L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Appels téléphoniques — Le jour
SERVICE DE NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin. — Samedi après-midi, dimanche et jour de fête.
Rédacteur en chef et chef de nouvelles 6484
Nouvellistes 7116
Sport 6815
Annonces 2-1179
Abonnements 3-4220

74e année — No 228 Membre de la Presse Canadienne et de la Presse Associée, des Agences Reuters et Havas — QUEBEC, JEUDI 13 FEVRIER 1941 — Tirage certifié par l'ABC — 3 SOUS LE NUMERO

Sur la clôture

A la suite de M. Willkie, du maire La Guardia, de M. Conant, président de l'Université Harvard, le Dr Maurice-S. Sheehy, de l'Université de Washington, dénonce, à son tour, les hésitants et tous ceux qui "se tiennent sur la clôture" devant l'engagement vital d'aider la Grande-Bretagne à libérer le monde du plus cruel ennemi des démocraties. Il réclame que toute la nation se lève comme une force combative pour abattre le tyran des peuples et des nations. Au début de la guerre, M. Sheehy se trouvait à Londres et nourrissait des idées plutôt favorables à l'isolationisme: "J'étais alors sur la clôture, comme la plupart de mes compatriotes", avoue-t-il franchement. Depuis, ses préjugés sont tombés et il déploie autant d'ardeur à défendre la politique de M. Roosevelt qu'il en avait manifesté de la froideur auparavant. Il s'insurge contre l'ordre nouveau que le chancelier nazi impose aux populations conquises; il s'indigne des traitements barbares qui mettent fin à l'exercice des libertés humaines. En effet, la croix disparaît de l'Allemagne nazifiée; les biens du clergé sont confisqués, les séminaires, les hôpitaux, les écoles catholiques et protestantes ferment leurs portes; les jeunesses hitlériennes forcent l'enrôlement dans leurs rangs de tous les jeunes, à quelque religion qu'ils appartiennent; les catholiques polonais sont réduits en esclavage pendant que les évêques et les prêtres finissent une vie de tourments dans les camps de concentration; les évêques luthériens de Norvège ont élevé la voix contre la violence systématique des troupes de Quisling; et les évêques catholiques de la Hollande condamnent les horreurs du nazisme. Devant ces faits de l'ordre nazi, pouvons-nous demeurer sur la clôture, demande M. Sheehy.

Gazette rimée

"Mitch"

Tout être a son secret,
Tout homme sa chimère :
Bélisaire chantait
Sa décadence amère;
Le superbe voudrait
D'une gloire éphémère.

Quand un mauvais lutteur
A peur pour sa guegoule;
Quand un vil exploiteur
Veut ameuter la foule;
Quand un faux dictateur
Perd tout-à-fait la boule ; —

Avant d'être giflé,
Le colosse s'affaisse;
Erostrate emballé
Brûle un temple à Ephèse;
Et "Mitch" ensorcellé
Crève sa grosse caisse.

Cependant qu'un malin,
En quête de victimes,
Du noble alexandrin
Double césure et rimes,
Quand ce plaisir vilain
Est le plus grand des crimes.

Le rimailleur.

Sport précieux

Sur les pentes ensoleillées de nos montagnes couvertes de neige, les contingents de skieurs se succèdent, jetant à tous les échos leurs cris de gaieté exubérante. Dans l'enchantement de la course qui les précipite à folle allure au bas des collines et des vallons, ils goûtent les plaisirs sereins de la vie au grand air; Québec est devenu pour eux le paradis des sports d'hiver. Depuis que les clubs et les associations organisent leurs concours et leurs championnats, des milliers d'étrangers affluent de tous côtés, prenant d'assaut les collines de Beauport, les monts escarpés de la Beauce, les montagnes pittoresques de Pointe-au-Pic et de la Malbaie. Ils nous viennent en plus grand nombre, par groupes compacts, des Etats de la Nouvelle-Angleterre; ils sont attirés non seulement par une excellente publicité, mais aussi par les facilités d'accès de notre frontière qui reste large ouverte à nos amis d'Amérique. La propagande se fait encore plus invitante en ce deuxième hiver de la guerre; elle associe habilement l'attrait du voyage et l'effort de guerre. L'Américain qui a consacré la tradition d'une vacance d'hiver à Québec ne songe pas à la briser, même si les chefs de la nation réclament des sacrifices; il sait que ses dollars dépensés au Canada rendent le plus éminent service à la défense nationale du pays, parce qu'ils reviennent chez lui payer un matériel de guerre dont le besoin est urgent. Il profite donc du cours favorable du change et dépense largement; il refait ses forces dans l'atmosphère vivifiante des Laurentides, et sa libéralité aide efficacement la cause des Alliés.

Tous d'accord

Les ligues de citoyens s'élèvent contre la pasteurisation du lait, les associations de laitiers endossent le même mouvement; des échevins également. Mais personne ne s'oppose aux moyens légitimes qui assurent à cet aliment essentiel son plus haut degré de pureté. Tous conviennent que le lait cru doit être livré dans des conditions hygiéniques; les troupeaux qui le fournissent doivent être exempts de tuberculose; on arrive à ce résultat par la sélection des animaux, la propreté des étables, et la surveillance étroite de ceux qui le manipulent. Tous sont d'accord sur l'imposition de mesures rigoureuses.

Franco et le Duce sont d'accord

Un communiqué officiel révèle que les deux dictateurs ont trouvé un terrain d'entente. — L'on croit que Mussolini a réclamé l'aide des franquistes. — Le Caudillo va rencontrer aujourd'hui le maréchal Pétain. — Le général nommé Franco hésiterait à partir en guerre. — A propos de l'armistice.

Madrid, 13. — (P. A.) Le premier ministre Mussolini d'Italie et le général Franco, chef de l'Espagne, en sont arrivés à "une identité complète de vues" sur les problèmes européens au cours de deux conférences tenues mercredi à Bordighera, sur la Riviera italienne, annonce de bonne heure ce matin un communiqué espagnol.

Rien de plus spécifique n'a été communiqué jusqu'à présent au sujet de cette rencontre extraordinaire, et on ne fait aucune mention d'une participation allemande à ces entrevues.

Le communiqué, extraordinairement laconique, n'a servi qu'à confirmer que d'importantes discussions avaient eu lieu et a révélé pour la première fois le lieu exact de la rencontre Mussolini-Franco, à quelques milles de la frontière française.

Toutefois, le fait qu'il ne parle que de la discussion de questions européennes — apparemment du moins — écarte l'Afrique des sujets abordés.

On avait conjecturé que l'Axe chercherait probablement à obtenir des bases pour opérer contre les Anglais en Afrique.

On s'attend à ce que le général Franco rencontre le maréchal Pétain, chef de l'Etat français, quelque part sur la Côte d'Azur aujourd'hui.)

Le communiqué officiel se lit ainsi :

"Dans les conversations qui ont eu lieu dans la matinée et l'après-midi du 12 février à Bordighera, entre le Caudillo (Franco) et le Duce et le ministre espagnol des Affaires étrangères, Serrano Suner, il est possible de dire qu'il y eut une complète identité de vues des gouvernements espagnol et italien sur tous les problèmes d'un caractère européen intéressant ces deux pays dans le présent moment historique".

Berne, Suisse, 13. — (P.A.) — Par E.-C. Daniel, de la Presse Associée— Le chef espagnol, le général Franco, a conféré hier quelque part en Italie avec Mussolini, ont annoncé dans la soirée des diplomates étrangers, et l'on suppose qu'il a été question d'un rôle de l'Espagne dans la présente guerre.

On s'attend à ce que Franco et le maréchal Pétain, chef de l'Etat français, se rencontrent aujourd'hui sur la Côte d'Azur, non loin de la frontière italienne.

Pétain est arrivé hier sur sa propriété de Villeneuve-Loubet, près de Cagnes, en "congé de 24 heures". Il venait de Vichy.

Il y a des divergences d'opinions chez les observateurs quant au rôle futur de l'Espagne, maintenant que Franco et Mussolini sont censés avoir discuté ce sujet.

La majorité des observateurs soutiennent que Mussolini a invité le chef du régime nationaliste espagnol à racheter la dette qu'il doit à l'Axe pour l'aide reçue durant la guerre civile espagnole en assurant des bases à l'Axe pour des opérations contre l'Angleterre en Méditerranée.

D'autres disent que Franco s'est rendu en Italie pour exposer au Duce les raisons de son hésitation à entrer en guerre.

Quelques-uns, enfin, mais le petit nombre, sont enclins à croire que l'Espagne sera appelée à jouer un rôle de pacificatrice entre l'Italie et l'Angleterre mais personne ne prétend en être sûr.

Il est possible que la rencontre de Franco avec Pétain, son ancien professeur à l'Ecole militaire de Paris et le premier ambassadeur français près l'Espagne nationaliste, qui aura lieu aujourd'hui, se résume à un échange de politesses.

On croit savoir que le maréchal sollicita cette entrevue lorsqu'il apprit que son ancien élève traverserait la France pour se rendre en Italie et qu'il en reviendrait par le même chemin. Toutefois, certains observateurs, après avoir appris que l'amiral Jean Darlan, le nouveau vice-président du conseil des ministres de Vichy, assisterait à la rencontre, soutiennent que les conférences d'hier et d'aujourd'hui indiquent que l'Axe continue d'exercer une pression sur la France pour qu'elle permette à l'Allemagne et à l'Italie d'utiliser ses bases navales ou sa flotte de guerre contre l'Angleterre.

Chez Pétain

Antibes, France, 13. — (P.A.) — Le convoi spécial du maréchal Pétain a été garé hier sur une voie d'évitement ici, probablement en vue d'un rendez-vous aujourd'hui avec le général Franco, chef de l'Espagne.

Le maréchal, après avoir fait un détour d'une demi-journée pour visiter sa propriété de Villeneuve-Loubet, près de Cagnes, se reposait hier soir à bord de son convoi particulier en vue de l'entrevue d'aujourd'hui.

Il est possible que Franco vienne le rencontrer sur ce train.

On a annoncé que Franco avait rencontré Mussolini dans la journée d'hier, quelque part en Italie.

La Bulgarie accepte le joug allemand et masse des troupes sur la frontière turque

600,000 soldats allemands massés en Roumanie attendent l'ordre de marcher. — Sofia affirme que les avions nazis arrivés en Bulgarie ont été achetés et payés. — L'armée bulgare est massée sur la frontière turque prête à intervenir si la Turquie veut empêcher l'Allemagne de pratiquer une trouée dans le sud-est. — Les Roumains redoutent les raids de la R. A. F.

Belgrade, Yougoslavie, 13. — (P. A.) D'après des observateurs, il y a près de 600,000 soldats allemands en Roumanie, dans le moment, et la glace qui recouvre le Danube et constituait le dernier obstacle naturel à la traversée des nazis en Bulgarie fond rapidement sous l'effet d'une chaleur printanière prématurée.

Cette énorme augmentation du chiffre généralement estimé de la force allemande en Roumanie est basée sur de nouveaux renseignements qui veulent que le haut commandement, en plus des 200,000 hommes expédiés en fin de décembre en Roumanie, ait récemment envoyé 25 divisions, ce qui nécessita le mouvement d'environ 40 trains par jour à travers la Hongrie.

De Ruse, port bulgare du Danube, qui fait face à la Roumanie, on rapporte que le fleuve est libre de glace et que des ponts de bateaux allemands sont actuellement installés le long de la rive roumaine.

Entre autres incidents signalés ici, dans les cercles diplomatiques et autres, on mentionne les suivants :

Des groupes d'avions de transport allemand, probablement ceux qui survolèrent la Hongrie avant-hier, ont atterri sur des aéroports bulgares. L'explication officielle de Sofia est que ces avions représentent une partie d'une consignation que la Bulgarie a achetée et qu'elle a payée.

La légation américaine à Bucarest, qui s'occupe des relations anglaises avec la Roumanie, à la suite de la rupture des relations diplomatiques officielles, a affiché hier des avis sur les édifices anglais, en anglais, roumain, allemand, et bulgare, lesquels disent :

"Cette propriété est protégée par le gouvernement américain".

Des dépêches de Sofia, publiées dans diverses villes pronazies des Balkans, annoncent que la Bulgarie "craint que l'Angleterre s'apprête à violer sa neutralité, ce qui entraînerait la Bulgarie dans la guerre". On se demande si des avions de la Royal Air Force ne survoleront pas la Bulgarie pour aller bombarder les puits de pétrole roumains.

Dans les milieux anglais de Belgrade on a appris que l'armée bulgare était massée presque au complet sur la frontière turque et que les Bulgares ont l'intention d'empêcher les Turcs, alliés de l'Angleterre, d'intervenir si les Allemands entreprennent de traverser la Bulgarie pour attaquer la Grèce.

Les ministres allemand et italien ont conféré à Sofia, hier, avec Ivan Popoff, ministre bulgare des Affaires étrangères.

On apprend aussi de la capitale bulgare que le premier corps d'armée bulgare a été mobilisé au complet "pour donner un peu de répit aux soldats qui sont sur le front le long des frontières grecque et turque".

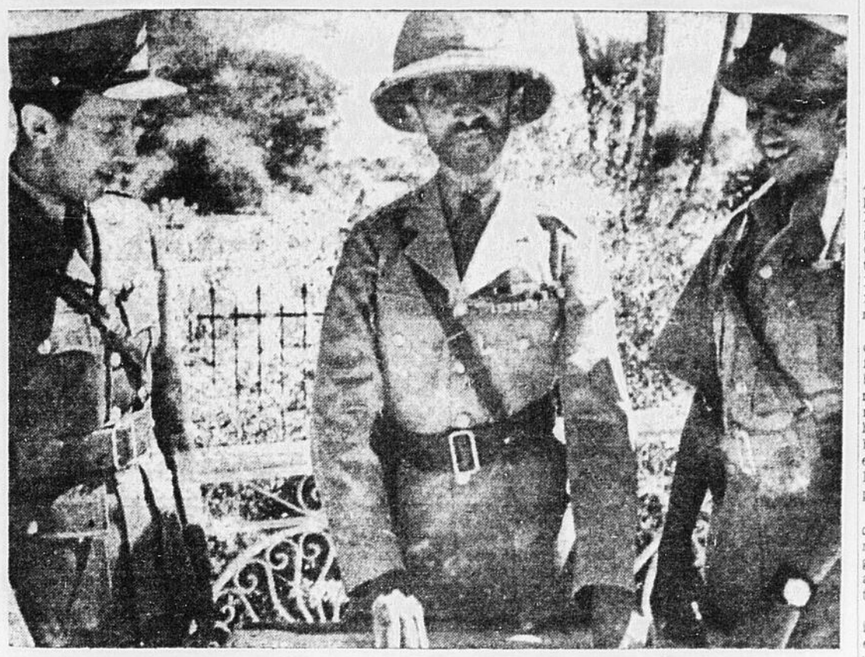
On dit que le gouvernement roumain se prépare actuellement à faire face à "toute éventualité", selon une expression officielle. Des ouvriers emplient des sacs de sable autour de la centrale téléphonique et des autres édifices stratégiques dans Bucarest occupée par les nazis. Par toute la ville on termine la construction d'abris.

Le ministère roumain de la Guerre a ordonné au public de lui faire remise de chaque goutte de glycérine — produit employé dans la fabrication des munitions.

Trois cents tracteurs allemands de ceux utilisés pour remorquer les gros canons sont arrivés à Bucarest par chemin de fer.

D'Istamboul, Turquie, on apprend qu'une mission militaire anglaise, qui vient de terminer l'inspection des fortifications turques le long de la frontière grecque, a entrepris la visite des établissements militaires turcs en Anatolie.

Le Lion de Juda rentre dans son "repaire"



Photographié "quelque part" en Ethiopie, on voit ci-haut le "lion conquérant de Juda", HAILE SELASSIE, à qui les Italiens enlevaient son royaume, il y a cinq ans, en train d'étudier sur une carte la stratégie à employer pour chasser les fascistes de son pays. Il a à ses côtés ses fils, le prince héritier ASFAON WOSAN (à gauche) et le duc de HARRAR. Sélassié, avec l'aide d'officiers et de troupes anglaises, rallie actuellement ses sujets et les incite à la rebellion contre les Italiens.
(News of the Day Newsreel et International News Photos)

Dewey suit l'exemple de Willkie et approuve le bill de Roosevelt

Le procureur général de New-York appuie le bill de prêt et location de matériel de guerre à l'Angleterre. — Le sénateur Nye accuse Willkie de trahison. — Une déclaration de Willkie. — Le contrôle financier du congrès sur le programme d'aide à Londres.

Washington, 13.—(P.A.)—Le procureur général de New-York, Thomas-E. Dewey, s'est déclaré hier soir en faveur du projet de loi de prêt et location au cours d'un dîner donné à Washington en l'honneur de Lincoln. A une autre réunion républicaine, cependant, à Philadelphie, le sénateur Gerald Nye qualifia l'appui donné par Wendell Willkie à cette mesure de "trahison" et déclara que c'était un pas de fait vers la destruction du système de deux partis.

L'attitude de Willkie fut aussi critiquée par le député Hamilton Fish, de New-York, qui déclara à une autre réunion républicaine de Baltimore que Willkie "tapait sur le tambour de guerre encore plus furieusement que les démocrates qui sont en faveur d'une intervention directe".

Un autre exemple de la division du parti républicain fut fourni par un discours du sénateur Robert Taft, d'Ohio, qui affirma que Willkie "ne parle pas et ne peut parler au nom du parti républicain". Taft était le rival de Willkie à la direction du parti.

"Parlant pour moi-même, déclara Dewey, j'espère que le projet de loi, avec quelques modifications, sera adopté. J'espère aussi qu'il sera tel qu'il puisse être adopté par les deux partis afin de montrer au monde que la démocratie américaine forme une nation forte et unie."

Discussion entre Willkie et Knox

Washington, 13 — (P.A. — Par Taylor Henry, de la Presse Associée) — M. Wendell-L. Willkie, candidat des républicains à la présidence en 1940, et le secrétaire de la Marine américaine, M. Frank Knox, candidat des républicains à la vice-présidence en 1936, ont engagé une discussion hier sur la question de savoir si les Etats-Unis pourraient se dispenser d'autres destroyers pour les envoyer en Angleterre.

Vingt-quatre heures après que M. Willkie eut recommandé d'envoyer 5 ou 10 destroyers par mois à l'Angleterre, M. Knox déclara aux journalistes qu'il était opposé à l'idée de diminuer davantage la flotte américaine.

Sur ce M. Willkie téléphona de New-York la déclaration suivante :

"J'ai été surpris d'apprendre la déclaration du colonel Knox. Des renseignements qui m'ont été donnés par les plus hautes autorités administratives après mon témoignage d'hier devant le comité des relations étrangères du Sénat ont confirmé mon opinion que nous sommes en position, sans affecter aucunement notre marine ou la défense nationale, de donner une aide plus effective à l'Angleterre en lui fournissant des contre-torpilleurs additionnels."

M. Willkie n'identifia pas ces "plus hautes autorités", mais on sait qu'il conféra longuement avec le président avant-hier soir.

Dans certains milieux on croit que la suggestion de M. Willkie a reçu une réponse favorable dans certains cercles administratifs, et

(Suite à la page 15, 6e col.)

Le correspondant ne peut donner sa "grosse histoire"

Le "Times" de New-York publiait hier la dépêche suivante attribuée à son correspondant de Rome. Les mots entre parenthèses et les points de suspension sont du "Times". Cette dépêche était datée de mardi.

Rome, 11. — (Par téléphone) — Il n'est pas permis d'écrire un mot, de Rome, ce soir, au sujet de la grosse histoire (section censurée)... Les journalistes américains ont été admonestés pour avoir écrit au sujet de... (section censurée)... On espère qu'un communiqué sera émis demain ou jeudi... (section censurée).

Les jeunes de 19 ans appelés

Les Anglais de cet âge seront appelés presque tout de suite pour leur service militaire.

Londres, 13. (PC) — L'Angleterre a annoncé hier que ses jeunes hommes de 19 ans seront appelés pour le service militaire presque immédiatement.

A la Chambre des Lords, lord Moyne, chef du gouvernement et secrétaire d'Etat pour les Colonies, a révélé l'appel immédiat de la classe de 19 ans. Les plus vieux — de 37 à 40 ans — seront appelés un peu plus tard, dit-il, pour grossir une armée déjà forte de 4,000,000 d'hommes en Angleterre pour les campagnes défensives — et offensives — à venir.

Ces hommes, ainsi que ceux de 18 ans, durent s'enregistrer le 29 janvier, mais on comprend que les plus jeunes seront les derniers appelés à prendre les armes.

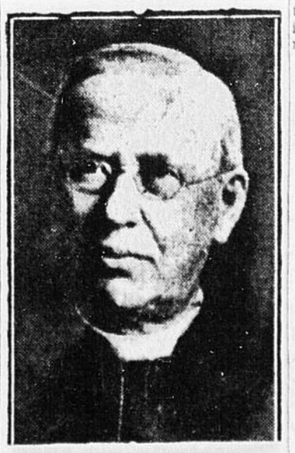
Les hommes de 20 à 36 ans, aptes au service militaire et dont les spécialisations ne sont pas plus utiles dans d'autres travaux de guerre, ont été enrôlés par étapes successives pour subir leur entraînement militaire.

Deux chefs allemands d'avant Hitler sont arrêtés à Marseille

Vichy, France, 13. — (P. A.) Une dépêche de Marseille a annoncé hier que deux chefs de l'Allemagne d'avant Hitler, Rudolph Breitscheid, ancien chef des socialistes démocrates au Reichstag, et Rudolph Hilferding, ancien ministre allemand des Finances avaient été arrêtés lundi et remis aux autorités allemandes.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante de $1.00 avec douches $1.25, avec bain $1.50. Repas table d'hôte $0.60.

Décédé



Sherbrooke, 13. (P.C.) Mgr Alphonse Osias GAGNON, évêque de Sherbrooke depuis 1927, est décédé de bonne heure ce matin au palais épiscopal, à la suite d'une longue maladie. Le digne prélat était âgé de 81 ans.

Menzies prend un avion pour se rendre au Caire

Le Caire, 13 — (P.A.) — Le premier ministre de l'Australie, Robert Menzies, a terminé par une visite à Benghazi la revue des troupes australiennes du Moyen-Orient. Hier il est monté sur un avion à destination du Caire.

Les Anglais occupent Afmadou et mitraillent la capitale abyssine

Les Britanniques sont rendus au centre de la Somalie italienne. — La bataille fait rage à Cheren, ville située à 42 milles d'Asmara. — Quand un fasciste veut se remonter le moral.

Rome, 13. — (P.A.) La perte d'Afmadou, au delà du centre de la Somalie italienne en direction de l'Océan Indien, a été admise hier par le haut commandement italien, cependant que les fascistes s'accrochaient encore en Afrique et en Albanie dans l'espoir qu'une offensive de l'Axe au printemps — quelque part — vienne changer la tournure de la guerre.

L'armée de fer anglaise soutenue par des avions, est censée avoir franchi une distance de 100 milles à partir de la frontière de Kenya pour occuper Afmadou, qui est à 70 milles de la mer.

Le haut commandement a aussi reconnu qu'un raid anglais contre l'aéroport d'Addis - Abéba, Ethiopie, avait causé certains dommages, et il a prétendu qu'un violent combat était engagé à Cheren, à 42 milles d'Asmara, capitale de l'Erythrée.

Ici, les défaitistes ont reçu un avertissement pratique avec l'arrestation d'un agent d'assurance, accusé d'avoir répandu des nouvelles alarmantes. Les agences de propagande du gouvernement reportent toute leur attention sur les Italiens qui se permettent des conversations pouvant fournir des renseignements utiles à l'Angleterre et à la Grèce, et dans deux avertissements lancés par la radio, les civils ont été prévenus d'avoir à ne rien conjecturer concernant les mouvements des vaisseaux, les hommes sous les armes et les questions industrielles.

Mario Appelius, un chroniqueur du propre journal de Mussolini, l'Il Popolo d'Italia, s'est efforcé hier de raviver les espoirs en une offensive de l'Axe.

"Ce n'est certainement pas en Libye ni en Erythrée que l'issue de ce conflit sera décidée", dit-il.

Il a évoqué aussi la possibilité d'une offensive italienne en Albanie en disant: "Un gros effort anglais est en cours, mais un grand effort italien l'est également".

Le Caire-Egypte, 13. (P.A. — par Eric Biglo, de la Presse Associée)— Des renforts anglais se mouvaient hier soir à travers la plaine qui s'étend le long de la côte nord de l'Erythrée, colonie italienne de l'Afrique orientale, dans l'intention d'attaquer le centre ferroviaire de Cheren, déjà encerclé.

Les forces anglaises qui marchent vers le sud, venant du Soudan Anglo-Egyptien, ont dépassé d'une bonne distance le port capturé de

(Suite à la page 15, 7e col.)

L'Algérie fera bientôt bloc avec les forces du général De Gaulle

Londres, 13, (PC) — Le colonel Brosset des Forces Françaises Libres, a invité hier le corps des méharistes français d'Afrique à se rallier à la cause alliée, et il a prédit un "coup saharien". Parlant à la radio, il dit qu'il ne conseillait pas aux méharistes de tenter une aventure impossible, mais il ajouta: "Je suis convaincu que votre tour viendra."

"Le bruit court que Gadames (sur la frontière entre la Libye et l'Algérie) a été prise par les troupes françaises du Sahara," dit-il. "La nouvelle est-elle prématurée ou le corps des méharistes a-t-il montré aux Italiens que nous n'attendons pas qu'ils soient à genoux avant de leur porter le coup qu'ils méritent? Nous ne le savons pas.

"Ce que je sais, c'est que des troupes du Tchad (Afrique équatoriale française) sont à Koufra, à plus de 900 milles de Gadames... Préparez vos bêtes et vérifiez votre équipement."

(Le général Maxime Weygand, commandant français en Afrique, a quitté Alger hier pour une tournée d'inspection en Afrique occidentale française, a-t-on annoncé à Vichy.)

Staline remanie l'état-major soviétique; Maisky reçoit M. Eden à déjeuner

Zhukov, l'homme qui demanda à l'Armée rouge d'être sur ses gardes, devient chef d'état-major. — Maisky reçoit à déjeuner en l'honneur de M. Eden. — L'on remarque la présence de l'ambassadeur de Chine et du ministre de la Bulgarie.

(Par la Canadian Press)

Le rôle de l'Union Soviétique dans la crise balkanique a été mis en évidence hier par toute une série d'événements curieux, peut-être significatifs. A Moscou, le Kremlin a remanié le haut commandement de l'Armée Rouge, nommant chef d'état-major l'homme qui déclarait, le 11 décembre dernier, que les troupes russes sur la frontière occidentale — face à l'Allemagne et aux Balkans — devaient être constamment sur leurs gardes, "pour ne pas être prises au dépourvu par les ruses de l'ennemi du dehors."

Ce nouveau chef est le général Zhukov, ancien commandant du district militaire de Kiev, qui confine aux Balkans. Il succède au général Maretskov, qui commanda les premières troupes soviétiques lesquelles enfoncèrent la ligne Mannerheim, en Finlande, au printemps de 1940.

A Londres, l'ambassadeur des Soviets, Ivan Maisky, a offert un déjeuner au chef du Foreign Office, Anthony Eden, fréquemment en butte aux tirades d'Hitler et Mussolini. On a noté la présence à ce déjeuner de l'ambassadeur de Chine et du ministre de Bulgarie.

Des dépêches sans caractère officiel arrivées récemment de Sofia disaient que l'URSS a notifié à la Bulgarie de ne pas compter sur l'armée rouge, advenant l'entrée des troupes allemandes en territoire bulgare. Il y a un mois, cependant, Moscou annonçait officiellement que, si des troupes allemandes étaient entrées en Bulgarie, elles l'avaient fait à l'insu et sans l'assentiment de l'URSS.

Hepburn récidive

Toronto, 13, (PC) — Le premier ministre Mitchell Hepburn a parlé mardi soir du "mécontentement grandissant" du peuple canadien à l'égard de "la terrible apathie" du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'effort de guerre.

Prenant la parole au dîner de l'Association des Propriétaires de l'Ontario, M. Hepburn déclara: "Ce mécontentement grandissant finira par se cristalliser et il en résultera une sorte de direction de l'effort de guerre."

"Ceux qui nous dirigent ne font pas la guerre comme le peuple canadien l'attendait d'eux", dit-il. "Je désire vous donner un avertissement solennel: si l'Angleterre succombe le Canada sera la plus belle prise qui existe dans le monde et il est encore sans défenses."

Il déclara qu'il n'avait jamais été aussi "humilié" que dimanche dernier lorsqu'il entendit le premier ministre Winston Churchill rendre hommage aux Australiens et aux Américains et ne pas faire mention du rôle joué par le Canada.

Le premier ministre de l'Ontario lut ensuite trois dépêches annonçant l'intention du gouvernement fédéral de construire une usine pour la fabrication des munitions, à Pickering et une autre à London pour la production des moteurs d'avions, et d'instituer un programme de construction navale, à Midland, Ont. M. Hepburn déclara qu'on l'avait informé qu'aucune de ces usines et aucun navire n'était actuellement en construction.

"C'est parce qu'on ne voulait pas que ces choses soient dévoilées", dit-il, "qu'on a refusé à votre Association le privilège de faire entendre à la radio les discours prononcés à ce dîner."

Le général Krivitsky s'est bien suicidé

Washington, 13. — (P. A.) Après avoir fait enquête de nouveau dans le cas du général Walter - G. Krivitsky, la police a déclaré hier qu'elle avait des preuves suffisantes pour maintenir sa première conclusion qui était que le général s'était enlevé la vie.



par Eleanor Atterbury Colton

No 36

Des amateurs de théâtre en grandes toilettes passaient à côté d'elle et autour d'elle, d'adorables capes d'hermine, des martres du nord, des cochers en livrée à boutons dorés. Des femmes très belles, escortées par des hommes qui portaient à ravir l'habit de soirée. Une foule chic et critique reconnut aussitôt Aurore. Cette audience s'y connaissait, elle saurait critiquer. Ce ne serait pas drôle pour Vara Vernier et sa troupe s'ils ne plaisaient pas.

Elle pense à Vara

Un petit sourire amer tordit ses lèvres. Vara qui ne manquait jamais de plaire à son public. Cependant — Aurore fit taire cette vilaine petite espérance qui se faisait jour dans son esprit. Elle ne pouvait désirer que Vara connaisse un insuccès sans tuer en même temps toutes les espérances de Talbot. Et à travers Talbot, frapper Daniel.

Cachant son regard inquisiteur sous une nonchalance étudiée, Aurore essaya de s'assurer que personne ne s'était aperçu de son arrivée. Personne, décida-t-elle, ne s'était tourné en la voyant, personne n'attendait à la queue de la troupe gaie. Au moins, personne qu'elle ne pût voir.

Elle voit Daniel

Se détendant un peu dans le fauteuil richement capitonné de velours, Aurore jeta un coup d'oeil aux loges. Talbot devait être là, probablement, qu'avec lui — se trouvait Daniel.

Mais ils n'y étaient pas encore. Elle regarda attentivement chaque figure. Une seule loge, la dernière à gauche, était vide. Elle devait être réservée à l'auteur de la pièce et à son frère. C'était bien cela. Au moment où les lumières commencèrent à s'éteindre, elle les vit arriver. Talbot le premier— la figure tendue par la nervosité. Et derrière lui si terriblement beau garçon dans son habit de soirée—Daniel.

Aurore s'aperçut qu'elle était en train de faire une boule de son programme, respirant aussi fort que si elle était tout de suite venue au théâtre en courant. Tant de choses dépendaient de cette soirée. Elle pouvait le lire dans la figure tendue et tirée de Talbot. Et dans le calme terrifiant de Daniel.

Le théâtre était maintenant plongé dans l'obscurité, le rideau se leva graduellement, lentement avec des arrêts provocants. Oh ! Je vous en prie, mon Dieu, faites que ce soit un réel succès. Aurore priait presque inconsciemment. Un succès qui sortirait Talbot de l'enfer sur terre dans lequel il vivait présentement. Un succès qui grandirait encore la renommée de Vara — et —elle mordit ses lèvres pour étouffer un léger sanglot — et éloignerait encore davantage Daniel d'elle.

CHAPITRE VINGT-SIXIEME

Longtemps avant que le rideau ne s'abaisse sur le premier acte, Aurore se rendit compte que l'enthousiasme avec lequel la foule fashionable avait reçu Vara Vernier ne s'étendait pas jusqu'à la pièce. De bons dialogues, de magnifiques décors, des robes étonnantes, la grâce même de Vara, sa parfaite maîtrise de la situation ne pouvaient suffire à cacher le fait que la pièce était obscure et confuse.

"Qu'est-ce que cela signifie, avez-vous compris quelque chose ?" Aurore entendit une voix masculine irritée faire cette remarque derrière elle.

Son compagnon murmura : La grande Vernier baisse visiblement, n'est-ce pas ?"

Une pitié pour Talbot

Aussi longtemps qu'elle resta en scène, ils écoutèrent, enthousiasmés de la voir donner vie à la pièce médiocre. Mais quand elle fut sortie, un murmure parcourut le théâtre débordant, cela ressemblait au bruit que fait le vent dans les feuilles d'automne. Les programmes crissaient, les gens toussaient et ne cessaient de remuer. Et l'action qui se déroulait dans un magnifique salon se traînait lamentablement.

Pauvre Talbot, la peine d'Aurore était réelle. Il doit souffrir le tourment des âmes de damnés. Tellement sensible, personne n'aurait besoin de lui dire après cette soirée que la pièce était terriblement faible. Bien écrite, écrite même d'une manière brillante à certains endroits, cependant l'idée maîtresse était confuse — c'était un problème trop sérieux traité d'une manière trop légère, cyniquement, en un dialogue trop brillant et trop audacieux pour que vous puissiez y croire. C'était le peu de sérieux de Talbot dramatisé, son sens profond de la tragédie portant le masque du cynisme.

Des heures de torture

Tordant ses gants à les briser, Aurore craignait le moment où le rideau tomberait, où les lumières de la salle feraient s'évanouir la demi obscurité bienfaisante.

Quand l'entr'acte arriva, elle chercha anxieusement la figure de Talbot. Souffrant terriblement pour lui, il tenait le programme chiffonné dans sa main. Est-ce qu'il se rendait compte de ce qui se passait? Pouvait-il entendre les commentaires émis inconsciemment par la foule ennuyée ?

La fin du deuxième acte prit fin encore plus désagréablement que le premier. Très peinée Aurore doubla ses applaudissements dans un vain effort pour couvrir le silence glacial autour d'elle. Mais c'était inutile. Vara revint saluer deux fois. Vara qui avait l'habitude de faire jusqu'à 40 révérences devant un auditoire qui la réclamait sans cesse.

Les lumières s'allumèrent à nouveau et les yeux d'Aurore se tournèrent vers la loge de gauche. Daniel se levait, disant quelque chose à Talbot. Il fit un signe à quelqu'un sur la scène et laissa la loge. Il allait dans les coulisses féliciter Vara, Aurore le devina tout de suite. Et elle se demandait si elle aurait le temps durant son absence d'aller se glisser jusqu'au siège qui se trouvait libre à côté de Talbot pâle comme la mort, de lui dire quelque chose pour adoucir la souffrance qu'elle savait le frapper si durement à cet instant.

Mais avant qu'elle ait trouvé le courage d'y risquer de rencontrer Daniel, d'avoir à lui parler, elle vit Talbot se lever de son siège, tout d'un coup, et laisser la loge.

Elle cherche Talbot

S'excusant vivement, Aurore sortit de la rangée de fauteuils, courut jusqu'au salon, plein maintenant de fumée bleue et de rires sur une note élevée. Mais Talbot n'était pas là. Le coeur battant, elle se fit un chemin à travers la foule pour le chercher. Il ne pouvait s'être évaporé.

Puis elle le vit. Il était au vestiaire et mettant son chapeau sous son bras, prenant son pardessus au vol, il lança une pièce de monnaie au commis tout surpris. Encore une minute et il saluait un huissier obséquieux, et passait la porte, gagnant la rue. Comme il disparaissait, elle vit en une minute la terrible agonie aux lèvres closes qui se lisait sur sa figure pâle.

Elle n'avait jeté qu'un coup d'oeil, mais il lui avait suffi pour qu'elle parte derrière lui, sur le trottoir, elle n'eut que le temps de le voir monter dans un taxi qui partit en toute vitesse.

"Un taxi, s'il vous plaît." Impulsion, instinct, intuition — quelque chose s'empara d'Aurore. Suivez cette voiture en avant. Vite."

"Oui, Madame."

Elle le suit

Les yeux rivés sur la voiture qui bondissait en avant, elle se tenait au bord du glissant siège de cuir et priait silencieusement. Je vous en prie, mon Dieu, faites que nous ne le perdions pas de vue.

Actuellement, elle n'était que peu éloignée de lui, quand la voiture de Talbot s'arrêta devant une belle maison ancienne dans l'un des plus anciens quartiers résidentiels qui avait connu la richesse et le prestige quand Los Angeles était plus jeune.

Elle le vit renvoyer la voiture d'un simple geste, monter à la course les marches du perron.

"Merci, inutile d'attendre" dit-elle à son chauffeur en lui mettant un billet de banque dans la main, et le coeur battant, elle monta rapidement l'escalier derrière Talbot.

La porte s'était déjà refermée, mais elle se mit à frapper rageusement avec un ancien marteau. Un moment après, un vieux serviteur étonné l'ouvrit de nouveau.

"Excusez-moi, il faut que je voie M. Bouvier", dit-elle, et sans tenir compte du vieux domestique visiblement découragé, elle s'introduisit dans le corridor.

"Où est-il ?" demanda-t-elle au serviteur qui restait bouche bée.

Puis elle l'entendit. Ce devait être un sanglot dans le salon. Il était étendu, la face la première sur le long sofa, la tête appuyée sur ses bras repliés.

"Talbot — je vous en prie."

Elle courut vers lui, se mit à genoux à côté du sofa, et mit sa tête sur son épaule.

"Talbot, je vous en prie, vous ne devez pas."

Les moments les plus durs

Surpris, il se libéra, s'assit, les yeux secs, la figure portant une expression d'égarement. "Qu'est-ce que je ne dois pas faire ? Et qu'est-ce que vous faites ici?" cria-t-il d'une voix féroce. "Pourquoi n'assistez-vous pas au dernier acte de la merveilleuse pièce que j'ai composée ? "Les fous en paradis" ; vous savez. "Fous". Il rit d'un rire terrible qui déchira le coeur d'Aurore. "Fous ! Mais je suis le plus fou de tous. Moi, écrire une pièce, moi ! Regardez-moi, Aurore. Regardez-moi. Le plus bel idiot que personne n'ale jamais vu. Au moins, en ce sens j'ai remporté un magnifique succès."

"Talbot !" Toujours à genoux, Aurore lui prit les mains, des mains froides et tremblantes qui déchiraient son collet, qui emmêlaient ses cheveux. "Je vous en prie ne dites pas de choses semblables. Ce n'est pas vrai. Vous écrirez une autre pièce un de ces jours et..."

(à suivre)

RHUMES
Combattez la souffrance là où vous la sentez —frictionnez avec du
VICKS VAPORUB

Tarif d'abonnement

	Québec et Lévis	Campagne
12 mois. . . .	$6.00	$5.00
6 mois. . . .	3.00	2.50
3 mois. . . .	1.50	1.25
Au numéro. .	0.03	0.03

C'est la première tasse qui compte
Assurez-vous l'entrain matinal'



avec ce café FRAIS TORRÉFIÉ

● QUE votre première tasse de café le matin soit une tasse de Chase & Sanborn, FRAIS TORRÉFIÉ! Vous verrez qu'il communiquera une lucidité parfaite à votre tête encore appesantie de sommeil. Voilà qui prouve la valeur d'un bon café!

Exigez de votre épicier ce riche café qui donne l'entrain matinal — revigote, au déjeuner — et chaque fois que vous en buvez. Des boîtes vacuum, d'une demi et d'une livre, lui conserve toujours sa qualité de FRAIS TORRÉFIÉ. Moutures filtre ou ordinaire.



TORRÉFIÉ ET MIS EN BOÎTES AU CANADA
Ecoutez le programme Chase & Sanborn, diffusé tous les dimanches soir par le réseau C.B.C.

Lévis ET LA RIVE SUD

Blessé par un camion

Un petit garçon d'une douzaine d'années, enfant de M. Albert Guérin, demeurant rue Commerciale, à Lévis, a été blessé, avant-hier, vers 8 heures. Le jeune Guérin voulut traverser la rue au moment où arrivait le camion de la 59ème batterie, du Fort Martinière. Le militaire qui conduisait le camion appliqua les freins dès qu'il aperçut le petit garçon mais ne put éviter l'accident. Le jeune Guérin fut frappé et projeté sur le sol. On se porta aussitôt à son secours et il fut transporté à la résidence de ses parents où M. le Dr Roméo Roy fut demandé et constata des blessures à la tête, à la figure et quelques contusions sur le corps. Tout indique que les blessures sont plus douloureuses que dangereuses. Cet accident eut pour effet de rassembler un grand nombre de personnes et d'automobiles dans cet endroit passant de la ville.

Rues Charland et St-Jacques à Lauzon

A la séance du conseil municipal de Lauzon, tenue avant-hier soir, M. l'échevin P.-Eudore Poirier, a donné avis de motion qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption d'un règlement à l'effet de changer le nom de deux rues dans Lauzon.

On sait que la rue Samson ou rue Paré, où se trouve la patinoire actuelle de Lauzon, ne portait ce nom que temporairement en attendant que le conseil lui en donne un officiellement, vu qu'elle fut ouverte depuis peu sur des terrains vendus à cet endroit. Le nom qui lui sera donné sera celui de Charland, en mémoire de feu M. J.-Télesphore Charland, en son vivant industriel de Lauzon et ex-maire de la ville.

L'autre rue porte temporairement le nom de Ste-Marie, qui lui fut donné par les propriétaires de terrain de cet endroit. Comme il y a une autre rue Ste-Marie, dans le faubourg Caron, on la désignera sous le nom de rue St-Jacques. Il arrive lorsqu'il y a des rues qui portent le même nom dans une municipalité que cela est cause d'ennuis nombreux et c'est la raison pour laquelle des demandes ont été faites aux membres du conseil de ville de faire le changement de nom.

En mission à Montebelle

M. et Mme Trefflé Michaud, de St-Michel de Bellechasse, sont de retour d'un voyage au Lac-aux-Saumons, où ils ont assisté à la prise d'habit de leur jeune fille, Jeanne d'Arc, nommée en religion Sr St-Albert le Grand. Elle est de passage à Lévis et se rendra en mission à Montebelle. Nous lui souhaitons bon voyage et beaucoup de bonheur dans sa nouvelle carrière.

Nos raquetteurs à St-Hyacinthe

A une assemblée du club de raquettes "Le Lévis", tenue avant-hier soir, en leur chalet, M. le président Napoléon Gagné a soumis une invitation de l'Union locale des raquetteurs pour prendre part à une excursion qui aura lieu dimanche, le 23 février, à l'occasion d'une semi-convention de raquetteurs à Saint-Hyacinthe où se trouve le club "Les pieds légers". Les membres du club ont décidé de prendre part à cette excursion et le prix aller et retour est de $3.25 seulement. Il y aura un train spécial pour les raquetteurs de Québec, Lévis et Loretteville. Le club "Le Voltigeur", de Lévis, prendra aussi part à cette excursion.

Assemblée de l'Union Canadienne

Une assemblée des officiers et membres de l'Union Canadienne des Chaudronniers et Constructeurs de navires en fer, local No 3, de Lauzon, sera tenue ce soir, à 7 heures 30, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon. On demande à ce que tous soient présents vu que des questions importantes seront discutées.

Cours de secourisme

Ce soir, à 7 heures 30, au lieu habituel, à Lévis, il y aura cours de secourisme pour les jeunes filles.

Pour les dames et demoiselles

Le sermon de la neuvaine annuelle à St-François-Xavier, ce soir, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera pour les dames et jeunes filles de la paroisse. Demain soir, le sermon de la neuvaine sera pour les hommes et jeunes gens de la paroisse. Les exercices sont suivis avec assiduité par les paroissiens et paroissiennes.

Le G. T. Davie & Son victorieux

Mardi soir dernier, à 8 heures, sur la patinoire de Lauzon, a été jouée une partie de la ligue de hockey du comté de Lévis entre les clubs "Lévis" et "G. T. Davie & Son". Ce dernier a été victorieux au score de 14 à 6. Une autre partie sera jouée ce soir, à 8 heures, sur la même patinoire entre les clubs Traverse de Lévis et Davie Shipbuilding. Tous les amateurs de hockey de la rive sud sont invités.

Inspection médicale scolaire

Demain, le directeur et les infirmières de l'Unité Sanitaire de Lévis feront une inspection médicale scolaire.

Prochain mariage

Mardi matin, le 18 février, en l'église du Christ-Roi, sera célébré le mariage de M. Roméo Lemieux, fils de M. H. H. Lemieux, du Christ-Roi, avec Mlle Marie Paradis, fille de M. Philéas Paradis, également du Christ-Roi.

Retraite des Soeurs du Précieux-Sang

La retraite annuelle des Révérendes Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang s'ouvrira, en leur monastère, rue St-Louis, à Lévis, lundi soir prochain, le 17 février, pour se terminer le Mercredi des Cendres au matin, le 26 février.

Le parloir ne sera pas permis durant ces jours. Il y aura salut du St-Sacrement tous les jours de la retraite, à 5h. 30 p.m., sur semaine et à 4h. 30, le dimanche.

La communauté assure ses amis et bienfaiteurs d'un spécial memento dans ses prières au cours de la retraite.

Supplique et heure de garde

Cet après-midi, à 2h. 30, en l'église de Bienville, supplique ou heure de prières spéciales en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Cet après-midi à 2 heures, en l'église du Christ-Roi, heure de garde et de prières spéciales en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Au tableau d'honneur

Voici les élèves de l'école St-François-Xavier, à Lévis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour les concours de janvier dernier:

10e année: MM. Robert Carrier, Paul Gourdeau et Omer Lamontagne.

9e année: MM. Lionel Demers, Fernand Boutin et Lucien Létourneau.

8e année: MM. C.-H. Blouin, Roland Grant et Jacques Bégin.

7e année A: MM. Guy Bertrand, Paul Roy et Marcel Nadeau.

7e année B: MM. Paul - A. Gagné, Gérard Desrosiers et Jean Audet.

6e année A: MM. Gilles Poliquin, Jean Turmel et Paul Allard.

6e année B: MM. Sylvio Bourget, Pierre Berrigan et Marc Bélanger.

6e année C: MM. Guy Brochu, Raymond Lemieux et Henri Verreault.

5e année A: MM. Georges Dorval, Gérard Grenon et Guy Turmel.

5e année B: MM. Roland Veilleux, André Mercier et Gérard Gosselin.

4e année A: MM. Roland Labonté, Roland Hallé et Laval Labrecque.

4e année B: MM. Marcellin Boucher, Jean M. Bégin et Raymond Blais.

4e année C: MM. Raymond Laflamme, Fernand Lapointe et Marius Nadeau.

3e année: MM. Claude Turmel, André Audet et Raymond Patry.

3e année B: MM. Guy Paradis, Jean-Louis Leclerc et Benoit Dion.

2e année A: MM. Robert Roy, Raymond Carrier et Roland Therrien.

2e année B: MM. Jean-Luc Pelletier, Réal Marcotte et Marcel Bégin.

1ère année: MM. J.-C. Barras, Lucien Leblanc, J.-M. Genest et Jules Gamache.

2e partie de la finale du concours de pool

Lundi soir dernier a été jouée la première partie de la finale d'un 3 dans 5 pour décider du championnat des salles de pool de la rive sud. La salle Coutellier a joué contre la salle Couture no 1 et l'équipe de cette dernière a été victorieuse par 200 à 165.

Résolution de condoléances

A une assemblée du club de raquettes "Le Lévis" tenue avant-hier soir, au chalet de la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis, sous la présidence de M. Napoléon Gagné, une résolution de condoléances a été adoptée à l'occasion de la mort de madame Hercule Rochefort, née dame Jeanne Gelly, soeur de M. Philippe Gelly et belle-soeur de M. Joseph Boutin, officiers du club. Il a été décidé d'offrir une couronne de fleurs à l'occasion de cette mort. La défunte était autrefois de Lévis et prit part en costume avec la section féminine du club dans plusieurs conventions de raquetteurs.

Mort de Mme Jean-Marie Boutin

Nous avons appris avec regret la mort de dame Antoinette Turgeon, épouse de M. Jean-Marie Bégin, survenue mardi soir, à sa résidence rue Dorval, à Lévis. La défunte, âgée de 27 ans, outre son époux, laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et madame Odilon Turgeon, née Azilda Roy, de Lévis; son frère, M. Laval Turgeon, de Lévis; ses soeurs, Rév. Sr Marie-Bernadette, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Lévis, Mme Noël Bégin, née Gabrielle Turgeon, de Lévis, Mlles Anne-Marie et Thérèse Turgeon, de Lévis; son beau-père et sa belle-mère, M. et madame Joseph Gagnon, de Shawinigan Falls. Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église Notre-Dame et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Mort d'une ancienne paroissienne de Lauzon

Nous avons le regret d'apprendre la mort de dame Joséphine Coutellier, épouse de M. Raoul Lachance, assistant-surintendant des pilotes, à Pointe-au-Père, survenue subitement à St-Michel de Bellechasse où ils passaient la saison d'hiver. La défunte était la soeur de M. Henri Coutellier, de Lauzon, et de M. Louis-Alfred Coutellier, de St-David; la mère adoptive du R. P. Raoul Martin, eudiste, de Charlesbourg, de M. Maurice Martin, de Rimouski et Mlle Madeleine Martin, religieuse chez les SS. du Précieux-Sang, à Sherbrooke. Les funérailles auront lieu ce matin à St-Michel de Bellechasse. La défunte était autrefois de Lauzon où elle demeura plusieurs années. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Mort d'une ancienne Lévisienne

Nous avons appris avec regret la mort d'une ancienne Lévisienne, dame Jeanne Gelly, épouse de M. Hercule Rochefort, de Richmond, survenue à l'hôpital Ste-Anne, à Québec, où elle avait été transportée il y a quelques jours. La défunte était la fille de Mme Thomas Gelly, de Ste-Jeanne d'Arc; la soeur de MM. Harry, Jean-Charles, Philippe et P.-E. Gelly, de Lévis, MM. Albert-Ed. et Lucien Gelly, de Ste-Jeanne d'Arc, Mme Antonio Legault, de Victoriaville, et Mme Joseph Boutin, de Ste-Jeanne d'Arc. Elle était la mère de Gilles, Marcel, Pauline, Pierrette et Denise Rochefort. Les restes mortels ont été transportés par le train à Richmond où auront lieu les funérailles. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Funérailles de M. Roméo Julien

Vendredi matin dernier, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de M. Roméo Julien.

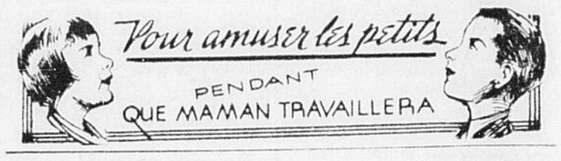
La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-V. Boucher, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. le vicaire Gérard Bélanger. La chorale paroissiale chanta la messe pro defunctis et des soli furent rendus. M. l'avocat Henri Bernier touchait l'orgue.

M. Fernand Julien était porteur de la croix. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient MM. Jean-Louis Guérin, Robert Gagnon, Jean-Paul A'Hearn et Paul Labrie.

Conduisaient le deuil: M. Emile Julien, père du défunt; MM. Paul, René, Georges, Emile, André, Jean-Yves, Roger et Viateur Julien, ses frères; M. Francis Côté, son grand-père; MM. Pierre, Rosario, Lorenzo et Albert Julien, Louis Lebel, Joseph Pouliot, Ronaldo Gosselin, Frank Côté, Oscar Hamel et Joseph Côté, ses oncles; MM. Roland, Armand, Henri, Marcel et Robert Julien, Albert Lebel, Oscar, Philippe et Maurice Hamel, Paul, Philippe, Alphonse et J.-B. Pouliot, Albani Gosselin, ses cousins.

Dans le cortège, on remarquait: M. le député Maurice Bourget, M. J.-Ernest Bolduc, maire de Lauzon, les lieutenants-colonels J.-C.-J. Robitaille et J.-E. Paré, M. C.-H. Paré, chef estimateur de Lauzon, M. Louis Godbout, représentant la Laurentienne, MM. Philéas Thibault, Léonidas Hallé, F. Bisson, Alexandre Samson, Alexandre Beaudoin, Joseph Gonthier, M. Guay, G. Carrier, J. Dorval, Oscar Hamel, Jacques Guérin, J.-E. Samson, D. Carrier, N. Bolduc, G. Labrie, H. Huot, Edouard Bourassa, Théo. Boutin, Joseph Dorval, O. Carrier, Philippe Beaubien, Oliva Beaubien, Alfred Mercier, Ed. Fortin, Cyrille Nolet, Donat Samson, H. Langlois, H. Genest, Emile Boislard, Albert Parent, E. Lagacé, Joseph Fournier, Elzéar Tremblay, J. Bissonnette, etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille, à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies. Les funérailles étaient sous la direction de la maison J.-P. Thibault, de Lévis.



LA JOIE À LA MAISON...



Eh ! oui . . . une maman en santé, à la tête d'une famille, c'est la joie pour tous ! Mais pour conserver à la maison cette joie inestimable, la maman doit lutter constamment contre les dépressions que lui causent les fatigues de sa tâche journalière.

Depuis près de 50 ans les bonnes PILULES ROUGES ont soutenu l'énergie et les forces de milliers de femmes; elles en ont rétabli d'autres qui souffraient de faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Les bonnes PILULES ROUGES donnent un sang riche et un sang riche qui protège la santé et prolonge la jeunesse !

"Durant les premières années de mon ménage, j'ai eu mes enfants à des périodes très rapprochées et je suis devenue épuisée, anémique. J'étais très faible, pâle, sans énergie. Je me suis mise à prendre les PILULES ROUGES et après quelques boites, je me suis trouvée un peu mieux. J'ai continué ce traitement et c'est ce qui m'a remise sur pied. J'ai trouvé que les PILULES ROUGES étaient un excellent tonique contre la faiblesse et l'anémie . . . ."

(Signé) — Mme LIONEL GUERIN,
St-Polycarpe, P. Q.

Témoin (Signé) — Y. P.

Pilules Rouges par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25

REFUSEZ ENERGIQUEMENT TOUTE SUBSTITUTION

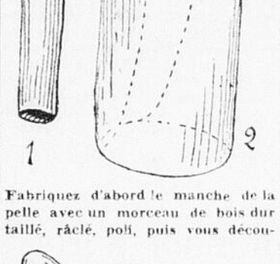
Exigez les véritables

PILULES ROUGES

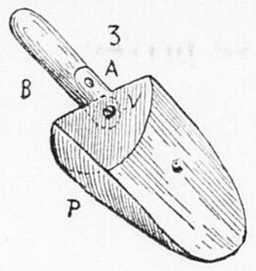
pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, S.-Denis, Montréal

Pelle à farine
dans une boite de conserves



Fabriquez d'abord le manche de la pelle avec un morceau de bois dur taillé, râclé, poli, puis vous découperez la pelle dans une boite de conserves, comme fig. 2, en suivant le pointillé, le fond étant tourné en haut. Il faudra ne pas oublier la languette. A destinée à être coudée et rabattue sur le manche où on la fixe par un clou (fig. 3). Sur le fond de la pelle, en V, on place également une forte vis qui, maintient solidement le manche. Vous pourrez même couvrir l'ensemble de deux bonnes couches de ripolin, pour éviter l'oxylation.



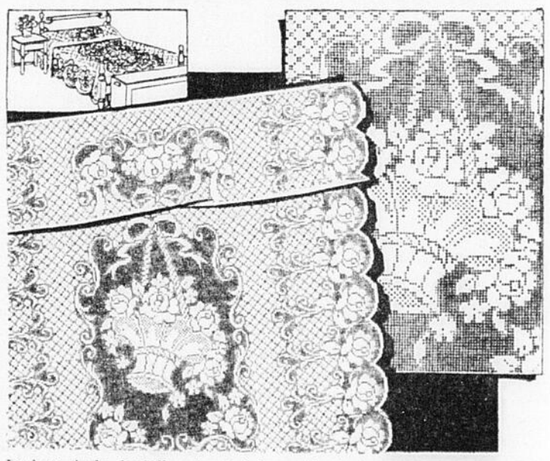
Le son qui ressuscite

La main gauche appuyée sur la table, tient un diapason (ou une fourchette), les branches dirigées obliquement vers la main droite. Celle-ci, avec les ongles du pouce et de l'index, pince ces branches (ou deux dents de la fourchette) de manière à les faire vibrer. Pouce et index se rejoignent aussitôt comme s'ils "tenaient" le son produit; ils vont le "déposer" dans un verre situé tout près. Le son ressuscite aussitôt: une vibration musicale très forte semble émaner du verre.

C'est en réalité le son même du diapason (ou de la fourchette) qui se fait entendre alors avec une intensité accrue, parce que, à ce moment précis, la main gauche appuie sur la table leur extrémité (leur pied) qui en était jusque-là séparée légèrement. La table sert de caisse de résonance.

Couvre-lit en dentelle filet

Par LAURA WHEELER — No 2569



Le luxe de la dentelle est mis à la portée de toutes les bourses. Exécutez ce couvre-lit, mesdames, il enjolivera votre chamber à coucher. Le patron est accompagné de toutes les instructions détaillées.

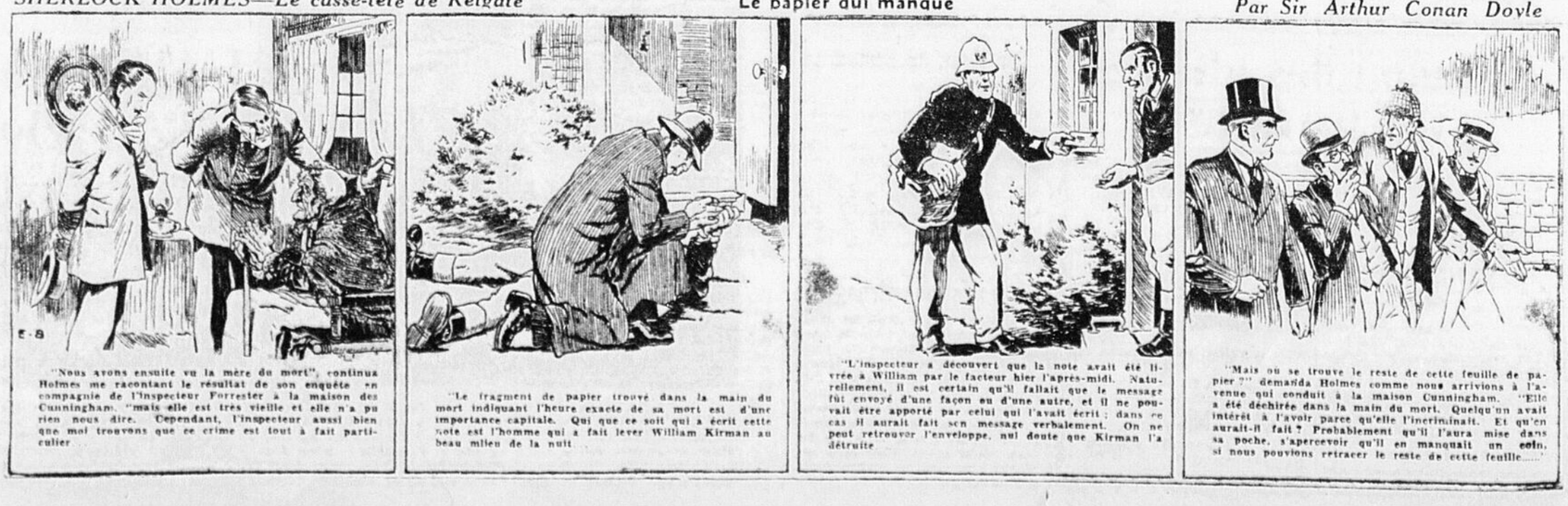
Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS, L'EVENEMENT-JOURNAL, Québec, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Ne pas inclure de monnaie car l'Evénement-Journal ne se tient pas responsable des lettres non-reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de 8 jours.

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

SHERLOCK HOLMES—Le casse-tête de Reigate — Le papier qui manque — *Par Sir Arthur Conan Doyle*



"Nous avons ensuite vu la mère du mort", continua Holmes me racontant le résultat de son enquête en compagnie de l'inspecteur Forrester à la maison des Cunninghan. "mais elle est très vieille et elle n'a pu rien nous dire. Cependant, l'inspecteur aussi bien que moi trouvons que ce crime est tout à fait particulier.

"Le fragment de papier trouvé dans la main du mort indiquant l'heure exacte de sa mort est d'une importance capitale. Qui que ce soit qui a écrit cette note est l'homme qui a fait lever William Kirman au beau milieu de la nuit.

"L'inspecteur a découvert que la note avait été livrée à William par le facteur hier l'après-midi. Naturellement, il est certain qu'il fallait que le message fût envoyé d'une façon ou d'une autre, et il ne pouvait être apporté par celui qui l'avait écrit; dans ce cas il aurait fait son message verbalement. On ne peut retrouver l'enveloppe, nul doute que Kirman l'a détruite.

"Mais où se trouve le reste de cette feuille de papier ?" demanda Holmes comme nous arrivions à l'avenue qui conduit à la maison Cunningham. "Elle a été déchirée dans la main du mort. Quelqu'un avait intérêt à l'avoir parce qu'elle l'incriminait. Et qu'en aurait-il fait ? Probablement qu'il l'aura mise dans sa poche, s'apercevoir qu'il en manquait un coin, si nous pouvions retracer le reste de cette feuille....."

FEVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Chaque soir à CHRC

Notre reporter vous donne à 11 heures, tous les soirs, au poste C H R C, un avant goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans "L'EVENEMENT-JOURNAL"

74e année — No 228 | QUEBEC, JEUDI 13 FEVRIER 1941 | SEIZE PAGES

Les Syndicats catholiques au parlement

Un conseil supérieur de l'enseignement technique sera créé par le gouvernement

C'est ce qu'annonce le secrétaire provincial, qui ajoute que ce conseil orientera les jeunes vers les carrières et les métiers où ils avaient peu d'accès jusqu'à présent. — Le mémoire est présenté par le président et le secrétaire général, MM. Alfred Charpentier et Gérard Picard. — Les hons Godbout et Rochette adressent la parole aux délégués. — Les principales demandes.

Un conseil supérieur de l'enseignement technique sera créé dans la province de Québec. C'est ce qu'annonçait hier, l'honorable Hector Perrier secrétaire provincial, alors qu'il adressait la parole à la délégation de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada qui s'est rendue devant le cabinet provincial pour soumettre les desiderata du mouvement syndical catholique.

Ce conseil de l'enseignement technique aura pour but d'orienter les jeunes gens vers les carrières et les métiers où ils avaient peu d'accès jusqu'à présent, à cause d'un défaut de formation technique imputable à des déficiences familiales et scolaires.

"Les parents, a déclaré de son côté le premier ministre, ont trop oublié la préparation de l'avenir de leurs enfants. Le gouvernement a le devoir, lui aussi, d'aider les parents dans l'orientation de leurs enfants. On nous a reproché de vouloir angliciser la province. Quand nous parlons de l'enseignement de l'anglais, de l'orientation professionnelle, de l'enseignement technique, c'est que nous suggérons là les moyens pour nos jeunes de se tailler une place dans la vie et de contribuer au progrès du pays".

"Nous ne nous détournerons pas de cette attitude, a ajouté le premier ministre. Le cabinet n'est pas intéressé à la politique et ses membres ont été choisis pour cette raison même. Le temps que nous serons en responsabilité, nous ferons ce que nous croyons bon pour la province, sans soucis que certains se scandalisent à droite et à gauche".

Dans le mémoire de la C. T. C. C., le Syndicat suggère des amendements à la loi des syndicats professionnels, à celles des conventions collectives de travail et du salaire minimum. Le mémoire a été présenté aux membres du cabinet par M. Alfred Charpentier, président, et M. Gérard Picard, secrétaire général, avec l'assistance de plusieurs présidents de Fédérations de métiers.

Au commencement, le président a félicité M. Godbout de son attitude de collaboration à la conférence interprovinciale. Puis M. Picard a exposé les articles du mémoire. Ce sont des amendements surtout aux diverses lois ouvrières.

Ainsi, un article prévoit une modification à la loi des conventions collectives pour que les employés de l'industrie de la chaussure ne soient pas obligés de rester à la disposition des patrons, sans être payés, pour attendre que leur travail les réclame.

Un autre article réclame pour les barbiers-coiffeurs, le droit d'imposer des prix minima aux clients. Ce droit est stipulé dans la réglementation des conventions adoptées par le lt-gouverneur en conseil, mais la loi générale ne prévoit pas la fixation ds prix. M. Picard soumet, et M. Perrier endosse son argument, que la province a juridiction pour la fixation des prix des services.

M. Georges-Aimé Gagnon, de la Fédération de l'Imprimerie, réclame l'extension juridique d'une même convention de l'imprimerie aux imprimeries des hebdomadaires de la province. M. Bouchard fait remarquer la tendance des conventions à abolir le système de zonage qui protège les industries rurales

(Suite à la page 10, 1ere col.)

Le 4ème contingent de recrues entrera au camp le 20 mars

Ottawa, 13, (PC) — D'après un communiqué du quartier général de la defense, le p0 mars a été choisi comme la prochaine date la plus pratique pour l'ouverture du 4e camp d'entrainement en vertu de la loi de mobilisation. Ce camp sera le premier où les recrues feront quatre mois de service. M. Mackenzie King avait déjà dit que le 15 mars serait la date d'ouverture, mais les officiels du département expliquent que l'énorme travail de la révision du programme d'entrainement rend nécessairement ce retard de quelques jours. Un porte-paroles du quartier général a declaré hier qu'une proclamation relative à la période d'entrainement serait émise bientôt.

Un drame mystérieux à Disraéli

La police trouve un vieillard baignant dans son sang et ayant un revolver à ses côtés. — Une enquête commence.

La Sûreté Provinciale a entamé une enquête au sujet d'un attentat assez mystérieux contre un vieillard de 68 ans, Napoléon Dupuis, trouvé inerte à proximité d'un revolver, dans une pièce de sa demeure, à Disraéli. Des rumeurs veulent qu'il s'agisse là d'une tentative de meurtre.

M. Dupuis souffre d'une blessure très grave, mais on compte cependant le sauver. Hier soir, il fut transporté d'urgence à l'hôpital St-Joseph de Thetford, où le Dr Plante, de Disraéli, a tenté une intervention chirurgicale dans l'espoir de lui conserver la vie.

La victime, qui travaillait à l'emploi de la compagnie de Pouvoir de St-François, demeurait à environ 3 milles et demi du village de Disraéli Il habitait seul une chambre. Mardi après-midi, des voisins entendirent une détonnation, puis le bruit d'un corps qui tombait sur le parquet. On accourut. M. Dupuis gisait au milieu de la pièce, gravement blessé d'une balle de revolver, qui le faisait saigner abondamment de l'abdomen.

Les circonstances exactes de l'accident ne sont pas connues. Elles laissent place au doute : c'est pourquoi la police locale aurait appelé les agents de la Sûreté Provinciale pour tirer la question au clair.

Le Dr Plante, qui fut appelé sur les lieux, prodigua ses soins au blessé. On aurait voulu transporter le blessé immédiatement à l'hôpital de Thetford, pour lui faire subir l'opération nécessaire, mais jusqu'à hier soir, on l'a trouvé trop faible pour supporter les fatigues du voyage et de l'opération.

A date, les recherches de la Sûreté Provinciale n'auraient rien révélé d'anormal. Les recherches se poursuivent.

Nouveau chef de district, chez les pompiers



M. EDGAR WAGNER, que l'on reconnait a droite du maire LUCIEN BORNE, a été l'objet d'une agréable manifestation, dans le bureau du chef Beaulieu, de la brigade des incendies, a l'hôtel de ville, hier après-midi. L'insigne de son nouveau poste de chef de district, auquel il a été nommé, en décembre dernier, une plaquette en or, lui a été remise par S. H. le maire Lucien Borne lui-même. Un jonc, portant ses initiales, lui a été remis au nom de ses chefs et de ses compagnons, par l'échevin ARTHUR DROLET, président du comité de police. Le chef BEAULIEU, du service des incendies, et le chef A.-S. BIGAOUETTE, de la police municipale, assistaient aussi a la reunion.

Faible proportion des propriétaires en regard des locataires à Québec

La statistique de 1939 établit que 80 pour cent des contribuables de notre ville sont des locataires, et que la plus forte proportion des loyers se maintient entre $25 et $60 par mois.

L'enquête du juge William Martin sur les loyers à Québec fait ressortir la situation actuelle du logement et la disproportion considérable entre le nombre des locataires et celui des propriétaires. L'écart s'agrandit sans cesse depuis une décade, et par suite de la dépression économique des années 1931 à 1935, le nombre des propriétaires va sans cesse diminuant; la statistique établit d'ailleurs que cet état de choses est quasi général dans les villes de notre province, qui souffrent ainsi d'une position plutôt désavantageuse avec les villes de l'Ontario et des provinces de l'Ouest où le nombre des propriétaires est comparativement beaucoup plus élevé.

Selon les chiffres officiels de 1939 il y avait dans la ville de Québec 26,478 occupants de maisons et de logements; et de ce nombre, on enregistre un peu plus de 6,000 propriétaires. La proportion est donc de un contre quatre, ce qui signifie que 80 pour cent des contribuables sont des locataires et seulement 20 pour cent des propriétaires. La situation est renversée dans les villes ontariennes; prenons, comme exemple, les deux qui se rapprochent en population de notre ville, Ottawa et Hamilton.

Ottawa compte pratiquement le même nombre de maisons et logements que Québec, soit 28,500; et de ces unités, les locataires en occupent 17,300 et les propriétaires 11,200, ce qui donne une proportion de un contre 1 1-2, soit 60 pour cent de locataires et 40 pour cent de propriétaires. Hamilton donne encore une meilleure situation, avec 37,200 maisons et logements, dont 19,340 sont occupés par des locataires et 17,870 par des propriétaires, la proportion est de 52 pour cent de locataires contre 48 pour cent de propriétaires.

Il est intéressant de souligner qu'à Montréal, sur un nombre global de 175,000 maisons et logements, il y en a 150,000 occupés par des locataires et 25,000 par des propriétaires; la proportion se maintient à un contre six, ce qui signifie que les locataires l'emportent sur les propriétaires à une moyenne de près de 90 pour cent. A Toronto, sur 150,000 maisons et logements, il y en a 80,000 occupés par des locataires et 70,000 par des propriétaires, soit presque 55 pour cent de locataires contre 45 pour cent de propriétaires. A Vancouver, la situation est beaucoup meilleure, puisque le nombre des propriétaires dépasse celui des locataires, comme suit: sur 60,500 maisons et logements, il y en a 29,600 occupés par les locataires et 30,900 par les propriétaires.

Dans plusieurs petites villes ontariennes, le nombre des propriétaires surpassent dans une bonne proportion celui des locataires, comme à Kitchener, à Brantford, à London. Dans nombre de villes de l'ouest, le nombre des propriétaires se tient à l'égalité de celui des locataires.

Prix des loyers

A Québec, selon la statistique officielle de 1939, sur les 20,000 logements, il y en a 2,000 dont le loyer ne dépasse point $15 par mois; puis près de 5,000 dans le groupe de $15 à $25 et 4,000 dont le loyer varie de $25 à $40 et un peu plus de 1,000, dont le prix est de $40. à $60.; enfin il y en a plus de 600 dont le prix dépasse $60. par mois.

Le groupe le plus élevé se maintient donc entre $25 et $60.

Enfin, une constatation de la statistique démontre que Québec possède seulement 3,871 maisons seules, lesquelles sont suppsée être occupée par des propriétaires; quoiqu'un bon nombre sont louées par des locataires; il reste donc environ 17,000 maisons à logements, deux ou trois et même davantage et une série imposante de maisons de rapport ou conciergeries, qui renferment un peu plus de 800 appartements; on signale aussi 1100 maisons semi-détachées ou jumelles.

Dans les villes ontariennes, la proportion est renversée sous ce rapport, car le nombre de maisons seules ou semi-détachées surpassent celui des maisons à logements ("flats" selon le terme anglais).

Les accidents du travail

Des industriels et des hommes d'affaires de notre ville se rencontreront au Château Frontenac, aujourd'hui, à midi et 45. C'est dans le but de former un conseil des chefs d'entreprises de Québec, qui collaborerait avec la Ligue de Sécurité pour dresser un plan de prévention des accidents du travail, qu'on a organisé cette réunion. C'est le lieut.-col. Arthur Gaboury, gérant-général de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, qui présidera l'assemblée.

Congrès de la Société générale des Eleveurs

Un grand nombre d'éleveurs, venus de tous les coins de la province, assisteront à ces assises, les 18, 19 et 20 février. — Au Château Frontenac. — Présentation de plusieurs travaux.

La Société générale des Eleveurs tiendra sa 46ième assemblée générale annuelle au Château Frontenac, les 18, 19 et 20 février. Au cours de ces journées agricoles, des éleveurs, venus de tous les coins de la province, pourront prendre connaissance du travail exécuté par les diverses sections pendant l'année écoulée. Si on lit le programme que la Société a fait tenir à ses membres, on se rend compte que cette association fait tous les efforts possibles pour améliorer le sort du paysan de notre province.

Cette assemblée débutera mardi soir, à 7 h. 30, par une réunion du Syndicat des éleveurs du district de Québec, dans la salle privée no 3. Le lendemain, de 9 h. à midi, auront lieu les assemblées annuelles des éleveurs de chevaux canadiens (salle "River View"); des éleveurs de moutons (salle Jacques-Cartier); et des éleveurs de Holstein des districts de Québec et Lévis (salle privée no 3). Après le déjeuner à midi, il y aura réunion des éleveurs de bovins canadiens, de 1 h. à 5 h., à la salle "River View"; de 2 h. à 5 h., des éleveurs de porcs, à la salle Jacques-Cartier; et des éleveurs de percherons, à la salle privée no 3.

La grande assemblée de la Société générale des Eleveurs aura lieu, de 5 h. à 6 h., dans la salle Jacques-Cartier. Le président, M. Louis Jargaille, prononcera le discours d'ouverture et S. H. le maire Borne souhaitera la bienvenue aux éleveurs. Immédiatement après, on procédera à la nomination des divers comités. Puis, de 6 h. à 8 h., on prendra le souper. A 8 h., dans les salles privées 1, 2 et 3, il y aura une réunion des comités, laquelle sera suivie, à 9 h., d'une assemblée des directeurs de la Société—dans la salle privée no 1.

C'est jeudi, la principale journée. La salle Jacques-Cartier en sera le théâtre. Il y aura, à 9 h. conférence sur la santé des animaux, par le Dr J.-M. Veilleux; à 10 h., conférence sur le commerce des engrais alimentaires, par MM. J.-R. Pelletier et W. R. White; à 11 h. conférences sur le bacon par MM. L. W. Pearsall et X.-N. Rodrigue; à 12 h., un dîner; de 2 h. à 5 h. une assemblée au cours de laquelle le président et les secrétaires des comités présenteront leurs rapports, de 5 h. à 6 h., assemblée des nouveaux directeurs; et enfin, à 7 h., un grand banquet présidé par M. Jargaille et auquel assistera l'hon. Adélard Godbout. A la fin de la soirée, on pourra voir un film sur l'exposition provinciale de Québec, réalisé par M. l'abbé Maurice Proulx, de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Tous les volontaires n'ont pu être utilisés

Le Canada n'avait pas l'équipement nécessaire pour tous ceux qui se sont présentés pour devenir soldats, dit l'hon. Gardiner. — La victoire britannique amènera un système de libres relations entre les peuples.

Montréal, 13. — (CP) Le Canada n'a pu utiliser tous les volontaires qui se sont offerts pour le service militaire depuis le commencement de la guerre, parce qu'il n'avait pas l'équipement nécessaire, a déclaré hier l'hon. J. G. Gardiner, ministre des services de guerre nationaux, devant l'Electrical Club de Montréal, après avoir déclaré : "Lorsque l'Empire atteindra son maximum de force, nous serons en marche vers la victoire. M. Churchill a déjà dit que ce point serait atteint au printemps de 1942.

"La Manche, dit M. Gardiner, c'est le fossé d'une citadelle — la citadelle de la liberté — et la marine royale, c'est le boulevard de la démocratie. Quant à la guerre, elle vient à peine de dépasser le milieu de la première période — une période de préparation. Quand nous aurons le matériel, la jeunesse de l'Empire, la jeunesse du monde sera là pour s'en servir.

"La victoire britannique amènera l'établissement d'un système de libres relations entre les peuples. Opposez un démenti à la doctrine hitlérienne que certaine nation vaut mieux que n'importe quelle autre et à le droit de s'emparer de toute partie du monde qu'elle convoite. Quand nous aurons gagné la guerre, nous établirons un état de choses qui rendra impossible pareil système".

M. Gardiner déclara encore que les peuples britanniques luttaient pour la défense de la religion et des institutions democratiques que l'Union Jack représente.

"Ce qui se passe aujourd'hui en Grande-Bretagne sera, dit-il, écrit en lettre indélébiles dans l'histoire d'un peuple qui a défendu la démocratie en quatre occasions précédentes au moins".

Décrivant sa visite aux Iles Britanniques l'automne dernier, M. Gardiner déclara qu'il avait trouvé le peuple anglais, après 4 semaines de bombardements incessants, restant debout et subissant avec un courage jamais vu encore un assaus sans précédent dans l'histoire du monde.

M. André Frère à l'Institut le 19 février

Mercredi, le 19 février prochain, l'Institut Canadien recevra M. André Frère, qui donnera une causerie intitulée: "Débuts d'un jeune comédien à Paris".

M. Frère décrira les milieux théâtraux parisiens, les écoles de théâtre, du conservatoire, de l'Odéon, du Théâtre de l'Avant-Garde, de Georges Pitoeff, Dullin, Gaston Baty et Louis Jouvet.

Le distingué conférencier a fait ses débuts à Bruxelles, dans son pays d'origine, au Théâtre Royal. Il parut successivement sur les scènes de France, de Belgique, de Hollande, de Suisse et d'Angleterre.

A New-York, il fonda le Théâtre des Quatre-Saisons; il fit des tournées en Amérique du Sud et aux Etats-Unis, où ses sketchs monologués remportèrent le plus grand succès. Les journaux américains ont fait, de lui, les plus grands éloges.

L'admission dans le balcon est libre comme à l'ordinaire.

L'ambulance St-Jean à Chandler Québec

Un "centre" de l'association ambulancière St-Jean, le trentième établi par le conseil provincial actuel, vient d'être fondé à Chandler, Qué., aux fins d'organiser des cours de premiers soins dans toute la péninsule de Gaspé, a-t-on annoncé à une assemblée spéciale du Conseil provincial tenue sous la présidence de M. S. C. Holland, à l'hôtel Mont-Royal.

M. W. R. Roberts, gérant de la Gaspesia Sulphite Company, a été élu président du nouveau "centre", dont les autres officiers sont: vice-président, Son Honneur le maire Christophe Côté; secrétaire-trésorier, Léonard Dubé; directeurs, les docteurs G. Daigneault et J.-V. Allard.

Mgr Vachon à Québec

Mgr Alexandre Vachon et quelques évêques de la province, revenant de Moncton, où ils ont assisté au sacre de Mgr Albini Leblanc, sont arrivés en notre ville hier soir. Ils prendront part à la réunion du Conseil de l'instruction publique.

Un garçonnet meurt vingt minutes après avoir fait un plongeon dans l'eau glacée

Lac-Mégantic, 13. (DNC)— Un enfant de six ans, Gaston Mathieu, fils de M. et de Mme P. Mathieu, de Lac-Mégantic, est mort vingt minutes après avoir fait un plongeon dans l'eau glacée de la rivière Chaudière, hier après-midi, vers quatre heures.

L'enfant glissait le long de la pente conduisant à la rivière, quand soudain la glace enfonça sous le poids de l'enfant, qui fut précipité dans l'eau. La glace était très mince à cet endroit.

Deux passants avaient eu connaissance de la scène. L'un des deux hommes, M. Albert Baron, n'hésita pas à se jeter à l'eau derrière l'enfant, qui n'avait pas encore disparu sous l'eau, et qui se retenait aux rebords de la couche glacée.

Il transporta l'enfant dans une maison voisine. Malgré tous les soins excellents qu'il reçut, l'enfant succomba aux crampes dues à son séjour trop prolongé dans l'eau glacée.

Le cadavre a été transporté à la morgue Denis Lemay, où le Dr Louis-Georges Huard a tenu une enquête et rendu un verdict de mort accidentelle.

A la St-Jean-Baptiste

M. Paul-H. Guimont parle de l'initiative privée

Cette initiative ayant dépassé les limites de la loi, elle dut faire face à une intervention juste de l'Etat. — Ce qu'elle est et quels sont ses abus. — Le coopératisme et le corporatisme.

"L'Etat et l'initiative privée" a fait l'objet d'une brillante étude de la part de M. Paul-Henri Guimont, hier midi, devant les membres de la Société St-Jean-Baptiste, chez Kerhulu. M. Guimont est professeur à l'Ecole supérieure de Commerce et à l'Ecole des sciences sociales.

Au nombre des principaux membres et invités, on remarquait principalement le R. P. G.-H. Lévesque, O. P., directeur de l'école des sciences sociales, et président du Conseil supérieur de la Coopération; M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences; M. Henri Clément, M. Paul Lebel, secrétaire de l'école des Sciences sociales; MM. Jean-Marie Martin et Jean-Pierre Desprès, de l'école des sciences sociales, M. R. Chaloult, MM. Lucien Lortie, le R. P. P.-E. Arsenault, etc.

M. Guimont a consacré la première partie de sa conférence à faire l'historique de l'initiative privée, l'importance primordiale de son rôle dans le progrès, mais il a fait remarquer que dans l'esprit des économistes libéraux la libre concurrence était devenue le point de départ de toute initiative privée. "Seulement, comme l'évolution économique contemporaine multipliait de plus en plus les accrocs et les exceptions au régime de l'individualisme juridique, un fossé grandissant se creusait entre cette théorie économique édifiée sur des fondements trop étroits et, une réalité qui, de plus en plus les débordait.

Après avoir décrit les abus qui sont résultés de cette tendance, le conférencier a fait remarquer que "l'initiative privée a une tendance intrinsèque à se divorcer des cadres juridiques au milieu desquels elle doit se mouvoir, de par son caractère foncièrement dynamique elle s'oppose à la conception statique du régime juridique qui l'a vu naitre elle a dépassé les limites de la loi dont elle a d'ailleurs trangressé l'esprit, le plus fort, une fois vaincue la concurrence n'avait plus qu'à s'attaquer à l'Etat."

De là, la nécessité pour ce dernier d'intervenir, de s'immiscer en quelque sorte dans la vie économique, mais avec le resultat qu'alors, par l'attribution de privilèges, l'initiative privée est devenue un instrument d'oppression au service des forts, des habiles, des intriguants, et trop souvent hélas ! des politiciens. M. Guimont ajoutait que "la concentration du contrôle dans l'industrie moderne n'est pas due en réalité aux transformations techniques. C'est l'Etat qui la crée par des lois libérales, telle celle qui favorise le développement de la société anonyme."

En terminant, M. Guimont a dressé un tableau des remèdes que peuvent apporter le corporatisme basé sur le bien commun venant de substituer au paternalisme de l'Etat, éloignant ainsi le danger qu'il y a de tomber dans l'utopie socialiste, et le coopératisme permettant le libre jeu de l'initiative privée, mais au service de la collectivité qui n'est autre, en l'espèce, que la primauté du consommateur et non plus l'intérêt personnel.

Au cours des remerciements qu'il a adressés au conférencier, le Père Arsenault a énoncé des opinions originales et personnelles, relatives à la superficialité de la culture anglaise, la tendance des esprits français à tout approfondir, et cela, à propos des déjeuners-causeries qui doivent être une invention des Anglais. Il a semblé s'étonner que le conférencier puisse être un économiste et n'être pas inhumain, laissant entendre, avec un sourire, qu'il puisse y avoir relation directe entre les économistes et l'inhumanité.

Conférencier



M. PAUL-HENRI GUIMONT, qui a prononcé une intéressante causerie à la St-Jean-Baptiste.

Feu dans un restaurant

Les pompiers ont été appelés ce matin pour lutter contre un incendie qui a causé de graves pertes au restaurant "Chez Amédée", situé sur la rue du Roi, No 274, et dont le propriétaire est M. J.-Amédée Fortin. Les hommes de la brigade ont dû travailler ferme pour venir à bout des flammes qui menaçaient l'étage supérieur. Une heure et demie après leur arrivée, ils ont pu retourner à leur caserne.

Aux missions étrangères

Le R. P. Joseph Roberge, P.M.E., qui vient d'être promu à la charge de deuxième-assistant du conseil central de la Société des Missions étrangères, est arrivé hier à Pont-Viau. Il revient du Mandchoukouo, où, durant dix ans, il avait travaillé à la mission de Szepingkai. Les RR PP. Georges Pelletier et Roland Brulotte, religieux en exercice à cette mission, ont fait le voyage avec le R. P. Roberge.

L'enquête sur la bagarre de samedi, rue St-Jean, terminée aujourd'hui

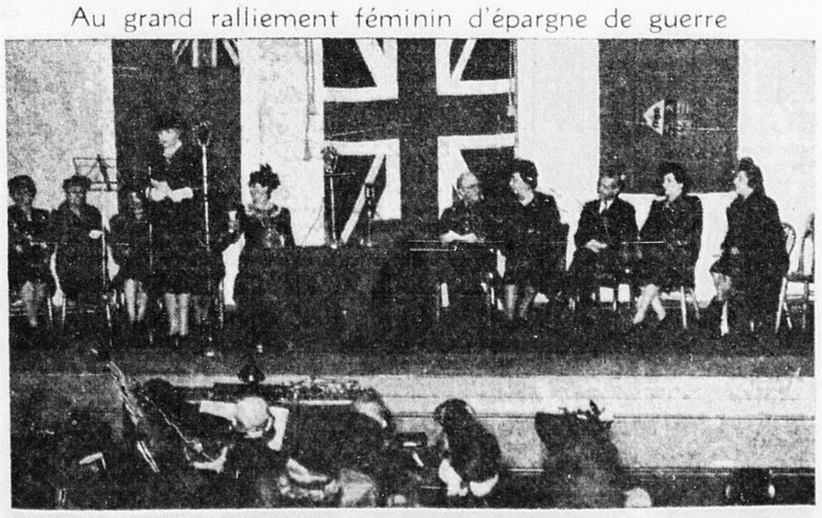
L'enquête sur les causes de la bagarre qui a mis aux prises samedi soir dernier des soldats du regiment Highland Light Infantry, s'est poursuivie très activement durant toute la journée d'hier. La cour d'enquête, dirigée par le colonel F.-M. Stanton, a siégé toute la journée, et une foule de témoignages de policiers de la cité et de l'armée ont encore été entendus.

Le major G.-O. Bigaouette, qui a déjà comparu une fois, dimanche, alors qu'il passa près de trois heures dans la boite, sera de nouveau entendu aujourd'hui. Il est possible que l'enquête se termine ce soir.

Les rapports de l'enquête seront envoyés à Ottawa, à qui incombera la tâche de prendre toutes les décisions au sujet des châtiments à imposer au sujet des désordres.

D'ici là, les délibérations des enquêteurs restent strictement secrètes. Tous les témoins sont tenus de garder pour eux ce qu'ils ont vu et entendu.

Au grand ralliement féminin d'épargne de guerre



Mme L.-A. RICHARD (au micro) a présidé, hier après-midi, un grand ralliement organisé par le comité féminin d'épargne de guerre dont elle est la présidente locale. M. VICTOR DORE (au centre), surintendant de l'Instruction publique, conférencier, a traité du rôle de la femme en temps de guerre. On remarque encore, sur la scène du Palais Montcalm, Mme J.-E. PERRAULT, présidente provinciale; Mme PAUL SAMSON, Mme ANDRE TASCHEREAU, Mme HARRY QUART, Mlle CECILE ROULEAU, Mme JULES HAMEL et Mme VAILLANCOURT, du comité féminin de la ville et du district.

Abandon des affaires

VENTE SANS RESERVE

La Cie Shaw Inc. invite les marchands, les entrepreneurs et tous les particuliers à profiter de la vente de liquidation présentement en cours sur tout le stock comprenant :

FERRONNERIE
QUINCAILLERIE
ARTICLES POUR LE SPORT
ARTICLES DE CHASSE et PECHE, etc.

Ainsi que tout l'ameublement.

Les marchands seront spécialement favorisés sur les achats par petits lots.

SHAW INC.

15 rue Saint-Jean — Tél: 2-4685



L'Assemblée étudie le sort des 75,000 bûcherons de la province

Ce problème important provoque onze discours. — L'hon. P.-E. Côté expose comment il est difficile de bien protéger les droits des ouvriers tout en n'imposant pas aux employeurs des fardeaux trop lourds. — Motion de M. J.-D. Bégin. — Explications de M. Perrault Casgrain.

Le sort des 75,000 bûcherons de la province, leurs conditions de travail et leurs salaires ont été longuement étudiés, hier, à l'Assemblée législative. Durant la séance de l'après-midi, onze discours ont été prononcés chez les ministériels aussi bien que chez les oppositionnistes sur ce problème passablement épineux.

Le débat a été soulevé par une motion de M. J.-D. Bégin, député oppositionniste de Dorchester. Au milieu de tous ces échanges d'opinions sur les salaires payés, — ou qu'on aurait dû payer, — il s'est mêlé bien des escarmouches politiques, bien des détails techniques et aussi, bien des suggestions utiles.

L'hon. Pierre-Emile Côté, ministre des Terres et Forêts, a exposé les difficultés qu'on rencontre pour en arriver à un compromis honorable dans cette industrie, de façon à protéger les droits des ouvriers tout en n'imposant pas aux employeurs des fardeaux qui les écraseraient.

M. Perrault Casgrain, député de Gaspé-nord, a soulevé un aspect particulièrement intéressant du problème lorsqu'il a expliqué que le métier de bûcherons ne représentait plus, comme jadis, un gain accessoire pour les fils des cultivateurs. Une classe des travailleurs de la forêt s'est formée. La question est de savoir comment ils pourront gagner leur vie, en n'ayant de l'ouvrage aux chantiers que pendant deux ou trois mois de l'année.

Pour la première fois depuis le début de la session, la Chambre a siégé dans la soirée, avant de s'ajourner à demain.

Toute une tempete

Au début de la séance, le chef de l'Opposition donne lecture d'un télégramme où on raconte les mésaventures de 40 cultivateurs qui ont été immobilisés au marché de Rouyn parce que la route conduisant à Notre-Dame du Nord n'était pas entretenue. Le signataire du message assurait qu'avec le même montant de $3,000, la route était mieux entretenue sous l'Union nationale.

M. Bouchard et M. Godbout déclarent que le gouvernement n'entretient pas les routes de ce genre; ce sont les municipalités et les organisations octroyées qui en ont la charge, sauf sur le réseau entretenu directement par la Voirie. Le gouvernement n'a aucune responsabilité dans le cas présent.

M. Goulet, député du Témiscamingue, déclare à son tour que jamais la route n'a été entretenue par le gouvernement de l'U. N. et qu'avec $3,000, la route est actuellement entretenue de Cadillac à la frontière ontarienne. Si elle est bloquée actuellement, c'est par suite d'une tempête. Et le débat qui menaçait de tourner lui-même à la tempête a pris fin.

Les bûcherons

M. J.-D. Bégin, député U. N. de Dorchester, présente ensuite une motion relative aux salaires des bûcherons, entamant un débat qui devait durer toute la journée.

Il y a 75,000 bûcherons dans la province; c'est dire qu'ils forment une classe dont il faut s'occuper. Le développement de l'industrie du papier a été phénoménal dans la province. En 1938, le capital investi dans cette industrie était de $318,000,000, et la production s'évaluait à $89,000,000.

Jusqu'en 1935, continue M. Bégin pas une classe n'a été plus exploitée que les bûcherons. Le gouvernement Taschereau fixa un salaire minimum de $30 par mois, en 1935 sans aucun minimum pour les flotteurs de bois ou le travail à forfait.

En 1936, l'Union nationale fixe le minimum à $40 par mois. L'année suivante, les flotteurs de bois obtenaient $2.75 par jour et la semaine de 60 heures. En juillet 1937, l'U. N. portait le minimum à $45 et le prix à forfait à $2. la corde. Enfin, en 1938, le salaire était porté à $45 par mois, $2.75 par jour pour les flotteurs de bois et les conditions de travail et d'hygiène étaient réglementées.

Il déclare que le gouvernement actuel a réduit ces salaires alors que le prix de la pulpe a doublé. En terminant, M. Bégin réclame le transport obligatoire des bûcherons; la paie à tous les 15 jours; la paie à la sortie du chantier; la mesure de 128 pieds cubes; un bureau de placement pour les bûcherons; plus d'égard dans les chantiers pour les propagandistes de la section des bûcherons de l'U.C.C.

M. Henri Renault

Le député de Beauce déclare que le gouvernement s'occupe plus que jamais de ce problème des bûcherons depuis un an. Il n'est pas véridique de prétendre que le prix de la pulpe a doublé: en 1938, elle se vendait $5.50; $7.25 en 1939 et le même prix en 1940.

Des corrections ont été apportées aux règles fixant les salaires, après des études approfondies conduites avec l'Union des bûcherons pour faire accepter par les cies des salaires raisonnables. Le secrétaire de l'Union a déclaré que jamais les bûcherons n'avaient eu plus satisfaction qu'avec l'ordonnance de 1940. Dans le moment, il y a encore des plaintes. Il y a des corrections nécessaires autant dans l'organisation de l'Union que du côté du gouvernement. Lorsque le projet de loi pour fixer le prix du bois aura été adopté, on pourra s'en servir comme d'une base pour fixer les salaires.

M. Albiny Paquette, député U.N. de Labelle, déclare que les trois arrêtés ministériels adoptés par le gouvernement actuel se contredisent, que les stipulations de la loi ne sont pas observées dans les chantiers et que les conditions hygiéniques sont mauvaises.

M. J.-A. Beaulieu, député lib. de Témiscouata, déclare qu'il y a des réformes nécessaires dans la condition des bûcherons. Il faudrait surveiller l'embauchage, avoir un prix fixe pour qu'une classe de travailleurs ne soit pas maltraitée au profit d'un autre groupe. Ces problèmes sont à l'étude et le gouvernement fait son possible.

M. Onésime Gagnon, député U.N. de Matane, déclare de son côté que la situation des bûcherons est pire qu'elle ne l'a jamais été.

Aperçus nouveaux

Le député de Gaspé-nord, M. Perrault Casgrain, a apporté sur le problème des aperçus nouveaux. Autrefois, a-t-il exposé, le métier de bûcherons se pratiquait durant la saison morte et n'était qu'un gain accessoire pour les fils de cultivateurs. Maintenant, on en est rendu à commencer les chantier en août et le métier n'est plus un à-côté pour le cultivateur. Toute une classe de ces travailleurs s'est formée.

Mais se peut-il que ceux qui gagnent leur vie dans la forêt puisse gagner suffisamment en 2 ou 3 mois pour vivre les reste de l'année sans autre occupation ou salaire?

De plus, il semble qu'on se plaigne moins du bas niveau du salaire minimum que son taux trop élevé. En effet, l'ouvrier inexpérimenté ne peut trouver d'ouvrage dans les chantiers où l'employeur veut avoir le maximum de rendement pour le minimum de salaire qu'il paie. Or, à cause de certaines conditions, il arrive que des travailleurs ont perdu l'entraînement au labeur et qu'ils seraient prêts à travailler pour $2.50 ou $2.00 la corde. A cause des exigences de certaines organisations ils demeurent sans emploi.

M. Antonio Talbot, (U. N., Chicoutimi) dit que le gouvernement est injuste pour le bon bûcheron en fixant le salaire à $2.00 la corde et à $1.50 pour les autres cordes. Il dit que la pratique du "bunchage" se poursuit et réclame des répressions. MM. Jos Francoeur (lib., Mercier); Camille Pouliot (U. N., Gaspé-sud) et Jos. Fillion, (lib., Lac St-Jean).

L'hon. P. E. Côté

Le ministre des Terres et Forêts, qui a présidé depuis plusieurs mois aux multiples tractations conduites pour régler ce problème avant qu'il ne soit transmis à la juridiction du ministre du Travail, prend ensuite la parole.

Il déclare que les trois arrêtés ministériels dont plusieurs députés ont parlé ont été le résultat des représentations des intéressés; patrons, employés, union, experts et députés.

Le salaire minimum revient à $52. par mois, $58. pour le travail à forfait et $35 pour les bûcherons non expérimentés.

"J'admets, dit-il, que la loi n'est pas complètement efficace: c'est une loi humaine avec son imperfection naturelle. Mais nous acceptons toutes les suggestions et nous serons heureux de les incorporer aux arrêtés ministériels ou aux lois pour le bénéfice du capital et du travail.

"On a suggéré que le salaire soit doublé! Mais je crois qu'il est défendu à un gouvernement d'imposer un fardeau à une industrie qu'elle ne serait pas capable de supporter. Il faut considérer le travail dans ses relations avec le capital. On peut demander des sacrifices à l'industrie et au capital. Mais il y a une ligne de démarcation que la sagesse nous défend de franchir. Autrement, nous mettrions en danger et le capital et le travail qui en vit."

M. Côté répond à diverses objections de détails des oppositionnistes. Il déclare que la loi n'est pas mauvaise "parce qu'elle n'est pas observée, mais parce que les bûcherons ne s'en prévalent pas." Les textes sont là, il s'agit de réclamer devant les tribunaux quand ils sont violés. Ainsi, la mesure de 128 pieds cubes est dans la loi.

Séance du soir

Incidemment, le ministre raconte que 203 bûcherons sont un jour arrivés à un chantier le samedi et que 180 en sont partis le lundi, causant ainsi un tort grave aux patrons. Il faut que les employeurs soient protégés contre les "jumpers" de profession.

M. Roméo Lorrain, (U. N., Papineau) veut soulever un point d'ordre et ne peut trouver de règlement le lui permettant. M. Duplessis vient à sa rescousse et son point d'ordre est rejeté. Il est six heures et M. Côté dit qu'il n'a qu'un mot à ajouter pour terminer son discours.

"Nous siégerons ce soir, rétorque M. Duplessis. Il y a assez longtemps que les ministres font leur discours à la dernière minute". Et la Chambre s'ajourne jusqu'à huit heures.

Adjoint exécutif de l'hon. M. C.-D. Howe

Ottawa, 13. — L'hon. C.-D. Howe, ministre des Munitions et des Approvisionnements, annonce la nomination de M. E.-P. Taylor au poste d'adjoint exécutif du ministre.

M. Taylor est entré au service du ministère en mai dernier. Au cours des six derniers mois, il a été co-directeur général de la division de la production des munitions et il a grandement contribué à la création et au développement de l'industrie des armements au Canada.

M. Taylor est président de la Canadian Breweries Ltd, de Honcy Dew Ltd, de Orange Crush Ltd et directeur de la Excelsior Life Insurance Co.

Nouveau hangar d'Air-Canada à Dorval

Montréal, 13. — D'après M. John Schofield, architecte d'Air-Canada, les travaux de construction du nouvel hangar de la compagnie, à Dorval, progressent rapidement et tout laisse prévoir qu'il sera complété au printemps. Les travaux d'excavation de ce nouvel hangar ont commencé en octobre, mais, lorsque M. S. J. Hungerford, président d'Air-Canada, visita les lieux dernièrement, il trouva toute la charpente d'acier érigée. Cette charpente d'acier mesure 200 pieds de front par 150 pieds de profondeur. Les grosses poutres d'acier ont été mises en place à la cadence de une tous les deux jours. Ces poutres reposent sur des bases de béton de 41 pieds.

Un mur de briques encerclera la charpente d'acier. Jusqu'à l'allège des fenêtres et le reste du revêtement seront d'acier avec ouvertures pour les fenêtres. Cet acier est inoxydable. Ces feuilles d'acier sont facilement détachables et peuvent être enlevées en cas d'agrandissement du hangar. Cet aérohangar est le plus vaste au Canada.

Avion retrouvé

Edmonton, 13. — (P. C.) L'épave d'un avion commercial disparu depuis jeudi dernier a été aperçue du haut des airs mardi, au milieu d'une région fortement boisée à 150 milles au nord d'ici, mais l'observateur ne releva aucune trace du pilote, R. Walter Kielbauch, de Chipman, Alberta.

A Québec



DESIRE DEFAUW, le célèbre chef d'orchestre belge qui a dû fuir devant l'invasion des barbares, maintenant à New-York. Le "bras droit de Toscanini" dirigera le concert de la Société Symphonique de Québec en mars, à l'occasion du gala artistique des étudiants de Laval.

VAL D'OR

L'usinage de la Sullivan

La mine Sullivan augmentera prochainement son usinage de 50 tonnes par jour et le portera à une moyenne de 400 tonnes. De nombreux travaux d'exploration ont donné en ces derniers temps des résultats très satisfaisants et la teneur en or du minerai tout comme la quantité permettent les plus grands espoirs.

L'état même de la mine permettrait au cours de l'été de doubler l'usinage quotidien entraînant des travaux d'améliorations d'un coût très élevé, mais tout dépendra, en grande partie des succès militaires des pays alliés. La mine Sullivan a reffermi sa position avec une constance soutenue depuis deux ans.

Foto Nite

Les Valdoriens se réjouissent de ce que Mme Larry Bourgeois ait été l'heureuse gagnante des $170.00 présentés au théâtre Capitol de Bourlamaque à la soirée Foto Nite de vendredi dernier.

Carnaval

Le quatrième Carnaval des pompiers de Val-d'Or aura lieu le 16 février, il y aura courses de chiens, en raquettes, skis, etc. Ces événements sportifs attirent toujours une foule de gens des villes et paroisses environnantes.

Cours d'anglais gratuit

La direction de l'armée du Salut de Val-d'Or a fondé lundi dernier, un groupement de jeunes gens dans le but de leur enseigner la langue anglaise. Ce nouveau groupement connu sous le nom de "Groupe de la jeunesse" s'adresse plus spécialement aux jeunes de 16 à 28 ans. Les cours sont sous la direction du lieutenant Gaston Marmounier, officier en charge du poste local de l'Armée du Salut, 776, 2ième Avenue Val-d'Or.

Pont en fer sur la rivière Thompson

M. Félix Allard, M. P. P., déclare officiellement que ce pont sera construit cette année et que les travaux commenceront au début de l'été. C'est une bonne nouvelle car sur le traversier actuel "chaland" il y a eu assez de pertes de vies. On se souvient qu'au début du mois d'août dernier toute une famille de sept membres a péri sur ce chaland. A part les autres. Mais cependant il y a une opposition à la construction de ce pont. Il s'agit du Rouyn-Noranda Press qui estime qu'en temps de guerre, de tels projets ne devraient pas retenir l'attention des pouvoirs publics. Pourquoi écrit-il, jeter des ponts sur les rivières si un jour Hitler doit passer dessus ? La décision du gouvernement provincial que nous communiqua M. Allard réjouit les populations de Val-d'Or, Malartic, Rouyn, etc., etc.



QUOI ! ENCORE LUI !

LE QUARTIER LATIN

M. M. GERIN A LA SOCIETE DE SYLVICULTURE

M. Maurice Gérin, I. F., en charge des travaux de génie sur la division de Montmorency de la compagnie Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Ltd., était hier soir le conférencier de la Société de Sylviculture, à l'université Laval.

M. Fernand Boutin, président de la société, a présenté le conférencier, qui a été remercié par M. Marie-Albert Bourget, I. F.

Voici un résumé de la conférence :

De tous les services dans une industrie de pulpe et de papier, le service forestier est sans aucun doute le plus important. Ce service est responsable de l'exploitation et du transport de la quantité de bois requise par le moulin ainsi que de la livraison en temps et lieu de cette même quantité de bois au plus bas prix possible.

Le personnel de ce service doit donc en tout premier lieu obtenir tous les renseignements nécessaires concernant ses concessions forestières et ensuite projeter les futures opérations de la manière la plus économique et la plus efficace possible. Ce personnel doit aussi organiser et surveiller la marche de la matière ligneuse depuis la souche jusqu'au moulin. Il doit protéger les domaines contre les dommages pouvant être causés par le feu, les insectes, les maladies, etc., et enfin augmenter la valeur et la productivité des concessions forestières.

Les activités du service forestier dans l'industrie du papier peuvent être réduites à deux chefs : estimations et opérations. Pour être en mesure de projeter les opérations futures, il est donc nécessaire que le personnel du service connaisse au préalable le milieu où devra se faire l'extraction de la matière ligneuse. La connaissance de ce milieu sera obtenue par le moyen des inventaires.

Le mode de ces inventaires peut varier, mais le but reste toujours le même : c'est l'obtention du plus grand nombre de renseignements qui serviront de base à tous les projets d'ensemble et particuliers des futures opérations forestières.

Dans une exploitation forestière les opérations consistent en construction de camps, améliorations de cours d'eau, construction des principales voies de pénétrations, transport de la main-d'oeuvre, équipement et provisions, coupe des bois, charroyage et enfin flottage.

Comme la coupe du bois est une opération forestière qui subit l'influence des facteurs intrinsèques et extrinsèques aux peuplements exploités, le conférencier étudiera en détails les facteurs suivants qu'il considère les plus importants : densité du type de peuplement, diamètre et longueur des tiges, santé des arbres, état des branches, état du parterre des coupes, composition du peuplement, âge du peuplement, topographie; main-d'oeuvre, mode d'exploitation, conditions météorologiques, saison de l'année, durée quotidienne du travail et distance de marche.

Le conférencier termina par une étude sur le budget de l'opération d'une coupe de bois et appuya plus particulièrement sur les item suivants : estimation du coût de revient de la coupe proprement dite; construction des chemins de vidange; surveillance; tenue des livres, entretien des camps; bois de chauffage; opération de la cuisine et assurances contre les accidents de travail.

LES COURS DE MEDECINE DE GUERRE

C'est ce soir que commenceront les cours spéciaux de médecine de guerre sous les auspices de la faculté de médecine de l'université Laval. Les médecins, les étudiants et le public en général pourront assister à ces cours.

Ils auront lieu à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine à 8 heures le jeudi soir de chaque semaine. On comprend que les citoyens engagés dans les oeuvres de protection civile en tireront grand profit.

Le traitement de l'intoxication par les gaz de combat, la transfusion du sang, la localisation des projectiles, les plaies de guerre et les phénomènes du choc, voilà autant de sujets importants qui feront l'objet de ces cours publics spéciaux. En voici le programme pour d'ici la fin de mars:

Jeudi, 13 février — "Traitement de l'intoxication par les gaz de combat" docteur Gustave DesRochers.

Jeudi, 20 février — "Transfusion du sang", docteur Fernando Hudon.

Jeudi, 27 février — "Localisation des projectiles", docteur E. Perron.

Jeudi, 6 mars — "Plaies de guerre", docteur Florian Trempe.

Jeudi, 13 mars — "Les phénomènes du choc", docteur Pierre Jobin.

Jeudi, 20 mars — "Organisation et fonctionnement des services ambulanciers", docteur Sylvio Leblond.

LA FETE DE SAINT THOMAS D'AQUIN AU SEMINAIRE

La fête de saint Thomas d'Aquin au séminaire donnera lieu cette année, comme d'habitude, à des manifestations religieuses et académiques, les 6 et 7 mars prochain.

Le six mars, dans la soirée, la faculté de théologie organise un programme de travaux en rapport avec la célébration.

Vendredi matin, jour de la fête, Mgr Camille Roy célébrera une messe solennelle en la basilique de Québec.

La soirée du 7 sera organisée par la faculté de philosophie.

RETRAITE DE VOCATION AU SEMINAIRE

Les élèves de seconde du séminaire de Québec sortent aujourd'hui d'une retraite de vocation qui leur fut prêchée par M. l'abbé Oscar Genest.

JEUDI FAMILIAL

M. l'abbé L.-E. Hudon, professeur de morale familiale, remplacera Mme Ernestine Pineault-Léveillé, qui est empêchée de faire son cours d'éducation familiale. Le cours du Dr W. Leblond aura lieu comme d'habitude ce soir, à 8 heures, à l'école des Sciences sociales, en hygiène sociale. Le cours de M. Hudon, en morale familiale aura lieu à neuf heures.

Restitution

Montréal, 13. — Le trésorier du Canadien National accuse réception de l'envoi anonyme de $10, dans une enveloppe portant l'étampe de Drummondville, et d'une autre de $0.50 pour défrayer le coût de la différence entre un billet d'adulte et celui d'un enfant.

Les cours de l'abbé Maheux

Cent ans avant nous, les Yankis s'intéressaient à l'avenir de l'intelligence

Le patriotisme doit être basé sur l'amour du voisin et non sur la haine, dit l'abbé Maheux au mardi universitaire.— En 1765, date de notre première imprimerie, les Américains avaient déjà publié mille ouvrages.

C'est aux colonies du sud que revient l'honneur d'avoir édité les premiers ouvrages français qui soient parus en Amérique, disait mardi soir M. l'abbé Arthur Maheux dans son quatrième cours de la série des mardis universitaires, à l'amphithéâtre de médecine de Laval. Le cours portait sur les conditions de l'instruction et de l'éducation dans les colonies du sud et en Nouvelle-France avant 1759. Elles ont publié, en français seulement, 17 ouvrages avant que nous n'en ayons imprimé un seul. Elles ont écrit des ouvrages sur l'histoire de la colonisation en la Nouvelle-France, sur l'expédition de Phipps et même des livres traitant de religion, comme "Le trésor des consolations divines et humaines" et cet autre, "Une grande voix du ciel à la France", ce dernier en vue de la conversion de la France au protestantisme. D'autres ouvrages en français étaient destinés aux sauvages qui avaient été évangélisés en langue française par les Jésuites et autres.

Les Jésuites, dit ailleurs M. Maheux, ont accompli le tour de force de fonder un collège à Québec au début de la colonie. Comment se fait-il alors que les Canadiens aient attendu plus de cent ans après les colonies du sud pour gagner leur point et organiser ici au moins une imprimerie ? Tous les états américains avaient leur imprimerie avant que nous en ayons une seule au pays.

Il s'agit de repérer les causes de notre retard intellectuel. M. Maheux dit à ce sujet que nous avons manqué d'énergie, que nous n'avons pas eu la combativité de nos voisins du sud qui ont eu peut-être plus d'obstacles que nous-mêmes, soit des guerres sans nombre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Dans une mise au point qu'il faisait au début de sa causerie, M. Maheux déclarait, au sujet de l'objectivité que nous devions avoir en face de l'histoire : "Cherchons la vérité tout simplement, même si elle est contre nous, même si elle est pour nos adversaires ; ceux-ci ont droit à leur part de justice et de charité.

"Un de mes amis me disait, poursuit l'abbé Maheux, à la fin des vacances de Noël, après avoir fait le tour de sa parenté, que ses neveux et ses nièces, élèves de diverses écoles, résumaient leurs connaissances d'histoire nationale en un jugement de haine à l'égard de tout ce qui est anglais.

"J'ai remarqué la même attitude chez de grands écoliers : tel d'entre eux me disait : "Mais, monsieur, le manuel d'histoire du Canada nous enseigne, en somme, la haine de l'Angleterre." Un autre cherchait, dans le manuel, tout ce qui pouvait le conduire à mieux détester les Anglais.

"Pareille attitude est au plus haut point condamnable. Elle est primaire dans le sens le plus péjoratif de ce mot. Elle est injuste, parce qu'elle condamne en bloc. Elle est périlleuse, parce qu'elle nous force à vivre en ennemis avec un peuple qui nous voisine, avec des concitoyens que nous ne pouvons pas écarter de notre route. Elle fonde le patriotisme sur la haine et non sur l'amour."

C'est une synthèse inédite que M. l'abbé Maheux a faite, mardi soir, du mouvement intellectuel dans les colonies du sud et de la Nouvelle-France.

Il a d'abord établi que le procédé comparatif serait chose utile en la matière. Il a aussi exposé quelle règle d'appréciation nous devons adopter, selon les circonstances de temps et de lieu. La littérature des colonies du sud était une littérature d'action. Il faut la juger comme telle, en fonction de l'influence qu'elle devait exercer sur le développement du pays. Il note également le mépris des métropolitains, tant en France qu'en Angleterre, à l'égard des coloniaux. C'est ainsi que le plus petit manuel d'histoire de la littérature française tient compte des auteurs les plus obscurs, alors qu'il ne fait aucune mention des récits de Jacques Cartier, de Champlain, des relations des Jésuites, des récits de Marie de l'Incarnation et de tant d'autres qui étaient de naissance française et dont les oeuvres valent infiniment plus que les célèbres inconnus dont font mention les petits manuels. Les Anglais jusqu'à Buchan inclusivement ont oublié la littérature des colonies américaines, qui produisent depuis 1639, date de la fondation de la première imprimerie. Les Américains ont écrit dans tous les genres, ils ont chanté en vers et en prose leurs batailles contre les Indiens. Ils ont écrit en religion, en politique, en psychologie ils ont traduit les classiques, ils ont imprimé en dix longues à l'époque où nous ne faisions rien encore. Et pourtant les obstacles étaient chose terrible à surmonter. On sait par ailleurs que l'Angleterre bloquait leur essor vers le développement industriel. Ils ont produit quand même.

M. Maheux note ailleurs que les Américains ont écrit sur l'enseignement du français et qu'ils nous ont précédés de loin en fait de bilinguisme.

Et chez nous, quand les Jésuites, les Sulpiciens et La Galissonnière ont, en 1665, 1683 et 1749, demandé la permission de fonder une imprimerie, on leur a fait des objections mesquines. Richelieu avait défendu l'exportation des caractères d'imprimerie. On craignait la concurrence des colonies, ce qui est chose ridicule.

Nous avons certainement manqué d'énergie, d'initiative et de goût à l'époque où les Américains ont commencé à nous devancer.

A. Cours de sa causerie, M. l'abbé Maheux a laissé entendre qu'il pousserait plus loin l'étude de certains points excessivement intéressants de cette étude. Nous croyons également que le conférencier devra se rendre à la demande de nombre de gens qui désirent que ces conférences soient publiées en brochure. Ce serait jeter des lumières dans des domaines qui sont restés assez inexplorés. Son occupation d'archiviste et de professeur d'histoire du Canada font de lui l'homme tout désigné à cette tâche. — G. M.

Evaluation du comté de Westmorland

Dorchester, N.-B. — (D.N.C.) — Les évaluateurs du comté de Westmorland ont soumis leurs rapports au conseil municipal du comté hier. L'évaluation totale dans le comté est de $34,134,492 et de ce montant la somme de $22,500,000 se trouve dans la ville de Moncton.

Voici la liste de l'évaluation pour les différents villes et paroisses :

Paroisse Botsford	$ 622,875.00
Paroisse Dorchester	999,886.00
Paroisse Moncton	2,840,117.00
Paroisse Sackville	947,604.00
Paroisse Salisbury	1,099,750.00
Paroisse Shediac	992,460.00
Paroisse Westmorland	386,300.00
Village Port Elgin	261,675.00
Ville de Shédiac	778,000.00
Ville de Sunny Brae	738,600.00
Ville de Sackville	1,946,225.00
Ville de Moncton	22,500,000.00

Les évaluateurs sont Kenneth Wells, Siméon Melanson et W.-K.-G. Parlee.

Les Player's Plaisent
FUMEZ LES
CIGARETTES NAVY CUT
PLAYER'S
"MEDIUM"
AVEC BOUT EN LIÈGE

CESSEZ DE "DROGUER" LA CONSTIPATION! ESSAYEZ PLUTOT LA MEILLEURE METHODE ALL-BRAN





Attaquez la cause de la constipation et corrigez-la ... avec cette DELICIEUSE CEREALE

La méthode ALL-BRAN de combattre la constipation due à l'insuffisance de volume dans le régime alimentaire est la *meilleure*. Elle ne soulage pas temporairement et n'expose pas à l'habitude. Elle s'attaque à la *cause* et la *corrige* vraiment.

Cette céréale délicieuse et croustillante vous apporte le "volume" nécessaire pour assurer la régularité. Elle constitue une méthode agréable de corriger la constipation. Mangez chaque jour du ALL-BRAN, buvez beaucoup d'eau et vous verrez qu'il vaut mieux *empêcher* la constipation que devenir esclave des purgatifs. Si vous aimez les muffins au ALL-BRAN vous en trouverez des recettes sur chaque paquet. En deux grandeurs chez l'épicier. Fabriqué au Canada par Kellogg.

ASSURE UNE RÉGULARITÉ *NATURELLE!*

"Servez en épargnant! Achetez des Certificats d'Epargne de Guerre"

Parallèle entre deux systèmes judiciaires

Me Jean-Louis Delisle, invité par la Société des Etudes juridiques, parle des systèmes judiciaires de France et d'Angleterre.

Me Jean-Louis Delisle, conférencier invité des Etudes juridiques, avait choisi comme sujet de la causerie qu'il prononça hier soir, au Palais de Justice, les "Systèmes judiciaires de France et d'Angleterre".

Ancien boursier de Rhodes, Me Delisle, à l'occasion de ses études à Oxford, eut l'avantage d'observer sur les lieux l'organisation et le fonctionnement de la justice en Angleterre, et ses voyages en France lui permirent de les comparer avec le système judiciaire français.

C'est le résultat de ces observations, assurées de toute la pertinence que pouvait y apporter un avocat, que Me Delisle offrit aux membres de la Société des Etudes juridiques qui s'étaient rendus au Palais entendre cette causerie.

Avant de parler du fonctionnement des deux systèmes et d'en faire la comparaison, le conférencier exposa d'abord leur organisation.

L'Angleterre, fidèle en ceci à son pragmatisme traditionnel, s'est organisé un système judiciaire qui est le produit des circonstances infinies de son histoire. On n'y rencontre pas l'ordonnance logique qu'on attend d'une institution française, mais la souplesse d'un peuple qui compte que les choses "se tassent" permet au système de fonctionner.

Les juges anglais sont les magistrats les mieux rémunérés du monde. Là où un juge français ne gagne que quelque trois ou quatre mille dollars, le "justice" anglais reçoit quelque trente mille dollars.

Le conseil juridique du Roi est composé des Seven Law Lords, dont quatre forment ce que nous appelons le Conseil privé. Depuis 1641, le Conseil privé n'a plus juridiction en Angleterre. Cette Cour est réservée à des causes d'Amirauté et pour les Dominions.

"En France, l'on sait que le Banc offre une carrière à base d'examens et de règles de promotions", disait Me Delisle.

En plus des examens exigés de ceux qui veulent devenir avocats, en effet, celui qui veut devenir magistrat en France doit passer d'autres examens, extrêmement sévères, devant des membres de la magistrature et un membre du ministère de la Justice.

Le système de promotion français a été critiqué par les juristes anglais, qui déclarent que l'indépendance et l'impartialité des juges français en sont menacées. Ceux-ci, en effet, assez mal payés et poussés en outre par une ambition légitime, convoitent ces promotions, qui sont accordées par le ministre de la Justice, c'est-à-dire par un politicien.

Par ailleurs, nous révélait hier soir le conférencier, la carrière des avocats anglais est, elle aussi, assujettie au bon vouloir d'un groupe influent d'avocats britanniques.

Après que Me Delisle eut répondu aux questions des membres de la Société des Etudes juridiques, le président de celle-ci, Me Michard Alleyn, C.R., demanda à Me Camille Noël de remercier le conférencier.

Président du comité de l'emprunt de guerre

Ottawa, 13. (P.C.) — G.-W. Spinney, gérant-général adjoint de la Banque de Montréal, a accepté de devenir le président du conseil exécutif du comité national d'emprunt qui doit s'occuper de la campagne au sujet de la vente, cet été, des obligations de l'emprunt de guerre. C'est ce qu'annonçait hier, le ministre des finances, M. Ilsley.

Les femmes et l'épargne de guerre

La réunion qui a eu lieu au Palais Montcalm a remporté un grand succès. — Causerie de M. Victor Doré. — Musique et cinéma.

La grande salle du Palais Montcalm s'est remplie, hier après-midi, lors de la représentation spéciale du comité féminin d'épargne de guerre, sous la présidence de Mme L.-A. Richard, présidente pour le district no 1. Mme Adélard Godbout était la présidente d'honneur de la manifestation.

La matinée, qui avait été organisée avec grand soin, a remporté un succès considérable.

Le programme, d'une grande variété, comportait une allocution de la présidente provinciale, Mme J.-E. Perrault, immédiatement après le mot de bienvenue de la présidente locale. Elle a également lu un message de la présidente conjointe de langue anglaise, Mlle Margaret Wherry, M. Harold Braff, collaborateur du comité de l'Epargne, a également dit quelques mots.

M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, et chef d'escadrille du C.A.R.C., a prononcé une magnifique conférence sur le rôle de la femme en temps de guerre.

"Elles (les femmes) n'ont inventé ni l'algèbre ni le télescope, ni les lunettes achromatiques, ni la pompe à feu, etc, dit M. Doré, citant de Maistre, mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela: c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde: un honnête homme et une honnête femme."

Le conférencier a brossé du rôle et des mérites de la femme au foyer un tableau des plus éloquents et des plus complets. Il loue le courage des femmes qui se sont occupées inlassablement depuis le début de la guerre à des fonctions qui dépasse ce que nous attendions. Il explique particullèrement comment la femme peut grandement aider à cette oeuvre de l'heure, le rôle de l'économie qui gagnera la guerre. "Les certificats d'épargne de guerre, à cette heure critique de notre histoire, sont autant de mentions d'honneur. Puissent-ils se multiplier dans tous nos foyers et attester de notre vraie patriotisme," dit le conférencier.

Les chansons de Mlle Paulette de Courval ont apporté une note très gaie dans l'assemblée. Elle était accompagnée au piano de Mlle Yvette Turcotte.

Quatre films parlants ont été présentés à la fin de la matinée.

Pétain a décidé de ne plus prendre de chance

Le maréchal reste le chef effectif de l'Etat français. — Contrairement à Laval, l'amiral Darlan devra rendre des comptes. — L'homme d'Hitler se prépare à prendre sa revanche.

Vichy, France, 11 (Dépêche retardée) — En dépit de l'intérêt que l'on attache actuellement aux affaires internationales, alors que le chef de l'Etat français, le maréchal Pétain, se prépare à aller rencontrer le généralissime Francisco Franco, les observateurs de Vichy ne perdent pas de vue le fait que le maréchal est demeuré, à la suite de la récente crise interne, la figure dominante de la politique française.

Il semble que le maréchal a pris ses précautions en nommant l'amiral Darlan au poste de vice-premier ministre. Le décret relatif à la nomination de Darlan oblige ce dernier à tenir le maréchal informé de son travail dans les différents départements de l'administration. C'est une innovation qui a sans doute été provoquée par l'habitude de M. Pierre Laval de garder pour lui-même le secret de ses actes alors qu'il occupait le même poste aujourd'hui confié à Darlan.

Les négociations avec l'Allemagne en vue de la "collaboration" ont été reprises avec l'amiral Darlan comme porte-parole français à la place de M. Laval. On présume que les autorités allemandes n'attachent pas autant d'importance au porte-parole qu'aux résultats obtenus. Quoi qu'il en soit, il semble clair maintenant que le maréchal Pétain indiquera lui-même les bornes au delà desquelles les négociations ne devront pas aller.

Il faut également reconnaître que M. Laval, qui est actuellement relégué à nouveau dans l'ombre, n'est pas la sorte d'homme pour demeurer longtemps dans l'oubli. Après son éclipse temporaire en 1935, à la suite de la révélation de sa tentative d'accord au sujet de l'Italie et de l'Ethiopie, qui mettait également en cause sir Samuel Hoare, alors secrétaire anglais aux Affaires étrangères, M. Laval évita pendant plusieurs années de prononcer des discours publics mais il exerça une forte activité dans les coulisses.

Il se pourrait que la même chose se répète maintenant. M. Laval a la réputation d'être un haineux, peut-être parce qu'il est lui-même beaucoup détesté. On s'attend bien à ce qu'il ne demeure pas inactif à Paris, bien qu'il soit obligé par les circonstances d'agir au moyen de tiers partis. Tout porte à croire que M. Laval estime qu'un jour on réalisera dans son pays qu'il est indispensable et que son heure sonnera à nouveau.

Le troisième prévenu a été mis à l'ombre

La police municipale a mis la main au collet au dernier des trois filous qui ont volé une montre de $40 à la bijouterie Emile Fradette, à 303 boulevard Charest. Les deux premières arrestations ont été faites avant-hier, et la dernière, hier après-midi.

Les trois prévenus comparaîtront en cour des Sessions de la paix.

Election de M. Marcotte à St-Fidèle

Il est élu à la présidence de la ligue des citoyens de cette paroisse. — Un service rapide d'autobus est réclamé.

La ligue des citoyens de St-Fidèle a tenu mardi soir, à la salle paroissiale de St-Fidèle, sa première assemblée de l'année 1941. Le but de cette assemblée était d'abord d'élire un nouvel exécutif et ensuite de discuter la question si épineuse de l'autobus pour le quartier Limoilou.

M. W. Caron, ex-président, parla d'abord et déclara dans son allocution que le mode de transport est très important et que le développement du haut de Limoilou en dépend. La ligue ne s'oppose pas au service d'autobus mais désire tout simplement un service rapide, rencontrant les besoins du public québecois. "Le circuit proposé par le conseil de ville n'est pas pratique pour nous", dit M. Caron, "et ce circuit nous fut imposé sans qu'on nous consulte." A ce sujet, la ligue a préparé un plan qu'elle soumettra au conseil échevinal. "La compagnie du tramway", continue M. Caron, "devrait aussi contribuer à l'enlèvement de la neige et à la réparation des rues. De plus, les étudiants devraient pouvoir se servir des billets bleus à tout âge."

Les nouveaux officiers pour l'année 1941 seront MM. P. Marcotte, président; M. Bédard, vice-président; J.-B. Magee, secrétaire, et M.-A. Paquet, trésorier.

Une autre réunion sera tenue sous peu où les membres décideront des moyens à prendre pour faire adopter le plan de la ligue.

Amendement proposé à la loi des droits d'auteur

La Canadian Performing Right Society demande l'augmentation des tarifs de royauté pour la musique diffusée par la radio. — Une nouvelle société veut partager dans ces droits. — Les objections de la Société Radio-Canada.

Ottawa, 13. (P.C.) — Le juge A.-K. Maclean, présidant un tribunal d'appel pour droits d'auteur devant lequel était porté le problème des royautés sur la musique radiodiffusée, a exprimé hier l'opinion que la loi des droits d'auteur devrait être amendée pour permettre l'émission en faveur des compositeurs de chansons ou de musique de "copyrights" à long ou à court terme.

L'enquête a été ajournée jusqu'à aujourd'hui pour permettre la considération plus attentive de la demande de la "Canadian Performing Right Society" relative à l'augmentation dans le tarif des royautés à quatorze cents par appareil récepteur de radio possédant un permis et de la demande de la "Broadcast Music of Canada Incorporated" relative à un partage de moitié dans le tarif de huit cents actuellement perçu par la première société qui, depuis quinze ans, exerce des droits exclusifs dans ce domaine.

"Le monde se doit d'amender la loi des droits d'auteur en ce qui concerne la composition musicale", a déclaré le juge Maclean. "Je ne vois pas d'autre solution. Quand la loi canadienne des droits d'auteur a été passée, cette situation ne fut même pas anticipée.

"Je crois que le temps viendra où la loi des droits d'auteur devra formuler une classification quelconque pour la musique. Pour une musique d'une certaine classe, on pourrait décerner un copyright d'un an, pour une autre classe, des copyrights de deux ou trois ans et ainsi de suite. Je crois même que dans certaines classes, les auteurs devraient obtenir des copyrights pour la vie".

Le juge Maclean a déclaré qu'il serait bon pour le Canada que le tribunal d'appel que lui-même préside en arrive à une entente suivant laquelle il pourrait recommander que le dominion donne l'avis d'un an pour un changement dans les règlements consacrés par la convention de Berne en ce qui concerne les droits d'auteur.

Brooke Claxton, C.R., représentant la Société Radio-Canada, a déclaré que cet organisme s'opposait à une augmentation dans le tarif de la royauté et estimait que toute concession faite à la "Broadcast Music of Canada Incorporated" devrait être calculée sur le tarif actuel. Il a ajouté que Radio-Canada souhaite la bienvenue à la B. M. I. dans ce domaine "parce que cela apporte de la compétition à la Canadian Performing Right Society de laquelle on ne sera plus forcé de dépendre".

Pour appuyer l'opposition de Radio-Canada à la proposition d'augmentation dans le tarif des royautés, M. Claxton a signalé le "coup-tant réguler" qui s'est manifesté dans la diminution de la popularité de la musique sur les ondes. Il a affirmé qu'en 1935, Radio-Canada avait consacré 63 pour cent de ses heures d'émission à la musique et que ce chiffre était descendu, depuis, entre 42 et 48 pour cent.

"Nous attribuons cet état de choses à l'amélioration apportée au drame radiophonique, aux émissions d'actualité, aux conférences, aux discours et le reste", a déclaré M. Claxton.

Les pays occupés ne doivent pas compter sur les Allemands pour leur nourriture

Berlin, 13 — (P.A.) — L'Allemagne n'a pas l'intention d'affaiblir son effort de guerre en envoyant de grandes quantités d'aliments aux pays qui en ont besoin, a déclaré hier un économiste de l'état-major après avoir annoncé la nouvelle d'expéditions limitées de blé à la Belgique.

Cet économiste affirma que l'Europe est en train d'organiser son indépendance en aliments en face du blocus naval britannique. Un petit pays surpeuplé comme la Belgique, cependant, est incapable de se suffire à lui-même, même avec la production la plus scientifiquement dirigée.

Paris (via Berlin, dépêche retardée), 6 — (P.A.) — Le nouveau gouverneur du district de la Seine, Charles Magny, a déclaré jeudi dans une interview que Paris a un sérieux besoin de lait, d'aliments en conserve et de légumes pour ses enfants. Il ajouta que la situation à Paris est particulièrement grave à cause des 7,000,000 de personnes qui vivent dans les environs.

Victoriaville, 13, (DNC) — L'inauguration du nouveau local du conseil 1254 des Chevaliers de Colomb a été l'occasion, dimanche dernier, d'une grande fête. Plus de 300 personnes ont participé à la réunion.

Christiansand, Rotterdam et Brême sous le feu de la RAF

Les as britanniques attaquent les bases allemandes établies en Norvège et au Danemark. — Une usine de pétrole incendiée à Rotterdam. — Hanovre reçoit sa part de bombes incendiaires.

Londres, 13, (PC) — Hanovre, ville du nord-ouest de l'Allemagne, a été attaquée violemment par les bombardiers de la Royal Air Force pour la deuxième nuit consécutive au cours de la nuit de mardi à mercredi.

Malgré la mauvaise température, les avions anglais, dit le ministère de l'Air, purent "alimenter de nouveau les flammes allumées la nuit précédente à Hanovre; des incendies furent allumés à Brême, Allemagne, des usines de pétrole furent bombardées à Rotterdam, Hollande; des navires furent attaqués à Christiansand, Norvège; et une base pour hydravions fut attaquée à Thisted, Danemark dans la péninsule du Jutland.

Au cours de la journée, d'autres avions anglais avaient survolé la France, ne rencontrant que quelques rares adversaires nazis.

Les Allemands ont lancé quatre obus par-dessus les 22 milles de largeur de la Manche dans la zone de Douvres, hier, démolissant deux maisons et fracassant un grand nombre de carreaux avec des fragments d'acier.

Londres eut hier deux alertes aux avions, une à 2 a.m. et l'autre dans l'après-midi.

Un bombardier allemand s'abattit au milieu d'un bois dans l'est de l'Ecosse. Les cinq hommes qu'il portait trouvèrent la mort et les bombes qu'il avait à bord, lancées dans toutes les directions, n'explosèrent pas.

Le ministère de l'Air a révélé hier que deux bombardiers ennemis avaient été descendus dimanche soir, et un autre lundi soir, tous par la D.C.A.

Exemption aux navires

Buffalo, N.-Y., 13. (P.A.) — A moins que les matelots de la marine active des Etats-Unis ne soient exemptés du service militaire obligatoire, il n'y aura pas assez d'hommes pour faire fonctionner les navires sur les grands lacs, même les fréteurs, a déclaré hier, le capitaine T.-Howard Saunders, président du comité exécutif de l'Association internationale des capitaines de navires.

Les proprios ontariens

Toronto, 13. — (P.C.) L'association des propriétaires de l'Ontario vient de s'opposer au contrôle du coût du loyer par le fédéral. Dans la résolution adoptée en ce sens, l'association déclare "qu'en face de l'amélioration des conditions de travail, on ne peut continuer un système inadéquat parce que propre seulement à un temps de dépression".

ASTHME
BRONCHITE
et TOUX causées par le RHUME
CEDENT PLUS VITE AVEC LA
BUCKLEY'S MIXTURE

Nouvelles de France

Quelques petits faits divers sont parvenus de France par le dernier courrier. Ces entrefilets concernent surtout la vie spirituelle, qui n'est pas morte, en France, malgré le joug des nazis, malgré l'occupation allemande. Ils sont une preuve que l'esprit français survivra à tout.

Nous apprenons que M. Paul Valéry vient d'être nommé directeur de l'Académie française, pendant que M. Georges Duhamel en devient le chancelier.

Jacques Copeau, acteur de renommée internationale, a été choisi récemment comme administrateur général de la Comédie française. Copeau, on le sait, est un des plus grands noms du théâtre contemporain.

Quant à Louis Jouvet, il va rentrer à Paris sous peu, afin d'y mettre sur pied la pièce "Ondine", de Jean Giraudoux. La vedette principale en sera Michèle Alpha. Jouvet, ensuite, commencera une tournée en France non-occupée. Il a aussi l'intention de faire une tournée en Amérique du sud, avec une vingtaine d'acteurs.

Claude Dauphin, lui, a fondé une compagnie qu'il a intitulée : Les comédiens de la France.

Arsène Darsonval, célèbre physicien, découvreur de l'utilisation médicale des courants électriques à haute fréquence, est mort le 31 décembre dernier.

Jacques de Lacretelle est au Mourillon, François Mauriac met la dernière main à un long roman, le plus long de ses romans, et à un volume de souvenirs ; Roger Martin du Gard est à Nice, où il termine un roman ; Henri Montherlant est également à Nice, où il a terminé son dernier roman qu'il a remis à la maison d'éditions Grasset.

Enfin, Daniel-Rops a repris son poste au lycée Pasteur, tandis que J.-H. Rosny jeune, président de l'Académie Goncourt, s'est réfugié en Bretagne, dans la tranquillité.

Pierre Bost est prisonnier et Louis Gillet prépare une étude sur Dante.

Alfred Cortot, un des plus grands pianistes du monde entier, a été chargé par le gouvernement de Vichy d'étudier un nouveau programme éducatif, tandis que Jacques Chevalier, professeur, travaille à la préparation d'un nouveau manuel d'enseignement moral.

La raison a gardé ses droits

Les Français ne seront jamais des mangeurs de Juifs. — L'antisémitisme ne fait que peu d'adeptes.

Vichy, 13. — Certains signes semblent indiquer actuellement que le décret relatif à l'exclusion des Juifs des différentes professions et des fonctions administratives ne sera pas appliqué avec une rigueur excessive. En fait, depuis la promulgation de ce décret, il y a déjà quelques mois, l'agitation antisémitique très dispersée qui se manifestait alors s'est complètement calmée, à l'exception du cas du parti populaire français de Jacques Doriot.

Ce parti est non seulement antisémite mais également anti plusieurs autres choses, y compris le Rotary, que son organe, "l'Emancipation nationale", décrit comme une "société secrète internationale" et un "château-fort de la maçonnerie."

Plusieurs officiers de descendance juive ont reçu la permission de conserver leur poste dans l'armée en considération de leurs bons services passés et cette exception a été notée dans le Journal Officiel. Le secrétaire d'Etat pour l'Education, dans une lettre circulaire adressée aux organisations de jeunesse, a spécifié que l'association de boy scouts juifs doit être traitée sur le même pied que les autres.

Tout cela, cependant, ne s'applique qu'à la zone non occupée. Dans la zone occupée, les règlements s'appliquant aux Juifs ressemblent grandement aux lois de ghetto de Nuremberg. La ligne de démarcation entre les deux zones de la France est indiquée par des affiches qui disent aux Juifs que leur présence n'est pas désirée.

TEMPERATURE



Toronto, 13. — (P.C.) La température a été généralement belle et douce, dans l'Ontario, avec neige dans les provinces de l'ouest.

	Min.	Max.
Vancouver	42	49
Edmonton	14	22
Régina	16	23
Winnipeg	2	23
Toronto	31	42
Ottawa	9	26
Montréal	16	24
Québec	12	19
Saint John	13	30
Halifax	17	28

PRONOSTICS

Bas St-Laurent : Vents modérés, nuageux et plus doux; neige vendredi.

Lac St-Jean : Nuageux et plus doux, avec légère neige.

Outaouais et Haut St--Laurent : Nuageux et plus doux, neige ou pluie le soir.

IL LOUANGE LE TONIQUE MOSBY

M. Morin, un Québecois bien connu, était victime de douloureux gaz et dérangements d'estomac; aujourd'hui il raconte comment le Tonique Mosby l'a magnifiquement soulagé et il dit: "Je me porte bien de nouveau !"

M. Léo Morin, 106 rue de la Reine, Québec, est le tout dernier citoyen avantageusement connu de nos environs immédiats à venir donner au public son témoignage sincère concernant le TONIQUE MOSBY. Ce tonique est un nouveau remède scientifique que toutes les principales pharmacies sont en frais de présenter tous les jours au public de notre ville. Nous sommes assurément FIERS de publier le témoignage de cet homme bien connu. Lisez sa déclaration sincère recommandant le Tonique Mosby; elle est conçue dans les termes suivants.



M. MORIN

Soulagé de l'indigestion et des malaises du foie

"Je n'ai jamais rien vu pour égaler le Tonique Mosby. Il est excellent, dit M. Morin. J'ai longtemps souffert de malaises d'estomac. Il m'arrivait d'être tellement gonflé par les gaz et les ballonnements après les repas que cela semblait me presser dans la région de la poitrine et me donnait une sensation d'étouffement. Bien des nuits je ne pouvais dormir à cause de ces douleurs causées par les gaz; aussi j'avais des crampes dans la partie inférieure de mon estomac, chose attribuable à la constipation. Récemment j'ai entendu tant de personnes parler du Tonique Mosby et en faire des louanges que je m'en suis procuré: aujourd'hui j'en suis rendu à ma seconde bouteille, et j'ai peine à croire qu'un remède pouvait donner aussi vite du soulagement. Je me sens une tout autre personne. Ce remède m'a débarrassé l'estomac des gaz et ballonnements et mes repas sont aujourd'hui un plaisir. Je dors profondément toute la nuit et je me lève avec une sensation de bien-être. Mes maux de tête et mes attaques d'étourdissement sont entièrement disparus. Voilà un remède qui fait TOUT ce qu'on en PRETEND. Procurez-vous-en pour en prendre et vous ne le regretterez pas. Je vérifierai ce témoignage à ceux qui le voudront; c'est à cette fin que je donne mon adresse ci-dessus."

Comment les 15 herbes du Tonique Mosby peuvent vous faire du bien

Ce sont les racines et les herbes contenues dans le Tonique Mosby qui lui permettent de produire l'excellente action décrite ci-dessus par M. Morin. Les herbes font réellement du bien aux êtres humains. Elles nettoient les intestins et débarrassent l'estomac des vilains gaz et ballonnements; activent le foie, chassent la vieille bile et soulagent l'excès de bile, le mal de tête bilieux et éclaircissent les teints jaunâtres et "terreux". Elles revigorent le foie et mettent fin à vos levers la nuit et aux courbatures. Elles agissent de façon à calmer les douleurs du rhumatisme et de l'arthrite. Le TONIQUE MOSBY contient 15 herbes. Mais il ne s'arrête pas là. Il contient cinq autres excellents agents médicinaux. Nos pharmaciens disent qu'il fait du bien à des gens de par toute la ville.

Ce nouveau remède scientifique se vend maintenant en grandes quantités dans toutes les pharmacies de Québec. Il est aussi en vente chez les principaux pharmaciens et marchands généraux de toutes les provinces de l'est du Canada.

Jugement contre le fédéral

Il est rendu en faveur des entrepreneurs Paradis et Farley, de Montréal. — Des travaux dans le port de Rimouski.

Ottawa, 13. (CP) — La cour d'échiquier a rendu hier jugement pour $79,731 contre le gouvernement fédéral et en faveur des entrepreneurs Paradis et Farley, Inc., Montréal. La compagnie réclamait $160,000 en plus du prix convenu pour des travaux dans le port de Rimouski, alléguant que les plans sur lesquels on l'avait invitée à soumissionner l'avaient induite en erreur, et que les travaux s'avérèrent plus dispendieux qu'on ne s'y attendait. Là où les plans faisaient mention surtout d'un fond d'argile, la compagnie trouva un fond dur et un grand nombre de quartiers de roc et de grosses roches.

Le gouvernement se défendit en soutenant que les dépenses excédentaires étaient largement imputables aux outils et à l'équipement défectueux de la compagnie.

Le juge E. R. Angers évalua à $119,597 la somme que la compagnie pouvait réclamer en plus du prix convenu, mais réduisit d'un tiers le chiffre de cet excédent, parce qu'il estima que ce tiers était imputable aux entrepreneurs. C'est ainsi qu'il arriva à la somme de $79,731, avec en plus 5 p.c. d'intérêt à partir du jour où la compagnie déposa sa pétition de droit à la secrétairerie d'Etat, et le coût de l'action moins un tiers de frais de cour et de transcription.

DECES DE M. ALPH. POULIOT A N.-D. DE GRACE

M. Pouliot, employé de la maison Rioux et Pettigrew, est décédé à l'âge de 67 ans, après trois mois de maladie.

Un citoyen bien connu de la paroisse Notre-Dame de Grâce, M. Alphonse Pouliot, employé de la maison Rioux & Pettigrew, est décédé, hier, à sa résidence de la rue St-Félix, à l'âge de 67 ans. M. Pouliot a succombé à une maladie de près de trois mois. La nouvelle de sa mort sera apprise avec regrets, ce matin, dans notre ville.

Depuis près de 40 ans, M. Pouliot était à l'emploi de la maison Rioux & Pettigrew. C'est la maladie qui le força, il y a quelques mois à abandonner son travail. En lui disparaît un parfait chrétien et un homme dévoué aux oeuvres.

M. Pouliot laisse dans le deuil, son épouse, madame Pouliot, née Marie-Léa Gobeil ; ses fils, MM. Jean-Charles, Emilien, Louis-Philippe, J.-Léon et Victor Pouliot ; ses filles, la R. M. Marie St-Archard (Marie-Ange), actuellement missionnaire au Rhode Island, la R. M. Cavinienne (Annette), missionnaire aux Indes, toutes deux Missionnaires Franciscaines de Marie, madame Jos. Théberge (Augustine) et Mlle Madeleine Pouliot ; un frère, M. Célestin Pouliot ; une soeur, madame Potvin.

Les funérailles de M. Pouliot auront lieu samedi matin, à 9 heures, en l'église de N.-D. de Grâce.

Le Café est ÉCONOMIQUE quand vous obtenez plus de SAVEUR et plus d'AROME par livre



ESSAYEZ LE MAXWELL HOUSE EN LE COMPARANT AU CAFÉ QUE VOUS EMPLOYEZ ACTUELLEMENT— VOYEZ SI VOUS N'OBTENEZ PAS PLUS DE SAVEUR, DE RICHESSE ET DE SATISFACTION PAR LIVRE

Pourquoi le Maxwell House est Si ÉCONOMIQUE

Mélange Enrichi Le mélange Maxwell House a encore été enrichi. Depuis longtemps renommé pour son arome alléchant, il est maintenant plus riche, plus velouté et plus corsé qu'auparavant.

Torréfaction Unique Ce merveilleux mélange enrichi est torréfié d'après un procédé spécial qui radie une chaleur *uniforme* à travers chaque grain, et en fait ressortir tout l'arome exquis.

Fraîcheur Véritable Le Maxwell House vous parvient scellé dans une boîte Super-Vacuum—le *seul* moyen d'empaqueter le café pour qu'il ne perde rien de sa saveur. Pas un atome de sa saveur fraîche ne peut s'échapper.

DRIP GRIND—pour Filtres et Cafetières en Verre.
REGULAR GRIND—pour Percolateur ou Café Bouilli. MHISIF

"BON JUSQU'À LA DERNIÈRE GOUTTE"
MAXWELL HOUSE Coffee
BRAND
DE L'ÉCONOMIE AVEC CHAQUE LIVRE

Le Lait est la Base d'une Enfance Saine



ET c'est pourquoi le choix du lait pour le biberon de bébé est *si* important. Renseignez-vous auprès de votre médecin sur le Lait Carnation Irradié. Il est plus facile à digérer que toute autre forme de lait de vache; stérilisé pour plus de sûreté; toujours le même, partout où vous l'achetez; facile à mélanger dans les formules; peu coûteux; et *irradié* pour avoir un *supplément* de vitamine D "ensoleillée".



Il est difficile de trouver un autre breuvage qui plaise autant aux enfants qu'un délicieux *cacao* fait avec du Lait Carnation Irradié. Et c'est *si* bon pour eux.

Un lait idéal pour toute la cuisine et la pâtisserie, parce que vous pouvez l'employer pur, ou dilué comme vous le désirez, et parce que *l'homogénéisation* rend le Lait Carnation Irradié extraordinairement *uniforme*.

Procurez-vous le beau "Livre de Menus Carnation" illustré. Il contient une multitude d'idées et de recettes, et est offert gratis. Ecrivez à: Carnation Company, Limited, Toronto, Ontario.

Lait Carnation
IRRADIÉ
PRODUIT DANS LE QUÉBEC — "provenant de vaches bien nourries"

Bell Telephone a gagné $8.20 par action en 1940. -- Les taxes ont affecté les bénéfices de Quebec Power Co.

LA TENDANCE N'ETAIT PAS TRES DEFINIE EN BOURSE LOCALE

PROFITS SOUTENUS DE BELL TELEPHONE

Bell Telephone a gagné $8.20 par action en 1940 contre $8.09 en 1939.

TAXES ACCRUES

Augmentation de 75 pour cent dans les impôts. — Record des postes en service.

Montréal, 13. — (P.C.) Les revenus nets de Bell Telephone Company of Canada ont été, durant l'année 1940, de $6,690,542, soit l'équivalent de $8.20 par action. Durant l'année précédente, la compagnie avait gagné des bénéfices nets de $6,509,448 ou de $8.09 par action.

Après le paiement des dividendes, une somme de $165,862 a été portée au compte de surplus, au lieu de $69,110 durant l'année précédente. Les revenus d'exploitation furent de $45,774,763 au lieu de $42,670,866 durant 1939. Ils ont été les plus élevés dans l'histoire de la société. Les revenus nets d'exploitation ont été de $15,424,353 au lieu de $13,724,986 durant 1939.

Les revenus bruts de la compagnie Bell of Canada ont été de $46,508,612, en augmentation de $3,370,550 sur ceux de l'année 1939, et ils ont également atteint un chiffre record. Les frais d'exploitation et d'entretien ont été plus élevés de $1,242,145. Les taxes ont augmenté de leur côté de $2,352,000 au total de $5,465,000. L'augmentation dans les taxes a été de 75 pour cent comparativement à l'année précédente.

Parmi les postes de l'actif, les immobilisations au total de $210,995,316 — y compris les terrains et édifices, l'outillage téléphonique et l'outillage général — se comparent avec $205,456,313 en 1939 et avec $200,360,478 en 1938.

Les recettes brutes globales de l'exercice atteignent $46,508,912, accusant une hausse de $3,370,550 ou de 7.8 pour cent sur l'exercice précédent. C'est le total le plus élevé dans l'histoire de la compagnie. La recette du réseau urbain ressort à $32,737,603, une augmentation de 4.6 pour cent sur 1939; la recette du réseau interurbain atteint $11,356,004 et présente un accroissement de 17.4 pour cent; les recettes diverses et revenus d'autre provenance se chiffrent par $2,415,005 et ont marqué une progression de 11.8 sur 1939.

Les frais d'exploitation et d'entretien ont dépassé de $1,242,145, soit de 3.9 pour cent, les chiffres de 1939. Cette différence correspond à l'augmentation du service urbain et interurbain et à l'entretien de l'outillage et de l'équipement qu'il a fallu ajouter pour répondre à la demande de service.

Les impôts, y compris ceux qui sont prélevés sur le revenu des recettes diverses, en progression de $2,352,000 ou de 75 pour cent sur l'année précédente, se chiffrent par $5,465,000 pour l'année 1940. L'impôt sur le revenu et le nouvel impôt sur les excédents de bénéfices expliquent presque toute cette augmentation, le second représentant à lui seul une somme approximative de $1,480,000.

En outre, au moyen d'additions aux factures il a été perçu des abonnés pour le compte de nos gouvernement des impôts au chiffre de $1,033,000. Le total des impôts acquittés tant par la compagnie que par son intermédiaire s'élève à $6,498,000.

A la fin de l'année, les postes Bell en service dans Québec et Ontario étaient au nombre de 824,697, dont 289,767 postes commerciaux et 534,940 postes de résidence — le plus fort total dans l'histoire de la compagnie. L'augmentation nette des postes fut de 39,242 comparativement à 20,600 en 1939 et à 18,804 en 1938. Ce gain est le résultat de 223,478 installations et de 184,236 désabonnements.

Durant l'année, la compagnie a payé en salaires à ses 10,678 employés, dont la majorité (5,461) sont des femmes, une somme de $17,376,237. Un montant de $877,772 a été déboursé à titre de pensions et indemnités, le nombre des allocations s'élevant à 2,822. Le poste des salaires accuse un relèvement de $447,592 sur l'année 1939, alors que le nombre des allocations pour pensions et indemnités est de 305 cas de moins qu'en 1939.

American Rolling Mill Co. a gagné en 1940 des profits nets de $1.73 par action commune au lieu de 69 sous en 1939.

Renseignements financiers

Les taxes et les dividendes

Les actionnaires des compagnies canadiennes sont naturellement anxieux de connaître l'influence des taxes accrues du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial sur les bénéfices des entreprises dans lesquelles ils sont intéressés. Il va de soi que cette influence ne peut que se faire sentir directement sur les distributions de dividendes des compagnies. Or, on constate avec satisfaction que si les profits nets des sociétés n'ont pas augmenté en proportion de leurs bénéfices bruts, justement à cause de l'augmentation des impôts, les dividendes courants n'en sont pas moins amplement couverts dans la plupart des cas. De plus, le rendement présent de ces mêmes valeurs est très généreux, si on fait la comparaison avec le revenu que l'on peut retirer des obligations de grande classe. Les trois bilans financiers qui ont été rendus publics hier, démontrent la justesse de ces observations. Les impôts de toutes sortes payés par Building Products Limited ont été, durant l'année 1940, de $440,000, à rapprocher de $100,029.69 en 1939, ce qui fait une augmentation de plus de 400 pour cent. En dépit de cela, les revenus nets de l'entreprise ont fléchi de $1.01 par action à 86 sous seulement. Comme Building Products verse un dividende annuel de 70 sous par action, plus un boni de 10 sous, les dividendes se trouvent donc protégés. Si nous prenons le cas de la compagnie Bell Telephone of Canada, la même remarque s'applique. La société a versé $5,465,000 de taxes au cours de 1940, une augmentation de $2,352,000 sur l'année précédente. Les profits nets furent, quand même, de $8.20 par action. Bell Telephone of Canada paye un dividende annuel de $8 par action. Enfin, Quebec Power Company a versé en impôts la somme de $668,833 durant l'année dernière, soit une augmentation de $323,429 sur 1939. La société a gagné 95 sous par action et elle paye un dividende annuel de $1.00. Aux cours présents des actions de chacune de ces entreprises, Building Products donne un rendement de 5.33 pour cent, Bell Telephone un rendement de 5.11 pour cent et Quebec Power un rendement de 7.55 pour cent.

French & Foreign Investors

French and Foreign Investors Corporation a avisé le Curb de Montréal que ses directeurs ont décidé de rembourser toutes les actions privilégiées en cours le 14 avril prochain, au prix de $105 chacune plus le dividende couru. La capitalisation de la société sera en plus réduite en baissant la valeur au pair des actions communes de $10 en remboursant $9 par action aux actionnaires. On annonce en plus la distribution d'un dollar par action commune à même le surplus. Ce dernier paiement sera fait en fonds des Etats-Unis. Une assemblée générale des actionnaires a été convoquée pour le 5 mars prochain à Montréal, afin de ratifier la décision du conseil d'administration.

Fanny Farmer Candy Shops

Les bénéfices nets de Fanny Farmer Candy Shops Inc. ont été de $976,982 durant l'année 1940, à rapprocher de $960,486 durant l'année précédente. Ces profits ont représenté $2.68 par action commune au lieu de $2.56 en 1939. Les résultats ci-haut ont été obtenus après une dépréciation de $200,490 et les taxes de $384,000. Les disponibilités courantes sont de $1,694,890 dont une encaisse de $541,335 et des valeurs pour une somme de $837,697. L'inventaire se chiffre par $407,068. Les exigibilités immédiates sont de $453,767, et le fonds de roulement s'élève à $1,241,123 au lieu de $1,396,057 à la fin de l'année fiscale précédente. Les dividendes payés en 1940 ont requis $645,276. Le solde porté au compte de surplus a été de $103,943, ce qui fait que ce dernier compte s'établit maintenant à $1,543,842. L'actif immobilisé est de $2,423,637 et la réserve pour la dépréciation est de $1,409,562.

Great West Saddlery

Les profits nets de Great West Saddlery Company Limited durant l'année 1940 ont été de $48,916 au lieu de $48,436 l'année précédente. Les profits d'exploitation furent de $105,916 au lieu de $214,445 en 1939. Les disponibilités courantes sont de $1,207,954 et les exigibilités immédiates de $295,190, laissant un fonds de roulement de $912,764 au lieu de $911,882. A la fin de 1939, les disponibilités courantes étaient de $1,323,660 et les exigibilités immédiates étaient de $411,778.

NOUVELLES MINIERES

Kootenay Belle Gold

La production de Kootenay Belle Gold Mines a été durant janvier 1941 de $32,200 avec le traitement de 2,952 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $10.90 par tonne. La production avait été de $22,205 avec l'usinage de 2,445 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $9.08 par tonne en décembre 1940.

Partanen Malartic Gold

L'entente intervenue entre Partanen Malartic Gold Mines et H.-A. Guess, représentant Toburn Gold Mines, et la compagnie associée à cette dernière, l'American Smelting & Refining Co., a été approuvée par les actionnaires de Partanen lors d'une réunion extraordinaire. M. Guess aura une option sur 70 pour cent des 30,000 actions de Parbec Gold Mines, filiale de Partanen, option qui sera en force durant neuf mois. Il lui faudra débourser $7,500 par trois mois pour le développement de la propriété. Ensuite, la propriété sera développée jusqu'à une profondeur de 300 pieds en dedans de deux ans et M. Guess devra y construire un moulin de 300 tonnes s'il veut conserver la propriété. Si la propriété est mise en état de production, M. Guess sera remboursé de ses frais de développement plus l'intérêt à 5 pour cent, à même les revenus de l'entreprise après qu'un fonds de roulement suffisant ait été établi. Partanen pourra également se rembourser de ses frais jusqu'à date sur la propriété s'élevant à $125,000, plus intérêt à 5 pour cent.

Cariboo Gold Quartz

Cariboo Gold Quartz a produit durant janvier 1941 pour $145,183 avec le traitement de 10,909 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $13.31 par tonne. A rapprocher de $162,965 avec le traitement de 10,444 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $15.55 par tonne en décembre 1940. La production de Cariboo Gold Quartz durant l'année terminée le 31 janvier 1941 a été de $1,684,798 avec l'usinage de 113,543 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $14.84 par tonne, au lieu de $1,707,864 avec l'usinage de 109,965 tonnes, teneur moyenne de $15.53 par tonne durant l'année précédente. La capacité au moulin a été portée à 325 tonnes par jour au mois d'octobre et elle a été augmentée depuis à 350 tonnes par jour.

Northern Empire Mines

Northern Empire Mines a produit durant janvier 1941 pour $47,520 avec le traitement de 5,025 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $9.45 par tonne au lieu de $51,503 durant décembre 1940 avec le traitement de 4,329 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $11.79. La production de janvier 1940 avait été de $65,814 avec l'usinage de 5,594 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $11.77 par tonne.

Cournor Mining Co.

La production de Cournor Mining Co. durant janvier 1941 a été de $49,422.37 avec l'usinage de 6,570 tonnes de minerai. La compagnie est à faire effectuer de gros travaux de développement sur les propriétés Cournor et Beaufor mais il n'a pas été découvert de nouvelles grosses veines de minerai en janvier.

Les mines hors liste

La tendance était encore à la baisse, hier, sur le marché des valeurs minières hors liste de Montréal. Les pertes furent de 2 sous dans Cournor, De Santis, Lowery, Petroleum, Norbeau et Springer Sturgeon. On notait des pertes d'un sou dans Albany River, Brock Gold et Lake Dufault. Les autres titres miniers ont subi des pertes fractionnaires.

La Vallée Turner

La production autorisée d'huile brute des puits de la Vallée Turner a été fixée pour le mois de février 1941 à 607,927 barils. Si l'on tient compte du montant de 112,168 barils permis comme mesure de guerre, on arrive à un grand total de 720,095 barils ou de 25,718 barils par jour. En janvier, la production totale autorisée était de 738,781 barils ou de 33,831 barils par jour.

Titres industriels les plus actifs sur la place de Montréal, hier

Ventes		Ferm.	
583	Imperial Oil	0.74	— ¼
575	Can. Brew. com.	0.75	— .05
500	United Distillers	0.75	— .15
450	Abitibi commun	0.70	— .10
400	Int. Utilities B	0.20	Inc.
355	Cons. Paper	31½	+ ½
350	Beauharnois Pow	9½	— ⅜
316	Noranda Mines	52	— ¾
312	Nat. Breweries	26	Inc.
241	Pac. Canadien	5	— ⅛

Titres miniers les plus actifs sur la place de Toronto, hier

Ventes		Ferm.	
28,500	Arntfield	0.07¾	+ .03¾
10,700	McWatters	0.24	+ .07
10,700	Slave Lake	0.18	+ .01
10,500	Straw Lake	0.04	— .01¼
7,100	Duquesne	0.13	— .03¾
5,500	Gunnar	0.26	+ .10
4,000	Senator Rouyn	0.43	+ .02
4,000	Acme	0.07¼	Inc.
3,900	Can. Malartic	0.50	— .01

LES FLUCTUATIONS ETAIENT ETROITES

Les Dominion 5 pour cent 1941 ont perdu 1/8 de point à Montréal.

LES PAPETERIES

Abitibi valeur déposée perdit ½ point et M. & O. Paper recula d'un point.

Montréal, 13. — Le volume des transactions a été très peu considérable, hier, sur le marché des obligations canadiennes. Les obligations 5 pour cent 1941 qui se rapprochent toujours de leur échéance ont fléchi de 1-8 de point. Il n'y a pas eu d'autre changement dans les valeurs de l'Etat. Dans les bons du Canadien National garantis par le Dominion, les 3 pour cent 1959 ont baissé de 1-8 de point. Les obligations des provinces et des municipalités sont demeurées stationnaires. On rapportait toujours une bonne demande, chez les épargnants, pour les nouvelles obligations de la province de Québec.

Canada Atlantic Railway 4 pour cent 1955 a monté d'un point, Pacifique Canadien 3 1-2 pour cent 1951 perdit un demi-point. Les autres valeurs du même groupe étaient soutenues.

Dans le compartiment des papeteries, Canada Northern Power 5 pour cent 1953 a baissé d'un demi-point, International Hydro 6 pour cent 1944 perdit un point. Abitibi Paper 5 pour cent 1953 valeur déposée a baissé d'un demi-point, dans les papeteries, et Minnesota and Ontario 6 pour cent 1947 recula d'un point, de même que Price Brothers 4 pour cent 1957. Massey Harris 4 1-4 pour cent 1954 a gagné un point et Moirs 6 pour cent 1957 a également gagné un point.

LA PRODUCTION DE PAPIER EN JANVIER

Les papeteries canadiennes ont produit 261,298 tonnes le mois dernier et leurs expéditions furent de 243,394 tonnes.

Montréal, 13. — (P. C.) La production de papier-journal en janvier 1941 a été de 261,298 tonnes, et les expéditions furent de 243,394 tonnes. Ces chiffres ont été communiqués, hier, par la Newsprint Association of Canada. Les stocks en mains, par conséquent, ont augmenté de 17,904 tonnes. La production en janvier 1940 avait été de 251,032 tonnes et les expéditions de 244,273 tonnes.

Les moulins ont marché à 71.5 p. c. de la capacité durant le mois sous étude, à rapprocher de 71.8 pour cent en décembre 1940 et de 68.5 p. c. en janvier 1940.

La production de papier-journal aux Etats-Unis a été le mois dernier de 89,124 tonnes et les expéditions de 84,141 tonnes, au lieu de 84,126 et de 80,959 tonnes respectivement l'an dernier. La production de Terreneuve a été de 32,074 tonnes au lieu de 32,045 tonnes en 1939, et les expéditions de ce pays ont été de 29,764 tonnes au lieu de 30,113 tonnes. La production de l'Amérique du Nord fut de 382,496 tonnes, un gain de 2.5 pour cent et une augmentation de 25,200 tonnes sur les expéditions.

A.-S. Hoffman Machinery Corporation a gagné en 1940 des profits nets de $1.20 par action commune au lieu de $1.83 par action privilégiée durant l'année 1939.

IL S'EST ADRESSE AUX DETENTEURS DE POLICES DE LA MUTUAL LIFE OF CANADA



R. O. McCULLOCH
Président de The Mutual Life Assurance Company of Canada, qui s'est adress aux détenteurs de polices, lors de la saixante-et-onzième assemblée annuelle tenue à Waterloo, Ontario.

ETAT FINANCIER DU QUEBEC POWER

Les bénéfices nets de la société durant l'année 1940 ont été de 95 sous par action. — Les taxes ont augmenté de 100 pour cent.

Les opérations ont pris de l'expansion et les recettes se sont accrues, démontre l'état financier de la Quebec Power Company pour l'exercice terminé le 31 décembre 1940. Pour contre-balancer toutefois, le montant des impôts ou la réserve à cette fin ont augmenté de plus de 100%, ce qui a fait baisser le bénéfice net à $523,140 ou l'équivalent de 95 cents l'action. L'exercice précédent, le bénéfice net avait été de $627,704 ou de $1.13 l'action. L'augmentation des impôts, le dernier exercice, ressort à 58 cents par action de capital.

Les recettes de toute provenance se sont élevées en 1940 à $3,519,365, comparativement à $3,306,469 l'exercice précédent. Les dépenses d'exploitation et les autres frais ont peu changé mais les impôts ont augmenté de $323,429 et sont maintenant de $668,833, montant qui représente 19.1% des recettes brutes. A ce sujet M. James Wilson, président, fait remarquer que les impôts constituent un lourd fardeau et que la loi devrait être modifiée pour ne pas entraver le développement industriel de la province de Québec.

Le bilan au 31 décembre indique que la compagnie a renforci sa situation financière; les espèces en caisse, les prêts à vue et les placements temporaires se totalisent à $1,064,569 au lieu de $722,884 à la fin de l'exercice précédent. Les dépenses-capital ont fait monter de $436,062 le compte d'immobilisations. Les avances à la Quebec Railway, Light & Power Company sont maintenant de $307,275, soit en légère augmentation sur le montant de l'exercice antérieur. La dette obligataire a été réduite de $12,579,500 à $12,419,500. Les comptes créditeurs, y compris une provision pour le montant extrême des impôts à payer, se totalisent à $663,155 au lieu de $301,358 à la fin de 1939.

Voici les chiffres comparatifs de l'état des profits et pertes des exercices 1940 et 1939 :

ETAT DES PROFITS ET PERTES
EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE

	1940	1939
Recettes brutes	$ 3,519,365	$ 3,306,469
Moins : Frais d'exploitation	1,375,318	1,283,388
Taxes — générales	205,833	187,404
Recettes nettes	1,938,214	1,835,677
Moins :		
Intérêt sur obligations	502,074	506,973
Dépréciation	450,000	450,000
Taxe provinciale sur les bénéfices	50,000	28,000
Impôt fédéral sur le revenu	193,000	130,000
Réserve pour la taxe sur l'excédent des bénéfices	220,000	
Fonds de prévoyance		93,000
Bénéfice net	523,140	627,704
Moins : dividendes	553,198	553,198
Surplus de l'exercice	30,058	74,506
Surplus reporté	288,524	229,896
Surplus à reporter	258,466	304,402
Déficit. Après ajustements.		
Bénéfice par action	$0.95	$1.13

Le fonds de roulement se compare comme suit :

	31 décembre 1940	1939
Disponibilités	$ 1,588,405	$ 1,206,160
Exigibilités	1,006,239	604,486
Fonds de roulement	582,166	601,674

Voici le bilan au 31 décembre avec les chiffres comparatifs de 1939:

ACTIF

	31 décembre 1940	1939
Immobilisations	$ 20,527,695	$ 20,294,909
Placements, filiales,	7,051,276	7,060,579
Magasins et fournitures	339,713	319,566
Autres placements	40,175	40,175
Encaisse	398,049	225,384
Prêts à vue	666,520	497,500
Comptes débiteurs,	523,837	483,276
Frais anticipés	78,926	74,197
Fonds d'amortissement		33,878
Avances, Q.R.L. & P. Co.,	307,275	304,637
Total	29,933,466	29,334,101

PASSIF

	31 décmebre 1940	1939
Capital-actions	$ 11,349,500	$ 11,349,500
Dette obligataire	12,419,500	12,579,500
Dépôts des clients	116,220	107,723
Comptes créditeurs	663,155	301,358
Intérêt couru, etc.,	204,785	200,829
Dividende à payer	138,299	138,299
Réserve pour dépréciation	4,530,927	4,122,181
Autres réserves	252,613	230,309
Surplus accumulé	258,467	304,402
Total	29,933,466	29,334,101

WINNIPEG GAGNE DES FRACTIONS

Le blé canadien était en mieux de 5/8 de sou à ¾ de sou le boisseau.

JUILLET 77 7/8

Le beurre et les oeufs ont baissé légèrement sur le marché de Montréal.

Winnipeg, 13. — (P.C.) — Les options du blé canadien ont monté sur le marché de Winnipeg, hier, en dépit du faible intérêt manifesté par les acheteurs. Le lin a gagné jusqu'à 3 1-4 sous pour perdre ensuite une partie de ce gain et clôturer en mieux de 1 5-8 sou à 1 1-4 sou le boisseau. Le blé a gagné 5-8 de sou à 3-4 de sou. Les avoines gagnèrent 3-8 à 1-8 de sou, l'orge était en mieux d'un demi-sou à 3-8 de sou et le seigle a haussé de 3-8 de sou à 1-4 de sou. Le blé de mai cotait 77 7-8 sous et celui de juillet 79 1-2 à 5-8 sous. Le congé aux Etats-Unis n'a pas permis la publication des cours du marché argentin. Le marché du blé au comptant était terne. Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	77¼	78	77¼	77⅞
Juil	79-78⅞	79⅝b	78⅞	79½-⅝
AVOINES				
Mai	34⅜	34⅞	34⅜	34⅝b
Juil	32⅞	33 b	32⅞	33 a
Oct	...	...	...	31 a
ORGE:				
Mai	45⅜	46 b	45½	46 b
Juil	43¼	43½b	43¼	43½b
LIN:				
Mai	152½	155	152½	153⅜
Juil	150	152¾b	150	150¾a-151
Oct	...	...	...	146½b
SEIGLE:				
Mai	49⅛	49⅜b	49⅛	49¼b
Juil	...	...	...	49¼a

LES DENREES

Montréal, 13. — (P.C.) — Les prix du beurre et des oeufs ont baissé légèrement sur le Canadian Commodity Exchange hier. Les options de février et de mars ont aussi baissé de fractions.

Au comptant, le beurre de Québec, marque 92, cotait 32 1-2. 100 boites ont été vendues. Québec, marque 38, 31 7-8; de l'Ouest, marque 92, 32 1-2 à 32 7-8.

Voici les prix rapportés par le département fédéral de l'Agriculture :

Beurre : première qualité de fabrique, prix aux commerçants, 34-34 1-4; première qualité en tinette, prix aux commerçants,è 34-34 1-4; Québec No 1, pasteurisé, reclassé, prix de gros, 32 3-4; Québec No 2, reclassé, 31 3-4 à 32. Aucun arrivage.

Fromage blanc et coloré de l'Ouest, prix de gros, pour l'exportation, 14 cents. Prix du fromage blanc de l'Ouest à l'arrivée, 14 1-16; coloré de l'Ouest, 14 3-16. Aucun arrivage.

Oeufs classés et livrés en boites usagées fournies gratuitement, prix de vente : A-gros, 22 1-2 à 23; A-moyens, 20-21 cents; A-poulettes, 17 1-2 à 18 cents. Arrivages, 945 boites.

Patates blanches No 1, 75 livres, 60-70 cents; No 2, 45-55 cents; Montagnes du N.-B. No 1, 75 livres, 55-75 cents; Cobblers de l'Ile du P.-E. No 1, 75 livres, 75-80 cents; Montagnes de l'Ile du P.-E. No 1, 80-85 cents; Rouges des Bermudes No 1, 50 livres, $1.50.

LE DOLLAR CANADIEN

Ottawa, Ont., 13. — (P.C.) La Commission de contrôle du change étranger avait fixé, hier, les taux suivants pour les fonds américains et la livre sterling : fonds américains $1.10 acheteur et $1.11 vendeur, soit l'équivalent à New-York d'un escompte de 9.91 pour cent à l'achat et de 9.09 pour cent à la vente, et livre sterling $4.43 acheteur et $4.47 vendeur.

BEURRE ET FROMAGE

Ottawa, 13. — La production de beurre de crémerie en janvier est de 11,672,247 livres contre 12,308,237 en décembre et 10,449,589 en janvier 1940. La production de fromage est de 1,134,724 livres contre 1,799,325 le mois précédent et 1,806,159 en janvier 1940.

FIN DU CONGE

New-York, 13. — Les marchés financiers et mobiliers des Etats-Unis ont chômé, hier, à l'occasion de l'anniversaire de Lincoln. Ces marchés rouvriront leurs portes comme d'habitude ce matin.

Nouveau directeur



W. B. POWELL
de Hamilton, Ontario, qui a été élu membre du bureau de la direction de The Mutual Life of Canada à l'assemblée annuelle des détenteurs de polices, tenue récemment à Waterloo, Ontario.

GAINS MODESTES DANS LES MINES

Les cours ont monté de quelques sous dans McWatters, East Malartic, Aunor, Central Patricia, etc. — Home Oil se raffermit.

Montréal, 13. — (P. C.) La tendance était plus ferme, hier, sur le Curb de Montréal. Consolidated Paper a gagné 1-8 de point à 3 1-8 dans le groupe des papeteries tandis que Fraser Voting Trust accusait une perte d'un demi-point à 7 1-2. Abitibi commun monta de 10 sous à 70 sous et le titre privilégié de la même société était stationnaire à 5. Fleet Aircraft gagna 1-4 de point à 4 1-4. Les pertes étaient fractionnaires dans Donnacona B. Beauharnois et Fairchild. Canadian Breweries commun a baissé de 5 sous et United Distilleries gagna 15 sous.

Dans le compartiment minier, les fluctuations furent très étroites. Home Oil monta de 5 sous.

A TORONTO

Toronto, 13. — (P.) C.) Les titres miniers ont haussé sur le marché de Toronto, hier. Le roulement a été de 184,000 actions. Les gains furent modestes dans Aunor, Central Patricia, Cariboo, East Malartic, Kerr Addison, McKenzie, McWatters, Perron, Preston, Sigma, Upper Canada et Wright Hargreaves. Pioneer et Teck Hughes ont cédé du terrain.

Noranda baissa d'un quart de point à 52 1-2. Les gains étaient fractionnaires ou ils allaient jusqu'à une couple de sous dans Home Oil, Calgary and Edmonton, Davies et Prairie Royalties.

ASSEMBLEE DE LA MUTUAL OF CANADA

M. McCulloch, président, a souligné le rôle joué par l'assurance-vie dans la crise actuelle. — W.-B. Powell élu directeur.

Waterloo, Ontario, 13. — La survivance de la démocratie ne dépend pas seulement du courage et de l'efficacité de nos forces armées, a dit M. R.-O. McCulloch, président de la Mutual Life Assurance Company of Canada, à l'assemblée annuelle de la société, mais de l'attitude de tous les citoyens britanniques et de la volonté des Canadiens de consentir des sacrifices afin d'aider la marine, l'armée et l'aviation. C'était la soixante-onzième réunion annuelle des assurés de la Mutual of Canada.

M. McCulloch a souligné le rôle capital joué par l'assurance-vie dans la crise actuelle et il a dit que les compagnies engagées dans ce genre d'affaires étaient plus particulièrement préparées à rendre des services signalés sur le front financier. Le président de la Mutual Life of Canada a dit que l'assurance-vie ne créait pas la richesse mais qu'elle la conservait. On peut la comparer à un réservoir qui accumule les épargnes des citoyens pour les placer et pour les distribuer lorsque le besoin s'en fait sentir. Les souscriptions aux deux premiers emprunts de guerre par les compagnies d'assurance canadiennes ont été de plus de $80 millions, a dit M. McCulloch. La Mutal Life of Canada, pour sa part, a placé plus de $8 millions dans ces valeurs. "Chaque assuré", a-t-il dit, "peut être sûr qu'en payant ses primes il fait une contribution réelle à l'effort de guerre du Canada."

Le gérant général, M. W.-H. Somerville, a passé en revue les principaux points saillants du rapport financier de la société. W.-B. Powell, de Hamilton, a été élu directeur en remplacement de feu T.-A. Russell, de Toronto.

BAISSE DANS LES SERVICES PUBLICS

Bell Telephone fit exception à la règle en montant d'un demi-point.

DOMINION BRIDGE 25

St. Lawrence Paper privilégié a gagné 3 points. — Nickel a coté 33.

Montréal, 13. — (P.C.) Les actions de Bell Telephone ont haussé d'un demi-point au cours de 157, à la suite de la publication du rapport annuel indiquant des profits nets de $8.20 par action au lieu de $8.09 l'année précédente. Le roulement fut de 43 parts seulement dans le titre. Building Products, qui vient de publier son bilan annuel, n'a pas été coté. Quebec Pawer demeura stationnaire à 13 1-4 et Canadian Bronze n'a pas été transigé. Ces deux dernières compagnies viennent également de publier leurs rapports annuels qui démontrent des diminutions dans les profits nets.

Les utilités publiques avaient tendance à fléchir. B. C. Power A perdit 3-4 de point à 24, Montreal Power était stationnaire à 26 1-4, Brazilian a baissé de 1-8 de point à 5 3-8, Shawinigan Power n'a pas bougé à 16 1-2 et Gatineau Power commun était en perte d'un quart de point à 7 1-2.

Dominion Bridge gagna un point à 25, St. Lawrence Paper privilégié haussa de 3 points à 38, Nickel était en mieux d'un demi-point à 33, Canada Steamship commun a gagné 1-8 de point à 4 1-8, St. Lawrence Corporation haussa de la même fraction à 2 1-8, Imperial Oil monta d'un quart de point à 9 1-4 et Ogilvie Flour a gagné 1-8 de point à 20 5-8. Asbestos était stationnaire à 16, Associated Breweries perdit 1-4 de point à 14 3-4, Canadian Car privilégié céda 1-2 point à 23 1-2, Canadian Celanese était stationnaire à 24, Hamilton Bridge a baissé d'un quart de point à 3 1-2, International Petroleum recula d'un quart de point à 14, National Breweries était stable à 26 et Pacifique Canadien perdit 1-8 de point à 5.

Le roulement total sur la Bourse et le Curb de Montréal fut de 15,000 actions, comprenant 8,000 parts industrielles et 7,000 parts minières. Les ventes d'obligations ont été de $200, dont $100 de 3 pour cent 1952 à 98 7-8 et $100 de 3 1-4 pour cent 1952 à 101 1-8. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal :

	10 ut.	20 in.	30 co.	10 pa.	15 or
Hier	49.8	58.6	55.7	67.42	77.78
Mardi	50.1	58.6	55.8	66.66	77.43
Sem. dern.	51.3	59.3	56.6	68.46	77.42
Mois dern.	54.2	65.9	62.0	81.46	79.99
1940	67.4	87.4	80.7	134.43	95.02
Haut 1941	54.3	66.4	62.3	82.25	79.99
Bas 1941	50.1	58.6	55.8	66.66	77.08

DIVIDENDES

Ford Motor Co. of Canada Ltd, 25 sous par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 22 février.

Montreal Cottons Ltd, 1 pou rcent par action commune et 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payables le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 février.

Dominion Textile Co. Ltd, $1.25 par action commune, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars, et 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Canada & Dominion Sugar Ltd, 37 1-2 sous par action, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

OSCAR HAMEL, Président — PIERRE FUGÈRE, Secrétaire

HAMEL, FUGERE & CIE
LIMITÉE
VALEURS DE PLACEMENT

Téléphone 2-2038 — 71, rue St-Pierre QUÉBEC

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec — Tél. *2-1321

SEANCE DU 12 FEVRIER 1941

Ventes	Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
105	Abestos	16	16	13¾	16
53	Ass. Brew. C.	15	14¾	14¾	14¾
10	Do priv.	109½	110	110	110
10	Bulolo	18	17¾	17¾	17¾
45	Bell	156½	157	156½	157
231	Brat Trac.	5½	5½	5⅝	5⅝
110	B. C. Pow. A	24¾	24	24	24
180	Can. Car	7¾	7¾	7	7¾
50	Do priv.	24	23¾	23½	23½
50	C. Celan.	24	24	24	24
10	Do priv.	117	117	117	117
65	C. Cement	5	5	4¾	5
100	C. Ind. Alc. B	2	2	2	2
241	C. Pacific	5¾	5	5	5
115	C. Steam.	4	4¼	4¼	4¼
45	Do priv.	18½	18¾	18	18
183	C. Smelt.	35¼	35½	35	35⅛
10	Distil. Seag.	25	25	25	25
80	D. Bridge	25	25	25	25
D.	Coal pr.	19	19	19	19
5	D. Glass	119	117	117	117
175	D. Stl. B	8	8	8	8
33	D. Textile	75	75	75	75
5	Gatin. Pow.	7¾	7¾	7¾	7¾
5	Do priv.	81	81	81	81
100	G. Stl. W.	4½	4¾	4¾	4¾
10	Do priv.	88¼	90	90	90
25	Gd Tire pr	55	56	56	56
150	H. Bridge	3⅜	3½	3½	3½
10	Hud Bay	25	25½	25¼	25½
585	Imp. Oil	9	9¼	9¼	9¼
25	Imp. Tob.	12¾	12¾	12¾	12¾
107	Int. Nick.	32½	33	33	33
130	Int. Petr.	14¼	14	14	14
35	Légaré	F.	9	9	9
196	Mtl. Pow.	26¼	26⅝	26½	26¼
30	Mtl. Tram.	50½	50¾	50¾	50¼
70	Mtl. Teleg.	29½	29½	29¼	29½
312	N. Brew.	26	26	26	26
25	Nat. Stl. Car	35	34½	34¾	34½
316	Noranda	52¾	52½	52	52
120	Ogilvie	20½	20¾	20¼	20¾
15	Ont. Stl. Pr.	9½	9¾	9¼	9½
10	Que. Pow.	13¾	13¾	13¾	13¾

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada, de Montréal et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne.

SEANCE DU 12 FEVRIER 1941

	Off.	Dem.
OBLIG. du DOM.:		
2 1 Juin 44	100⅜	101⅜
2½ 1 Juin 42	102	102⅜
2½ 15 Nov 4	102⅛	102⅞
3 15 Oct 42	102½	103¼
3 perps	89⅜	90⅜
3 1 Oct 49-52	98⅜	99⅛
3 1 Ju 50-55	98⅜	99⅜
Do 53-58	97⅜	98⅜
3¼ 1 Ju 46-49	102¼	103¼
Do 15 N 48-51	100⅜	101⅜
Do 1 F 48-52	101⅛	102⅛
Do 1 J 56-66	100⅛	101⅜
3½ 15 O 44-49	102¾	103¾
4 15 Oct 43-45	105¼	106¼
Do 47-52	105⅜	106⅜
4½ 15 Oct 44	108⅜	109⅜
4½ 1 Fev 46	109½	110½
4½ 1 N 46-56	107½	108½
Do 47-57	108	109
Do 48-58	108½	109½
Do 49-59	109⅜	110⅜
5 15 Nov 41	102⅜	103⅜
5 15 Oct 43	108⅛	108⅞
GAR. par le DOM.:		
CNR 2 42	100½	101¼
Do 43	100¾	101½
CNR 2¼ 44	101⅛	101⅞
Do 46	99¾	100¾
CNR 3 44	103⅛	104⅛
Do 46-50	98¾	99¾
Do 48-52	97¾	98¾
Do 48-53	97½	98½
Do 54-59	96¾	97⅝
CNR 4½ 51	114	115¼
Do 56	114½	115¾
Do 57	115¼	116½
CNR 4¾ 55	116¾	118
CNR 5 54	117	118
Do 49-69	118¼	119½
CNWISS 5 55	118½	120
GTP 3 62	97½	99½
M Har 5 49-69	118½	120
PROVINCIALES:		
Alta 4 54	52	57
Do 4½ 56	54	59
B C 4½ 53	100½	103½
Do 5½ 45	101⅜	104½
Man 4½ 56	88½	91½
Do 6 47	97	101
N B 3 51	88	91
Do 4½ 61	99	102
N S 3 50	93½	96½
Do 4½ 60	107½	110½
Ont H 3¼ 50-53	98¾	100¾
Do 3 47-50	97¾	98¾
Do 4½ 49	108	110
Do 3¼ 49-51	99½	100½
Que 3 51	91½	93½
Do 3¼ 49	95	97
Do 4½ 45-50	103½	106½
PEI 3 45	95	98
Sask 4½ 51	82	87
Do 4 54	68	72
MUNICIPALES:		
Calgary 4½ 62	89	93
Edmon 4½ 67	88	92
Halifax 4½ 52	103	106
Mtl 4 45	93	96
Do 5 54	97	100
Do 4½ 71	93	96
Que 4½ 50	100½	102½
Regina 5 45	87	92
St John 4½ 71	98½	101½
Tor 4½ 45	106½	109½
Three R 4½ 56	97½	100½
Vanc 4½ 68	92	96
Winn 4½ 60	101	105
MCS 4 48	94	97
Mtl Met 4½ 62	94	97
Do 4 47	94	97
RAILS et NAV.:		
Can Atl 4 55	94½	97
CPR 3 45	93	95
Do 3½ 51	88	90
Do 4 49	92½	94½
Do 4½ 44	98½	100½
Do 4½ 60	92	96
Do 5 54	99	101¼
Do 6 42	103	105
Can SS 5 57	97¼	100
UTILITES:		
Ass T&T 5½ 55	72½	75
Bell Tel 5 57	121½	..
Do 60	121½	..
BC Pow 4¼ 60	99	102
B C Tel 4½ 61	107	110
Cal Pow 5 60	106	109
Do 64	102½	..
CN Pow 5 53	102½	105
Do G&E 6½ 45	104	106½
Gat P 3¾ 69 P	98	100
Do 5 49	102	104
Mtl Pow 3½ 56	101	103
Do 60	99¼	101¼
Do 63	99	101
Do 73	98½	100½
M Tram 5 41	93½	96
Do 55	66	68
Nat L P 6 49	99	102
Nfld L P 4½ 56	99	..
Do 5 56	98	..
NS L P 5 57	101	103
Ott P 4 57	101	104
Ott VP 4 64	100	..
Do 5 59	102½	..
Port Rp 6 50	99½	..
P Corp 4½ 56	97	100
Que Pow 4 62	100	102
Sag Pow 4¼ 66	107	109
Shaw 4½ 67	108	110
Do 70	107½	110½
Do 4 69	100½	103
Do 3½ 56	101	103
Do 4 61	101⅜	103½
St M Po 4½ 70	100	102
Unt Sec 5½ 52	57	61
Wpg E A 4-5 65	66½	69½
Do B	42	45
INDUSTRIELLES:		
Abitibi 5 53	64	66
Do COD	60	62
Acadia S 4½ 55	101¼	..
Do 6 54	97	100
Alb Pac G 6 46	98	101
Alg Sti 5 48	102½	105
All Sug 4 51	99½	..
Bowater 5 68	91	94
Brand H 6 56	47	51
B C Pulp 5 50	86	90
Brown 5½ 46	45	47
Do 50	43	46
Burns Co 5 58	58	61
C Cann 4 51	100	103
Can Cem 4¼ 51	103	106
CP&P Inv 5 58	73	..
C Int P&P 6 49	101½	103½
C Vick 6 47	52	56
Con Pap 5½ 61	61	62
D Coal 4½ 52	100½	103
D&C 6¼ 55	106	110
Dom Tar 4½ 51	101	103
D W&W 6 53	96	98
Donn P 4½ 56	74	78
Dryden P 6 49	99	102
East D 6 49	80	83
Fam Pl 4½ 51	99½	102
Fed Gr 6 49	100	102
Fraser 6 50	98½	101
GS War 4½ 52	97	100
Gl Pap 5 55	92	94
Gurn 5½ 49	64	68
Gyps 5½ 48	96	99
Ind Acc 4 52	83	86
Int C Bks 5½ 48	101	..
Int Pap 6 55	113	..
Ip of Nfld 5 68	95	..
L St J P P 5½	61	89 92
L St J 5 61	64	67
Map L M 3 58	72	75
Massey 4¼ 54	90	93
McColl 4¼ 49	101½	104
Mers P 5 57	97½	100
Do 6 49	99½	..
Do 6 47	48	50
Moirs 6 57	82	..
NS S&C 3½ 63	85	88
Price Br 5 57	96	98½
Do 4 57	81	85
Reg Kn 4 52	90	94
Restig 6 48	98½	..
Roll Pap 4½ 51	102	105
Simp 4¼ 51	99	102
Smith H 4¼ 51	103	106
Un Amu 5 58	100	..
Un Gr G 5 48	97	99
Do 5½ 49	98½	101
Wabassa 4½ 51	99	..
West Gr 6 49	47	51
IMMEUBLES:		
Alex Pl 6 47	38	40
Aca Apt 4 59	48	..
Dom S 4 59	59	..
Glen I 5 44	64	..
Godf Rl 4 52	51	..
Ins Exch 3 51	41	..
M Apts 1st 4 54	58½	..
O Real 5½ 51	55	60
Que A 5 50	75	..
Queens H 5 53	59	63
Sher S 3½-4 52	45	..
St C Sy 3-3½-4 57	49	..
Wild Rl 5 53	45	..
Wind H 4½ 53	59	..

Rendement des actions

	Taux div.	Prix app.	Rend. P.C.
Agnew S	.80	11½	5.23
y com boni	1.00	11½	8.70
Asbestos	.60	16	3.75
y compris boni	1.20	16	7.50
A Brew	1.00	15	6.67
y compris boni	1.35	15	9.00
Beld Cer	4.00	80	5.00
Bell Tel	8.00	156½	5.11
B A Oil	1.00	16⅞	5.93
B C P A	2.00	25	8.00
Bld Prod	.70	15	4.67
y compris boni	.80	15	5.34
C & D Sug	1.50	26½	5.66
Can Malt	2.00	36	5.56
Can Cel	1.00	24	4.17
y compris boni	1.90	24	7.92
C N Pow	.90	7½	12.00
Can Vinegars	.40	7¾	5.16
C Bronze	1.50	36	4.16
C Cotton	4.00	98	4.08
Can G E	6.00	220	2.73
CIL B	7.00	185	3.78
C West	1.50	51½	2.92
C Cork	2.00	30	6.67
-Dist Seag	2.00	25	8.00
D Bridge	1.20	24	5.00
D Glass	5.00	120	4.17
D Text	5.00	77	6.49
Ford A	1.00	15	6.67
Imp Oil	.50	9	5.56
Imp Tob	.40	12¾	3.14
y compris boni	62½	12¾	1.90
Int Coal	5.00	50	10.00
-Int Nick	2.00	32½	6.15
Lang J A	.70	11	6.36
L Secord	.80	9¾	8.21
Mont Cont	4.00	70	5.71
Mont P	1.50	26	5.77
Mont Tr	6.00	50½	11.97
N Brew	2.00	26	7.69
N Stl C	2.00	35	5.71
Ogilvie	1.00	21	4.76
Ot L H & P	1.00	10	10.00
Page Her	.5.00	10	5.00
y compris boni	5.25	100	5.25
Penmans	3.00	50	6.00
Que Pow	1.00	13¼	7.55
Royalite	1.00	18	5.56
St L Fl	1.00	21	4.76
y compris boni	1.50	21	7.14
Shawinigan	.90	16⅛	5.58
S C Pow	.80	10½	7.62
Stl of C	1.75	64	2.73
W Groc	3.60	50	6.00
W Good	4.00	42	9.52
Wilsils	1.00	18	5.56
BANQUES:			
Can Nat	8.00	145	5.52
Commerce	8.00	155	5.16
Dominion	10.00	185	5.41
Montréal	8.00	182	4.40
N Scot	12.00	280	4.29
Royale	8.00	160	5.00
PRIVILEGIEES:			
Agnew S	7.00	107	6.54
Ang C T	2.75	45½	6.05
A Brew	7.00	110	6.36
Beld C	7.00	127	5.51
Calg P	6.00	101	5.98
C Bronze	5.00	105	4.75
C N Pow	7.00	96	7.29
Cem 6½	5.00	96	5.21
Can Cel	7.00	117	5.98
Can Cot	6.00	110	5.45
C F Morse	6.00	100	6.00
C F Inv	8.00	104½	7.66
C Ind	7.00	150	4.67
Com Alc	.40	6½	7.27
Dist Seag	5.00	97½	5.13
D Glass	7.00	150	4.07
D Coal	1.50	19	7.89
D Text	7.50	145	4.83
Gat Pow	5.00	81	6.17
Gen S W	7.00	90	7.78
Goodyear	2.50	54½	4.59
H Smith	6.00	100	6.06
Imp Tob	29.9c	7	4.28
Int P 7	7.00	87½	8.00
Jam P S	7.00	128	5.47
L of W	7.00	110½	6.35
McC Fr	6.00	96⅛	6.24
Mont Cot	7.00	113	6.19
N Brew	1.75	36	4.86
Ogilvie 6	7.00	150	4.67
Ot L H & P	5.00	98	5.10
Penmans	6.00	120	5.00
Pow C	6.00	90½	6.63
Sag Pow	5.50	105	5.24
Sh Wms	7.00	115	6.09
S C Pow	6.00	102	5.88
Stl of C	1.75	69	2.50
Tuc Tob	7.00	145	4.83
W Groc	7.00	110	6.36
W Good	1.00	20	5.00
W Koot	7.00	130	5.38
MINES:			
Braiorne	.80	9.70	8.25
y compris boni	1.20	9.70	12.37
C Smelt	1.00	35½	2.83
y compris boni	2.25	35½	6.33
Dome	2.00	22½	8.80
Hollinger	.65	13	5.00
y compris boni	1.10	13	8.45
Hud Bay	2.00	25	8.00
-Int Min	.50	5.00	10.00
L Shore	2.00	19½	10.46
Lamaque	.40	4.75	8.42
y compris boni	.50	4.75	10.53
McIntyre	2.00	47	4.26
Macassa	.32	3.70	8.64
y compris boni	.35	3.70	9.45
Noranda	4.00	53	7.55
Per Gold	.15	1.45	10.34
y compris boni	.20	1.45	13.79
Pickle Cr	.40	2.80	14.29
Pioneer	.40	2.15	18.60
Siscoe	.10	57	17.54
-Sylvanite	.20	2.60	7.69
y compris boni	.30	2.60	11.54
Teck Hugh	.40	3.35	11.92
y compris boni	.45	3.35	13.41
Wr Harg	44.4	6.30	7.06
y compris boni	77.7	6.30	12.38

(-) Payable en fonds des E.-U.

Cobblers	0.75	0.80
Ile du P. E. Montagnes No 1	0.80	0.85
Bermudes rouges No 1, en sacs de 50 lbs	....	$1.50
Oeufs:		
Vendus par les commerçants par petits lots aux détaillants, en carton, 1 à 2 sous de moins pour les oeufs en vrac		
A-gros	0.22	0.28
A-medium	0.25	0.26
A-poulettes	0.23	0.24

Les oeufs de la catégorie A-1 coûtent quatre ou cinq sous de prime sur les A

Beurre:

Fabrique de première qualité, prix des commerçants crémerie	34	34½
Première qualité	33½	33¾
Pasteurisé Québec No 1, reclassé		32¾
Do N 2	31¾	32

Fromage:

Coloré et blanc de l'Ouest, prix de gros, pour l'exportation		0.14

Blanc de l'ouest, arrivages courants	0.14	1-16
Coloré de l'ouest	0.14	3-16
Québec blanc et coloré	0.13¾	

Volailles:

Prix aux détaillants pour volailles préparées classe A et 1 à 2 sous de moins pour classe B

Poulets gelés, nourris au lait	0.27	
Volailles de choix	0.27	
Dindons A	0.30	
Do B	0.28	
Do C	0.25	
Cannetons du lac Brôme	0.24	
Domestique	0.22	
Oies	0.18	0.19

Lard, en baril, 7½c la livre ; en boîte de 1 livre, 8c ; en chaudière de 20 livres, 8½c ; en chaudière de 60 livres, 8c.

Bacon côte No 1, 26c ; No 2, 22c ; tranché sans couenne, No 1, 29c ; avec couenne, 26c ; No 2, 25c.

Jambon : No 1, 25c ; No 2, 21c ; No 1 de choix, 25c ; pique-nique, No 1, 17c ; ordinaire, 16c.

Porc, épaule, 14½c ; longe, 19c ; pattes, 16½c ; cochons entiers, 12½c ; truies entières, 9½c.

Viandes abattues prix par 100 livres aux détaillants:

Boeuf : Quartier devant	$ 8.00	$13.00
Quartier derriere	$12.00	$21.00
Bonne qualité	$12.00	$16.00
Moyenne qualité	$11.00	$15.00
Veaux de choix	$17.00	$19.00
Agneaux	$19.00	$20.00

TITRES MOBILIERS INACTIFS A MONTREAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 1941

	Off.	Dem.
Acme Gl 6½ P	..	60
Agnew Sur	11½	..
Do P	107	..
Alta P Gr P	..	29
Algoma Stl	7	8
Amal El New	6¼	..
Bathurst A	11¾	12
Bruck	4½	..
Bldg Pro	14½	14⅞
Can N P	7	8
Cdn Bronze	..	36
Do P	104¾	..
Can Cott	94	100
Do P	111	..
C For Inv	10	10½
Do P	104	104½
C Ind Al	2⅜	2¾
Cockshutt	4¼	5¼
D Glass P	148	155
Dom Sto	4	5
Dom Tar	4	4¼
Do 5½ P	150	155
Dom Tex P	150	515
Dryden	4½	4¾
Fam Pl	..	22
Gypsum	3	3½
Hollinger	12¾	13
Howard S	11½	12¼
Do 6 P	98¾	101
Imp Tob 6 P	7	8
Ind Acc A	13¾	14
Jam Pub S	11	13½
Do P	..	129
L Woods	12	15
Do P	111	..
Lang	11	12
Massey	2½	2¾
McColl	4½	4¾
Mitchell	..	50
Do P	112	..
Ogilvie Flr P	150	160
Ont Stl P	..	120
Ott Car	..	7
Penmans	..	55
Do P	122	..
Pow Corp	4½	5
Price	9½	10
Do P	..	70
Saguenay P	104½	106
St Law Flr P	110	115
Sher Will	8⅛	11¼
Do P	111	115
Sou Can Pow	10¼	..
Steel Co	62	64
Un Stl	3	3½
Wabasso	22	25
Wilsil	..	18
Zellers	9⅜	9¾
Do 6 Cum R P	24½	..

CURB DE MONTREAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 1941

	Off.	Dem.
Abitibi 7 P	..	12¾
Alumin	114	..
Bathurst B	2	2¼
Brew D of V	4¾	4⅝
Cal Pow P	101¼	..
Can Malt	35¼	38
Can Starch	7	..
Can Ind P	165	..
C Marconi	75	90
C Pow & P Inv P	2	2½
C Vickers	2⅛	2¾
Do P	13½	13
Celtic Kn	160	350
Com Alco	160	180
Do P	5	6
Cosmos	..	24¾
Cub Air	75	80
David A	10¾	..
Do B	..	2½
Dom Eng	..	30
D Wool P	6	7
East Dair P	5	8
Ford A	147⅛	153⅜
L Sulphite	65	90
Maclaren	14	14¼
Massey	27½	29
McColl P	94	100
Meichers	100	200
Do P	5	5½
Mitchell	.. 8½	9
Noorduyn	2¾	3
Page Her	101	..
Paton	25	..
Do P	110	120
Prov Tran	6¼	7
Rog Maj	4½	5
Sarnia Br A	8½	9
Do B	60	250
Supertest	22¾	30¼
Thrift Sto 6½ P	8	11
Walkerville	60	75
MINES:		
Beaufor	7½	8
Bidgood	8¼	12
Big Miss	3¾	4
Bouscad	2½	3
Cas Treth	50	66
Cent Cad	6	6½
Cent Pat	169	182
Dome	22	23¼
Eldorado	37	43
Falcon	200	208
Francoeur	41	48
Inspiration	..	28
J M Con	¾	1¾
Kirk L	88	96
Macassa	370	375
McIntyre	46½	48¼
McKenzie	111	120
McWatts	16	18½
Min Corp	65	70
O'Brien	75	80
Pamour	113	121
Pandora	5	6
Pato	250	260
Pend Ore	..	173
Perron	145	152
Pick Crow	..	280
Pioneer	210	223
Preston	289	296
San Ant	213	228
Sheep Cr	77	85
Sylvanite	248	268
Ventures	325	335
Waite Am	350	385
Wood Cad	7	8½
Wri Harg	620	645
HUILES:		
Ang Cdn	57	70
Can Oil Co	..	19¼
Dalhousie	26	30
Homestead	3	3½
Royalite	18	19

BOURSE DE TORONTO

SEANCE DU 12 FEVRIER 1941

Ventes:	Haut	Bas	Ferm.
4000 Acme	7¼	7	7¼
500 Aldermac	12	12	12
28500 Arntfield	8½	7	7¾
200 Astoria	4	4	4
1600 Aunor	185	182	185
500 Base Met	8½	8½	8½
1000 Bear Ex	12	12	12
325 Beattie	111	109	111
2000 Bidgood	8¾	8½	8¾
500 Brit Dom	4	4	4
2500 Bobjo	8¼	8	8¼
25 Bralorne	970	970	970
820 B A Oil	16¾	16¾	16¾
2200 Broulan	86	85	86
500 Brown	8	8	8
300 Cal Edm	127	126	127
100 Calmont	20	20	20
1200 Cdn Prew	75	75	75
3900 Cdn Mal	52	50	50
156 C P R	5	5	5
700 Cariboo	285	282	285
600 Cent Pat	183	179	183
1300 Cen Por	10½	10½	10½
2900 Chester	138	135	138
2500 Cochenour	76	75	75
200 Coniaurum	135	135	135
1500 Davies	14	14	14
2000 Delnite	109	107	109
205 Dom Stl B	8	7¾	8
7100 Duquesne	13½	13	13
2975 East Mal	267	262	267
1000 Eldorado	42	40	42
2250 Fed Kirk	4¾	4½	4¾
1500 Fernland	3½	3½	3½
150 Ford A	15¼	15⅛	15¼
2000 God's L	40¼	40	40
1000 Gold Eag	7	7	7
500 Gold Gate	8½	8½	8½
5600 Gunnar	26	25	26
1000 Halcrow	13¼	13¼	13¼
1500 Halliwell	1½	1¼	1¾
40 Hallnor	525	525	525
2100 Hard Ro	81	81	81
400 Harker	4¼	4¼	4¼
95 Hollinger	13	12⅞	13
2675 Home	198	190	195
200 Howey	25	25	25
25 Hud Bay	24⅜	24⅜	24⅜
380 Imp Oil	9⅜	9⅛	9⅜
91 Int Nick	32¾	32½	32¾
3600 Jack W	19½	18½	19½
500 Jellicoe	2¼	2¼	2¼
1050 Kerr Ad	335	330	335
500 Kirk Hud	28	28	28
300 Kirk L	93	92	92¼
10 L Shore	19¼	19¼	19¼
500 Lamaque	475	475	475
2000 Lapa Cad	8	8	8
1000 Lebel	2	2	2
600 Leitch	47	47	47
1600 Little L L	181	180	181
450 Macassa	370	360	370
816 Macleod	181	180	181
2100 Madsen	53	53	53
3600 Malartic	95	93	95
30 McIntyre	47¾	47	47¾
450 McKenzie	118	117	118
10700 McWatts	24	18	24
1050 Min Corp	66	65	65
1500 Morris	3¾	3¾	3¾
1000 Naybob	25	25	25
2000 New Gold	3	3	3
10 Nipissing	90	90	90
135 Noranda	52½	52¼	52½
500 Normetal	36	36	36
120 Nor Can	52	50	52
100 Okalta	60	60	60
750 Pamour	118	116	118
1000 Pandora	5½	5½	5½
200 Paymaster	22	22	22
600 Perron	150	147	150
810 Pick Crow	275	270	275
200 Pioneer	211	211	211
200 Powell	76	76	76
1000 Prairie	7¼	7¼	7¼
200 Premier	90	90	90
3650 Preston	295	292	295
1500 St Anth	11	10½	11
425 San Ant	221	220	220
1000 Sand Riv	6	6	6
4000 Senator	43	43	43
672 Sherritt	70	70	70
350 Sigma	770	760	760
1940 Siscoe	58	57	57
300 Sladen	35	35	35
10700 Slave L	18½	16¼	18
1900 Steep Ro	123	120	123
10500 Straw L	4	4	4
250 Sud Bas	127	126	127
300 Sullivan	62	62	62
850 Teck H	330	325	325
300 Texas	100	100	100
$1000 Uchi B	80	80	80
2410 Upper Can	155	150	155
150 Waite Am	365	3 65	365
1100 Wendigo	21	21	21
570 Wri Harg	635	630	635

CURB:

100 Pend Ore	165	165	165
1000 Temisk	47⅜	47⅜	47⅜

Total des ventes : 184,000.

RAPPORT DE LA CANADIAN BRONZE

Cette compagnie a gagné $1.87 par action commune contre $2.87 en 1939. — Les profits d'exploitation ont diminué.

Montréal, 3. — (P.C.) Les bénéfices nets de Canadian Bronze Company Limited durant l'année 1940 furent de $187,776 au lieu de $267,400 durant l'année 1939. Le solde au crédit du compte de profits et pertes était de $523,244 à rapprocher de $535,968.

Les profits nets après les charges régulières ont été de $1.87 par action commune au lieu de $2.87 en 1939. Les profits d'exploitation ont diminué de $395,344 à $367,414. La compagnie a versé $120,000 pour les taxes en regard de $70,000 durant 1939. Après le paiement du dividende de $5 par action privilégiée et du dividende de $1.50 plus un boni de 50 sous sur les actions communes, le surplus gagné a été réduit de $9,723.

Les disponibilités courantes sont de $815,133 et les exibilités immédiates de $310,493, laissant un fonds de roulement de $504,640, à rapprocher de $646,319 à la fin de l'année précédente.

Marché des denrées

(Canadian Commodity Exchange)

Séance du 12 février 1941

BEURRE, comptant : Québec marque 92, 32½. Ventes : 100 boîtes ; Québec marque 38, 31⅞ demandé ; Ouest, marque 92, 32½ à 32⅝.

FROMAGE, comptant : Non coté.

OEUFS, comptant : Est A-gros 22 à 22½ ; A medium 20 à 20½ ; A-poulettes 17 à 17½.

EN TRANSIT : Beurre et fromage non cotés.

BEURRE, à terme : Février 32¾ demandé. Mars 32⅞ demandé.

Prix de gros

A MONTREAL

Séance du 12 février 1941

Blé Nord No 1		0.86⅛
Blé Nord No 2		0.84
Blé Nord No 3		0.83
Blé Nord No 5		0.78
Avoine Ouest No 3		0.43
Orge d'engrais No 2		0.59
Maïs argentin		0.94
Par boisseau à Montréal ex-magasin		
Graine moulue à engrais:		
Son		$27.25
Gru rouge		$27.25
Gru blanc extra		$29.25
(Par tonne comprenant les sacs en voie ferrée moins 25 centins par tonne pour le comptant.		
Grain séché de brasserie au gros par tonne		$23.00
Do au détail par tonne		$25.00
Avoine roulée gruau par sac de 80 lbs livré au commerce y compris taxe de vente		$3.00
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix par chargement de wagon, par baril	$4.00	$4.05
Qualité de choix par lots irréguliers par baril	$4.15	$4.25
Farine de maïs blanc par baril et sacs de chanvre livrée moins 10 sous pour du comptant au wagon		$6.20
par lots irréguliers		$6.50
Farine de blé du printemps:		
Par baril en sac de chanvre de 98 livres, livré à Montréal.		
Première patente	$5.65	$6.10
Deuxième patente	$5.15	$5.60
Patente à boulanger	$4.95	$5.50
Foin pressé :		
Extra No 1		$13.50
No 2	$12.50	$13.00
No 3		$11.00
(Par tonne f. à b. Montréal)		
Patates:		
Québec blanches No 1 en sacs de 75 lbs	0.60	0.70
Do No 2	0.45	0.55
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 75 lbs	0.65	0.75
Ile du P. E. No 1		

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la soussignée, en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Edgar Girard, en son vivant marchand général de St-Siméon, comté de Charlevoix, province de Québec.

11 février 1941.

12 février 1941.

Dame CECILE GIRARD

Carnet Mondain

Le lieutenant-gouverneur, le major-général sir Eugène Fiset et lady Fiset, accompagnés du colonel D.-B. Papineau, sont de retour de Montréal.

Le Très Révérend A.-H. Crowfoot, le Dean de Québec, fait un court séjour au lac Edouard.

Le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger et madame Boulanger sont de retour à Québec, après avoir passé quelques jours à Montréal.

Le lieutenant-colonel et madame Léon Lambert sont de retour de Montréal, où ils ont passé quelques jours.

A la demande d'officiers du district et sous les auspices des dames auxiliaires du M.D. 5, un bal militaire aura lieu à la salle des conférences du Manège, le samedi 15 février. Le "Royal Rifles of Canada" et les "Voltigeurs de Québec" ont mis leur mess à la disposition des dames auxiliaires, pour cette soirée. La salle des conférences sera décorée spécialement pour l'occasion.

Madame Lucien Borne a accordé son gracieux patronage à la partie de cartes organisée par l'Association Missionnaire des Ursulines, qui aura lieu le lundi 17 février, au vieux monastère.

Les habitués des "jeudis artistiques" se réuniront ce soir, sous la présidence de madame A.-A. Boivin. Mademoiselle Jeanne Talbot donnera une causerie intitulée "La journaliste féminin."

Mademoiselle Violette DeLisle part aujourd'hui pour Toronto où elle doit chanter demain à un concert donné dans la Ville-Reine au profit de la campagne de l'Epargne de guerre.

Le bridge hebdomadaire de la C.W.I., section québécoise, a eu lieu, hier après-midi, au centre récréatif Saint-Patrice. Servaient le thé Mesdames J.-A. Hanrahan, L.-D. Hudon et L.-E. Murphy, aidées de mesdemoiselles S. Doyle, Ruth Hanrahan, M. Walters, Elsie Blais, Corinne Blais et Lucienne Laroche. Participaient à ce bridge, Mesdames A. Hutchison, P. Malouin, H.-W. McKenna, W.-J. Doyle, G. Taschereau, J.-I. Blais, madame Richer, O. Laurie, Rover, A. Gaumond, madame Routier, Gaston D'Auteuil, N. Bédard, A. Couillard, J.-L. Boulanger, R. Charland, W.-J. Rooney, L. Thomas, E. Robitaille, D. Kennedy, R. Hunter, P. Power, F. Vocelle, N. Henchey, H.-A. Trudel, G. Allevn, mademoiselle Clara Dufresne, mesdames C.-F. Nelson, W.-J. Moore, H. Murphy, S. O'Connell, J. Noonan, J. Ouellet, C. Fortier, R. Auger, G. Piché, C. Généreux, mademoiselle N. Madden, mesdames J.-A. Hanrahan, F. Hardy, A.-V. Giroux, C.-E. Bélanger, R. Faguy, L. Tousignant, H. Laroche, E. Richard, E.-C. Désourdy, mademoiselle M. Lainé, mesdames A. Leclerc, K.-C. MacDonald, G.-S. Marceau, J.-A. Marceau, A. Marcoux, J. Martin, W.-W. McCaffrey et Louis Belcourt.

Les organisatrices de ce bridge étaient: madame J. Lindsay, mademoiselle L. Bolger et mademoiselle M. Kerpin.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à L'Evénement-Journal avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant : 3-0333 ou 7116.

Madame C.-M. de R. Finnis fait un court séjour à Montréal et à Toronto.

Mademoiselle Ghislaine Gagnon recevra cet après-midi, à un "shower" d'ustensiles de cuisine, en l'honneur de mademoiselle Ruth Bastien, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Rachel Drouin est de retour de New-York où elle a passé quelques semaines, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame Raoul Jobin.

Madame François Jobin a reçu hier après-midi, à un bridge et à l'heure du thé, à sa résidence du chemin St-Louis. Madame Emile Fortier, madame H. Lavigueur et madame Médéric Monast servaient le thé et les glaces, aidées de madame Victor Fortier et de mesdemoiselles Marguerite Lavigueur, Jacqueline et Pierrette Côté, Marguerite et Gabrielle Jobin.

Me Stanislas Germain est actuellement en voyage à Montréal et à Ottawa.

Le cercle de tricot et de couture du comité de la Croix-Rouge de la Fédération nationale de la St-Jean-Baptiste, conseil de Québec, se réunira au Quebec Winter Club cet après-midi, à 2 heures 30. Les dames qui en font partie sont cordialement invitées à s'y rendre.

Madame Jacques Trépanier et son jeune fils François font actuellement un séjour à Montréal, les invités de madame Alex.-M. Clerk.

M. et madame Gérard LaRochelle sont de retour de leur voyage de noces. Madame LaRochelle était, avant son mariage, mademoiselle Liliane Déry.

Madame Edouard Picard est de retour de Montréal où elle a fait un court séjour.

Madame R. Thivierge partira aujourd'hui pour Montréal où elle passera quelques jours.

Le docteur et madame Pichette partiront à midi pour Montréal d'où ils seront de retour samedi matin.

Madame Ulysse Ste-Marie est de retour d'un voyage à Montréal.

Le lieutenant Jean St-Jacques est arrivé de Sussex et il passera la fin de semaine chez ses parents, M. et madame Arthur St-Jacques.

Le lieutenant Douglas Johnston, du premier bataillon des Royal Rifles of Canada, fait un court séjour à Québec.

Le N.C.A. Sorority a tenu sa réunion hebdomadaire lundi à la résidence de mademoiselle Shirley Rubin.

Mademoiselle Annette Bernard passe quelque temps à Montréal, l'invitée de madame Edmond Gervais.

Mesdemoiselles Denyse Leclerc et Georgette Lachance ont passé la fin de semaine à Black Lake, les invitées du docteur Marc Lachance.

Madame Victor Lavoie, madame Paul-Emile Lavoie et M. Edgar Lavoie, de l'Ile-aux-Grues, font actuellement un séjour à Québec, les invités de M. Louis Fortin.

Dans la métropole

Montréal. — Sous le distingué patronage du lieutenant-gouverneur de la province et de lady Fiset, de l'honorable et de madame Hector Perrier et de l'honorable sénateur C.-P. Beaubien aura lieu vendredi soir à l'hôtel Windsor, le Bal de la St-Valentin.

Sir William Glasgow, haut-commissaire de l'Australie, et lady

(Suite à la page 9)

Elégante robe de dîner



La robe de dîner ci-dessus, dont le motif imprimé représente des comètes rouges sur fond blanc, nous donne un avant-goût du printemps. C'est une heureuse combinaison qu'il jerait bon avoir pour le voyage, durant les vacances, car la jupe, maintenue par des boutons à la taille, s'enlève à volonté, découvrant une autre jupe de longueur appropriée pour la rue. Spécialement destinée aux jeunes femmes modernes, à silhouette élégante et mince. (Wide World Photos)

LA BONNE CUISINE

PATE AUX HUITRES ET AU CELERI

1 tasse de céleri taillé en filets
2 tasses d'eau
1 chopine d'huitres
¼ tasse de beurre
6 cuillerées à table de farine
½ tasse de crème
2 jaunes d'oeufs
10 olives farcies

Cuire le céleri dans l'eau bouillante salée. Quand il est tendre, y ajouter les huitres soigneusement préparées, et cuire jusqu'à ce que festonnées. Couler et réserver l'eau. Faire une sauce avec le beurre, la farine et 1½ tasse d'eau. Lier la sauce avec 2 jaunes d'oeufs battus dans ½ tasse de crème, y ajouter les huitres, le céleri et les olives tranchées en rondelles. Déposer cette préparation dans des vol-au-vent en pâte feuilletée déjà cuite.

OMELETTE FARCIE AU JAMBON

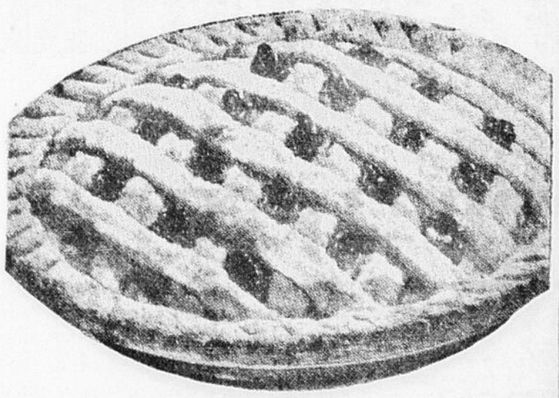
4 oeufs
2 cuillerées à table de beurre
1 tasse de jambon coupé en cubes

Séparer les oeufs, battre les blancs avec une demi-cuillerée à thé de sel; mettre de côté. Battre les jaunes avec 4 cuillerées à table d'eau chaude. Quand ils font le ruban, les incorporer délicatement aux blancs. Mettre fondre le beurre dans un poêlon, y verser les oeufs et cuire doucement jusqu'à ce que les oeufs soient bien cuits. Etendre sur la moitié de l'omelette le jambon revenu au beurre, replier l'autre moitié au-dessus et servir bien chaud, accompagné d'une béchamelle.

SAUCE AU BEURRE

½ tasse de beurre
3 c. à table de farine
1 chopine d'eau bouillante
3 jaunes d'oeufs
1-3 tasse de crème
1 c. à thé de jus de citron

Faire fondre la moitié du beurre. Ajouter de la farine en la tamisant. Cuire le tout ensemble en ajoutant la chopine d'eau bouillante et en remuant jusqu'à consistance voulue. Mélanger les jaunes d'oeufs et la crème en ajoutant un peu de la sauce; retirer la casserole contenant la sauce et y ajouter le mélange d'oeufs, en ayant soin de ne pas lui laisser atteindre le point d'ébullition tandis qu'elle épaissit peu à peu. Finir la sauce en ajoutant le reste du beurre coupé en petits morceaux, prenant soin de bien remuer après l'addition de chaque morceau. Si on laissait bouillir la sauce elle se coagulerait. Assaisonner et servir avec du poisson bouilli ou cuit à la vapeur.



Les tartes sont toujours délicieuses et une bonne tarte aux pommes constituera un dessert apprécié de toute la famille.

BILLET DU MATIN

La Saint-Valentin

Garçons et filles célébreront, demain, la Saint-Valentin par l'envoi de cartes enrubannées portant des poésies sentimentales, conformément à une antique coutume, dont l'origine demeure obscure.

Il y eut plusieurs saints Valentin, prêtres, saints ou martyrs, mais les deux principaux seraient un prêtre italien et un évêque de Terni, qui auraient vécu à la même époque, sous l'empereur Claudius; selon la légende, tous deux auraient été sacrifiés le même jour, de sorte que leur biographie prête à confusion. Il semble cependant que le véritable saint Valentin ait été le prêtre italien, martyrisé vers 270, au cours des bacchanales en l'honneur de Lupercus, génie protecteur des troupeaux, dans la Rome antique. Depuis, cette célébration païenne aurait été transformée, à l'instar de bien d'autres, en fête chrétienne à la mémoire du saint martyr.

Durant plus de 1,000 ans, l'Angleterre a célébré, de façon plus ou moins appropriée, le trépas de saint Valentin, mais l'origine de cette fête telle que nous la connaissons, marquée par l'envoi de coeurs enrubannés accompagnés de poésies sentimentales, remonterait aux célébrations en l'honneur de Junon, déesse du mariage chez les Romains, au cours de laquelle les hommes tiraient leur compagne au sort. Cette coutume se perpétua en Angleterre, jusqu'au 17e siècle.

Charles Dickens raconte quelque part la composition laborieuse d'un valentin par Sam Weller, à l'intention d'une servante d'Ipswich. Après la première grande guerre, la coutume d'envoyer des valentins perdit de sa popularité, ayant sombré dans la farce plate, durant un certain temps.

Depuis quelques années, cependant, la Saint-Valentin jouit d'une nouvelle popularité, intensifiée encore par la guerre actuelle qui porte les gens à acheter des cartes exprimant des sentiments plus sérieux.

HELENE.

GRAND'MERE

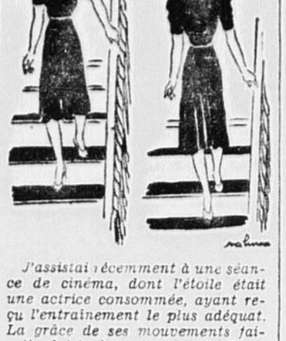
Banquet annuel de la Chambre de Commerce

La semaine dernière avait lieu dans la grande Salle à Diner de l'Hôtel de la Salle de cette ville, sous la présidence de M. J.-O. Pelletier, le grand banquet annuel de la Chambre de Commerce sr., auquel participèrent une centaine de personnes. Le banquet terminé, plusieurs discours furent prononcés par MM. J.-O. Pelletier, président; M. le curé Donat Préchette, M. J.-H. Valiquette, délégué du maire, J.-A. Gagnon, M. Elzéar Dallaire, ex-président, M. P.-L. Poissant de Shawinigan et gérant de district de The Bell Telephone, M. Gérard Garceau, également de Shawinigan, président de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Mauricie et secrétaire de la Chambre de Commerce des Jeunes de l'endroit et le député J.-E. Guibord. La partie musicale fut rendu par un orchestre de notre ville, dirigé par M. et Mme Roger St-Pierre. Un nombre imposant de dames ont tenu à accompagner leurs époux à ces agapes annuelles, ce qui contribua à donner un cachet inaccoutumé à la fête. Une véritable fraternité ne cessa de régner du commencement à la fin de la soirée qui ne se termina qu'à une heure avancée de la nuit.

Questions d'étiquette

LE BON GOUT

par Francine MARKEL



J'assistai récemment à une séance de cinéma, dont l'étoile était une actrice consommée, ayant reçu l'entrainement le plus adéquat. La grâce de ses mouvements faisait plaisir à voir, particulièrement lorsqu'elle avait à descendre un escalier. Ses pieds gardaient alors une position verticale et ses jambes demeuraient droites et rapprochées, ainsi qu'on en peut juger par la vignette de droite, ci-dessus. La vignette de gauche montre "ce qu'il ne faut pas faire". Naturellement, elle ne s'appuyait pas à la rampe, quoiqu'une telle chose soit permise ailleurs qu'à l'écran. Ayant descendu l'escalier, elle avança sur la scène en gardant toujours une attitude très gracieuse et très digne, tenant ses pieds droits, les orteils pointant en avant, et non à gauche où à droite ainsi qu'il arrive trop fréquemment. Malgré tout, elle ne paraissait nullement poser et n'avait rien de la raideur coutumière des mannequins. Croyez-vous qu'il soit possible d'atteindre, sans professeur, à une telle grâce dans l'attitude et une telle souplesse dans le mouvement ?" — Rosalind.

Réponse : — Continuez d'observer, à l'écran et dans le monde, les personnes qui ont une belle tenue et une démarche gracieuse, et efforcez-vous de les imiter. Avec beaucoup de patience et de bonne volonté vous y parviendrez sans aucun doute.

Question : Il y a deux mois environ, une amie me faisait l'amabilité de m'inviter à l'accompagner à une réception. Depuis lors, ma mère ayant été malade, je n'ai pas eu l'occasion de lui témoigner ma gratitude en l'invitant à mon tour. Croyez-vous qu'il soit encore temps de faire quelque chose dans ce sens ? Est-il nécessaire qu'un garçon rende une telle politesse à une jeune fille? Tom.

Réponse : — Naturellement qu'il n'est pas trop tard. Appelez-la et dites lui la raison de cette négligence de votre part l'invitant pour la même occasion, à quelque sortie : déjeuner au restaurant, concert, etc. Un jeune homme bien élevé devrait toujours rendre une politesse de ce genre à une jeune fille.

POUR FEMMES SEULEMENT!

Enervement, insomnie et autres malaises dus aux désordres fonctionnels féminins vous empêchent de jouir de la vie — prenez alors le Compose Végétal de Lydia-E. Pinkham — bien connu depuis plus de 80 ans pour faire du bien aux femmes faibles et nerveuses pendant les jours "difficiles".
Fabrication canadienne.

"Dis, c'que l'Air est FRAIS!"



"Oui — Presque aussi FRAIS que les McCORMICK'S JERSEY CREAM SODAS!"

Les McCormick's Jersey Cream Sodas sont FRAIS. Ils sont faits avec du blé dur et cuits à la perfection pour être bien croquants. Servez des McCormick's Jersey Cream Sodas avec les soupes, salades, fromages, desserts . . . ou avec les collations entre les repas. Leur petit goût de noisette invite à en prendre un autre. Vous pouvez en juger par vous-même si vous en mettez une assiette pleine sur la table au lunch ou au diner.



EXTRA FRAIS



4F-41

BRASSIERES
CORSETS
ajustés par une corsetière experte



BAS, GANTS
LINGERIE

Mlle VALIN
352, St-Jean Tél. : 4-2991

Mobilier & Décoration Enr.
Décoration d'intérieur
Meubles de choix
Rembourrages
2-7855
30 DE LA FABRIQUE

NOUS VOUS ALLOUERONS jusqu'à $1.00 pour votre vieille cafetière si vous achetez un véritable Genuine SILEX
Remise de 50c sur les modèles de cuisine et de $1.00 sur les modèles de cuisine avec poêle électrique

Cette annonce dit à peu près tout, sauf que vous serez enchantée de la Cafetière en verre Silex parce qu'elle donne invariablement du meilleur café. Comme le verre est du Pyrex, vous êtes protégée contre la possibilité du bris par la chaleur. Et autre point important, pour aider le gouvernement dans son effort de guerre, vos vieilles cafetières en aluminium seront remises aux autorités locales afin qu'elles puissent contribuer à la victoire.

THE SILEX COMPANY LTD.
St-Jean, P. Q.

Votre patron, Madame

par Anne Adams

No 4684



Ce joli ensemble annonce le printemps par toutes ses lignes! Voyez ce que vous pouvez faire avec ce patron, pour vos filles. Une robe pour la plus jeune, un ensemble pour l'aînée et personne ne soupçonnera que vous avez employé le même patron pour tailler les deux toilettes. La robe sera enjolivée de dentelle au collet et aux manches, de minuscules boutons jusqu'à la taille; vous pourrez aussi ajouter de la dentelle au bas de la jupe si vous le désirez. L'ensemble sera composé d'une jupe de crêpe ou de fin lainage foncé et d'une jaquette à rayures garnie de boutons foncés. Manches longues ou courtes au choix.

Grandeurs : 12, 14, 16, 18. La grandeur 16, pour la robe, demande 3 vgs 5-8 de matériel de 39 pcs de largeur, et 5 vgs 1-8 de dentelle. La jaquette demande 1 1-2 vg de contrastant.

Adresser votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix du patron est de 25c. Ne pas inclure de monnaie car L'Evénement-Journal ne se tient pas responsable des lettres non-rigues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de 8 jours.

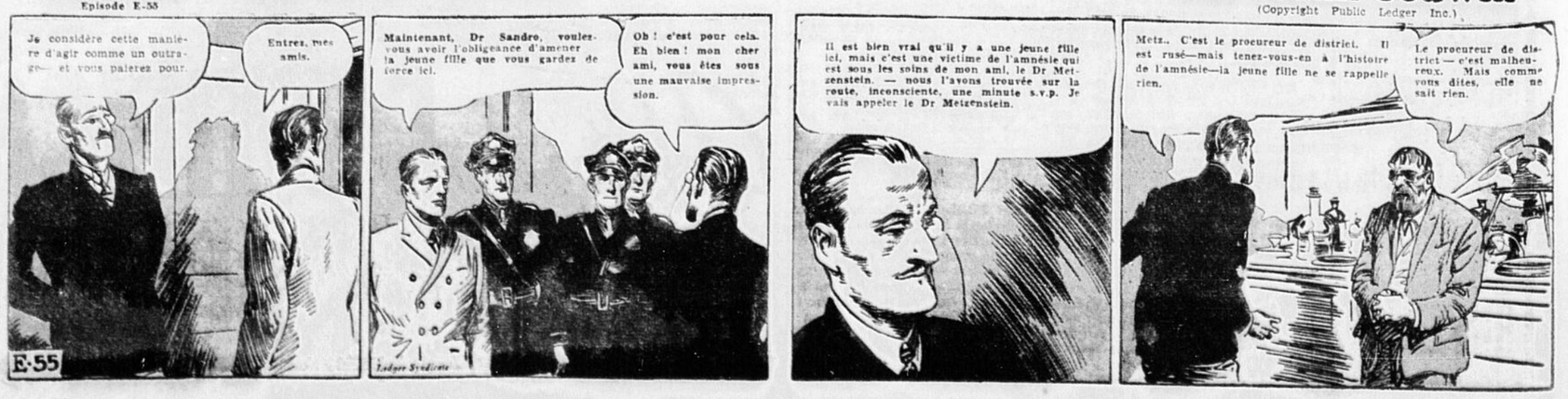
N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

DENISE — Tenez-vous-en à votre histoire

Par Frank Godwin

(Copyright Public Ledger Inc.)

Episode E-55



Carnet Mondain

(Suite de la page 8)

Glasgow, d'Ottawa, font un séjour à Montréal, au Ritz Carlton.

Le samedi, 15 février, au palais archiépiscopal, sera célébré le mariage de mademoiselle Barbara Carrique, fille de M. et de madame W.-J. Carrique, décédés, avec le lieutenant Roger Cordeau, fils de M. et de madame L.-B. Cordeau.

A l'issue du concert symphonique, qui aura lieu au Plateau le 4 mars sous l'égide de la Ligue de la Jeunesse Féminine une réception sera donnée au Cercle Universitaire afin que les invités d'honneur puissent rencontrer Leurs Excellences le gouverneur-général du Canada et Son Altesse Royale la princesse Alice qui rehausseront de leur présence le concert. Au nombre de ceux qui assisteront à la réception, on remarque: l'honorable et madame Adélard Godbout, Son Honneur le maire de Montréal et madame Adhémar Raynault, le brigadier-général et madame E. de B. Panet, l'hon. et madame Pierre Casgrain, le commandant Stuart, de la Marine Canadienne et madame Stuart, le docteur et madame F.-Cyril James, le très honorable et madame Ernest Lapointe, l'hon. et madame Henri Groulx, le colonel et madame Maurault, le commodore et madame C.-M. McEwen, le colonel et madame Georges Vanier, le colonel et madame Henri DesRosiers, M. et madame Jean Perrault, M. et madame Charles-E. Gravel, madame Jean Lafontaine, mademoiselle Annette Doré, madame Henri Geoffrion, M. et madame Beauchamp, M. et madame J.-W. McConnell, M. et madame Paul Vaillancourt, M. Jean-C. Lallemand, M. et madame F.-A. Béique, M. et madame René Duguay, M. et madame Jean - M. Raymond, M. et madame Paul Baby, M. Pierre Béique, M. et madame G.-S. Challies, M. et madame John-T. Hackett, l'hon. et madame Gordon Hyde, M. et madame Maurice Tremblay, M. Fréderic Pelletier, Mgr Joseph Charbonneau, lady Forget, mademoiselle Hélène Grenier, Mgr Maurault, M. et madame Ross McMaster.

Dans la capitale

Ottawa. — Le gouverneur général et l'impératrice Zita, accompagnés du commandant E. Sherwood, R. C. N., ont visité les Archives, mardi après-midi.

Madame John Christie, de Glyndebourne, Angleterre, est arrivée à Rideau Hall.

Le Révérend et madame Roger Howard sont retournées à Montréal, après avoir passé quelque temps à Ottawa, les invités de leur gendre et de leur fille, le commandant et madame J. A. Heenan.

Madame E. S. Sherwood recevra à l'heure du thé, demain après-midi, en l'honneur de madame George Black, de Winnipeg.

Madame Claude Baddington a reçu à un "sherrly party", hier après-midi, en l'honneur de madame Adeline Genee.

Madam Richard Leach est de retour le Sainte-Marguerite, où elle a passé quelque temps.

LA NOUVEAUTÉ



Ce maillot de bain, de coupe simple et seyante, sera très en vogue l'été prochain. Toute son originalité réside dans les trois couleurs de lainage choisies pour sa confection. Le corsage est bleu, la petite jupe blanche et la ceinture rouge clair. Qui dit qu'on ne verra pas, cet hiver, sur les places de France (s'il en reste de praticables) de gentilles petites Françaises se balader en maillots de bain tricolores, sous les yeux des Boches ahuris !

Les Fleurs
sont éloquentes là où les mots font parfois défaut.
Mc Kenna
Fleuriste
11 rue Saint-Jean

Les activités du W. V. R. C. depuis sa fondation

Quelques centaines de personnes ont assisté, mardi soir, à la réunion générale du Women's Volunteer Reserve Corps, tenue au centre récréatif Saint-Patrice, sous la présidence de madame A. de M. Bell et de mademoiselle Jeanne Talbot. L'assemblée débuta par le chant de l'hymne national "O Canada". Les présidentes souhaitèrent la bienvenue aux membres.

Madame H.-S. Quart, présidente des Dames Auxiliaires, prit ensuite la parole pour remercier chaleureusement les membres du W. V. R. C. de leur précieuse coopération dans l'organisation du "Club Alouette", pour l'amusement des militaires, et leur dévouement au poste de secourisme. Des remerciements sont également adressés aux personnes qui ont fourni bonbons, pâtisseries et nourriture aux familles des soldats à l'occasion des fêtes de Noël. Madame Quart se dit infiniment reconnaissante envers les 125 infirmières graduées de la compagnie médicale du W. V. R. C. qui ont recueilli les fonds pour contribuer à l'achat de l'outillage nécessaire à ce poste.

"A la demande du comité des Dames Auxiliaires du D. M. No 5", a fait remarquer madame Quart, "des infirmières graduées de la Cie médicale du W. V. R. C. ont consenti à se charger du service social de cet organisme. Madame Roch Alarie a été nommée infirmière en chef de ce nouveau comité. Mademoiselle Hélène Ouellet et madame J.-E. Hamel, G.M.G., ont été nommées infirmières visiteuses".

Mademoiselle Simone Dionne, secrétaire du W. V. R. C., donna lecture de son rapport. Elle débute en signalant que le Corps Volontaire de Réserve féminin est en opération depuis le 12 septembre 1940. Elle mentionne ensuite les divers comités en fonction : Secourisme, Tricot, Exercices militaires (Drill), Salvage. Un autre comité dont le but est de fournir de l'aide aux pompiers en cas d'urgence est en voie d'organisation.

Le rapport nous informe de plus que deux conférences sur les gaz et anti-gaz ont été données par le major Pleau. La secrétaire fait également remarquer que le désir de coopération du W. V. R. C. envers les autres associations eut, dans maintes circonstances, l'occasion de se manifester.

Il est intéressant de souligner le fait que 50 membres appartenant au Syndicat professionnel des Institutrices catholiques suivent actuellement les cours de premiers soins aux blessés sous les auspices de la société ambulancière Saint-Jean, avec l'entente qu'elles formeront ensuite des élèves.

Grâce au W.V.R.C., des films récréatifs gracieusement fournis par le gouvernement provincial furent présentés aux enfants des militaires du district lors du dépouillement de l'arbre de Noël de l'Aide aux combattants de Langue Française. Des jouets et des friandises furent aussi distribués aux enfants, par nos membres, en cette occasion.

Nous avons offert 160 gâteaux pour le dîner de Noël et du Jour de l'An des soldats. De la crème glacée fut distribuée aux soldats hospitalisés au Jeffrey Hale.

Enfin, continue mademoiselle Dionne, nous avons aidé, en lui fournissant une équipe de travailleuses, le comité d'Aide à l'armée grecque et nous avons l'intention de faire notre part dans la vente des timbres d'épargne de guerre.

Madame W. B. Seale donna lecture en anglais du rapport soumis par la secrétaire.

Madame André D'Astous, secrétaire du comité de secourisme, donna lecture de son magnifique rapport dont nous publierons le texte ces jours-ci.

Mademoiselle N. Nellen, secrétaire de classe anglaise, du comité de conduite d'ambulance fournit sur les cours de diététique des détails intéressants. Quarante-deux dames y prennent part.

Madame A. Fecteau, présidente du comité de tricot, donna ensuite un compte rendu des activités de son groupe qui a reçu 1,436 écheveaux de laine. Quatre cent quatre-vingt-treize morceaux de lainage furent envoyés à la Navy League. Fait touchant à signaler, des vieillards et des fillettes de 10 ans ont prêté leur concours à l'exécution de ces travaux. Madame W.B. Edwards, présidente anglaise de ce comité donna, en anglais, les informations fournies par madame Fecteau.

Des questions de régie interne furent ensuite étudiées.

Madame Bell et mademoiselle Talbot remercièrent les présidentes des divers comités pour le travail si efficace accompli à date.

"Nous savons tout le dévouement et le sacrifice personnel imposés par la responsabilité de ces charges. Mademoiselle Gabrielle de Beaumont et mademoiselle Thérèse Connelly, mesdames Camden et Paul Granville méritent tout particulièrement d'être félicitées."

La réunion se clôtura par le "God Save the King".

Votre Horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

Vendredi, 14 février

21 mars au 20 avril (Arius)—Jusqu'à 3.30 p. m., des vibrations exceptionnellement favorables vous protègent. Durant cette période, vous auriez bien tort de perdre un temps précieux à des occupations frivoles. Tant de choses importantes sollicitent votre attention !

21 avril au 20 mai (Le Taureau)—Mettez de côté vos petites ambitions personnelles et toute préoccupation non essentielle, afin d'employer votre temps d'une façon pratique et profitable, en ce jour favorable.

21 mai au 21 juin (Les Jumeaux) — Après 10.00 a. m. les astres vous mettent en garde contre une tendence à vous irriter et même à chercher querelle pour des riens. Un peu de contrôle sur vous-même vous vaudra de l'or, aujourd'hui.

22 juin au 23 juillet (Le Cancer) Mêmes indications que les précédentes. Bénéfices possibles pour les éducateurs, les industriels les hommes d'affaires progressifs et sérieux.

24 juillet au 22 août (Le Lion) — Excellente période pour corriger les erreurs dans tous les domaines — pour moderniser, mettre à la page— renouer les amitiés, etc. Le tact et la mesure vous sont recommandés.

23 août au 23 septembre (La Vierge) — Placements et transactions peuvent ne vous rapporter rien momentanément — mais ayez confiance ! L'avenir disposera de vos craintes et de vos appréhensions.

24 septembre au 23 octobre (La Balance) — Vous serez sujet à des restrictions et souffrirez des conditions de malaise général, en ces temps troublés. Mais, réjouissez-vous de n'être pas plus éprouvé ; d'autres personnes, des millions d'autres connaissent aujourd'hui l'agonie sous toutes ses formes. Faites votre part pour aider votre pays à vaincre. Vous travaillez dans votre propre intérêt.

24 octobre au 22 novembre (Le Scorpion) — Indications favorables dans le cas des personnes douées de suffisamment d'initiative pour profiter de l'occasion qui passe. En ces temps de grande activité, chacun doit en prendre sa part.

23 novembre au 22 décembre (Le Sagittaire) — Favorable à la fabrication, distribution et livraison de commodités générales, machineries, instruments, etc. Nouvelles intéressantes en perspective.

23 décembre au 21 janvier (Le Capricorne) — Coordonnez vos facultés et mettez-vous au travail afin d'avancer le plus possible le travail commencé. Succès possibles ou tout au moins compensation d'amour-propre. Affaires de coeur sous un jour favorable.

22 janvier au 20 février (Le Verseau) — Etes-vous né après le 6 février ? Alors observez votre conduite. La moindre négligence pourrait vous causer des ennuis graves. Par contre, vous êtes susceptible de rencontrer beaucoup de succès si vous agissez avec sagacité.

21 février au 20 mars (Les Poissons) — Attachez une attention spéciale à tout ce qui concerne votre santé et celle de vos proches. Il se peut que vous ayiez l'occasion de consulter prochainement un homme de science. Choisissez-le consciencieux et honnête et observez ses recommandations. Gains personnels indiqués.

L'enfant né aujourd'hui aura sa façon particulière de procéder en toutes choses. Sera enclin à l'entêtement. Caractère assez heureux, par ailleurs, il sera sujet à de fréquentes erreurs de jugement. Ses éducateurs devront s'efforcer de l'entraîner à raisonner logiquement. Sera capable de succès.

Initiative du WVRC

Afin de coopérer à l'effort de guerre, le W. V. R. C. (Corps volontaire de Réserve Féminin), inaugure un service social dans le but de vulgariser l'éducation alimentaire des familles de tous les quartiers de la ville et de désigner à chaque famille la quantité et la qualité de la nourriture à consommer quotidiennement par personne, au cas où la guerre s'étendrait jusqu'au Canada. Les infirmières de la campagne médicale du W. V. R. C. assistées des secouristes qualifiées, entreprendront dès aujourd'hui cette oeuvre de haute importance pour la sécurité de notre population. Chaque foyer acquerra donc une instruction complète dans la confection des repas journaliers tant au point de vue hygiénique qu'économique et de plus, saura préserver la nourriture de l'odeur empoisonnante des gaz. Afin de faciliter la tâche des mères de famille dans le choix des menus en temps de guerre, des pamphlets seront distribués lors de la visite à domicile des infirmières du W. V. R. C.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
—et vous sauterez du lit "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse deux livres de bile dans l'intestin, chaque jour. Si cette bile n'afflue pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Ils se putréfient et se corrompant dans l'intestin. Des gaz vous gonflent. Vous vous constipez. Les poisons se répandent dans tout l'organisme et vous vous sentez abattu, déprimé et vous broyez du noir.

Un simple mouvement des intestins n'atteint pas toujours la cause ; il vous faut quelque chose qui agisse sur le foie. Seules les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Inoffensives, végétales, douces, pour faire couler la bile, demandez par leur nom les Petites Pilules Carter pour le Foie — Carter Little Liver Pills. Refusez catégoriquement toute imitation. 24c.

POUR LA Peau TENDRE
Pour 25¢
Le papier Purex est ce qu'il y a de mieux pour le bébé et la maman aussi.
Distributeur: MacGregor Paper & Bag Co. Inc., Québec
It's the fleecy softness
PUREX
Super Crepe
TISSUE

VENTE DE TOILE

En vedette : spéciaux approuvés . . . que souvent vous faites des milles pour vous procurer . . . magnifiques articles de toile faits à la main importés . . . dans l'offre la plus complète que nous ayons jamais faite.

CETTE VENTE COMMENCE CE MATIN A 9 HEURES

Ensembles frangés pour le lunch
neuf pièces
Imaginez donc : 6 belles nuances de toile colorée . . . ensembles complets de services pour quatre . . . y compris chemin de centre, 4 dessous de couverts et 4 napperons . . . le nouveau bord frangé pour tous les ensembles . . . au complet aujourd'hui
l'ensemble $1

Taies d'oreillers mosaïque travaillées à la main, 22 x 36, la paire 1.29
Couvre-rôties en toile brodée à la main .50
Serviettes de cuisine mexicaines imprimées, 20 x 36 .25

Nappe à dîner faite à la main
72 x 90 AVEC 8 NAPPERONS
Tout le beau travail . . . que vous voyez dans les services se vendant de $40 à $50 . . . mosaïque . . . appliquée à la main . . . richelieu . . . blanc et écru . . . avec 8 napperons en pareil . . .
l'ensemble $9.95

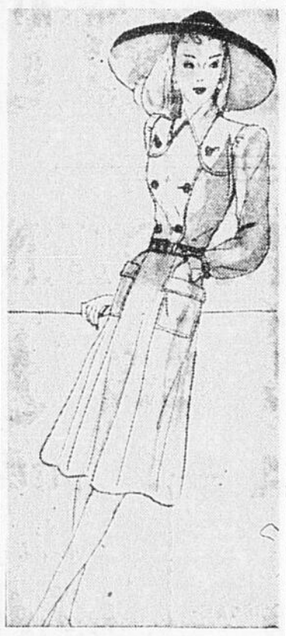
Dentelle toscane 36" carrés, ensemble spécial .50
Chemins de table . . . de dentelle toscane, 36, 45 et 54 pouces .49
Ovales, ronds, oblongs, carrés, 6 à 14 pouces . . . la pièce .09

Nappes en toile d'herbe
FIL TIRE A LA MAIN
72 x 90 AVEC 12 NAPPERONS
Demandez à qui en a une . . . comme elles se lavent facilement . . . et comme elles ont toujours l'air fraîches et proprettes . . . même après des années d'usage . . . en vente aujourd'hui avec 12 napperons.
l'ensemble $3.98

MOUCHOIRS DE DAMES
Dentelle faite à la main -- Toile irlandaise
Autre vedette spéciale . . . toile irlandaise bordée de la plus jolie dentelle faite à la main . . . mignonne frivolité . . . cluny, etc . . . en vente aujourd'hui.
6 pour $1.00

RUSTIC ART SHOP 9-11 rue Buade Tél: 2-2247

La robe-trench-coat



La robe ci-dessus, en kasha naturel, s'inspire du fameux Trench Coat de la 1ère guerre mondiale. Elle s'orne d'une solide ceinture en cuir et de boutons en cuir également. Son collet rabattu et sa coupe discrètement militaire, en font un modèle idéal pour la femme mince et gracieuse.

AU PALAIS DE JUSTICE

(Suite de la dernière page)

Trois autres personnes furent également condamnées hier par ce magistrat pour diverses infractions aux règlements de cette Commission. Me Antonio Laplante agissait pour la poursuite.

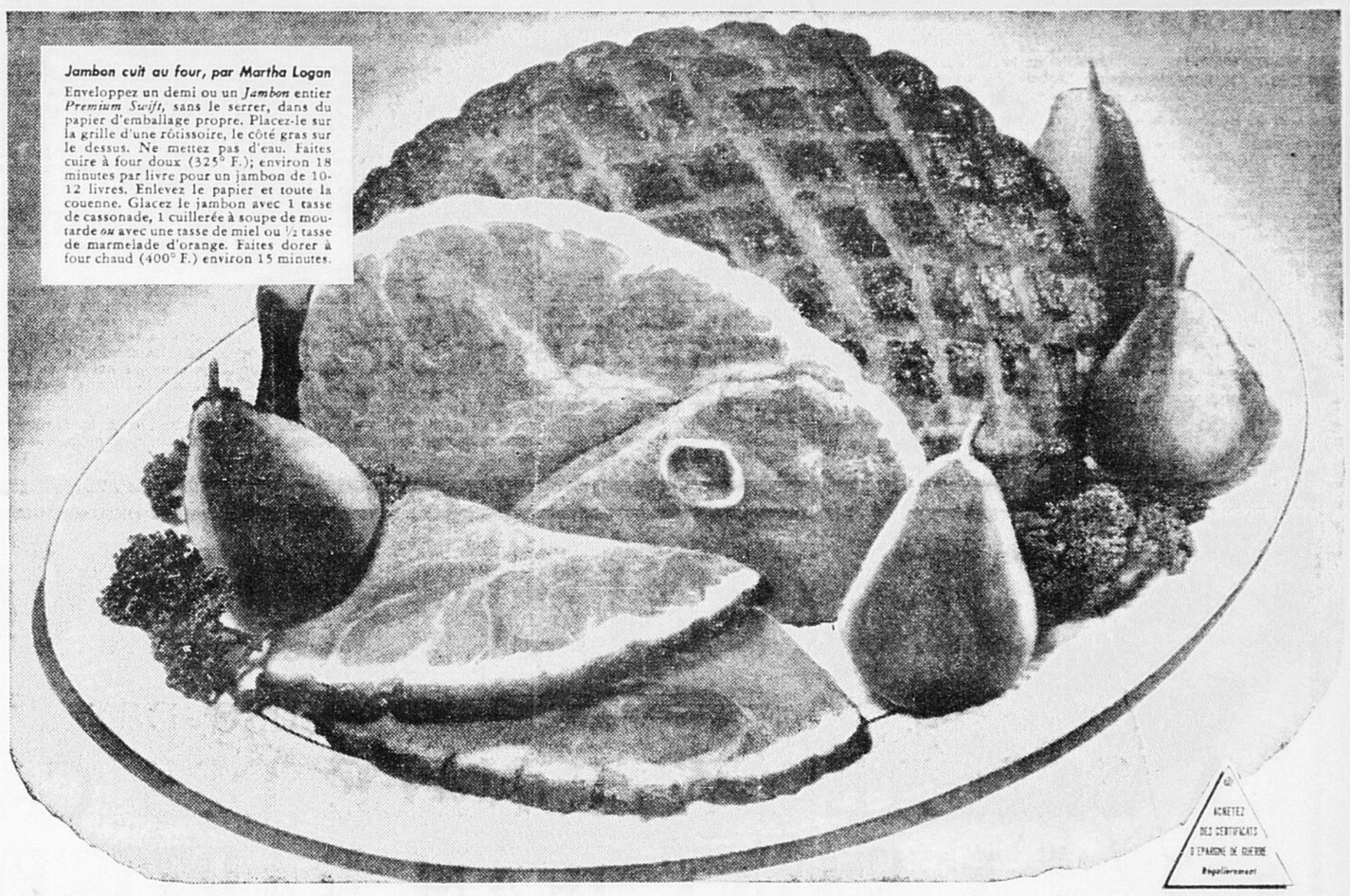
Vol à La Tuque

M. le juge Leatare Roy, de la Cour des sessions de la paix, a condamné hier à un mois de prison un jeune homme de La Tuque qui plaida coupable à l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans le restaurant de l'Aréna de La Tuque et d'y avoir volé du chocolat et des cigarettes pour une valeur de $5.

Arthur Morin, qui est âgé de 27 ans, après avoir subi une enquête préliminaire à La Tuque, fut envoyé par les autorités de cette ville à Québec pour y subir son procès. Avant son aveu de culpabilité, il opta hier, lors de sa comparution devant M. le juge Roy, pour un procès expéditif.

L'oignon qu'on carotte

Le troisième prévenu impliqué dans le vol d'une montre de $42, a comparu hier devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions de la paix, et a plaidé coupable à l'accusation portée contre lui. Les trois jeunes gens pénétrèrent chez un bijoutier te, pendant que deux d'entre eux tenaient le propriétaire occupé, le troisième carottait doucement l'oignon. M. le juge Roy ajourna à mardi la sentence.



Jambon cuit au four, par Martha Logan
Enveloppez un demi ou un *Jambon* entier *Premium Swift*, sans le serrer, dans du papier d'emballage propre. Placez-le sur la grille d'une rôtissoire, le côté gras sur le dessus. Ne mettez pas d'eau. Faites cuire à four doux (325° F.); environ 18 minutes par livre pour un jambon de 10-12 livres. Enlevez le papier et toute la couenne. Glacez le jambon avec 1 tasse de cassonade, 1 cuillerée à soupe de moutarde *ou* avec une tasse de miel ou ½ tasse de marmelade d'orange. Faites dorer à four chaud (400° F.) environ 15 minutes.

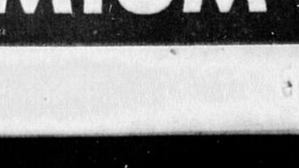
ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE Régulièrement

Voici votre jambon favori . . . C'est aussi le favori au Canada!

Saveur douce et riche—voilà pourquoi, au cours d'un pointage fait récemment dans le Québec, on remarqua que les ménagères achetaient *deux fois plus* de Jambon Premium Swift que du jambon concurrent qui se vend le plus ensuite. Le Jambon Premium Swift est merveilleusement savoureux et extra-tendre! Il doit son goût riche au Traitement au Sucre qui est le secret de Swift —son piquant moelleux à son Fumage dans des Fours.

Faites cuire le Jambon Premium Swift au four suivant les instructions de Martha Logan données ci-dessus. Voyez quel régal ce sera pour toute la famille. Servez du Jambon Premium Swift cette fin de semaine! Swift Canadian Co., Limited.

Premium Swift, le jambon extra-tendre, à saveur riche et douce



DÉSOSSÉ-ET-ROULÉ
pour plus de commodité
Vous obtenez toute la saveur renommée du *Premium* dans ce jambon pratique, désossé-et-roulé. Rien de plus facile à couper en tranches. Si vous achetez des tranches, recherchez la marque "Swift's Premium" sur le jambon d'où elles sont coupées.

Pour les petites familles, naturellement, ce sont des Tranches du Centre de Premium Swift
Les *Tranches du Centre* coupées d'un Jambon Premium Swift entier vous permettent de vous payer souvent du jambon! Une tranche fait *deux* portions copieuses!

Jambon Premium Swift Ordinaire — se cuit vite et facilement. Recherchez le papier quadrillé bleu avec ovale bleu.

Jambon Premium Swift *Quick-Serve*— tout prêt à manger, froid ou réchauffé. Papier quadrillé rouge, ovale rouge.

JAMBON PREMIUM SWIFT

UN CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SERA CREE

(Suite de la page 3)

devant la concurrence des puissantes industries de la ville.

M. Charpentier le président de la C. T. C. C., dit que c'est non seulement à cause de l'ignorance de l'anglais, mais à cause d'incompétence professionnelle s'il y a disproportion dans le degré de formation professionnelle chez nos jeunes, comparé aux autres provinces.

Il réclame la nomination d'un directeur général de l'enseignement technique ainsi que la création d'un comité consultatif d'experts pour l'assister.

Il suggère également que l'Aide à la jeunesse soit transférée sous la direction des Ecoles d'arts et métiers, la multiplication des écoles techniques, la création d'écoles d'arts et métiers dans les petits centres industriels.

L'hon Edgar Rochette, ministre du Travail, remercie les délégués et prie les organisations ouvrières de stimuler les vocations pour l'enseignement technique. "Malgré les efforts qui ont été faits, dit-il, il a été impossible de trouver une réponse active chez la jeunesse québecoise". Et il signale l'exemple de la Mine-Ecole, qui manque d'élèves, alors que tous ses gradués ont trouvé des emplois après leur stage.

"Nous avons l'aiguillon de la guerre, ajoute-t-il, pour mettre à l'honneur l'enseignement technique. Profitons-en, avec l'armature scolaire que le secrétaire provincial veut nous donner, pour former nos jeunes gens aux carrières de l'avenir".

En prenant la parole à son tour, l'hon. M. Perrier remercia le secrétaire de la C. T. C. C. de sa collaboration. "Je crois que l'on peut dire que nos écoles d'arts et métiers peuvent soutenir la comparaison avec celles des autres provinces et que leurs diplômés leur font honneur.

"Mais ces techniciens ne sont pas en nombre assez grand, sauf en ces dernières années, à cause du manque d'orientation familiale et même scolaire.

"Le Conseil supérieur de l'enseignement des écoles d'arts et métiers dont a parlé M. Charpentier, sera, continua le ministre, une chose de la réalité".

Comme nous l'avons annoncé plus haut, M. Godbout a donné le dernier mot à cette réunion.

Voici maintenant un sommaire du mémoire présenté par la Confédération des travailleurs

Syndicats professionnels

La C.T.C.C. est d'avis que la loi des syndicats professionnels devrait être refondue pour mieux s'adapter à l'évolution du domaine professionnel et empêcher que certaines compagnies se soustraient à certaines lois importantes en utilisant la loi des syndicats professionnels.

La C.T.C.C. suggère également certains amendements à cette loi : "Le nombre des directeurs de toute organisation ouvrière devrait être déterminé dans les statuts de chaque organisation et approuvé par le secrétaire de la province."

"Les membres d'une organisation professionnelle pourront représenter des personnes morales."

"Aucune requête ne devrait être faite sans passer par le ministre du Travail et le secrétaire de la province, le secrétaire pouvant conseiller au ministre du Travail de ne pas l'approuver s'il juge lui-même que la dite organisation n'est pas bona fide."

L'article 12 est remplacé par le suivant : "Les syndicats professionnels peuvent se concerter pour l'étude et la défense de leurs intérêts économiques, sociaux et moraux, et tout spécialement pour des fins particulières."

Loi de la convention collective

La C.T.C.C. soumet respectueusement les amendements suivants à la loi de la convention collective.

D'abord, le titre est remplacé par le suivant : "Loi relative à l'extension des conventions collectives".

L'article suivant est ajouté : "Chaque fois qu'un patron refuse de négocier avec le ou les représentants nommés par un syndicat professionnel, au cours d'un différend ouvrier, tel que prévu par la loi des syndicats professionnels, tel patron commet un acte illégal et est passible de payer une amende de cent ($100.00) dollars et des frais et, à défaut de paiement de l'amende, d'un emprisonnement de deux mois; et, à défaut de paiement des frais, d'un emprisonnement additionnel d'un mois."

Enfin, la C.T.C.C. est d'avis que l'on rendrait de précieux services à l'industrie et au commerce, si l'on incorporait dans la loi de la convention collective un mécanisme d'arbitrage obligatoire pour le règlement de conflits possibles à l'occasion de renouvellement de conventions.

Loi du Salaire minimum

La C.T.C.C. verrait d'un bon oeil un amendement à la loi des Salaires minima qui serait rédigé dans ce sens: Les associations et le. organismes supérieurs auxquels ces associations sont affiliées devraient pouvoir être représentées dans les comités de conciliation formés pour la préparation des ordonnances spéciales.

Il devrait également y avoir un membre de plus dans la Commissio du Sal. min. pour permettre la représentation de l'élément féminin dans la dite Commission, étant donné l'importance du travail féminin dans l'industrie.

Loi des Accidents du travail

Quand à cette loi, la C.T.C.C. a soumis il y a environ un mois un mémoire qui se résume à ceci: Formation d'un tribunal médical d'appel, revision de la base de détermination des indemnités, assujettissement graduel de tous les employeurs à l'opération de la loi et quelques autres points relatifs aux maladies professionnelles, comme la silicose, les maladies de l'industrie du textile, qui ne tombent pas encore sous la juridiction de la loi.

Conseil supérieur du travail — Code du travail — Tribunaux du travail

La C.T.C.C. attend beaucoup de bien du Conseil supérieur du travail, mais à condition qu'il entre en fonction. Quand il sera à l'oeuvre, ce Conseil pourra préparer le plan d'un véritable code du travail, et le couronnement de cette oeuvre sera l'institution de tribunaux du travail.

Une loi d'apprentissage

Une telle loi s'impose de plus en plus. Elle permettrait de fixer certaines normes générales d'après lesquelles les apprentis pourraient se perfectionner sur le plan théorique et sur le plan pratique. Il y aurait augmentation de la compétence, et l'industrie serait sur un meilleur pied pour faire face à la concurrence qui s'annonce de plus en plus serrée pour l'avenir. Il y aurait lieu de songer à diversifier l'apprentissage en prévision de l'après-guerre, et de manière que les jeunes ne soient pas simplement entraînés pour des métiers ou des opérations qui n'offriront plus, alors, d'intérêt pratique.

Les logements ouvriers

Une loi pour les logements ouvriers devrait être instituée et qui s'inspirerait sur la loi fédérale du logement. Elle pourrait prévoir le support financier du gouvernement aux projets sérieux qui seraient soumis ainsi que la nomination d'un directeur du logement pour la province, par lequel les projets devraient être approuvés pour bénéficier des avantages de la loi.

Allocations familiales

Un tel système devrait être appliqué, en notre province, en tenant compte des recommandations de la Commission des Assurances sociales, dans son rapport de mars 1932. Ces allocations devraient être appliquées là seulement où les salariés ont déjà obtenu, par convention collective ou autrement, des salaires justes.

Commission du service civil

Une telle commission, bien dirigée et bien administrée rendrait des services appréciables au gouvernement en même temps que ce serait une protection pour les fonctionnaires.

JUS DE POMMES ALLEN

GRAND CONCOURS PRIMÉ

GAGNEZ $2500 CHAQUE SEMAINE

Demandez à votre épicier comment vous pouvez y prendre part.

Voici les noms des gagnants de la semaine dernière :

PREMIER PRIX : Mme Aurore Allard, 4350 rue Delorimier, Montréal.

DEUXIEME PRIX : Mme Alice-B. Terreau, 410 rue St-Cyrille, Québec.

AUTRES PRIX :

M. Jean-Louis Hamel, 91 rue Laurier, Sherbrooke, Qué ; Mlle D.-M. Pratt, 444 rue Champlain, St-Jean, P.Q. ; Mlle Rosette Frappier, 2539 est rue Sherbrooke, Montréal ; Mme G.-J. McMurdo, 640 ave Brault, Verdun, Qué. ; Mme E.-G. Longan, 222 ave Melville, Westmount, Qué. ; Mme A. Savage, 3086 rue Delisle, Montréal ; Mme J.-Arthur Matte, 111 rue St-Germain, Rimouski, Qué ; M. Roger Bernier, 2 rue des Remparts, Québec, Qué. ; Mlle M. M. Tomlinson, 7 rue Cresse, Sherbrooke, Qué. ; Mme Roger Dufour, 1566 d. rue Lafontaine, Montréal.

Liste des gagnants pour la semaine se terminant le 9 février

Buvez le JUS DE POMMES ALLEN

D'IMPOSANTES FUNERAILLES SONT FAITES AU CAPITAINE J. BOUCHER

Les obsèques du commodore de la flotte de la Clarke Steamship ont eu lieu à L'Islet. — Un grand nombre de personnalités présentes au service funèbre.

Un hommage émouvant a été rendu au capitaine Joseph Boucher, commodore de la flotte de la Clarke Steamship Company, décédé soudainement à Montréal ces jours derniers, dans le village de L'Islet, où ce vétéran de la marine canadienne avait son domicile.

Les obsèques du capitaine Boucher ont eu lieu samedi matin. Un cortège imposant a défilé de la résidence du défunt à l'église, le long du St-Laurent, dont le pionnier de la navigation sur la Côte Nord connaissait tous les secrets.

La compagnie Clarke était représentée par son président, M. Desmond-A. Clarke, et la plupart de ses officiers.

Le capitaine Antoine Fournier, commandant du "Sable I", portait la croix en tête du cortège.

Les porteurs étaient six confrères du capitaine Boucher: le capitaine William Tremblay, R.C.N.V.R., le capitaine Georges Caron, le capitaine Emile Bélanger, le capitaine Ernest Caron, le capitaine J. Scherrer, le capitaine Charles Moreau.

Une voiture chargée de fleurs suivait ensuite, conduite par M. Adrien Ménard.

M. J.-S. Bélanger avait la direction des funérailles.

Le deuil était conduit par le frère du défunt, le Révérend Frère Joachim, professeur de sciences à l'Académie Commerciale de Québec, ses neveux, M. Jules Boucher et le capitaine J.-Alfred Brisebois, ses oncles, M. Thomas Bernier et M. Arthur Bernier.

La compagnie Clarke était représentée par les officiers suivants: M. Desmond-A Clarke, président, M. Wilfrid-G. Clarke, vice-président, M. C.-H. Bolduc, secrétaire-trésorier, M. J.-M. Dumont, gérant du trafic, M. W. Douville, commissaire-en-chef, M. L.-P. Laperrière, assistant-surintendant, M. J.-D. Bousquet, agent à Québec.

Dans le cortège, on remarquait encore: le capitaine Emile Fournier, maire de L'Islet, M. Louis-T. Blais, de Québec, le Dr L.-Ph. Leclerc, le Dr Gérard Plourde, le notaire Bernier, de St-Jean Port-Joli, M. Robert Belisle et M. M. Mercier, représentant l'Association des Pilotes de Montréal, MM. Wilbrod Boucher, J.-B. Boucher, Wilfrid Caron, le capitaine Edgar Pelletier, MM. Philippe Kirouack, Ls-Georges Boucher, Antoine Boucher, Clovis Boucher, Yvan Pelletier, J.-Louis Boucher, Ls-Emile Caron, J.-Chs Caron, Henri Caron, le Dr J.-E.-A. Cloutier, du Cap St-Ignace, le Dr Alphonse Dion, MM. P.-E. Cloutier, Emile Normand, Jos.-P. Caron, Wilfrid Fafard, Edouard Brisebois, agronome, Anatole Adam, le capitaine Ls-Joseph Glasson, MM. Jos. Gagnon, René Adam, Emile Fournier, Roch Chalifour, Georges Moreau, André Paris, agronome, Elzéar Normand, Rosaire Perreault, J.-T. Hudon, M. Brosseau, Aimé Fortin, Bruno Potvin, Louis Glasson, Aglias Chouinard, le capitaine David Toussaint, MM. Napoléon Fortin, Eugène Ménard, Edmond Bélanger, le capitaine Roméo Lamarre, MM. Valère Brochu, pilote, Alph. Bélanger, pilote, Adélard Fournier, le capt. A. Delâge le capt. Albert Chouinard, MM. Ernest Fournier, de Cap St-Ignace, Jos. Bernier, M. Bretch, Léandre Francoeur, Léonce Gamache, Ulric Cloutier, Jos. Poitras, Edmond Caron Stanislas Arsenault, J. Amédée Ménard, E.-E. Belzile, Nap. Beaulieu, J.-Paul Gamache, Arthur Dionne, Arthur Godreau, Xavier St-Pierre, Adolphe Thibault, Maurice Kirouack, M. Bernier, Paul Gagnon, Médéric Ménard, William Ménard, William Morin, Alcide Gagné, Frs Cloutier, Amédée Arsenault, Chs-Ed. Caron, Paul Caron, Majella Caron, J.-Amédée Bernier, Hozanna Ouellet, Julien Ménard, Ths Fortin, A. Chouinard Michel Morency, Wilfrid Tondreau, Elie Paquet, O. Ménard Frs Bérubé, J. Cloutier, Henri Poitras, Amédée Landry, Thomas Cloutier, Léonce Journault, E. Duval Chrys. Kirouack, Lucien Gagnon, Armand Ménard, Zéph. Ménard, R. Morin, Armand Paquet, Elie Paquet, Sarto Hudon, Paul-Henri Poitras, Benoit Talbot, Paul Talbot, Roger Dionne, Paul-Emile Moreau, Roger Chouinard, P.-Emile Journault, Paul Glasson, Léonce Caron, Amédée Arsenault, Pierre Thibault, etc.

M. Patrick Collier, surintendant, et M. Philippe Gallienne, de la Gulf Pulp & Paper Company, étaient venus de Clarke City en avion pour représenter leur compagnie aux obsèques.

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province et député de L'Islet, et l'hon. sénateur J.-Fernand Fafard, ancien député de L'Islet-Montmagny, avaient envoyé des messages de sympathie à madame Arthur Boucher, belle-soeur du capitaine Boucher.

Le service fut chanté en l'église paroissiale de L'Islet par M. le curé qui était assisté de diacre et sous-diacre.

Les officiers de la compagnie Clarke se sont rendus chez Mme Arthur Boucher avant de quitter L'Islet afin de présenter leurs condoléances à la famille de leur regretté commodore, qui fut un grand serviteur de la Clarke Steamship Company.

Nous réitérons à la famille en deuil l'expression de notre vive sympathie.

LE PROPRIETAIRE DE L'HOTEL DES VAGUES

(Suite de la dernière page)

—Connaissiez-vous les accusés ?

—J'ai travaillé pour Ledoux un mois avant le feu. Il faisait alors un chemin de croix en fer forgé pour la chapelle de Rimouski-est. J'ai ensuite travaillé à l'hôtel des Vagues comme peintre, et quelques jours plus tard, M. Elisée Roy m'a engagé comme gérant.

—A quelle date a été construite la salle de danse attenant à l'hôtel ?

—Elle a été construite un mois et demi avant le feu.

Comme il a une connaissance parfaite de l'hôtel, il indique sur les plans produits l'endroit où couchaient les pensionnaires dans l'hôtel.

—Le propriétaire avait-il fait un voyage avec Dallaire avant le feu ?

—La veille, je crois.

—Quand sont arrivés à l'hôtel le père, la mère, le grand-père, le frère et le beau-frère du propriétaire, M. Elisée Roy ?

—Ils sont arrivés dans la soirée.

—A quelle heure la salle de danse a-t-elle fermé ?

—Un peu avant trois heures du matin.

—Qui restait debout encore à l'hôtel après la fermeture de la salle de danse ?

—Henri Ledoux, Albert Roy, Elisée Roy et Antonio Othot.

—A quelle heure vous êtes-vous couché, la veille du feu ?

—Quelque temps après trois heures.

—Couchiez-vous seul ?

—Non, ce soir-là j'ai couché avec M. Elisée Roy, nous nous sommes couchés en combinaison.

—Qui vous a éveillé ?

—M. Roy. Il m'a dit qu'il y avait de la boucane. Je suis sorti dans le passage, j'ai crié "Au feu", et j'ai ensuite sauté par un châssis. Il y avait du feu qui montait par l'escalier.

—Une fois sauté, avez-vous vu quelqu'un ?

—Oui, Antonio Othot et Donat Michaud qui venaient de sauter.

—Les accusés étaient-ils là ?

—Ledoux était là quand je suis sorti.

—Avez-vous entendu parler du feu avant l'incendie de l'hôtel ?

—Non, personne m'a dit qu'il allait y avoir du feu".

Le témoin suivant, Antonio Othot, déclare qu'il est sauté du troisième étage et qu'il n'a pas entendu parler du feu avant.

William Potvin, de Notre-Dame du Lac, était aussi couché à l'hôtel dans la nuit du feu. Il a été éveillé par la fumée et il a sauté par une fenêtre. Son compagnon de chambre, M. Jean Roy, n'a pu se sauver et il a trouvé la mort dans le brasier.

Albert Roy, de Notre-Dame du Lac, a rapporté la déclaration dont nous faisions mention au début. Questionné par le procureur de la Couronne, il déclara qu'il est parti de Notre-Dame du Lac la veille du feu et est arrivé à l'hôtel dans la soirée.

—"Connaissiez-vous les accusés ?

—Je les ai rencontrés à l'hôtel dans la nuit du feu, mais j'avais connu Ledoux à Notre-Dame du Lac quelque temps auparavant.

—Qu'avez-vous fait à l'hôtel ?

—Nous avons pris un lunch et nous avons veillé en famille dans la cuisine. Henri Ledoux m'a payé deux verres de bière.

—Avez-vous parlé ensemble ?

—Oui, en prenant notre bière.

—Avez-vous parlé du feu ?

—Oui, en présence de mon père et de mon oncle, M. Ledoux a dit que l'hôtel passerait au feu de fond en comble.

—Etes-vous certain d'avoir entendu cela ?

—Oui, je me rappelle bien.

—Qui s'est couché le premier ?

—Nous nous sommes couchés en même temps, mais Girard est monté le premier."

Il déclare ensuite qu'il s'est endormi en faisant sa prière et il a été éveillé par des cris : "Au feu". Il a été brûlé à la figure et il a sauté d'une fenêtre.

Interrogé par le procureur des accusés, il dit qu'il n'a pris que deux verres de bière le soir du feu et qu'il se rappelle bien avoir entendu Ledoux dire que l'hôtel allait brûler de fond en comble.

Le témoin suivant, Mlle Gladys Barthlet, de Cabano, travaillait à l'hôtel des Vagues lors du feu et elle a été brûlée gravement à la figure dans cet incendie. Elle déclare qu'elle n'a jamais vu de matières inflammables dans l'hôtel et que le poêle était en bon état.

L'avant dernier témoin, M. Ange-Aimé Levesque, de Rimouski, a rapporté la visite qu'il eut à son magasin d'un des accusés, Ledoux.

—"Quand Ledoux est-il allé à votre magasin ?

—L'Hôtel a brûlé le dimanche matin et Ledoux est venu au magasin le jeudi ou le vendredi précédent.

—Que s'est-il passé alors ?

—J'ai constaté que Ledoux s'est mis à pleurer, comme je me préparais à le servir. Je lui ai demandé pourquoi il pleurait et il m'a répondu : "Elisée Roy et Dallaire sont partis pour l'autre côté chercher des ingrédients pour incendier l'hôtel des Vagues."

—Que voulait-il dire par l'autre côté ?

—J'ai compris les Etats-Unis.

—Quand avez-vous rapporté cette déclaration pour la première fois ?

—L'automne dernier au constable Levesque. Comme un bon Chevalier de Colomb j'ai jugé de mon devoir de révéler ce que Ledoux m'avait dit.

Le dernier témoin, M. Arsène Michaud, entrepreneur de pompes funèbres, de Rimouski, rapporte simplement qu'il a été appelé dans la nuit du feu pour transporter les cadavres des victimes.

Me Amédée Caron déclare ensuite au tribunal qu'il a d'autres témoins importants à faire entendre et demande un ajournement pour le 25 février.

Le format de 1 livre a un

NOUVEAU BAS PRIX

CACAO FRY

CHAQUE LIVRE VOUS DONNE 80 TASSES NOURRISSANTES DE CACAO

GRAND CONCOURS

organisé par

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CANADIENS-FRANÇAIS

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE de QUÉBEC

avec la collaboration du **"SOLEIL"** *et de* **"L'EVENEMENT-JOURNAL"**

66 PRIX

formant un total de $200.00 en argent seront donnés

1er	prix	50.00
2e	prix	25.00
3e	prix	10.00
3	prix de	5.00
10	prix de	3.00
20	prix de	2.00
30	prix de	1.00

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS:

1o Répondre à chacune des questions sur une feuille séparée et en numérotant chacune des réponses.

2o Ecrire lisiblement et correctement.

3o Après avoir bien répondu à toutes les questions, après avoir signé votre nom et inscrit votre adresse. **Adresser** ou **apporter** vos réponses, en les accompagnant de la somme de vingt-cinq cents (25c) au Secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, Palais Montcalm, chambre 30, Québec.

4o Ne pas oublier d'envoyer vingt-cinq cents (25c) en même temps que vos réponses, car seules les réponses accompagnées de l'argent seront considérées.

5o Les réponses devront être reçues le 1er Mars, jour de la fermeture du concours.

6o La décision des juges sera considérée comme finale.

Les juges du concours sont:

M. l'abbé Lucien Cloutier, Collège de Lévis

M. Damase Potvin, écrivain, journaliste

M. Charles-Eugène Gosselin, professeur

HISTOIRE DU CANADA

Questionnaire:

1o Les trois combats de Champlain : quand ? où ?
2o Nommez les quatre missionnaires Récollets qui arrivèrent à Québec en 1615 ?
3o Sous quel gouverneur la ville de Sillery fut-elle fondée ?
4o Qui fut intendant sous Monsieur de Courcelles ?
5o Quel gouverneur fut surnommé le "Sauveur de la Nouvelle-France" ?
6o En quelle année le siège de Québec par Phipps ?
7o Quel fut le grand événement de l'année 1701 ?
8o 1711 ! Qu'est-ce que cela vous rappelle ?
9o En quelle année la déportation des Acadiens ?
10o Quel fut l'objet principal du 1er traité de Paris ?
11o Nommez les différentes formes de gouvernement du Canada depuis la conquête et donnez les dates?
12o Qu'entend-on par : "Acte de Québec" ? (Six principales clauses)
13o Quel événement vous rappelle l'année 1812 ?
14o Nommez les trois principales batailles qui eurent lieu pendant les troubles de 1837-38 ?
15o Nommez les quatre provinces qui firent d'abord partie de la Confédération.
16o Qui fut le premier Surintendant de l'Instruction Publique en notre Province.
17o De qui relève en dernier ressort, dans la Province de Québec, (1) L'instruction primaire? (2) L'instruction secondaire ?
18o Comment est constitué le gouvernement du Canada?
19o Le Statut de Westminster : date ? par qui a-t-il été signé pour le Canada? et que consacre-t-il?
20o Pour que la race canadienne-française survive, qu'est-ce que chacun de nous doit faire ? (25 mots)

Je, soussigné, souscris à

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE de Québec

la somme de vingt-cinq cents

Nom .....

Adresse .....

Le Bas Saint-Laurent

JONQUIERE

Deces de Mlle Florence Boivin

Les funérailles de Mlle Florence Boivin, fille de M. Adélard Boivin et de Laetitia Bilodeau, décédée à l'âge de 10 ans, ont eu lieu jeudi, le 23 janvier, à 9 heures, à l'église St-Dominique. M. le curé Joseph Lapointe a chanté le service. La maison Caron & Fils, de cette ville avait la direction des funérailles.

Décès de M. Auguste Rathé

Jeudi, est décédé à Jonquière, à l'âge de 69 ans, Sieur Auguste Rathé, époux de dame Eva Gilbert. Ses funérailles eurent lieu samedi, le 25 janvier, à neuf heures à l'église St-Dominique, M. le chanoine Joseph Lapointe, V.F., a fait la levée du corps et a chanté le service. La maison Caron & Fils, avait la direction des funérailles.

Funérailles de Sieur Edmour Duchesne

Les imposantes funérailles de Sieur Edmour Duchesne, fils de M. Narcisse Duchesne et de dame Maria Brassard, du rang St-Jean-Baptiste, ont eu lieu mercredi, le 22 janvier, à 10 heures, à l'église St-Dominique, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, venus rendre au défunt un dernier hommage.

M. Duchesne est décédé à l'âge de 30 ans. Il appartenait au Conseil 2756 des Chevaliers de Colomb, de cette ville, était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et de la section Curé Lapointe de la J. A. C.

Un grand nombre de représentants de ces associations assistaient aux funérailles.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Roland Larouche, vicaire de la paroisse, assisté de MM. les abbés Isaie Coudé et Rosaire Tremblay, comme diacre et sous-diacre.

La chorale St-Dominique a chanté la messe de Requiem. A l'orgue, M. Fras-Joseph Brassard.

La maison Caron & Fils, avait la direction des funérailles.

Décès de nonagénaire

Un nonagénaire de Jonquière, est décédé la semaine dernière en la personne de Sieur Thomas Potvin, époux de dame Anna Laforest. Le défunt comptait 90 ans. Il demeurait chez son beau-fils, M. Joseph Petit, rue St-Albert.

Ses funérailles et sa sépulture eurent lieu samedi matin, à Chambord.

Les sept dimanches

Les exercices des 7 dimanches en l'honneur des 7 douleurs et des 7 allégresses de St-Joseph, comme préparation à la fête patronale du 19 mars, commenceront dimanche prochain dans nos paroisses. Comme par les années passées ces pieux exercices qui remplissent nos églises auront lieu à quatre heures le dimanche après-midi, dans la paroisse St-Dominique, et à sept heures, dans la paroisse St-Laurent. Ces pieux exercices se termineront le dimanche, 16 mars.

Nouvelles municipales

Dans notre dernier compte rendu des nouvelles municipales il s'est glissé une erreur bien involontaire relativement à la réduction de la taxe municipale en cette ville, demandée par la Commission municipale de Québec. Nous avons dit que le résultat du vote était de 3 à 3 mais que le vote prépondérant du maire avait ratifié cette demande de la commission. Nous aurions dû dire que le vote a été de trois à deux. Pour renseigner nos lecteurs le vote s'est donné comme suit Pour la réduction de la taxe municipale les échevins : J.-W. Gagnon, J.-Edmond Maltais et André Côté. Les échevins : J.-Edmond Munger et Arthur Lepage, se prononcèrent contre, jugeant que la ville avait besoin de l'argent taux pour administrer ses biens à la satisfaction des contribuables.

o-ngfUmo'.rakeje

Les Gardes paroissiales

Une importante réunion de l'Union diocésaine des Gardes paroissiales de Chicoutimi a été tenue dimanche, le 26 janvier, à St-Joseph d'Alma, sous les auspices de la Garde du Sacré-Coeur de l'endroit.

La réunion était sous la présidence de M. J.-A. Dion, président de la Garde St-Dominique de Jonquière, et président diocésain. L'aumônier diocésain, M. le curé Henri Fortier, de Kénogami, assistait à la réunion ainsi que l'aumônier de la Garde du Sacré-Coeur d'Alma, M. l'abbé H. Coudé. Chaque unité était représentée par ses délégués.

Le rapport de chaque unité est présenté par le secrétaire diocésain, M. Alec Morin. Nous donnerons sous peu ce rapport qui est très intéressant.

Il a été décidé que le prochain congrès diocésain aurait lieu, le 25 mai, à Kénogami, sous les auspices de la Garde du Sacré-Coeur de cette ville.

L'Union a aussi décidé qu'une messe sera chantée en l'église de Kénogami, pour le repos de l'âme de S. E. Mgr Charles Lamarche, de vénérée mémoire.

M. le président donna ensuite rapport de ses activités en ce qui concerne la Garde Ste-Thérèse de Dolbeau, en formation et de ses démarches pour la formation d'une cinquième unité en notre diocèse.

La prochaine réunion aura lieu à Kénogami, le 9 mars prochain.

PORT-ALFRED

En visite

M. Jean-Baptiste Simard et Mlle Eugénie Simard, de Port-Alfred, sont allés en promenade à Saint-Prime, les hôtes de M. et Mme Thomas-Louis Laberge, samedi dernier.

BREAKEYVILLE

Statistiques

Lors de la visite paroissiale de l'automne dernier, M. le curé a remarqué qu'il y a dans la paroisse 224 familles dont 16 familles protestantes, formant une population de 1200 âmes. Il y a 1145 catholiques et 55 protestants. La quête de l'Enfant-Jésus a donné $170.

Cerce des Fermières

Le 21 janvier eut lieu la première réunion du cercle des fermière depuis sa fondation qui date du 11 décembre. C'est M. le curé qui donna la conférence. Il félicita les fermières du bel esprit qui les anime et les encouragea tout en s'instruisant de vivre d'une foi généreuse et de donner une âme à ce cercle. Votre devise "Aimons-nous les unes les autres" qu'elle soit bien observée par chacune de vous et vous trouverez, dit-il le vrai bonheur.

Le prix de présence fut gagné par une dame directrice, Mme Edouard Lachance.

Le cercle compte 43 membres. On espère que d'autres dames et demoiselles viendront se joindre à ce premier groupe. La seconde réunion a eu lieu le 11 février.

Baptême

Le 26 janvier fut baptisé Joseph-Paul-Raymond, enfant de M. et Mme Armand Boutin (Germaine Bégin). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Boutin, grands-parents de l'enfant.

Décès

M. et Mme Lauréat Gagné ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé. Il fut inhumé le 31 janvier.



● Donnez de la gélatine Cox aux enfants qui dépensent beaucoup d'énergie, aux adultes à l'organisme délicat. Elle est facile à digérer et aide à créer de l'énergie. Servez-vous de cette gélatine non aromatisée, garantie pure, pour préparer d'affriolantes salades, de délicieux poudingues et sorbets.

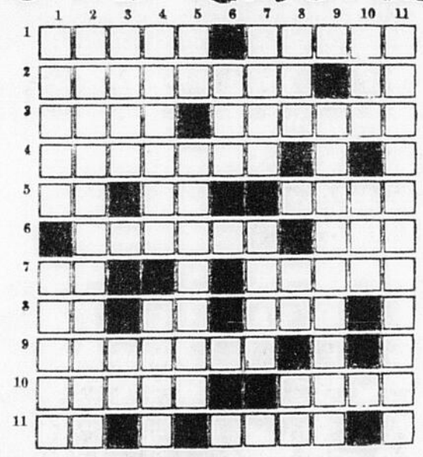


GRATIS Livret d'appétissantes recettes. Ecrivez à Dept K - P.O. Box 73 Montréal

GELATINE NON AROMATISÉE COX

UN PRODUIT DE L'EMPIRE

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1.—Directeur d'une célèbre collection française — Résidu.
2.—Qui ont parfait leurs formes — Symbole chimique.
3.—Point où le train arrête — Prise d'habit.
4.—Enduire de glaise.
5.—Possédé — Abréviation de numéro — Type de la grande amoureuse.
6.—Aux sports, lieu de combat. — Bas.
7.—Préposition latine — Ile de corail.
8.—Note de la gamme — Mot qui prête à de faciles calembours — Le meilleur (figuré).
9.—Sur quoi on enroule le fil.
10.—Autrement dit, les eaux — Milieu.
11.—Direction nord-sud — Excès dans les actes.

VERTICALEMENT

1.—Physicien du début du siècle — Partie surélevée d'une église.
2.—Estimés fournis sur des marchandises.
3.—Préfixe entrant dans la composition des dérivés de "bore" — Se trouvent dans bidon.
4.—Dérivé des principes graisseux — Forme latine de Dieu.
5.—Sans vêtement — Avertissons.
6.—La première pécheresse.
7.—Crier comme le cerf — Pliages.
8.—Où le soleil se lève — Vers anglais — Connu.
9.—Du même genre (logique).
10.—Trois fois — Graminée.
11.—Gal. vif, étourdi.

Solution du problème d'hier

F	I	D	E	I	C	O	M	M	I	S	
U	N	E	■	N	O	R	I	A	C	■	
M	O	T	A	C	I	L	L	E	■	B	
I	C	A	■	A	■	E	E	■	I	L	
G	U	L	F	■	E	S	T	■	C	E	
A	L	E	■	■	L	■	■	D	A	M	
T	E	R	P	S	I	C	H	O	R	E	
I	■	■	R	■	M	O	E	R	E	S	
O	S	M	O	T	I	Q	U	E	■	■	
N	■	A	N	O	N	■	■	■	D	O	
S	A	L	A	M	A	N	D	R	E	S	

BEAUCEVILLE

La mortalité infantile

Les chiffres fournis par le docteur Cyrille Pomerleau, médecin de l'Unité Sanitaire de Beauce prouvent que la mortalité infantile, grâce au travail de cet organisme, a été en régression constante dans notre région depuis 1926, date qui marque la fondation de la première Unité Sanitaire de la province. A ce temps-là, le taux de la mortalité infantile dans la Beauce était de 121.5 par mille naissances vivantes. Il est descendu si rapidement qu'il est maintenant rendu à seulement 58.1. Voilà des résultats qui prouvent péremptoirement l'utilité des Unités Sanitaires.

Cercles Lacordaire

Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de notre ville viennent de procéder à l'élection de nouveaux officiers. Le bureau de direction Lacordaire est maintenant composé des personnes suivantes: président, M. Ant. Giguère; vice-président, M. Gaudias Bolduc; secrétaire, M. Henri-Louis Busque; trésorier, M. Paul Gendron, réélu. Chez les dames: présidente, Mme Gaudias Bolduc; vice-présidente, Mme Georges Bonin; secrétaire, Mlle Juliette Roy; trésorière, Mlle Hélène Poulin. L'aumônier reste le même, M. l'abbé G.-N. Pelletier, chapelain du collège Sacré-Coeur de Beauceville.

Jolie fête

Samedi soir, M. Charles Berberi a été l'objet d'une jolie fête organisée par ses nombreux amis à l'occasion de son mariage à Mlle Gervaise Veilleux. Une centaine de personnes ont pris part à la manifestation et des discours ont été prononcés par MM. Armand Beauchesne, M.D., L.-P. Turgeon, N.P., François Fortin et M. Berberi lui-même. Une bourse bien garnie a été remise au héros de la fête.

Le Ski Club

Le Syndicat d'Initiative et le Ski Club de Beauce, viennent de tenir deux grandes assemblées à Beauceville, en prévision des championnats provinciaux de ski qui doivent se tenir à Vallée-Jonction, les 15 et 16 février. Apparemment, nos hommes d'affaires paraissent bien décidés à ne rien négliger pour que cet événement important remporte le plus franc succès. On est déjà assuré que des milliers de personnes envahiront la Beauce à cette occasion et feront à notre région une publicité dont les résultats deviendront palpables un jour ou l'autre.

Feu J. Bolduc

Mercredi, ont eu lieu, en l'église de Beauceville, les imposantes funérailles de M. Joseph Bolduc, fils d'Abraham Bolduc, époux de feu Adélia Bolduc, décédé le 26 janvier, à l'âge de 63 ans, après une courte maladie. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Napoléon Roy, vicaire de St-Victor, et le service a été chanté par M. l'abbé L.-P. Fortin, curé de St-Théophile, assisté des abbés Maurice Legendre et A. Dussault, vicaire de St-François, comme diacre et sous-diacre. La croix était portée par M. Alphonse Toulouse tandis que les porteurs de la dépouille mortelle étaient: MM. Philippe et Joseph Toulouse, Omer Fortin, Siméon Poulin, St-Jean Fortin et Marie-Louis Toulouse. Le deuil était conduit par les fils du défunt: Armand, Gérard, Luc, Paul-Henri et Nazaire. Une foule considérable de parents et d'amis assistaient aux obsèques.

EAST-BROUGHTON

Réunion de la L. F. C. A.

Mercredi, le 29 janvier, les membres du Cercle d'Etudes de la Ligue Féminine catholique se réunissaient sous la présidence de leur aumônier, M. l'abbé G. Breton, vicaire.

Cette assemblée avait pour but particulier de former des équipes chez les Ligueuses.

Comme d'habitude, la séance débuta par la prière officielle de la Ligue.

La secrétaire, Mlle Marie-Anna Vachon, donna ensuite le compte-rendu de la dernière réunion.

C'est alors que les militantes firent le choix de leurs équipières. Le mouvement compterà désormais huit équipes, ayant pour chefs: mesdames E. Robert, J.-A. Jolicoeur, Odilon, Jacques, Joseph Laurecque, Irenée Vachon, Napoléon Nadeau, Henri Louis Vallée et Mlle Marie-Anna Vachon.

La présidente, Mme Aime Nadeau, soumit ensuite des problèmes très à propos.

BLACK-LAKE

Elections municipales

La lutte a été très serrée cette année dans les 4 arrondissements où eut lieu samedi dernier l'élection d'un échevin.

Voici le résultat:

Dans le quartier no 1 M. Albert Côté qui briguait des suffrages pour un second terme a remporté la victoire sur son adversaire M. Peter Haggerty par une majorité de 8 voix.

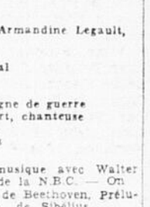
Les élections de l'arrondissement no 2 ont donné une pluralité de 10 votes à M. Alfred Paradis qui a triomphé de M. David Champagne.

Dans le quartier no 3, c'est M. Antonio Boucher qui a également triomphé avec une majorité d'une vingtaine de voix sur son adversaire, M. George Lafrance, et finalement M. Georges Dallaire, de l'arrondissement no 4 a vaincu M. J. Croteau, par une pluralité d'une trentaine de voix.

Pilules Dodd's POUR LES REINS

pour

MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS



VOS AUDITIONS PRÉFÉRÉES

ECOUTEZ, AUJOURD'HUI
Jeudi, 13 février

8.15 a.m.—CHRC— Prière du matin
8.30 a.m.—CKAC— Revue de la chanson française
8.45 a.m.—CBF CBV— Pot-pourri musical
9.00 a.m.—CBF CBV— Madame est servie
9.00 a.m.—CBM—Récital d'orgue
9.15 a.m.—CBM— Do you remember (groupe instrumental)
9.15 a.m.—CBF CBV— Orchestre de danse
9.30 a.m.—CBF CBV CBJ— Les chansons que vous aimez
9.30 a.m.—CBM— Les pianistes Gene et Glenn, avec Jake et Lefis
9.30 a.m.—CKAC— Les vedettes de la semaine
9.45 a.m.—CKAC— Nouveautés instrumentales
10.00 a.m.—CHRC—Nouvelles du Soleil
10.00 a.m.—CBF CBV CBJ— Vie de Famille
10.15 a.m.—CHRC— Chansonnettes
10.15 a.m.—CKCV— Invitation à la valse
10.15 a.m.—CKAC— Le chanteur sans nom
10.15 a.m.—CBF CBV CBJ— Courrier-confidences
10.15 a.m.—CBM— Jimmy Blair, baryton
10.30 a.m.—CHRC—Harmonica
10.30 a.m.—CBF CBV CBJ— Quelles nouvelles, avec Jovette
10.30 a.m.—CKCV— Au Music-Hall
10.30 a.m.—CKAC— L'heure récréative
10.45 a.m.—CHRC CKAC— Grande Soeur
11.00 a.m.—CHRC— Musique de danse
1100 a.m.—CBF CBV CBJ— Voulez-vous savoir, Madame?
11.15 a.m.—CBF CBV— Musique symphonique
11.15 a.m.—CKCV— La bohème sur les ondes.
11.15 a.m.—CKAC— L'heure de la valse
11.45 a.m.—CKCV— Extraits d'opérettes
12.00 midi—CBF CBV— Jeunesse dorée
12.00 midi—CHRC— La chanson de Paris
12.00 midi—CKAC— L'heure ensoleillée
12.30 p.m.—CBV— Le Moulin de la Chanson
12.45 p.m.—CBV— Just Music
12.45 p.m.—CKCV— Nouvelles du Soleil
1.15 p.m.—CHRC— Musique de concert
1.15 p.m.—CBF CBV— The "Southernaires"
1.15 p.m.—CBM— Winston Currie, baryton
1.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Le Réveil rural, Causerie et programme musical
1.30 p.m.—CHRC— Causerie au club Kiwanis
1.45 p.m.—CKAC— Le Monde féminin
2.00 p.m.—CBF CBV— Bonnie Stewart chanteuse
2.00 p.m.—CKAC— Histoire d'amour
2.15 p.m.—CBF CBV CBJ— La Rue principale
2.15 p.m.—CKAC— Les diseurs de chez nous
2.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Intermezzo
2.30 p.m.—CKAC— Cours de Bourse
2.45 p.m.—CKAC— Tonic Tunes
3.00 p.m.—CBF CBV CBJ— Musique symphonique
3.00 p.m.—CKAC— Sérénade tzigane
3.30 p.m.—CBF CBV — Radio-Collégiale. Littérature: Luc Lacoursière; Initiation musicale: Léo-Pol Morin; La petite histoire: l'abbé Albert Tessier; Le théâtre: Jean-Chs Bonenfant.
4.00 p.m.—CKAC— Ray Bloch et son orchestre
4.00 p.m.—CKCV— Musique de danse
4.15 p.m.—WABC— "The Golden Treasury of Song" avec Jan Peerce, ténor et l'orchestre de Victor Bay
4.30 p.m.—CKCV— Le Tzigane
4.30 p.m.—CBF CBV— Programme musical
5.00 p.m.—CBM— School of the Air of the Americas
5.15 p.m.—CKAC— Quatuor à cordes
5.15 p.m.—CBF CBV— Fémina
5.30 p.m.—CBF CBV CBM— En marge des émissions de la soirée
5.45 p.m.—CBF CBV— Cotes de la Bourse
5.45 p.m.—CKCV— Paris qui chante
6.00 p.m.—CBF CBV — L'oeuvre de la soupe. Causerie de Louis Francoeur.
6.15 p.m.—CBV— Causerie sportive et intermède musical
6.15 p.m.—CBF— Chansonnettes
6.30 p.m.—CKCV— Le chroniqueur sportif
6.45 p.m.—CHRC— Variétés musicales
7.00 p.m.—CKCV— L'heure du crépuscule
7.00 p.m.—CBF CBV CBJ— La pension Velder
7.00 p.m.—CKAC— Lanny Ross, ténor
7.00 p.m.—CHRC— La chanson de Paris
7.15 p.m.—CBV CBF— Tommy Duchesne et les chevaliers du folklore
7.15 p.m.—CBM— Sandy McPherson, organiste
7.30 p.m.—CKAC CHRC— Nazaire et Barnabé
7.30 p.m.—CKCV— Le trio LaRochelle, avec madame LaRochelle au piano
7.30 p.m.—CBM CBF CBM— Récital par Jean Belland, violoncelliste. On entendra des oeuvres de Popper, Brahms et Nin.
8.00 p.m.—CBF CBV CBM— Orchestre à cordes sous la direction d'Alexander Chuhaldin. On entendra Sérénade pour cordes, de Wolf-Ferrari.
8.00 p.m.—CKCV— Meli-mélo
8.00 p.m.—CHRC— Orchestre de concert du Château Frontenac
8.30 p.m.—CBF CBV CHRC— Les Meuniers Mélomanes
8.30 p.m.—HAT4, 9.12 meg., 32.8 m. — Programme varié de Budapest
9.00 p.m.—CHRC— Les Variétés
9.00 p.m.—CBF CBV— Je Me Souviens: poème d'Alfred Desrochers et musique d'Hector Gratton, avec le concours du Quatuor Alouette.
9.00 p.m.—CKCV— Berthe Thivierge, chanteuse, Au piano, Cécile Bédard
9.30 p.m.—CBF CBV— Ici l'on chante, avec Germaine Côté, et l'orchestre de Bob Singfield, dans des oeuvres de Beecher, Himmel, Tabet, Sherwin, etc.
9.30 p.m.—CBM— "On Parade"
9.30 p.m.—CKAC— Amos'n Ardy
9.30 p.m.—CHRC— Vers la vie
9.45 p.m.—CHRC— Les gais lurons
10.00 p.m.—CKAC— Orchestre de concert
10.00 p.m.—WABC— L'heure amateur du major Bowes, irradiée de Nouvelle-Orléans
10.00 p.m.—CBF CBV— Orchestre philharmonique de Rochester
10.00 p.m.—CBM— Le Music-Hall Kraft, avec Bing Crosby et Bob Burns, orchestre dirigé par Johnny Trotter
10.00 p.m.—CHRC— Au Foyer
10.30 p.m.—CBF CBV CBJ— La situation ce soir par Louis Francoeur
10.15 p.m.—CKCV— Nouvelles du Soleil
10.45 p.m.—CHRC— L'Album populaire
10.45 p.m.—CKAC— Images de guerre
11.00 p.m.—WABC— Orchestre de Glenn Miller, avec Ray Eberle et Dorothy Claire
11.00 p.m.—TGWA, 9.68 meg., 31 m. Concert offert par le ministre de l'Education
11.00 p.m.—CHRC— Informations de l'Evénement-Journal
11.15 p.m.—CBF CBV— Paul Martin et son orchestre
11.15 p.m.—CKCV CBM— Britain speaks
11.15 p.m. à 1.00 a.m.—CKAC WABC— Orchestre de danse
11.15 p.m.—CHRC— Musique de concert
11.30 p.m.—CHRC— Mélodies nocturnes
11.45 p.m.—CBF CBV— "Magnolia Blossom"
11.45 p.m.—CHRC— Danses modernes
12.00 minuit—TGWA, 9.68 meg., 31 m. — Concert avec un ensemble Marimba.

ECOUTEZ, DEMAIN
Vendredi, 14 février

8.15 a.m.—CHRC— Prière du matin
8.30 a.m.—CKAC— Revue de la chanson française
9.00 a.m.—CBF CBV CBJ— Madame est servie
9.15 a.m.—CBF— Al et Lee Reiser, pianiste
9.30 a.m.—CBF CBV— Les chansons que vous aimez
9.30 a.m.—CKAC— Les vedettes de la semaine
9.45 a.m.—CKAC— Nouveautés instrumentales
10.00 a.m.—CHRC— Nouvelles du Soleil
10.00 a.m.—CBM CBV CBJ— Vie de Famille
10.15 a.m.—CHRC— Pour les mamans
10.15 a.m.—CKCV— Mélodies et chansons
10.15 a.m.—CBF CBV— Courrier-confidences
10.30 a.m.—CKCV— Valse viennoise
10.30 a.m.—CKAC— L'Heure récréative
10.30 a.m.—CHRC— Musique choisie
10.30 a.m.—CBF CBV CBJ— Quelles nouvelles, avec Jovette
10.45 a.m.—CBF CBV— En écoutant Radio-Canada
10.45 a.m.—CHRC CKAC— Grande Soeur
11.00 a.m.—CKAC— Hits and encores
11.00 a.m.—CBF CBV CBJ— Le vieux maître d'école
11.15 a.m.—CBF CBV— Musique symphonique
11.15 a.m.—CHRC— Musique militaire
11.30 a.m.—CKAC— Pour vous, Mesdames
11.30 a.m.—CHRC— Extraits d'opéras
11.45 a.m.—CKCV— Extraits d'opéras
12.00 midi—CHRC— Musique du dîner
12.00 midi—CKAC— L'heure ensoleillée
12.00 midi—CBF CBV— Jeunesse dorée
12.15 p.m.—CHRC— La chanson de Paris
12.30 p.m.—CBF CBV— Just Music
12.30 p.m.—CHRC— Musique de danse
12.45 p.m.—CKCV— Nouvelles du Soleil
1.15 p.m.—CBF CBV CBM— Récital par Armandine Legault, soprano
1.30 p.m.—CHRC— Choeur russe
1.30 p.m.—CBF CBV CBJ— Le Réveil rural
1.45 p.m.—CKAC— Le Monde féminin
1.45 p.m.—CHRC— Revue des disques
2.00 p.m.—CHRC— Comité féminin d'Epargne de guerre
2.00 p.m.—CBF CBV CBJ— Bonnie Stewart, chanteuse
2.15 p.m.—CBF CBV— La Rue principale
2.15 p.m.—CBF CBV— Sophisticated ladies
2.30 p.m.—CKAC— Quatuor Fireside
3.00 p.m.—CBF CBV— Initiation à la musique avec Walter Damrosch et l'orchestre symphonique de la N.B.C. — On entendre Andante de la 5e symphonie de Beethoven, Prélude de de Parsifal, de Wagner et Finlandia, de Sibélius.
3.00 pémé—CKAC — Tonic Tunes
3.15 p.m.—CKAC— Poèmes symphoniques
3.30 p.m.—CKAC— La femme et l'actualité
4.00 p.m.—CKCV— Musique de danse
4.00 p.m.—CHRC— Le quart-d'heure des malades
4.10 p.m.—CBF CBV— Orchestre symphonique de Philadelphie sous la direction de Eugène Ormandy, Claudio Arrau jouera le 4e Concerto de Beethoven.
4.15 p.m.—WABC— Golden Treasury of Songs
4.30 p.m.—CKCV— Le Tzigane
4.45 p.m.—CKAC— Récital de xylophone
5.00 p.m.—CHRC— Extraits d'opérettes
5.15 p.m.—CKCV— L'Oncle Jean
5.15 p.m.—CBF CBV— Fémina
5.45 p.m.—CBF CBV CBM— Cotes de la Bourse
6.00 p.m.—CBF CBV— La Marmaille, roman radiophonique pour enfants, par Jean Desprez
6.15 p.m.—CBV— Causerie sportive et intermède musical
6.15 p.m.—CBF— Chansonnettes
6.15 p.m.—CHRC— Les mélodies du soir
6.30 p.m.—WABC— Orchestre de concert Columbia, sous la direction de Victor Bay.
6.30 p.m.—CKCV— Le chroniqueur sportif
6.35 p.m.—CBM— Intermezzo, avec Vera Guilaroff, pianiste
7.00 p.m.—CKCV— Question of the Hour
7.00 p.m.—CKAC WABC— Lanny Ross, ténor
7.00 p.m.—CBF CBV CBJ— La pension Velder
7.00 p.m.—CHRC— La chanson de Paris
7.15 p.m.—CHRC— Ovila Légaré et ses boute-en-train
7.15 p.m.—CBV CBF— Un homme et son peché
7.30 p.m.—CKAC CHRC— Nazaire et Barnabé
7.30 p.m.—CBF CBV CBM— Recital de Vancouver
7.30 p.m.—CKCV— Cadence et romance
7.45 p.m.—CKCV— Sketch
7.45 p.m.—CKAC— Le Don Juan de la chanson
8.00 p.m.—CKCV— Roland Séguin, ténor
8.00 p.m.—CKAC CBV CBV— C'est la Vie
8.00 p.m.—CBM— Do you remember?
8.00 p.m.—CHRC— Orchestre de concert du Château Frontenac
8.15 p.m.—CKCV— La gaieté sur les ondes. Une comédie par semaine
8.15 p.m.—CHRC— Radio-Laval
8.30 p.m.—CBF CBV CBM— Musique militaire (relais de Toronto)
8.30 p.m.—HAT4, 9.13 meg., 32.8 m. Programme musical et nouvelles (Budapest)
8.30 p.m.—CKCV— Mlle Richard et ses élèves
8.30 p.m.—CHRC— Radio-théâtre
8.45 p.m.—CKCV— R. Séguin, chant et piano
9.00 p.m.—CHRC— L'Album populaire
9.00 p.m.—WEAF WTIC — "Cities Service" — Concert avec Lucile Manner et Ross Graham
9.00 p.m.—CKAC— Le théâtre de chez nous
9.00 p.m.—WABC— L'heure de Kate Smith
9.00 p.m.—CBF CBV— Détente. Sujet: Vieilles mélodies, chères mélodies, avec Lionel Daunais, Jules Jacob, Anna Malenfant.
9.00 p.m.—CKCV— Campagne du timbre d'épargne
9.05 p.m.—JZK, 16.16 meg., 10.7 m. Musique populaire
9.15 p.m.—CKCV— Fantaisie sur trois notes: chansons, piano, poèmes
9.15 p.m.—CHRC— L'orgue du rêve
9.30 p.m.—CHRC— Le festival de la danse
9.30 p.m.—CKAC WABC— Amos'n Andy
9.30 p.m.—CKCV— Lutte, à la Tour
9.30 p.m.—CBF CBV— Ethel Starke et Mary Friedman
9.30 p.m.—CBV— Melody Weaver
9.40 p.m.—2RO3, meg., 31 m. Musique de Rome
9.45 p.m.—CHRC— Les gais lurons
10.00 p.m.—CKCV— Musique de danse
10.00 p.m.—CBF CBV CBJ CBM— L'Heure de la Valse avec Frank Munn, ténor, le choeur Manhattan et l'orchestre d'Abe Lyman.
10.00 p.m.—WABC— "Johnny presents", avec l'orchestre de Ray Bloch
10.00 p.m.—GSD, 11.75 meg., 25.5 m. Rhapsodie galloise
10.00 p.m.—CHRC CKAC— La Mine d'Or
10.30 p.m.—CBM— "Canadian Theatre of the Air"
10.30 p.m.—CKCV— Nouvelles du Soleil
10.30 p.m.—CBF CBV CBJ— La situation ce soir par Louis Francoeur
10.45 p.m.—CHRC— Gilbert Darisse et son orchestre
10.45 p.m.—CKAC— Images de guerre
10.45 p.m.—CBF CBV CBJ— Causerie de M. Jean de Courville Nicol sous la rubrique: La Grece de 1914 et celle de 1941
11.00 p.m.—TGWA, 9.68 meg., 331 m. Concert devant la maison présidentielle
11.00 p.m.—CHRC— Informations de l'Evénement-Journal
11.00 p.m.—CBM— Reportage du combat Joe Louis vs Burman, au Madison Square Garden
11.15 p.m.—CHRC— Musique de concert
11.15 p.m.—CKCV— "Britain speaks"
11.30 p.m.—CKAC— Quatuor Golden Gate
11.30 p.m.—CHRC— Choeur nègre
11.30 p.m.—CBF CBV— Rhyme and Rythm
11.30 p.m.—CBM— Canadian Theatre of the Air
11.45 p.m.—CBF CBV CBJ— Johnny Long et son orchestre
11.45 p.m. à 2.00 a. m. — CKAC WABC — Orchestre de danse.

TARZAN --- Trève refusée

Par Edgar Rice Burroughs

Episode No 241



★★ AMUSEMENTS ★★

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentations complètes, à 2.00, 6.30, 8.10 hrs. "Viva Cisco Kid" (70 m.) 2.05, 8.10 hrs. "You'll find out" (67 m.) 3.30, 6.30, 9.35 hrs.

CARTIER : — "Tom Brown Schooldays", 1.00, 4.25, 8.00 hrs. "Arise my love", 2.35, 6.10, 9.30 hrs.

CAMBRAI : — "Wagon Train" 1.00, 4.24, 7.00, 10.24 hrs. "Drums of the Desert", 3.20, 9.20 hrs. Sujets courts, 2.02, 8.02 hrs. "Drums of Fu Manchu" 2.12, 8.12 hrs. Vaudeville 2.35, 8.35 hrs.

CINEMA DE PARIS : — "Face au destin", 12.30, 3.44, 8.36 hrs. "Place de la Concorde", 2.28, 5.18, 7.00 hrs. "L'ami Fritz", 10.14 hrs.

CANADIEN : — "Le Mot de Cambronne", 1.00, 4.31, 7.00, 10.31 hrs. "Tricoche et Cacolet", 1.34, 7.34 hrs. Vaudeville, 2.51, 8.51 hrs.

EMPIRE : — "Howards of Virginia", 2.40, 6.00, 9.30 hrs. "Ellery Queen", 1.20, 4.40, 8.10 hrs. "Xmas under Fire" 1.10, 4.30, 7.50 hrs. Nouvelles, 2.30, 5.50, 9.20 hrs. Représentation continue tous les jours de 1.10 à 11.20 hrs.

FRANÇAIS : — "Springtime in the Rockies", 1.30, 7.30 hrs. "Chantons en choeur" et cartoon "Popeye" 2.30, 8.30 hrs. "Western Jamboree", 2.50, 8.50 hrs. "Mexicali Rose", 3.45, 9.45 hrs.

IMPERIAL : — "Lady in Question", 2.27, 8.27 hrs. "Sing, dance and plenty Hot", 1.00, 3.47, 7.00, 9.47 hrs.

PRINCESSE : — Sujets courts 1.00, 7.00 hrs. "Haunted Gold", 1.20, 7.20 hrs. Lone Wolf Strikes", 2.17, 8.17 hrs. "Honeymoon deferred", 3.40, 9.40 hrs.

RIALTO : — "La boutique aux illusions", 1.55, 6.45, 10.00 hrs. "Sweetheart", 3.05, 8.20 hrs. Nouvelles 1.30, 4.45, 7.55 hrs.

VICTORIA : — "Marseille mes amours" 12.30, 3.45, 6.45, 10.00 hrs. "Trois Artilleurs à l'Opéra", 2.15, 5.15, 8.30 hrs. Représentation continuelle tous les jours.

CINEMA DE LEVIS : — "Adieu Vienne", 8.30 hrs. "Fast and Furious", 7.00, 9.45 hrs. Cartoon "Popeye" et nouvelles 8.10 hrs. Matinée à 2 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE : — Comédie Buster Keaton, 7.45, 9.45 hrs. Nouvelles Movietone 8.05 hrs. "Le Front d'Acier" 8.15 hrs. "Belle Etoile", 8.25 hrs.

Au Capitol



● Peter Lorre, Boris Karloff et Bela Lugosi, donnent la chasse à Kay Kyser et à son orchestre dans "You'll Find Out" au Capitol aujourd'hui et demain, avec un autre grand film.

"La Ronde des Heures" au Cinéma de Paris



● André Bauge, le grand chanteur de l'Opéra de Paris et Paule Andral dans une scene du film "Ronde des Heures" qui prendra l'affiche samedi au Cinéma de Paris, en programme double.

Au Palais Montcalm



● BERTHE PLANTE artiste distinguée de la Troupe Franco-Canadienne qui jouera le rôle principal du drame LA FEMME X au Palais Montcalm dimanche en matinée et en soirée.

Au Cartier



● C'est apres une course à travers la moitie du monde que Ray Milland gagne Claudette Colbert dans "Arise, My Love", l'un des deux grands films qui passe au Cartier aujourd'hui et vendredi.

CANADIEN
A LA SCÈNE
LA POUNE
DANS LA COMEDIE
"CHACUN SON TOUR"
A L'ECRAN
SACHA GUITRY dans
LE MOT DE CAMBRONNE
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC FERNANDEL et DUVALLES dans "TRICOCHE ET CACOLET"

EMPIRE AVANT 4 hr. 21 c.Q.t APRES 4 hr. 35 c.Q.t
Les aventures romanesques d'une dame de la société et d'un homme du peuple.
CARY GRANT MARTHA SCOTT dans THE HOWARDS OF VIRGINIA
aussi
Ralph Bellamy, Margaret Lindsay dans "ELLERY QUEEN MASTER DETECTIVE" et "XMAS UNDER FIRE"

IMPERIAL
On y voit de tout: Procès, idylles, batailles, réconciliations, etc. Une pièce où déborde l'action!
BRIAN AHERNE, RITA HAYWORTH GLEN FORD dans
"LADY IN QUESTION"
Aussi, comédie et musique:
SING, DANCE AND PLENTY HOT
avec
Ruth TERRY, Johnny DOWNS

Le Canadien défait le Royal 3-2 tandis que Cornwall et Concordia annulent au pointage de 7-7

Notes brèves

Jimmy Foster, ancien gardien de buts des As de Québec, dans la ligue Senior, et Moe White, actuellement avec l Glace Bay, ont été déclarés inéligibles par la C. A.H.A. et ne pourront plus jouer pour le circuit du Cap-Breton.

Si les Bruins de Boston remportent la victoire contre les Rangers de New-York, demain soir à Détroit, ils auront établi un record dans la ligue Nationale de hockey. Les joueurs de Art Ro ; auront joué, après cette joute en question, 19 parties sans avoir connu la défaite. Les Rangers avaient établi ce record en participant à 18 programmes sans échec; les Bruins l'ont égalisé, mardi soir, quand ils ont défait le Détroit 4 à 0. Fait intéressant à noter, c'était la première fois, cette année, mardi soir, que les Bruins prenaient la première position de la N.H.L., rang occupé, jusqu'à date, par les Maple Leafs de Toronto. Boston est à un point en avant des Leafs.

Plus de mille skieurs se préparent à assister à la tenue des championnats provinciaux de ski qui auront lieu, en fin de semaine, à Vallée Jonction, sous les auspices du ski club de Beauce. On se disputera, à cette occasion, les championnats de course et de sauts. Aux dernières nouvelles, quelque 150 skieurs prendront part à cet événement sportif de première importance dans le monde du ski. La ville de Québec sera largement représentée; on sait que trente skieurs ont déjà donné leur inscription pour l'un ou l'autre de ces tournois. Ces épreuves sont dirigées par la Zone de ski de la Vallée du Saint-Laurent et, seuls les membres, qui ont leur carte d'amateur de la C.A.S.A. auront le droit d'y participer. Ceux qui désireraient avoir des détails relatifs à ces tournois provinciaux pourront le faire en communiquant avec M. Gérard Ferland, Manoir Bilodeau, Vallée Jonction, Qué.

La ligue de hockey Inter-Technique, qui comprend trois équipes composées de joueurs des Ecoles Techniques de Trois-Rivières, Shawinigan et de Québec, joue présentement les dernières parties de sa cédule. A l'heure actuelle, Shawinigan est en première position, avec deux points de plus que Québec tandis que Trois-Rivières est dans la cave. J. Boutet, de Québec, est en tête des compteurs de ce circuit 100% amateur de la Province.

Russ McConnell, du Royal de Montréal, et Théo. Hamel, des Rifles de notre ville sont "ex aequo" en première position, chez les compteurs du circuit Slater, avec un total de 51 points chacun. Viennent ensuite Stu Smith, de Québec, Albert Lemay, d'Ottawa, et O'Connor, du Royal, avec des marques respectives de 50, 49 et 48. Aux statistiques de la semaine dernière, on voyait que McConnell était en sixième position avec un chiffre de 41; d'où une augmentation sensible dans le jeu de ce joueur du Royal. Il sera un adversaire plus que sérieux à cette position si enviée des joueurs de ce circuit. On admettra que, depuis trois ans, c'est la première fois que la lutte se fait aussi serrée pour la première position des compteurs de la ligue Senior.

Si la rumeur est fondée, tous les joueurs des ligues Nationale et Américaine de baseball seront obligés de porter, cet été, le casque-protecteur que l'on vient d'envoyer sur le marché. Inutile d'écrire que cette nouvelle manière de procéder mettra fin à une série d'accidents qui, au cours des dernières années, se sont multipliés plus que jamais. Espérons que les ligues Provinciale et amateurs de notre province prennent exemple sur les "pros" et établissent ce règlement qui ne peut qu'être bon.

ASSEMBLEE DE LA LIGUE SENIOR

La ligue Senior de hockey tiendra une importante assemblée dimanche après-midi, à Montréal.

Nous comprenons que, au cours de ce meeting, on mettra la main sur les séries de détail de ce groupe de hockey de notre province.

UN DERBY DE CHIENS LE 16 A ST-MALO

Les courses de chiens sont très populaires de ce temps-ci et les amateurs pourront assister à un intéressant derby à un chien dimanche prochain à St-Malo. Le départ aura lieu à la route de la Misère et les concurrents se rendront jusqu'à la route Ste-Claire, soit une distance de 3 milles et demi.

Ce derby a été organisé par M. Jules Picard. Les juges en seront MM. Wilfrid Godbout, J. Bédard et Jos. Beaupré. De nombreux prix seront à l'enjeu. Pour toutes informations, s'adresser à M. Picard, tél.: 4-1857.

Le Bellevue gagne 4 à 2 et passe en série finale

Il défait les Indiens de St-Fidèle hier soir, pour une deuxième fois consécutive. — Armand Gaudreault pilote les vainqueurs. — Mercier est le héros de cette rencontre. — Les vainqueurs rencontreront le gagnant de la série N.-Dame du Chemin-Sons of Ireland.

Le Bellevue, champion juvénile de la ville et du district depuis 2 ans, est passé hier soir en finale de la ligue Juvénile St-Sacrement en imposant un score de 4-2 aux Indiens de St-Fidele dans la 2e partie d'une série de 2 dans 3. Le Bellevue avait triomphé mercredi dernier par le même pointage que celui d'hier. Les vainqueurs de cette série semi-finale avaient, hier soir, pour la circonstance, le brillant joueur des Royals Rifles de Québec, Armand Gaudreault, comme pilote. Armand, ordinairement, est le pilote des Indiens, mais après une mésentente avant la partie avec ses joueurs, Gaudreault décida d'aller prêter main forte au Bellevue, et il y réussit toutefois avec l'aide de ses joueurs à imposer un score de 4-2 à son ancien club.

La partie fut menée à toute allure et le jeu fut passablement rude, et les coups d'épaule furent très fréquents. Le nouveau coach des Indiens fut sorti de la boite des joueurs pour avoir insulté l'arbitre Maurice Boucher et Bertrand reçut une punition de mauvaise conduite pour avoir fait la même chose.

Il est bon quelquefois de donner à ces jeunes quelques conseils au sujet du jeu de hockey. Nous demandons au club Bellevue pour ce qu'il s'agit du jeune Côté, d'exiger de lui un peu plus de passes qu'il le fait ordinairement ; il est malheureux que ce joueur, qui a l'étoffe pour venir plus tard un pro, se place dans la tête qu'il est seul sur la glace . . . nous espérons à l'avenir que Côté saura se mettre à la page.

Voici le sommaire de la joute:

BELLEVUE — Buts, Côté ; défenses, Roberge et Tremblay ; ailes, Barsetti et Mercier ; centre, O'Brien. Subs : Côté, Nadeau et Bazin.

INDIENS — Buts, Tremblay ; défenses, Simard et Dubois ; ailes, Roy et Belleville ; centre, Moran. Subs : Bertrand, Maranda, Dion, Frezell, Casgrove, Fecteau.

SOMMAIRE

Première période

1—Indiens, Frezell, Maranda et Casgrove 9.00
Punitions — Bazin, Bellevue ; Fecteau, Indiens ; Roberge, Bellevue ; Frezell, Indiens ; Fecteau, Indiens ; Côté, Bellevue ; Simard, Indiens ; Barsetti, Bellevue.

Deuxième période

2—Bellevue, Nadeau, O'Brien et Tremblay 11.00
Punitions — Bertrand, mauvaise conduite, Indiens ; Tremblay, Bellevue, 2.

Troisième période

3—Bellevue, Mercier, Barsetti et Bazin 4.00
4—Bellevue, Barsetti, Bazin 10.00
5—Bellevue, Mercier, Côté 11.00
6—Indiens, Roy, Maranda 15.00
Punitions — Mercier, Bellevue ; Côté, Bellevue ; Tremblay, Bellevue ; Maranda, Indiens ; Frezell, Indiens.

Arbitres — Jules Blais et Maurice Boucher.

D'INTERESSANTS TOURNOIS SE DISPUTENT AU JACQ-CARTIER

La finale pour la coupe Cauchon. — Du jeu intéressant. — Ce club de curling de notre ville connaît une saison des plus actives.

Une grande activitée a regné ces jours derniers, au Jacques-Cartier. Premièrement, les joutes du tournoi pour la coupe Cauchon furent jouées, suivant la cédule, avec un bel entrain. Disons que les curlers se sont rendus très nombreux avec assiduité. Le club connait une saison active, et l'une des plus fructueuses. Les membres méritent des félicitations pour leur esprit sportif.

Voici le résultat des parties du tournoi Cauchon:

Lundi, 10 février, glace No 8, 10 bouts

Jos. Boutet		Eug. Bois
J. E. Lacasse		J. G. Cloutier
Alfred Bourret		P. A. Catellier
Wilfrid Samson	vs	Arthur Egan
Skip 12		Skip 4

Glace No 9

Tel. Martin		J. A. Juneau
Jules Paradis		J. P. Fortin
L. H. Côté		J. E. Pouliot
J. A. Déry	vs	Henri Auger
Skip 15		Skip 2

Mardi 11 février, glace No 7, 10 bouts

Jos. Boutet		Tel. Martin
J. E. Lacasse		Jules Paradis
Alfred Bourret		L. H. Côté
Wilfrid Samson	vs	J. A. Déry
Skip 13		Skip 9

Glace No 8

Léo. Dugal		A. Marceau
Alfred Gravel		Jules Lepine
Jos. Cauchon		L. P. Carbonneau
Réal Talbot	vs	R. Blanchet
Skip 4		Skip 11

Finale, jeudi 13 février, glace No 9, 12 bouts

Jos. Boutet		A. Marceau
J. E. Lacasse		Jules Lepine
Alfred Bourret		L. P. Carbonneau
Wilfrid Samson	vs	R. Blanchet
Skip		Skip

Cette finale promet d'être sensationnelle, et sans aucun doute, les spectateurs seront nombreux.

x x x

Vendredi soir, le 14 février, s'ouvrira la competition pour le trophée Pat-Lid. Ce trophée est mis en compétition avec Granites, et est sous les auspices de la Granite Curling Association. Voici les joutes pour ce jour:

GLACE No 7—

C. Eug. Côté		Léo. Duquette
Henri Giguère		J. E. Lacasse
Emile Labrecque		P. A. Catellier
Réal Talbot	vs	Wilfrid Samson
Skip		Skip

GLACE No 8—

A. Laberge		Léo. Dugal
Jules Paradis		Jules Lepine
Jos. Cauchon		Alfred Bourret
R. Blanchet	vs	J. A. Déry
Skip		Skip

GLACE No 9—

J. A. Juneau		Eug. Bois
Tel. Martin		J. G. Cloutier
J. P. Fortin		L. P. Carbonneau
Henri Auger	vs	Arthur Egan
Skip		Skip

Le concours sera continué les jours suivants. L'équipe de Jos. Boutet, Alfred Gravel, J. E. Pouliot et L. Henri Côté, comme skip, a obtenu un BYE, et rencontrera les gagnants de R. Talbot vs Wilfrid Samson, tandis que les vainqueurs de Blanchet vs Déry et de Auger vs Egan se rencontreront en 2e ronde. Les intéressés seront tenus au courant du progrès de la présente cédule. Tous sont invités à se présenter pour 8.30 p. m. tel que chaut mentionné.

La finale pour la coupe de M. G.-H. Boulet, C. A., sera jouée dimanche après-midi, le 16 février, à 2 heures 30 et sera une partie de 12 Bouts. M. G. Henri Boulet sera présent et viendra saluer tous ses amis. Voici les équipes qualifiées pour cette finale:

GLACE No 8—

A. Marceau		A. Laberge
Tel. Martin		J. G. Cloutier
Alfred Fourret		P. A. Catellier
Réal Talbot	vs	J. A. Derj
Skip		Skip

Cette joute sera sans doute très intéressante à suivre.

La semaine du 17 février sera très occupée au club. Disons que le tournoi éliminatoire pour la coupe Syndicat, mise en competition par M. C. Eugène Côté du Syndicat de Québec, débutera lundi soir, le 17 février, pour se continuer les jours suivants. Ce concours a toujours attiré, dans le passé, un auditoire nombreux, et est aussi l'un des plus importants. Les joueurs seront avertis de leurs positions sur chaque équipe. Ils seront attendus pour l'heure prescrite. D'autres concours seront organisés pour la balance de la saison, et la liste en est très chargée.

Les préparatifs sont aussi faits en vue de la participation dans les compétitions pour le trophée Fyon. Ce concours sera joué dans la semaine commençant le 24 février. Tous les clubs de la ville et du district y participeront comme suit : Etchemin, 4 équipes, Jacques-Cartier, Québec et Victoria, 6 équipes pour chaque club. Cette compétition se joue suivant le système éliminatoire ou "knock out". Ceci équivaut à un genre de bonspiel et est intéressant à suivre. Nous en reparlerons.

ST-FIDELE DEFAIT J.-CARTIER PAR 3-1

Une finale de la ligue Midget de hockey a été disputée, hier soir, sur la patinoire de l'Académie Commerciale. Les As de St-Fidèle ont remporté la victoire au pointage de 3-1 contre le Jacques-Cartier. La prochaine joute de cette série, deux dans trois, aura lieu dimanche après-midi, sur la patinoire Borne, à St-Fidèle.

Première période

1—As, Boyle (Brown) 14.35
Punition: Boyle.

Deuxième période

2—As, Dufour (Beaulé, Villeneuve) 5.35
3—J.-Cartier (Dufour, Simard) 16.45
Aucune punition.

Troisième période

4—As, Boyle (St-Laurent) 17.42
Aucune punition.

LES JOUTES DE L'AMERICAINE

A PHILADELPHIE

1ère période

1—Philadelphie: Pechet (Kuntz, Boucher) 7.00
Punition: Milford.

2ème période

Pas de points.
Aucune punition.

3ème période

2—Philadelphie: Foster (Allum) 9.45
3—Cleveland: Locking (Cunningham, Desilets) 12.14
Punitions: Wareing, Asmundson.

A NEW-HAVEN

1ère période

1—New-Haven: Roche (Patterson, Cain) 3.34
2—New-Haven: Roche (Patterson, Cain) 9.55
Aucune punition.

2ème période

3—Providence: Sherwood (Giroux, Gustafson) 1.01
4—Providence: Young (o)-5", Kelly) 14.32
Punition: Sherwood.

3ème période

Aucun point.
Punitions: Cain, Platz, Hoch.

Période supplémentaire

Aucun point.
Punition: Bush.

JOLIETTE 7 DON JUAN 1

Joliette, 13. — (P. C.) Le Don Juan, n'a compté qu'un seul but, dans la dernière période, hier soir, pour perdre 7-1, aux mains du Joliette dans une joute régulière de la Ligue Montréal et District. Voici le sommaire de cette joute :

Première période

1—Joliette, Taylor Lapointe 12.08
2—Joliette, Taylor Marks et Lapointe 12.48
Punition : Shields.

Seconde période

3—Joliette, Leger Cossette 9436
Punitions : Perrand, Tremblay.

Deuxième période

7—Concordia, Cormier 1.40
8—Cornwall, Shaw, Gillie 8.45
9—Cornwall, Brown, Forsey et Foster 15.15
10—Concordia, Cormier, Laframbloise et Mullins 17.22
Punitions — Carroll, Mullins.

Troisième période

4—Don Juan, Desautels 9.35
5—Joliette, Marks Lapointe 16.40
6—Joliette, Levesque Leger et Cossette 17.21
7—Joliette, Levesque Cossette et Pouliot 18.31
8—Joliette, Pouliot Leger 19.23
Punition: aucune.

LE CLUB BAYARD A PRESENTE UNE BELLE SEANCE, HIER SOIR

Exception faite de la finale, tous les engagements ont été réussis. — Berthiaume et Maher font preuve d'incompétence. — La commission aurait dû arrêter cette bataille et donner un "no contest". — Une assistance record. — Félicitations.

Plus de douze cents sportifs ont assisté, hier soir, à la séance de boxe du promoteur Boucher, à la Tour. Avant de donner quelques notes descriptives des combats, qui ont eut lieu à cette occasion, nous devons écrire que le club Bayard a présenté la meilleure carte que nous ayons eu l'avantage de voir dans notre ville, depuis plusieurs années. Les engagements, exception faite de la finale, ont été des plus intéressants et soulevèrent, à maintes reprises, les applaudissements des sportifs. Bref, disons que le promoteur a eu la main heureuse dans l'organisation de ce programme, et ajoutons qu'il est à espérer que l'on nous en présente d'autres semblables.

"Les juges considèrent cette bataille comme une simple exhibition et ne peuvent donner de décision à l'un ou l'autre des figurants". C'est en ces termes que se terminait la finale entre Berthiaume et Maher. Ce combat seul a été suffisant pour tout défaire la soirée, tellement il fut mal exécuté. Pour un champion canadien, "Schoolboy" Berthiaume a fait montre d'une piètre connaissance de la boxe, et mieux aurait valu qu'il ne fût pas dans l'arène, hier soir, plutôt que d'agir comme her, ne fut guère plus intéressant, mais, en toute justice, nous devons écrire qu'il a mieux agi que son adversaire en tentant de "boxer" un peu. Pour résumer cet engagement, nous dirons comme les amateurs qui assistaient à cette rencontre, que les juges de la Commission auraient dû déclarer un "no contest" et arrêter la bataille dès la seconde ronde.

Un seul "knockout" eut lieu, dans la soirée, et Léonard Letarte l'enregistra, après 1.20 dans la seconde ronde, contre Mack Stewart, 145, de Toronto. Après avoir résisté aux nombreuses attaques de Letarte, dans la ronde initiale, le gladiateur de la Ville-Reine prit le compte de dix. Letarte fit preuve d'une supériorité évidente sur son adversaire.

Marcel Fournier, 126, de Québec, eut raison de Lou Dubois, de la Capitale, par k. o. technique, à la quatrième ronde. Cet engagement fut intéressant et donna lieu à de beaux échanges.

Voici les résultats des autres batailles qui furent, à tour de rôle, des mieux réussies :

Il l'a fait. Son adversaire, Léo Ma-Adélard Drouin, 104, gagne par décision contre J.-P. Lamonde, 102.

Norman Sea, 115, gagne par décision, contre Léo Light, 115, Trois-Rivières.

Albert Laperrière, 129, Québec, gagne par décision sur Tom Paradis, 130, Québec.

Albani Lévesque, 155, Québec, gagne par décision sur Aurèle Roy, 152, Montréal.

Il est probable que la prochaine séance aura lieu le 26 février; nous aurons l'avantage d'en parler dans une prochaine édition.

Semi-finales du tournoi de badminton, au Winter club

Ce soir. — Pour les championnats de la ville et du district. — 18 rencontres au programme. — Les meilleures raquettes de Québec en lice.

Le tournoi de badminton pour les championnats de la ville et du district marche rondement et les rencontres qui auront lieu, ce soir, au Winter club, sont toutes des semi-finales.

Il y aura donc 10 matches des plus intéressants, au programme et l'on s'attend à ce qu'une nombreuse assistance applaudisse nos vedettes de ce sport. Des joueurs et des joueuses qui ont déjà gagné les championnats de la province et même du Dominion sont en lice. Les matches du simple-hommes seront particulièrement intéressants. J. Turcotte et A. Labrecque sont deux joueurs d'expérience et l'on s'attend à assister à une très chaude lutte. M. Tessier et M. Côté présenteront aussi du jeu de premier ordre.

Les semi-finales des dames mettront aux prises Mlles Louise Turcot et Françoise Martineau, ainsi que les deux demoiselles Hanrahan.

CEDULE DU JOUR

Semi-finale : Double-Mixte
M. Scott et D. O'Donnell vs G. Smyth et M. Tessier; C. Gingras et J.-C. Pichette vs M. Delâge et A.-A. Labrecque.

Semi-finale : Simple, hommes
J. Turcotte vs A. Labrecque; M. Tessier vs M. Côté.

Semi-finale : Simple, dames
Louise Turcot, vs F. Martineau; R. Hanrahan vs E. Hanrahan.

Semi-finale : Double dames
A. Boivin et Mme J.-A. Martin, vs B. et E. Hanrahan; M. Murphy et M. Gignac vs M. Delâge et M. Scott.

Semi-finale : Double-hommes
J. Turcotte et M. Tessier vs A. Labrecque et F. Desrivières; J. Denis et D. O'Donnell vs J.-C. Pichette et D. Pouliot.

IL VOUS FAUT CONNAITRE MINORA, LES AMIS!

"S'adapte à tous rasoirs à double tranchant"



SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
4 POUR 10¢

La lame économique qui se vend le plus dans l'Empire Britannique—Se fait maintenant au Canada.

Minora vous épargne de l'argent — rase facilement et améliore votre apparence

• EXCURSION •
pour les skieurs et leurs amis
à
BAIE SAINT-PAUL
"La Suisse du Québec"
ALLER ET RETOUR DE QUEBEC $1.60

DEPART : Gare Ste-Anne

Dimanche, le 16 février. Dép. 7.00 a.m. (Heure Solaire)
Retour " " " " 6.30 p.m. " "

Arrêts à Montmorency, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Ste-Anne

Messe à l'arrivée du train.
Conditions avantageuses pour le ski.
Skitow: patinoire.
Repas succulents à prix populaires: $0.50

Pour plus de renseignements, consultez l'Agent du

CANADIEN NATIONAL

Le hockey

HIER

Ligue SENIOR:
Canadiens 3, Royal 2
Cornwall 7, Concordia 7
Ligue MONTREAL:
Valleyfield 3, Shawinigan 6
Lachine 3, St-Jérôme 7
Don Juan 1, Joliette 7
Ligue AMERICAINE:
Hershey 3, Pittsburgh 0
Cleveland 1, Philadelphie 2
Providence 2, New-Haven 2

CEDULE DU JOUR

Ligue MONTREAL:
St-Jérôme à Lachine
Shawinigan à Valleyfield
Villeray à Lachute
Ligue NATICNALE:
Boston à Rangers
Canadiens à Chicago
Ligue AMERICAINE:
Springfield à Indianapolis
Providence à Buffalo

POSITION DES CLUBS

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Ottawa	32	22	5	5	145	73	49
Royal	34	21	11	2	145	105	44
QUEBEC	33	16	12	5	129	113	37
Cornwall	32	14	15	3	124	126	31
Canadien	30	13	15	2	105	109	28
Concordia	31	7	19	5	99	148	19
Verdun	30	7	23	0	103	176	14

LIGUE NATIONALE

Boston	35	18	7	10	121	81	46
Toronto	34	21	10	3	97	66	45
Détroit	35	12	15	8	78	72	36
Rangers	36	13	15	8	95	94	36
Chicago	35	13	16	6	82	92	32
Canadiens	36	11	19	6	90	105	28
Américains	35	8	18	9	70	123	25

UN BEAU SUCCES DU ST-JEROME

St-Jérôme, 13 — (P.C.) — Le St-Jérôme, qui détient la première position de la Ligue Montréal, section du nord, a défait, hier soir, les Rapides de Lachine au pointage de 7-3. Blanchard, Gagnon et St-Pierre se sont particulièrement distingués pour les vainqueurs. Voici le sommaire de cette rencontre:

ALIGNEMENTS

Lachine: Buts, P. Séguin; défenses, Whitehead, Slater; Centre, Bastien; ailes, J. Séguin, Maher; substituts: P. Armand, Therriault, Champagne, Lafontaine, James, Noseworthy, Ranger, Lemaire.

St-Jérôme: Buts, Archambault; défenses, Raymond, Brown; centre, Blanchard; ailes, St-Pierre, Gagnon; substituts: Huguet, Lorrain, Hudon, Hamelin, McCormack, Desjardins, Poissant.

Arbitres: Carter et Dovin.

SOMMAIRE

1ère période

1—Lachine: Ranger (James) 4.24
2—St-Jérôme: Gagnon (Blanchard) 8.27
3—St-Jérôme: Blanchard (Gagnon) 10.33
4—St-Jérôme: Brown (McCormack) 15.13
Punitions: Noseworthy, Desjardins, Raymond.

2ème période

5—Lachine: J. Séguin (Bastien) . . . 1.30
6—St-Jérôme: Huguet 11.25
Punitions: Huguet, Raymond, Bastien, J. Séguin, Blanchard.

3ème période

7—Lachine: Noseworthy (J. Séguin, Bastien) 2.40
8—St-Jérôme: Gagnon 4.35
9—St-Jérôme: Raymond (St-Pierre, Gagnon) 5.50
10—St-Jérôme: Gagnon (St-Pierre, Blanchard) 13.20
Punitions: Blanchard, Huguet (2).

Deux joutes régulières de la Ligue Senior. — Le Canadien a encore quelque chance de participer aux séries éliminatoires. — Les Flyers exécutent un magnifique ralliement pour en arriver à ce résultat.

Montréal, 13. — (P. C.) Trois buts rapides, comptés dans la deuxième période, ont permis aux Canadiens de vaincre les Royaux de Montréal, hier soir, au pointage de 3-2.

Après une période, marquée par aucun but, Tracey et Mundey comptèrent trois points en une minute et demie pour donner la victoire à leur club; Tracey y alla pour deux. Les vaiqueurs eurent le plus beau au cours de cette joute dont voici le sommaire:

ALIGNEMENTS

CANADIENS — But, Bibeault ; défenses, Bouchard et Tudin ; centre, Mundey; ailes, Bénison et Murray. Subs : Tomaity, Pean, Meronek, Smart, Desbiens, Tracey, Bessette et Ramsey.

ROYALS — But, Durnan ; défenses, Janke et Davies ; centre, O'Connor ; ailes, Morin et Heffernan. Subs : Anton, Fleet, Acheson, Mahaffy, Mosdell, Campbell et Horman.

Officiels — Pean Bennett et Ken Mullins.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point

Punition — O'Connor.

Deuxième période

1—Canadiens, Tracey, Ramsay et Tomaity 7.08
2—Canadiens, Tracey, Ramsay 7.20
3—Canadiens, Mundey, Murray et Benison 8.13
4—Royals, Morin, Heffernan et O'Connor 18.34
Aucune punition.

Troisième période

5—Royals, Mahaffy, Janke et Mosdell 23
Punitions — Bean, Heffernan, Davies 2 ; Janke, Bouchard et Anton, majeures ; Tracey, 1 0minutes pour mauvaise conduite.

Deuxième joute

Dans la seconde joute de ce programme double, au forum de Montréal, les Flyers de Cornwall ont exécuté un beau ralliement pour annuler à 7-7, avec les joueurs de Sylvio Mantha. Le Concordia avait une avance de deux buts après la première période, avec un pointage de 4-2 en faveur du club de la métropole. Brown et Shaw ont conduit l'attaque des Flyers de Cornwall en y allant chacun pour deux buts. Voici les détails de cette rencontre qui fut disputée devant une assistance de trois mille amateurs:

CORNWALL — But, Dion ; défenses, Simon et Maundrell ; centre, Gillies ; ailes, Shaw et Gardner. Subs : Boil, Dupuis, Foster, Kelly, Hayes, Brown, Forget, Forsey.

CONCORDIA — But, Bouvrette ; défenses, Hebert et Belhumeur ; centre, Browne ; ailes, Cadorette et Cardinal ; Subs : Laframboise, Gaudette, Cormier, Archambault, Carroll, Carignan, Mullins.

SOMMAIRE

Première période

1—Concordia, Belhumeur 3.32
Cormier 3.32
2—Concordia, Gaudette, Cormier et Laframboise 4.18
3—Concordia, Laframboise, Gaudette 7.40
4—Cornwall, Shaw, Gillies et Gardner 8.00
5—Concordia, Carignan, Archambault 9.10
6—Cornwall, Brown, Forsey et Forget 10.40

Troisième période

11—Cornwall, Gillie, Gardner et Maundrell 3.45
12—Cornwall, Kelly 5.15
13—Cornwall, Gardner, Gillie et Maundrell 15.25
14—Concordia, Cadorette 18.30
Aucune punition.

SHAWINIGAN GAGNE 6-3 CONTRE LE VALLEYFIELD

Shawinigan, 13. — (P. C.) Les Cataracts de Shawinigan ont défait les Braves de Valleyfield, 6-3, hier soir, dans une joute régulière de la Ligue Montréal et district. Voici le sommaire de cette joute:

SOMMAIRE

Première période

1—Shawinigan, Bergeron, F. Gauthier 8.00
2—Valleyfield, David Lepage 9.48
3—Shawinigan, Gruninger, Gladu et Calhoun 10.33
4—Shawinigan, Calhoun, Gladu 11.10
5—Valleyfield, Lepage, Bellemare 13.48
6—Shawinigan, F. Gauthier Aucune punition. . . . 15.29

Deuxième période

7—Valleyfield, Bellemare, Paquette 6.09
Punitions — F. Gauthier, Bergeron, Cholette.

Troisième période

8—Shawinigan, M. Filion, Goulet 7.30
9—Shawinigan, Gladu, Calhoun 16.47
Punitions — Labrie, Bellemare.

TOURNOIS DE LA VALLEE JONCTION

Notre correspondant de Vallee Jonction nous apprenait hier soir, que le ski club de Beauce avait reçu plusieurs entrées additionnelles pour les championnats provinciaux qui se dérouleront à Vallée Jonction, en fin de semaine.

Du nombre des athletes qui prendront part à cet événement sportif, nous voyons les noms de Richard Reed, Léo Millette, Fernand Latour et Kenneth Gaulin, du ski club de Trois-Rivières; B. Bilodeau et Albini Boisvert, du ski club de Shawinigan. Trois sportifs du ski club de Thetford Mines ont également donné leur entrée pour les championnats de sauts et de "cross-country". On ajoutait également que les villes de Montréal, Québec, Chicoutimi, Arvida, Rimouski, etc., etc., seraient largement représentées dans ces épreuves de fin de semaine.

On sait que le tirage se fera, ce soir, au Château Frontenac, lors d'une assemblée spéciale de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent. Dans notre édition de demain nous devrions être en mesure de donner les noms de tous les participants à ces tournois provinciaux.

M. Lorenzo Morel, que nous avons rencontré, hier soir, nous disait qu'il remporterait un véritable succès avec son train de neige de dimanche pour la Vallée Jonction. Nombreux sont, en effet, les sportifs qui se rendront à cet endroit, afin d'assister à ces championnats qui feront époque dans les annales du ski de la province cet hiver.

VENTE DU BALAYEUR CHEZ POLLACK

COMMENÇANT CE MATIN à 9hrs



Le balayeur présente nos

MEILLEURS COMPLETS

choisis dans nos lignes de haute qualité inclus les complets PHILCO et THOS HEATH 1 et 2 PANTALONS AU CHOIX.

29.88

Voici l'occasion que les hommes élégants attendent pour acheter des meilleurs complets à un prix vraiment exceptionnel. Complets faits par des meilleurs manufacturiers inclus les vêtements renommés PHILCO et THOS HEATH. Faits de worsted anglais de la meilleure qualité, strictement faits à la main, fourniture de luxe, pantalon avec fermoir éclair. Les jeunes gens trouveront les fameux complets PHILCO drapé anglais dans ce groupe. Un choix considérable de complets 1 et 2 pantalons pour tous les physiques. Dessins d'hiver et de printemps dans le groupe.

Rez-de-chaussée

Maurice Pollack ltée

Les Bruins battront-ils le record des Rangers, ce soir?

Ces deux clubs se rencontreront à New-York. — Le Boston a joué, à date, 19 parties consécutives sans connaître la défaite. — Le même nombre que les Rangers, l'an dernier. — Joute décisive pour le record. — Déclarations des deux pilotes. — Des statistiques. — On anticipe une assistance record au Garden.

New-York, 13. (PA) — Les sportifs de New-York assisteront, ce soir, à une véritable classique quand les Bruins de Boston iront visiter les Rangers de New-York, dans une joute régulière de la Ligue Nationale de hockey.

Les Bruins essaieront de battre le record des Rangers en gagnant ou annulant, à cette occasion, et ainsi jouer leur vingtième partie consécutive, dans le circuit Calder, sans connaître la défaite. D'un autre côté, les Rangers essaieront de ne pas faire briser le record de 19 joutes, dans ce même domaine.

Dès hier soir, il n'y avait plus de billets à vendre au Madison Square Garden et tout indique que l'on connaitra une assistance-record lors de cette joute.

A Boston, Art Ross declarait que "son club tenterait de battre les Rangers pour établir un record de tous les temps". De son côté, Frankie Boucher, le pilote des Rangers, déclarait "que le record des Rangers était beau et qu'il ne serait pas battu... "mais" nous avons affaire à une très puissante équipe."

Milt Schmidt, joueur étoile de centre de Ross, ne sera tout probablement pas sur l'alignement du Boston. "Ce sera certainement une perte pour nous, car ce joueur figure plus que bien" de dire Ross au départ de son club pour New-York. "D'un autre côté, nous ne pouvons pas toujours gagner", dit en terminant le pilote philosophe des Bruins."

"Notre record de l'an dernier consistait en 14 victoires et cinq joutes nulles tandis que Boston n'a simplement que 12 victoires et 7 parties nulles à son crédit; de sorte que nous avons lieu de croire que notre record demeurera intact après la joute de ce soir. D'un autre côté, l'an dernier, nous avions enregistré 73 buts en 19 parties et le Boston n'en a, à date, que 68. Du côté défensif, on ne nous avait compté que 29 buts, en 19 joutes, tandis que le Boston en a actuellement 38 contre lui". C'est de cette manière que Boucher juge cette question et "mon club ne peut perdre", disait-il en terminant ses remarques. — X.

CUDE REMPLACERA GARDINER, CE SOIR

Montréal, 13. — (P. C.) Dick Irvin, le pilote des Habitants de Montréal, a annoncé, hier soir, que Wilfrid Cude garderait les filets de son club, ce soir, contre les Black Hawks de Chicago, à cet endroit, au cours d'une joute régulière de la Ligue Nationale.

Quoique Gardiner ait conduit son club à une victoire de 6-2, mardi soir, contre les Rangers de New-York, il souffre tout de même encore d'une blessure qu'il s'est infligée, dimanche dernier, contre les Américains de New-York ; "ce joueur a besoin de repos", d'ajouter Irvin.

Les dirigeants de ce club de la métropole ont tout de même annoncé que Gardiner serait probablement dans les filets du Canadien, samedi soir, contre les Bruins de Boston.

CLUB FERME POUR DETROIT

Détroit, 13. (PA) — Les Tigers de Détroit ont ajouté un club de classe B à leur système de fermes en faisant l'acquisition du club Winston-Salem de la ligue Piedmont, aujourd'hui. Ce club appartenait au Buffalo de la ligue Internationale.

IMPOUND HORS DE LA COURSE

Arcadia, Cal., 13. (PA) — Impound, le fameux pur-sang de A.-G. Vanderbilt, a été retiré du handicap de Santa Anita d'une bourse de $100,000, qui sera disputé le 1er mars. Impound souffre de malaises à la cheville.

FANTAISIES "41"

Les billets pour les "Fantaisies '41" qui auront lieu au Quebec Winter Club les 27 et 28 février et le premier mars sont maintenant en vente au bureau du Winter Club. Les prix varient entre 25 sous et $1.50. Les militaires jouissent d'un prix de faveur et ne paieront que le prix minimum à toutes les représentations. Les enfants ne seront admis dans le salon qu'en matinée et paieront 50. Ils pourront assister à toutes les représentations en bas avec un billet de 25 cents. Les autres billets se vendent entre 50 et $1.50.

Qu'on se rappelle que les "Fantaisies '41" sont présentées, cette année, au bénéfice des oeuvres de guerre de la ville de Québec. Assister aux "Fantaisies '41" est par conséquent une façon agréable d'aider à améliorer le sort de nos soldats, aviateurs et marins outre-mer.

RAQUETTEURS FRONTENAC

Jeudi soir il y aura une parade en costume pour tous les membres pour aller saluer les directeurs. Le rassemblement se fera au chalet à 7h. 45. Tous les membres du corps de musique devront être présents. Au retour au chalet vers 10h. les directeurs auront une réunion spéciale.

Dimanche soir, la soirée sera sous la présidence de M. Rodolphe Houle directeur du club.

AVEC LES BEES DE BOSTON

Boston, 13. (PA) — Les Bees de Boston ont annoncé que le lanceur Dick Errickson avait accepté les offres du club pour la prochaine saison et qu'un contrat à conditions avait été accordé au vétéran Wes Ferrell.

Jimmy Foxx, le fameux cogneur des Red Sox, a signé son contrat aujourd'hui, après une conférence avec le gérant-général Eddie Collins, à Sarasota, Floride.

ASSEMBLEE DE LA ZONE DE SKI

Les directeurs de la Zone de ski de la Vallée du Saint Laurent sont priés de prendre note qu'il y aura une importante assemblée, ce soir, au Château Frontenac.

Ce meeting, sous la présidence de M. François Pichard, débutera à 8 h. 30 et tous les intéressés sont priés d'en prendre note.

QUE FERA GOSSELIN CONTRE DELISLE DEMAIN, A LA TOUR

Dans la finale de la séance de lutte hebdomadaire. — Joe Conkle s'attaquera à Butch Shapiro dans une semi-finale limitée à une heure. — Plusieurs autres numéros qui ne manqueront pas d'intéresser les amateurs.

Tout est maintenant prêt pour le programme de lutte qui sera présenté demain soir à La Tour. On a complété la carte hier soir en annonçant une rencontre Dufresne - Hecker.

La finale consistera en un match 2 dans 3 à finir pour le championnat mondial à 147 livres. On concède à Gosselin bien peu de chances de s'emparer du titre, on ne doit pas oublier cependant que l'aspirant est le lutteur qui cause le plus de surprises. Est-ce une trop grande confiance en lui-même que le handicap, mais nous avons remarqué que Gosselin a perdu plusieurs combats alors qu'il était le favori. Au contraire, lorsque son adversaire est le choix des amateurs, il est plus dangereux que jamais. Maurice a une forte tâche sur les bras. Le champion Delisle est retors à tous les trucs de la lutte libre; il se sert habilement d'une brutalité camouflée portant une foule de coups à son adversaire sansque l'arbitre puisse s'en rendre compte. Gosselin lui y va plus ouvertement avec comme résultat une disqualification. A notre avis, Gosselin a autant de chances que Delisle de remporter les honneurs pourvu qu'il surveille son tempérament.

Tous les amateurs s'accordent à dire que Butch Shapiro prendra la mesure de Joe Conkle qu'il rencontrera dans une semi-finale limitée à 60 minutes. Ils sont impatients de voir les deux hommes aux prises assurés que l'israélite infligera au lutteur de Toronto la râclée qu'il mérite.

Henri Dufresne affrontera Kid Hecker dans un numéro spécial de 20 minutes. Le fougueux Dufresne aura devant lui un adversaire qui emploie d'autres moyens que la brutalité pour triompher. Scientifique, rapide et rusé, Hecker saura sûrement démontrer au montréalais qu'il n'y a pas que la force brutale qui compte. Nul doute que tous les admirateurs de Hecker seront là demain soir.

L'autre engagement de 20 minutes se fera entre Willie Dubeau et Clément Durocher qui remplacera Al Tucker. Dubeau, qui devait tout d'abord faire face à un lutteur rude aura maintenant affaire à un scientifique.

Au lever du rideau, Lionel Gosselin s'attaquera à Georges Loyer dans un engagement de 15 minutes. Que fera Gosselin contre un adversaire de la trempe de Loyer?

Un skieur dans l'aviation



Nos lecteurs reconnaîtront sans doute MARCEL LAVOIE, un des meilleurs skieurs de la cité de Québec, qui, aujourd'hui, est dans la "Royal Canadian Air Force". Cet instantané avait été pris au Lac Beauport, peu de temps après que Marcel eut gagné un championnat de la Zone.

LE TRAIN DE NEIGE A LA BAIE ST-PAUL SERA UN SUCCES

Les trains de neige deviennent de plus en plus populaires et celui qui partira pour la Baie St-Paul, dimanche prochain, sera envahi par quelques 300 skieurs si l'on en juge par le nombre de billets déjà vendus et les nombreuses demandes d'information que les bureaux du C.N.R. ont reçues.

Le club Roval Sportif, de Québec, qui en collaboration avec le club des Employés Civiques, a organise cette excursion, en est à son second train de neige. Le premier a remporté un brillant succès et c'est pour cette bonne raison que ce club a décidé d'en entreprendre un autre.

Cette fois-ci, les excursionnistes auront une reine. Ce sera la charmante championne de descente de la ville et du district, Mlle Gaby Pleau, qui régnera sur les skieurs pendant toute cette journée de dimanche. Elle sera accompagnée par l'honorable Oscar Drouin et M. le maire Lucien Borne.

Voici les grandes lignes du programme qui a été élaboré pour les circonstances :

Une messe spéciale pour les excursionnistes sera chantée à l'arrivée du Train de Neige.

Après la messe les voyageurs pourront prendre le repas à des endroits qui leur seront indiqués.

A 2 heures, aura lieu le couronnement de la Reine du Train de Neige, Mlle Gaby Pleau, au Relais Saint-Aubin.

A 2h. 30, départ pour randonnée sur la piste Saint-Aubin qui a quatre milles de longueur.

Concours de descente pour hommes, à la Côte St-Antoine.

Concours de descente pour dames au même endroit.

Ces compétitions décideront des championnats de Charlevoix-Saguenay.

MOORE SIGNE

St-Louis, 13. (PA) — Les Cardinals de St-Louis ont annoncé aujourd'hui la réception du contrat signé de leur brillant voltigeur Terry Moore pour la prochaine saison.

"Fantaisies '41"



Mademoiselle LOUISE TURCOT, l'une des artistes du patin, que nous verrons à la fin du mois, dans les "Fantaisies '41", au Quebec Winter Club.

Chicago, 13. (PA) — Regis "Pep" Kelly, allier appartenant aux Black Hawks de Chicago de la ligue Nationale, a été vendu aux Reds de Providence de la ligue Américaine.

Concours de slalom pour dames le 15, au lac Beauport

En préparation du slalom-géant pour le championnat de la Province, le 2 mars. — Le Voiria Ski Club en a la direction. — Le tracé sera à peu près le même que pour le Provincial. — Départ à 2 heures 30, sur les pentes du Manoir.

Toutes les skieuses de la ville et du district sont invitées à se rendre au Manoir St-Castin, samedi après-midi, pour participer à un concours de slalom organisé par le club de ski de la Voirie. Il ne s'agit pas d'un championnat, mais tout simplement d'une compétition ouverte à toute les skieuses, en préparation du Slalom Géant du 2 mars, qui lui, aura comme enjeu, le championnat de la Province.

Plusieurs de nos bonnes skieuses ont déclaré qu'elles étaient disposées à participer au championnat provincial, mais qu'elles n'avaient pas assez de pratiques, ou plutôt qu'elles n'avaient pas assez pris part à des concours pour être en parfaite condition.

Plusieurs d'entres elles ont ajouté qu'elles étaient très nerveuses lorsqu'il s'agissait d'un championnat, et que cela dépendait de la rareté des concours.

Nous croyons que ces skieuses ont parfaitement raison, et nous approuvons le geste du ski club de la VoVirie, qui en collaboration avec M. Philippe Plamondon, a organisé ce slalom-pratique.

Les concurrents suivront à peu près e même parcours que celui qui sera tracé pour le 2 mars. Elles pourront ainsi prendre connaissance avec le terrain, et lorsque les championnat provincial arrivera, elles sauront mieux nous représenter. Plusieurs skieuses de Montréal se sont déjà inscrites et nos vedettes québecoises devront se surpasser pour garder dans nos murs ce championnat.

Toutes celles qui voudraient participer au concours de Slalom du Manoir peuvent s'inscrire au club de la Voirie en s'adressant à Gus Gignac, ou directement au Manoir St-Castin. Cette compétition commencera à 2 hrs 30, et l'on distribuera les numéros aux concurrentes vers 2 heures.

HOCKEY PROFESSIONNEL DANS L'OUEST ?

Edmonton, 13. (PC) — Gordon "Duke" Keats, une ancienne étoile du hockey, a déclaré aujourd'hui qu'il représentait un groupe qui tente présentement de former une ligue de hockey professionnelle dans l'ouest du Canada. Ce circuit aurait dans ses rangs les clubs Edmonton, Calgary, Saskatoon, Régina et probablement Moose-Jaw et Lethbridge.

Keats n'a pas voulu révéler le nom de ses associés. Il a dit que cette ligue serait formée dans quelques mois et qu'elle opérerait l'an prochain.

L'OXFORD DIVISE A VICTORIAVILLE

Victoriaville, 13. — (D.N.C.) — Le club de hockey Oxford, de Charlesbourg, est venu rencontrer les locaux, ici, en fin de semaine, et les deux clubs ont divisé un programme double. Dans la soirée de samedi, les Fantôme locaux ont scoré 4-3 et dimanche après-midi les visiteurs remportaient la victoire par 7 à 5.

Les deux parties ont été intéressantes à plus d'un titre.

Pour les visiteurs, Nil Tremblay, Wellie Tremblay, Mitchell, etc., furent les principaux facteurs de la victoire.

Garant, Cloutier et Beaulac brillèrent pour les locaux.

Pat Nadeau, de Québec, représentait le club Royal-Sportif, qui avait organisé la partie.

DERBY A L'ANGE-GARDIEN

Le deuxième derby annuel du Grand Désert aura lieu à l'Ange-Gardien, le 23 février prochain. Si l'on en juge par le succès remporté l'an dernier, à cette occasion, tout laisse voir que l'on enregistrera encore cette année, un succès analogue.

Tous les amateurs désireux de donner l'entrée de leur équipe pour cette course sont priés de communiquer avec M. Alphonse Garépy, l'Ange-Gardien, Cté Montmorency.



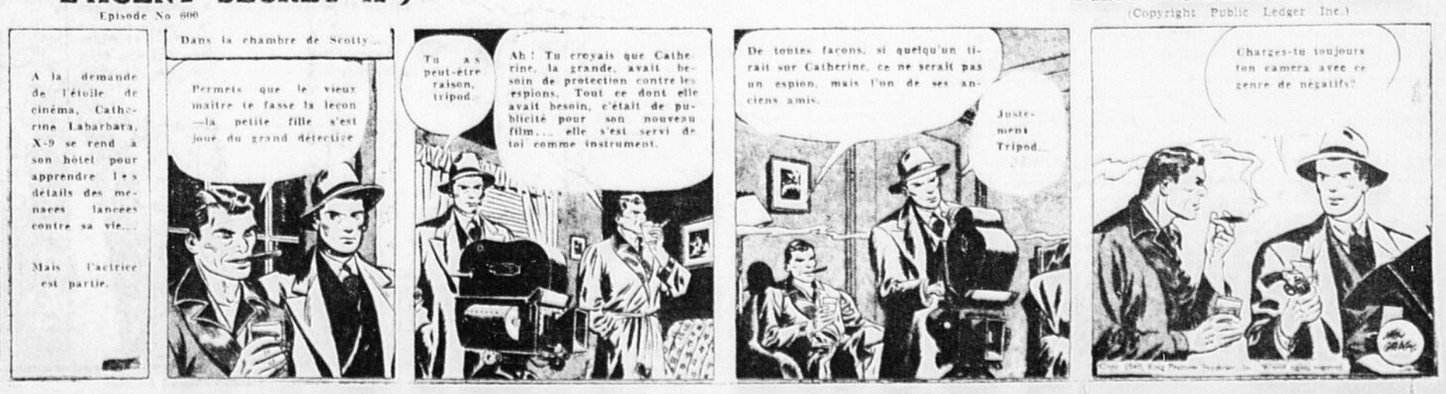


L'AGENT SECRET X-9

Episode No 600

PAR ROBERT STORM

(Copyright Public Ledger Inc.)



Mesdames

Pourquoi vous déranger quand vous avez besoin d'une petite annonce ; un simple appel téléphonique et une opératrice avertie prendra votre message.



Signalez : **7116**

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
Tél.: 7116

1 insertion — 25 mots ou moins . . 35c
chaque mot additionnel 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne) .25

Annonce classée avec vignette : double tarif. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions moins 15%

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

Contrat d'un an 45 fois le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de 05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel : 02 ; exception est faite pendant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à 50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnet mondain, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion, suivant la formule officielle.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement à l'Evénement-Journal, Québec et Lévis : $6. par année, $3.00 pour 6 mois ; $1.50 pour 3 mois. A la campagne : $5. par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

AGENTS

Les annonces que publie sous cette rubrique "L'Evénement-Journal" sont sujettes aux conditions suivantes établies par arrêté ministériel :

"Aucune demande ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de toute firme, corporation ou autre employeur occupés à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que ces employés n'aient actuellement de l'ouvrage dans leur occupation ou leur métier ordinaire."

DEMANDE : Homme pour Territoire Rawleigh. Permanent si vous êtes énergique. Pour renseignements, écrivez Rawleigh, Dept. No ML-593-103-B, Montréal, Canada. 13fév-3fs-2B—72324-C

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT à louer, 4 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser 185 St-Jean, tél. 2-6375. 8fév-6fs-5B—71997-E

125 AVENUE PARC No 1-2-4 appartements 7 chambres, plus chambre bain, chauffe eau chaude à l'année, frigidaire, garage si désiré. Informations s'adresser M. Darveau, Les Saules, tél. 4-5371 24jan-26fs-5B—70943-C

RUE ST-JEAN, 180—Pour mai, 4 pièces, plus chambre bain, galerie. Pour mars, chambre boudoir, kitchenette, chambre bain, chauffées, eau chaude, réparés à neuf, tél. 3-1051. 31jan-26fs-5R—71435-C

10 McMAHON — Appartement McMahon, grands et petits appartements à louer. S'adresser au concierge, téléphone 4-9208 7fév-26fs-5R—71908-C

18, MONT-CARMEL, appartement à louer 4 chambres, chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux. Tél. : 2-1353. 8fév-6fs-5R—72065-C

CHEMIN STE-FOY, 550— Magnifique appartement moderne, 4 pièces, plus chambre bain tuile, douche, frigidaire, ventilation spéciale. S'adresser tél. 5877. 12fév-6fs-5R—72270-C

GRAND APPARTEMENT à louer, entrée seule, demi-chauffé, très bon marché. S'adresser à 5 d'Iberville, 1er étage. 13fév-1fs-5B—72317-C

APPARTEMENTS GRANDE-ALLEE — Appartements à louer, 5 pièces, améliorations modernes, très bien situés. S'adresser au concierge. Téléphone 2-9715. 13fév-26fs-5B—72328-C

COIN FERLAND et Remparts— Logement 4 chambres, chambre bain, meublé ou non, chauffé, situé B rue Ferland, appt 3, 4ème étage, planchers bois dur, très propre, très éclairé. Références exigées. S'adresser 41 Remparts, tél. 2-1381. 8-13-15fév-3fs-5B—72102-C

CLARIDGE, 220 GRANDE-ALLEE

A PARTIR 1er MAI quelques appartements modernes, poêle électrique, frigidaire, 2 à 5 pièces, meublés ou non. Informations, téléphone 4-2961 entre 9.30 hrs a.m. et 6 hrs p. m. 11fév-6fs-5R—72198-C

APPARTEMENTS WOLFE
81 rue St-Louis
A LOUER SUR PLANS

Logements neufs et modernes prêts le 15 avril, 3-4-5 pièces plus chambre bain en tuiles. Joli parterre avec fleurs de 4000 pieds carrés à la disposition des locataires. Service de concierge. Tels : bureau : 2-6390 ou 2-2762, rés.: 2-7476 ou 3-1367.

30jan-26fs-5B—71413-C

APPARTEMENTS DEMANDES

JEUNE COUPLE demande appartement chez couple parlant anglais. Deux pièces avec bain, meublées ou non. De préférence alentours avenue Cartier. Ecrire case 851 Le Soleil—L'Evénement-Journal. 13fév-2fs-6B—72283-C

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER
sur 1ère hypothèque. S'adresser
L.-E. Fortier, N.P.
87, DE L'EGLISE, tél. 9150 Rés. 4-5318
5 av.-1 an-7R-20748

ARTICLES DE MENAGE

LAVEUSE électrique "Beatty" Thermoxinal que repasseuse table chauffant en deux sections, contrôle aux genoux, à vendre pour balance de compte. Beatty Bros, 6 St-Joseph, tél. 2-2121, demander M. Beaudoin. 13fév-1fs-9B—72332-C

P. DENIS "Seconde Main"
Ménage de toutes sortes
189 Du Pont, Tél. 4-0388
7fév-12mois-9B—71927-C

REPARATIONS D'AUTOMOBILES

NOUVEAU GARAGE
177, 4e Avenue, Québec-ouest
Tél.: 3-2780

Mécanique générale par mécaniciens experts avec comme premier mécanicien M. PAUL ROBERT. Spécialités: Posage de rings et tous genres de reconditionnements de moteurs. Travaux exécutés avec soin, satisfaction assurée. Une visite est sollicitée.

ARMAND BEGIN, prop.
12fév-26fs—71597-C

AUTOMOBILES A VENDRE

HIVERISES
Certificats d'épargne de guerre

GARANTIS

1398C	Ford coach	36	$340.
1371B	Ford sedan	39	625.
1382B	Plymouth coach	39	600.
1407A	Dodge sedan	37	490.
1424A	Hudson coach	39	625.
1227B	Hupmobile sedan	35	295.
1362B	Pontiac sedan	3.	470.
1389B	Oldsmobile sed.	39	790.
1374A	Buick coupe	36	425.
1433C	Chrysler coach	37	550.
1412B	Studebaker sedan	36	425.
1393C	Chevrolet coach	38	500.
1369A	Plymouth sedan	39	650.
1391A	Graham sedan	38	695.
4A	Packard sedan 6 c.	38	690.

Conditions de paiement faciles.

J. L. DROLET AUTOMOBILES LTD.
279 rue St-Joseph, Québec
Tél : 4-3591
1fév-26fa-12H—71604-C

AUTOMOBILES A VENDRE

PRETS...
pour livraison immédiate
75 nouveaux
PLYMOUTH
et CHRYSLER
ainsi que
20 camions FARGO
DE DIFFERENTS TONNAGES

Venez donc choisir le vôtre avant l'arrivée des nouvelles taxes et de règlements qui peuvent survenir d'un jour à l'autre.
Toutes ces voitures sont visibles à la

UNIVERSAL AUTO LTD.
33 de la Couronne
PAVILLON DE L'AUTO
1ère Avenue Limoilou
1erfév.-26fs-12M—71609-C

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE

LUDGER FERLAND
Pièces d'auto neuves et usagées
105, 1ère Avenue. Tél.: 4-2920
1an-au 9Jan-H—70585-C

BOIS DE CONSTRUCTION

BILODEAU & DORE Enr.
Meriser à Plancher, BCFir, Moulures, Epinette de toutes dimensions, Veneer, Pin, Bardeaux. Nos prix vous intéresseront. 280 St-Paul, tél. 2-5035, près gares des chemins de fer. 23jan-1an-Bois Construction—70893-C

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER avec toutes les commodités désirables. S'adresser 402 rue St-Jean, de 7.30 hrs p.m. à 9 hrs. Tél. 2-5507. 12fév-6fs-18B—72259-C

CHAMBRES ET PENSION

TRES BONNE PENSION de famille, prix modéré, à la semaine ou au mois. S'adresser tél. 2-7700. 7fév-6fs-26B—71905-C

GRANDE CHAMBRE à louer avec pension, très propre, pouvant très bien servir 2 messieurs, aussi moyenne chambre avec évier, et toilette. S'adresser 197 de la Couronne, tél. : 3-0372. 7fév-6fs-26B—71960-C

GRANDE CHAMBRE très propre, confort du chez-soi, eau chaude, usage du bain, conviendrait très bien pour 2 messieurs. S'adresser 197 de la Couronne, Tél. 3-0372 11fév.-6fs-26B-71804-C

MANOIR HEBERT, 8 HEBERT, ou 3½ des Remparts, près Université. Endroit idéal tranquille, table d'hôte. Chambres doubles, eau courante douche, aussi chambres simples. Prix modérés. 22août-jeu-sam-mar-j.n.o.-26R—97987

GRANDE CHAMBRE à louer, avec 2 fenêtres sur la rue, dans famille privée distinguée, eau chaude à l'année, pour Monsieur seulement, possession immédiate. S'adresser 269 St-Vallier. 13fév-20fs-26R—72336-C

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE pour messieurs distingués, pension si désirée. Possession immédiate. Autres chambres, complètement neuves, possession le 1er février. Eau chaude, bain sur l'étage. S'adresser à Hamel. 11jan-26fs-27R—99985

HOTEL ST-LOUIS — Aile rue Haldimand, chambres et suite, aménagées à neuf, chaque chambre avec bain ou douche. Pour informations, Hôtel St-Louis, tél. 2-2771. 7fév-6fs-27R—71907-C

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, meublée, usage bain, téléphone, famille privée. S'adresser 50 rue Crémazie. 7fév-6fs-27B—71957-C

CHAMBRE A LOUER avec ou sans pension ou suite deux chambres pour couple, meublées, usage du poêle électrique et réfrigérateur. S'adresser M. Roche, 933 Chemin Ste-Foy. 7fév-6fs-27B—71939-C

PLACE CENTRALE — Maison tranquille, grandes et petites chambres, $2.50 et plus par semaine, aussi à la journée, eau chaude, bain chaque étage. S'adresser 64 St-Jean, tél. : 4-0335, J.-V. Drouin. 10fév-6fs-21R—72145-C

CHAMBRE A LOUER possession immédiate. S'adresser 115 Claire-Fontaine, Appt. 3, tél. : 2-1171. 10fév-6fs-27B—72165C

2 GRANDES CHAMBRES, complètement neuves, eau chaude et froide, lavabos dans les chambres, bain sur l'étage, garde-robes, pour personnes distinguées. S'adresser 5 Hamel 11fév.26fs-27R—72200-C

241½ ST-AUGUSTIN — Belle grande chambre avec lavabo, garde-robes, ensoleillée, propre, usage bain, téléphone. Pour monsieur, confort du chez soi, famille privée. Déjeuner si désiré, tél. 3-4926. 11fév.-6fs-27R—72199-C

SUITE DEUX PIECES meublées, chauffées, poêle à gaz, usage bain, téléphone. S'adresser 18 rue Héberi. 12fév-2fs-27B—73293-C

LOGEMENTS A LOUER

BELVEDERE

46-48 AVENUE CASOT, 6 chambres
382-384 CHEMIN STE-FOY, 6 chambres.
55 AVENUE MONCTON, 7 chambres
86 CHEMIN ST-LOUIS, 8 chambres, chauffée eau chaude à l'année. S'adresser François Jobin, 88, Chemin St-Louis, tél. : 3-1651. Soir: 4-0640. 15jan-26fs-73R—70258

POURQUOI TOUJOURS PAYER LOYER? Avant de renouveler votre bail, visitez nos maisons Avenue Holland, financées d'après plan fédéral du logement, construites par Eugene Chalifour, 3 ave Pinerme, tél. 8038 21jan-26fs-73R—70706-C

436 CHEMIN STE-FOY—Maison 18 pièces, aménagée pour touristes, 3 chambres bain, eau courante dans 10 chambres, grand terrain, fournaise air chaud. Téléphone 5821. 21jan-26fs-73B—70675-C

PERE-MARQUETTE — Six et dix pièces chauffées, eau chaude à l'année, très moderne. S'adresser à M. C.-E. Migner, app. 1, 96 Père-Marquette, téléphone: 2-3130 ou 4-1840. 24jan-26fs-73R—70980-C

BEAU LOGEMENT à louer de 5 pièces, plus chambre bain en tuile, chauffé. S'adresser 283 Grande-Allée. 23jan-26fs-73R—71059-C

TRES BEAU LOGEMENT, 8 chambres, plus salle de bain, chauffé eau chaude à l'année, garage chauffé. Informations s'adresser Geo. Paquet, agent d'immeubles, 351 Blvd Charest, tél. 4-4221. 24jan-26fs-73R—70869-C

102 BOUGAINVILLE — Plain-pied 7 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, avec garage. S'adresser H. Falardeau, 3241, Richelieu, tél. 5494. 3fév-20fs-73R—71647-C

25 AVENUE MONCTON, appartement moderne, 6 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire S'adresser Léon Brunet, 23 Moncton, tél. 5690. 4fév-26fs-73B—71695-C

AVE DES BERNIERES, grand logement, 9 appartements plus 2 salles de bain en tuile, 2 foyers ouvert et autre électrique, frigidaire, maison complètement délaché, très belle finition. Informations, s'adresser Geo. Paquet, agent d'immeubles, 351 Blvd Charest, tél. : 4-4221. 23jan-26fs-73R—70870-C

RUE RAYMOND-CASGRAIN, près Belvédère, construction nouvelle. Appartement 5 pièces, très moderne. Prêt pour 15 avril S'adresser Mme J.-A. Beaudet, tél. 4-3371 5fév-26fs-73R—71767-C

CHEMIN STE-FOY, 85a — 5 pièces, plus bain, 64 Murray, 10 pièces plus 2 chambres de bain, logements neufs, très bien finis, chauffés, S'adresser J.-A. Brissette, 87 chemin Ste-Foy, tél. 7062. 12fév-26fs-73R—72273-C

67 MANRESE—Appartement no 1, 5 pièces plus chambre de bain, accommodations modernes, hangar, chambre de débarras, garage et frigidaire compris, eau chaude à l'année, service de concierge. Tél. 2-2066 (le soir: 2-4255) jour 2-8101 local 668. 6fév-26fs-73R—71837-C

LOGEMENTS de 5 et 6 chambres, plus chambre de bain en tuile, chauffés, eau chaude à l'année, modernes, meubles ou non. S'adresser 1 Murray appt 3. 21jan-mar-jeu-sam- au 20mars-26fs-73R— 70728-C

393 CHEMIN STE-FOY, appartement 6 pièces, frigidaire, garage chauffé, concierge. S'adresser à Jean Turgeon, 81 St-Pierre, tél. 2-8023. 7fév-26fs-73R—71911-C

AVENUE BROWN, No 96, 3ème étage—Logement chauffé, 9 appartements, plus chambre de bain, garage, eau chaude à l'année. S'adresser A. Rochette, 92 avenue Brown, tél. 5709. 29jan-26fs-73R—71301-C

478 RUE SAINT-CYRILLE —Huit pièces et chambre bain tuilée. Eau chaude à l'année garantie. Troisième étage. Téléphone 2-7312. 11fév.-26fs-73R—72186-C

TRES ENSOLEILLE à 228 Fraser, 3ième étage, coin Moncton, 7 pièces, plus bain, chauffé, eau chaude à l'année, fini moderne. S'adresser téléphone 4-1793. 6fév-26fs-73R—71826-C

109, AVE MURRAY— Maison semi-détachée, 10 chambres, deux chambres de bain, avec garage, 6 BELVEDERE, 5 chambres, chauffé. S'adresser: Chrysanthe Jobin, 182 Latourelle. Tél. 5338, 6985, 3-1701. 7fév-6fs-73R—71912-C

BELVEDERE

AVENUE BOUGAINVILLE, 3-B—36, avenue de Bienville, No 1: 6-7 chambres, plus chambre bain. Chauffés, garage si désire S'adresser 3-4840, 7949, 6933 28jan-26fs-73R—71237-C

902 CHEMIN STE-FOY— 6 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude, fini moderne, balcon, galerie couverte, hangar. Prix raisonnable. Tél. 2-6428, 8 h. a m. à 8 h. p.m. 8fév-6fs-73R—72046-C

AVE DES BERNIERES, grand logement, 9 appartements plus 2 salles de bain en tuile, 2 foyers, ouvert et autre électrique, frigidaire, maison complètement détachée, très belle finition. Informations, s'adresser Geo. Paquet, agent d'immeubles, 351 Blvd Charest, tél. : 4-5221. 23jan-26fs-73R—70870-C

316 GRANDE-ALLEE—Beau logement moderne de 3 pièces et chambre de bain de tuile, eau chaude à l'année, poêle et glacière électrique. Téléphone 5247. 8fév-6fs-73B—71989-C

LOGEMENT A LOUER, 72 chemin Ste-Foy, 8 pièces plus chambre bain et dépense Planchers bois dur. Magnifique véranda. Chauffé, eau chaude à l'année. Garage. tél.: 5763. 8fév-26fs-73R—72057-C

MAGNIFIQUE LOGEMENT moderne 5 pièces, très ensoleillé, chauffé, frigidaire, balcon. S'adresser 277 rue St-Cyrille, tél. 4-1440 ou 2-8630. 11fév.-6fs-73R—72188-C

82 CHEMIN STE-FOY—2ème étage, 9 pièces, très moderne, tout près de l'Oratoire St-Joseph, chauffé, eau chaude à l'année. Possession à la fin d'avril. S'adresser tél. 6967. 12fév.-6fs-73R—72187-C

LOGEMENT à louer, 13 ave Bourlamaque, 2ème étage, 4 grandes chambres, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, balcon. S'adresser 25 chemin Ste-Foy, tél. 4-4834. 13fév-1fs-73B—72330-C

1280, Chemin Ste-Foy
Voisin du Gourmet

LOGEMENT 9 chambres et garage, chauffé, améliorations modernes, communications par autobus. Informations, s'adresser G.-J.-Ernest Côté, 433 St-Jean, tél. 2-1922 ou 9614 13fév-6fs-73R—72340-C

Logement neuf

A SOUS-LOUER immédiatement ou pour le mois mai, 5 pièces, plus chambre bain, frigidaire, situé avenue Murray, tél. 2-6513. 12fév-4fs-73B—72213-E

BANLIEUE

COTTAGE seul, neuf, à louer, fini pour 1er février, 7 chambres, sur chemin St-Louis, coin avenue des Pins, Sillery. Informations, adressez-vous sur lieux. 31jan-26fs-73B—70685-C

STE-FOYE — Logement à louer immédiatement, 4 pièces. S'adresser tél. 4-6702. 7fév-6fs-73R—71910-C

STE-FOY, route de l'église, 3 logements à louer, 4 pièces plus chambre de bain. S'adresser sur les lieux, Thomas McClish. 13fév-6fs-73B—72310-C

ST JEAN BAPTISTE

VIVOIR, SALLE à manger, chambre, cuisinette, poêle et réfrigérateur, chambre bain, douche, logement moderne, galerie. Visible 2 à 5 heures p.m. $40.00 par mois. S'adresser 22 Turnbull, appt. 2. 11fév-26fs-73R—72189-C

PRES DU PARLEMENT, logements 3-4 pièces, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser 77 rue St-Michel ou tél.: 3-1032. 12fév-3fs-73B—72294-C

BEAU LOGEMENT chauffé, à louer, 180 ave Cartier, 8 chambres, plus chambre bain, eau chaude à l'année. S'adresser tels 3-3097 ou 2-2085. 13fév-6fs-73R—72338-C

QUARTIERS DIVERS

THE ROYAL TRUST CO.
65 rue Ste-Anne Tél.: 2-4031

LOGEMENTS CHAUFFES

9 rue Ste-Angele, app. 8, 4 chambres et chambre de bain.
85 rue d'Auteuil, app. 4, 5 chambres et chambre de bain.
52 Chemin Ste-Foy, app. 1 et 2, 5 chambres et chambre de bain.

MAGASINS

Coin rue de la Fabrique et Avenue Chauveau.
118-120 Avenue Bourlamaque.

BOUTIQUE

Arrière — 125 rue Richelieu. 29jan-26fs-71364-C

HAUTE VILLE

9 PLACE GEORGES V — Appartement de 5 chambres plus chambre de bain chauffé, réfrigérateur et poêle fournis. S'adresser Trust Général du Canada, 71 St-Pierre, tél. : 2-1561. 8fév-6fs-73R—72063-C

LOGEMENT A LOUER— Magnifique logement de 7 pièces, plus 2 salles de bain. Chauffé, eau chaude à l'année, 219 Grande-Allée. Téléphoner 4-2468. 12fév-6fs-73R-72275-C

LOGEMENT DE 4 PIECES plus chambre bain, belle vue sur le fleuve, eau chaude à l'année, clair de tout. 27 des Remparts. 12fév-3fs-73R—72274-C

583½ D'AUTEUIL, 6 pièces plus chambre de bain. 11 Ave Ste-Geneviève et 311½ Laporte, vivoir, cuisinette et chambre de bain, meublé. S'adresser: René Blanchet, 53 d'Auteuil, tél. 4-2664. 12fév-6fs-73R—72272-C

MAISON APPARTEMENTS — Logements neufs, un grand 7 pièces et 6 pièces, chauffés, planchers bois dur, chambre bain tuile, eau chaude à l'année, concierge. S'adresser 169 Grande-Allée, appt 1, tel. 6573. 12fév-6fs-73R—72271-C

NOUVEAUX APPARTEMENTS, 169 Grande-Allée, vis-à-vis de l'église St-Coeur-de-Marie, grand, 7 pièces et 6 pièces; planchers bois dur; chambre bain tuile; chauffé, eau chaude à l'année; service du concierge. S'adresser appt 1. Tél. 6573. 13fév-6fs-73B—72327-C

LOGEMENT 6 pièces plus chambre bain, chauffé. Aussi appartement comprenant vivoir, cuisinette et chambre bain. S'adresser 1031½ Ste-Anne, appt. 15. 13fév-6fs-73R—72337-C

SAINT-SAUVEUR

RUE AQUEDUC, près des usines St-Malo. Logement 4 appartements plus chambre bain. Aussi terre à St-Gérard. S'adresser Garage Andrews, 136 blvd Langelier, tél. 3-3738. 31jan-26fs-73H—71452-C

LIMOILOU

154 MAUFILS (St-Pascal-Baylon) coin de rue, logement 8 chambres, plus chambre bain, passage, chauffé. Informations téléphoner : 4-0862. 1erfév-26fs-73B—71482-C

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE pour 2 personnes, de 3 à 4 appartements, quartier St-Sauveur si possible, 8 h. a.m. 6 h. p.m. Tél.: 4-0285. 30jan-12fs-74B—71405-C

ON DEMANDE pour 1er mai logement 4-5 pièces, plus chambre bain, 1er ou 2ème étage, dans quartier St-Sauveur, Jacques-Cartier, St-Roch ou Limoilou. Grandes personnes seulement. S'adresser tél. 9477. 12fév-2fs-74B—72268-C

3 et 4 PIECES, non meublé, propre, moderne, désiré immédiatement avec cuisine, chambre de bain, dans maison distinguée Telephoner jour 2-3352. 12fév-74B—72300-C

LOGEMENT demandé, pour maison de chambres; 7-10 pièces, soit Haute-ville ou St-Roch. Téléphoner 2-2944 13fév-2fs-74B—72329-C

CHAMBRES A LOUER

BELLE CHAMBRE avec ou sans pension, 8 Ave des Bernieres, tél.: 4-4951. 12fév-6fs-27B—72285-C

CHAMBRE avec cuisinette, fenêtre sur rue, garde-robes, gaz, usage bain, téléphone. S'adresser 297 de la Reine, près Dorchester. 12fév-27B—72301-C

GRANDE CHAMBRE meublée, vivoir, proximité des chars et l'Avenue des Erables, pour personne seule. Téléphoner 3-2384. 11-13-15fév.-27B—72212-C

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRES DEMANDEES pour 2 jeunes filles distinguées, 2 chambres meublées ou non meublées. S'adresser par telephone à 2-4771 local 19. 12fév-3fs-28B—72296-C

JEUNE HOMME demande chambre boudoir moderne, eau courante, avec ou sans pension, haute-ville. Appeler entre 5 et 7 hrs p.m. 2-8090. 13fév-1fs-28B—72344-C

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN—Erable, merisier, 2 pieds 3½ pieds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. Cour 89 Saint-Benoit, résidence 80 avenue Renaud, tél. 9481. Aussi déménagement à bon marché. 6fév-26fs-34H—71861-C

DIVERS A VENDRE

VENTE remue-ménage à l'église-cathédrale, rue des Jardins, lundi 17, à 3 heures de l'après-midi. 43B—72278-E

Tapis prix réduits
Tapis orientaux.
Tel. 2-4609
10j. Vend.-sam.-lun.-jeu. au 22fév.-26fs-43 22381

TORONTO JOBBING
Catalogue Gratis : Linge neuf et usagé.
1 C Ste-Therèse Québec
11fév.26fs-CDH—72207-C

RIFLE - ECZEMA
DEMANDEZ CAL-BI-DON DANS TOUTES LES PHARMACIES OU CASIER POSTAL 44, ST-ROCH, QUEBEC, TEL. 4-4100. 21jan-26fs-43B—70709-C

HOMARD HOMARD
Offre Spéciale

Homard Canadien de qualité supérieure, mis en boite d'une demi-livre, sous l'inspection du gouvernement. **Seulement** $0.28 la boite. Livraison à domicile par 6 boites. Réduction sérieuse par caisse. C. I. B., 2 Côte d'Abraham. Tél. 2-5587, Québec. 7-8-13-14-15-20fév-6fs-43B—71915-C

ELEVES DEMANDES

Institut J. Thomas
25 ST-STANISLAS, Tél. 2-7496, anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. 17j.-26fs-46R-22418

MISS STURTON, 93 Crémazie, tél. 9571 Cours anglais. Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande. 28 déc-sam.mar.jeu.s" 25 fév.-46R-22319

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

FILLES DEMANDEES

Les annonces que publie sous cette rubrique "L'Evénement-Journal" sont sujettes aux conditions suivantes établies par arrêté ministériel :

"Aucune demande ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de toute firme, corporation ou autre employeur occupés à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que ces employés n'aient actuellement de l'ouvrage dans leur occupation ou leur métier ordinaire."

En répondant aux annonces de cette colonne, veuillez ne pas inclure de recommandations originales, mais bien envoyer des copies.

CUISINIERE d'expérience demandée, bon salaire payé. S'adresser hôtel Kenebec, Lévis.
11fév.-3fs-57B—71211-C

HOMMES DEMANDES

Les annonces que publie sous cette rubrique "L'Evénement-Journal" sont sujettes aux conditions suivantes établies par arrêté ministériel :

"Aucune demande ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de toute firme, corporation ou autre employeur occupés à la production de munitions outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que ces employés n'aient actuellement de l'ouvrage dans leur occupation ou leur métier ordinaire."

En répondant aux annonces de cette colonne, veuillez ne pas inclure de recommandations originales, mais bien envoyer des copies.

HOMMES DEMANDES

EXAMENS ASSURANCE-CHOMAGE

Des examens pour la Commission de l'Assurance-Chômage viennent d'être annoncés pour le district de Québec. Ecrivez immédiatement au Secrétaire de notre Association, Monsieur Maills, 157 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, qui vous renseignera sur les concours Nos 41-81 et 41-82. Veuillez ne pas oublier que les inscriptions pour ces deux examens doivent être faites d'ici au 17 février prochain. 7fév-6fs-65B—71967-C

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

HUILE POUR BRULEURS

HUILE A POELE
TEL. : 4-3018
EUG. DESROCHES & Fils
12fév-26fs-Huile-H—72258-C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

CATALOGUE GRATIS
Magasin de lingerie usagée
1 D Ste-Thérèse Québec
11fév.-26fs-CDH—72209-C

Catalogue gratis 1941

AVONS RECU notre CATALOGUE d'hiver 1940-41 linge usagé et neuf. L'enverrons gratis sur demande. Bas prix, gros et détail. La comp. D. ASSH, 30 St-Joseph, Québec. 13mai-1an-C.D.H.—83571-C

MONTREAL JOBBING
21-21½ ST-JOSEPH QUEBEC

FAITES AFFAIRES avec les plus gros jobbers de la province. Toujours en mains le plus bel assortiment de linge neuf et de seconde main. Aussi fourrures et coupons de toutes sortes. Demandez notre catalogue 1940. Soyez un de nos milliers de clients satisfaits en faisant affaires avec une maison honnête et responsable. 28 sep-1an-LingerieR-21868

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE 1941. Il y a plusieurs spéciaux et les prix sont des plus bas. Gros et détail. QUEBEC NEW SECOND HAND, 44 1-2 rue St-Joseph 7j. - mar.-jeu.-sam. au 6 m.-26fs-H-22361

MALADIE DE PIEDS

A. LACHANCE
Méthode sans drogue
Ostéopathie Orthopédie
26 oct-jeu.sam.-1an-R-32028

MAISON A VENDRE

A VAL ST-MICHEL, près Valcartier, maison de campagne, autrefois occupée par M. J.-Octave Matte. Cette maison sera vendue à l'encan à 11 heures a.m. (heure avancée) le 21 février, à la porte de l'église de St-Gérard Magella. 12fév-6fs-80B—72281-C

MAISON DE CAMPAGNE

LAC BEAUPORT. — Résidence d'été, 8 pièces, à vendre ou à louer. S'adresser 59 Avenue Bourlamaque, tél: 3-4881 8fév-6fs-82B—72094-C

MAISON A VENDRE

MAISON NEUVE
DUPLEX
2 logements, 11 -- 12

appartements, 3 chambres de bain en "Vitro lite", bain en couleur. Un logement disponible à l'acheteur $3000, comptant. Balance $1000, par année avec intérêt 5%.

F. GUILMETTE
33 de la Couronne. Tél: 5112
1erfév -26fs-80H—71808-C

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE—Epreuve du feu, aile salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin de choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes affections, Avantages religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère DIRECTRICE. 682 chemin Ste-Foy, Québec. 31jan-26fs-Mat.R—71431

MEDECINS

Dr CHARLES RINFRET — Voies genito-urinaires. Médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, maladies vénériennes. 59 St-Joseph, app. 101 Heures de bureau: 10h. à 11h. a.m., 2h. à 4h. p.m., le soir de 7h. à 8h. Tél. 4-4061. 13fév-26fs-Médecin-R—72335-E

NETTOYAGE

TEINTURERIE MATHIEU LTEE
Pressage, Nettoyage, Teinture
15, St-Albert. Tél: 4-1600
16 Jan.-26fs-H-22412-E

PERSONNELLE

POUR GRANDIR, développer muscles, améliorer santé, vue, maigrir, gagner l'amour, réussir. Envoyez 10c Lodasione, 1225 Benoit, Montreal. 18jan-26fs-Pers—70566-E

REPARATIONS DE MATELAS

MATELAS, SOMMIERS, MEUBLES
L. ROUSSEAU
486, 3ieme Avenue. Tél.: 4-1480
22jan-26fs-H—70801

SALONS DE COIFFURE

SALON de SALABERRY



Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure, consultez nos experts. Soyez assurées d'une entière satisfaction.

4 COIFFEUSES
Salon de Salaberry
B. MARCOTTE, prop.
617 St-Jean. Tél. 3-4780
19nov.-1 an-Sal. Coif.-N—72147

Ond. perm. 1.50 à 5.00
Garantie 6 mois, avec bouclettes de fantaisie.

Nouvelle Coiffure
SALON LIDO
84 Dorchester Tel: 9404

Mlle Marg. Richard, Prop.
17jan-26fs-CDH—70426

SERVANTE DEMANDEE

Les annonces que publie sous cette rubrique "L'Evénement-Journal" sont sujettes aux conditions suivantes établies par arrêté ministériel :

"Aucune demande ne sera considérée de la part de personnes à l'emploi de toute firme, corporation ou autre employeur occupés à la production de munitions, outillage ou fournitures de guerre pour les forces armées, à moins que ces employés n'aient actuellement de l'ouvrage dans leur occupation ou leur métier ordinaire."

En répondant aux annonces de cette colonne, veuillez ne pas inclure de recommandations originales, mais bien envoyer des copies.

FILLE DEMANDEE pour ouvrage général, pas gros lavage. Références exigées. S'adresser 16 Belvédère, appt. 3. 12fév-6fs-104B—72298-C

SERVANTE demandée, position à l'année, pas de cuisine. S'adresser: Mme S. Roy, 134 Aiguebelle. 13fév-1fs-104B—72345-C

BONNE CUISINIERE, sérieuse, pouvant fournir très bonnes références. Salaire $20.00 par mois. Aussi bonne fille de chambres, aimant les enfants. Références exigées, $18.00 par mois. S'adresser 40 Avenue des Braves. 13fév-6fs-104B—72331-C

TERRAINS A VENDRE

Terrains

ST-JEAN-BAPTISTE.—Coin de rues, terrain 68 x 98, convenable pour bâtir maison appartements.
CHEMIN STE-FOY. — Limite de la ville, terrain 50 x 100.
COIN 18e RUE et 2e Avenue, 35 x 100.
AVE DES PINS. — St-François d'Assise, terrain 45 x 100, prix $7,500. 8fév-6fs-106R—72071-C

Retraites Fermées

Maison Notre-Dame du Cénacle
Du 18 au 21 février pour jeunes filles.
Du 3 au 6 mars pour dames.
Du 11 au 14 mars pour jeunes filles.
Pour renseignements ou inscriptions s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée Conception, 651, rue St-Cyrille, Québec. Tél: 9210.

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

IMMEUBLES

Emile Brousseau
IMMEUBLES — ASSURANCES
255 ST-JEAN — TEL.: 2-5768

ST-FRANÇOIS D'ASSISE — Coin de rue magnifique maison, 3 étages, 2 logements, 6 chambres, bain, plus magasin au 1er étage, 4 chambres plus bain, à vendre comme bon placement

AVE CARTIER. — Bonne occasion, maison 4 logements, 6-8 chambres, plus bains, système de chauffage au 1er étage, garage, revenus $1,800 par année. Prix $9,500

ST-JEAN-BAPTISTE. — Maison 3 logements planchers bois dur, bons revenus, aucune rente terrain. 8fév-6fs-114R—72072-C

Funérailles de Mme P. Demeules

Roberval. — Le 3 février, en l'église paroissiale, ont eu lieu les funérailles de Mme Phydime Demeules, née Alma Bouchard, décédée le premier février, à l'âge de 73 ans. Une foule nombreuse de parents et d'amis, a rendu un ultime témoignage à la regrettée défunte.

M. l'abbé Noël Gervais a présidé à la levée du corps et a chanté le service. La chorale a rendu avec brio la messe de requiem.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux

Les Grecs maîtres du terrain

La contre-attaque italienne est discontinuée. — Les Italiens sont aux prises avec de grandes difficultés.

Athènes, 13. — (P. A.) Le porte-parole des autorités grecques a déclaré hier soir que les troupes italiennes en Albanie, ayant discontinué leurs contre-attaques, étaient occupées à construire des fortifications défensives.

Il dit que les Italiens sont aux prises avec de grandes difficultés de transport et de ravitaillement et que depuis trois jours ils n'ont pas contre-attaqué.

Niant des allégations italiennes relatant des raids violents et destructeurs contre des bases aériennes grecques, le même informateur dit que ces attaques furent dirigées contre les populations civiles de villes peu importantes.

Bitolj, Yougoslavie, 13. — (P. A.) On apprend dans cette ville yougoslave située près de la frontière albanaise que les Italiens ont subi de lourdes pertes au cours de leur offensive des cinq derniers jours contre les Grecs, laquelle est sensée avoir pris fin dimanche dernier. Dans la région de Tepeleni, les Grecs ont remporté des gains locaux.

Dans la haute vallée de la rivière Devol la lutte est ardente. Dans la haute vallée de la rivière Skumbi, il y a eu de gros engagements d'infanterie.

On dit qu'au nord de Pogradetz les Grecs ont occupé une montagne d'un mille de hauteur malgré une opiniâtre résistance des Italiens.

Projets de défense de Roosevelt

Le président soumet un programme pour la construction additionnelle de vaisseaux et d'abris anti-aériens. — Les avant-postes. — L'île de Guam.

Washington, 13 — (P.A.) — Le président Roosevelt a soumis hier au Congrès un programme de $898,392,932 pour la construction additionnelle de vaisseaux et pour des abris anti-aériens et d'autres défenses pour les avant-postes des Etats-Unis, y compris l'île de Guam.

Il se peut que les crédits demandés pour l'île de Guam, située à moins de 1,500 milles de Tokio, fassent renaître les protestations acerbes du Congrès contre la fortification de Guam. Aux deux sessions précédentes, le Congrès a refusé de fortifier cette île en disant que ce serait là une provocation inutile au Japon. Le président du comité législatif des affaires navales a déclaré que l'on n'aurait aucune difficulté cette année à obtenir ces crédits, $4,700,000.

Une autre place dont on semble vouloir faire une base navale est Tutuila, Samoa.

M. Roosevelt a également assigné au vice-amiral Emory S. (Jerry) Land, président de la commission maritime, la tâche de pourvoir à ce que la livraison des produits maritimes soit "expéditive et efficace". Il devra aussi "aviser le président au sujet de l'acquisition par les Etats-Unis de vaisseaux étrangers".

Il est de plus en plus question aux Etats-Unis de la possibilité que ce pays s'empare, pour lui-même ou pour l'Angleterre, de vaisseaux étrangers immobilisés dans les ports. Il y a 27 navires italiens, 2 allemands, 35 danois et 14 français.

(N. D. L. R.) — Les Anglais suggèrent depuis quelque temps que les Etats-Unis chargent à ces navires de tels droits qu'ils doivent les confisquer pour se payer. Il ne resterait plus aux Anglais que de payer aux Etats-Unis un prix nominal d'un dollar par navire pour que les apparences aient été sauvées.

Emplâtres poreux du
Dr J. Larivière
Faites prouver à ces emplâtres bien connus qu'ils soulageront de façon prompte et efficace les *douleurs dans le dos* et *la poitrine*: La médication réchauffante et réconfortante des Emplâtres du Dr J. Larivière tire l'inflammation qui cause des douleurs. Fortement recommandé depuis plus d'un demi-siècle.
Exigez les Emplâtres du Dr J. Larivière chez votre pharmacien.

Roosevelt dit qu'une guerre contre le Nippon n'empêcherait pas les E.-Unis de continuer leur aide à l'Angleterre

Washington, 13. — (P.A.) Dans une réponse apparente aux efforts de l'Axe pour impliquer le Japon dans une guerre contre les Etats-Unis, le président Roosevelt a déclaré mardi qu'un tel conflit dans le Pacifique ne diminuerait en rien l'aide américaine à l'Angleterre.

Il a déclaré en même temps qu'il ne voyait pas le danger d'une guerre entre les Américains et les Japonais.

Le président prononça ces déclarations au cours d'une conférence de presse en réponse à diverses questions, quelques heures seulement après que le nouvel ambassadeur japonais, l'amiral Kichisaburo Nomura, fut arrivé ici pour assumer ses fonctions.

Courage indomptable des as polonais de la R.A.F.

Les pilotes polonais qui combattent à coté des aviateurs anglais dans la défense du sol britannique se souviennent des atrocités allemandes contre leur pays. — Brillants faits d'arme. — Plutôt mourir que laisser l'ennemi s'échapper.

(Dépêche exclusive à l'Evénement-Journal, grâce au service de l'agence "Wide World News").

Londres, 13. — (Par H. Gregson) Mortellement blessé, le jeune pilote polonais reposait sur une civière d'ambulance. Sa figure maigre était tordue dans un sourire soutenu que la douleur ne pouvait effacer. "Je l'ai eu quand même", dit-il, "et ça en valait la peine". Alors qu'il avait dépensé toutes ses munitions, il avait lancé son avion de chasse en plein centre du bombardier ennemi au lieu de le laisser s'échapper. Les deux appareils, liés dans une étreinte mortelle, s'étaient abattus en flammes.

L'équipage du bombardier allemand avait sauté en parachute, mais le choc avait laissé le pilote polonais blessé à bort. Il mourut avec un sourire triomphant. La bravoure de ce jeune Polonais est typique et représente bien celle de tous ces aviateurs de Pologne qui luttent maintenant à côté de l'Angleterre.

Dans leur lutte pour la défense de l'Angleterre, les pilotes polonais ont déjà descendu plus de 350 appareils nazis. Quatre pilotes de l'escadrille No 303, la "Tadeusz Kosciuszko", ont été décorés de la Distinguished Flying Cross pour avoir détruit 44 appareils allemands et en avoir endommagé plusieurs autres. Au cours de la défense de Londres, en septembre, cette escadrille descendit une centaine d'appareils ennemis.

Un sergent-pilote polonais a abattu à lui seul cinq avions allemands dans la journée du premier septembre 1940. Quatre jours plus tard, une escadrille polonaise de combat a détruit quatre avions de chasse allemands et un bombardier, le matin, quatre avions de chasse et trois Junkers, dans l'après-midi. Le jour suivant, huit appareils nazis furent abattus par ces as polonais.

Au cours d'une bataille dans le ciel de Londres, le 7 septembre, une escadrille polonaise abattit 24 bombardiers et avions de chasse. Treize des trente-cinq machines allemandes abattues le 26 septembre avaient été victimes de l'escadrille "Tadeusz Kosciuszko". Un pilote polonais, arrivant au-dessus de Douvres au cours d'une bataille aérienne, découvrit un "Messerschmitt 109" qui avait un avion anglais à sa portée. Il abattit le Nazi avant que ce dernier ait eu le temps d'ouvrir le feu sur l'appareil anglais qu'il venait de placer dans ses mires. L'as polonais, continuant sa route, aperçut un "Junker 88" qui bombardait une petite ville. Le raider ennemi s'abattit en flammes quelques minutes plus tard. Avant que ce pilote polonais n'ait terminé sa journée, il avait descendu deux autres "Messerschmitt 109" et un autre "Junker 88", pour porter à cinq appareils ennemis le nombre de ses victimes ce jour-là.

La plupart des pilotes polonais, dont quelques-uns portent la Croix de Guerre sur leur tunique en récompense d'exploits accomplis en France, se battent contre les Allemands avec le souvenir des atrocités commises en Pologne sous leurs yeux. C'est avec une joie féroce qu'un pilote polonais aux cheveux prématurément gris racontait l'autre jour son aventure quand son escadrille d'avions "Hurricane" rencontra 40 "Dornier 215" volant à une altitude de 18,000 pieds en direction de Londres. Sur les 40 bombardiers ennemis et leur escorte d'avions de chasse "Messerschmitt", l'escadrille polonaise abattit dix bombardiers et trois avions de chasse. Deux autres "Dornier" et deux "Messerschmitt" sont comptés au nombre des victimes probables.

Deux nazis évadés d'un camp de l'ouest sont bientôt repris

Calgary, 13 — (P.C.) — Otto Grunewald et Waldermar Gruggermann, deux Allemands qui s'étaient échappés d'un camp de concentration de l'Ouest, ont été capturés par la gendarmerie canadienne et des détectives militaires au sud ouest de Calgary, hier après-midi.

La seule information officielle reçue des quartiers-généraux de la gendarmerie canadienne est que les hommes ont été capturés. Ils seront transférés aux baraques de la Gendarmerie à Calgary, en attendant l'enquête.

Les deux prisonniers de guerre étaient disparus, avant-hier, au cours d'une petite excursion de travaux près du camp. Un plan secret d'opération pour intercepter les prisonniers échappés fut inventé immédiatement et les officiels étaient sûrs qu'ils les prendraient rapidement.

Quatre prisonniers se sont échappés de ce camp auparavant, mais tous furent recapturés, et deux subissent présentement une sentence de deux ans d'emprisonnement.

Surplus en Ontario

Toronto, 13. — (P. C.) Le premier ministre Hepburn a déclaré hier soir qu'il entrevoyait pour l'Ontario un surplus suffisant pour couvrir les subsides à l'agriculture "à la condition que la température et le gouvernement fédéral ne viennent pas se mettre en travers".

Achat des propriétés anglaises

Le gouvernement pourrait faciliter l'achat par des Américains des propriétés anglaises, déclare Jesse Jones. — $900,000,000.

Washington, 13. (AP) — Jesse Jones, administrateur du prêt fédéral, a offert hier de faciliter l'achat par les Américains des propriétés anglaises, estimées à $900 millions aux Etats-Unis.

"Je ne vois pas pourquoi l'on ne prêterait pas aux investisseurs américains pour acheter des propriétés dans ce pays", déclara Jones à une conférence de presse.

La Grande-Bretagne envoya ici récemment sir Edward Peacock, directeur de la Banque d'Angleterre et natif du Canada, pour commencer la vente de ces propriétés dans le but de prélever des fonds pour l'achat du matériel de guerre commandé avant le dépôt du bill présidentiel devant le Congrès.

Ces propriétés, distinctes des valeurs mobilières cotées à la Bourse et possédées par les Anglais aux Etats-Unis, comprennent des corporations industrielles entières, des immeubles et autres propriétés dans le pays.

Jones dit que personne ne l'a encore sondé au sujet des prêts envisagés pour l'achat des propriétés anglaises. Il a expliqué qu'on ne pourrait faire de grosses avances aux individus à cette fin, mais qu'on prêterait seulement à des emprunteurs qualifiés, donnant par là à entendre qu'on voulait dir les trusts de placement et autres grandes sociétés financières. Les prêts pourraient être consentis par la Reconstruction Finance Corporation.

Bergonzoli accuse le gén. Tellera

Le général aux moustaches électriques affirme que Tellera est responsable de la déroute. — Au fait Tellera a été tué.

Le Caire, 13. — (P.A.) Le général Annibal Bergonzoli, "les moustaches électriques", capturé par les Anglais au milieu des dunes de sable de la Libye, a fait retomber, hier, la responsabilité de la déroute finale des Italiens à Benghazi sur le général Tellera, commandant de la 10e armée, qui succomba aux blessures qu'il avait reçues en combattant au sud du port tombé aux mains des Britanniques.

Le général Bergonzoli dit qu'il avait conseil e l'évacuation immédiate de Benghazi quand les forces italiennes qui avaient abandonné Derna arrivèrent à cet endroit, mais le général Tellera crut qu'il avait suffisamment de temps devant lui pour retraiter, et il décida d'attendre encore 24 heures.

Les troupes anglaises et australiennes se jetèrent sur Benghasi du côté nord, et elles cernèrent également les Italiens qui tentaient de fuir vers le sud-ouest.

Le général Tellera fut mortellement blessé quand un canon antiavion italien se déchargea par la culasse, dit Bergonzoli.

Le même général raconta comment il avait pu s'échapper de Bardia.

Avec 25 officiers de l'état-major, il marcha durant cinq nuits, dormant le jour dans les abris que leur offraient les "wadis" (lits de rivières desséchées), et se procurant de quoi manger des Bédouins. Après avoir atteint Tobrouk, il quitta cette place en avion pour se rendre à Derna. De là, il retraita avec le dernier contingent italien avant l'entrée des forces anglaises.

Il était au nombre des Italiens qui fuyaient Benghazi en direction de Tripoli lorsqu'il fut capturé.

La plus grande figure publique du monde

New-York, 13. — (P.A.) Parlant hier soir devant 2,200 personnes qui célébraient l'anniversaire de Lincoln au Waldorf-Astoria, sous les auspices du Club Républicain National, M. Wendell-L. Willkie a appelé le premier ministre Winston Churchill d'Angleterre "la plus grande figure publique du monde".

Le euchre-bridge des typographes

Tous les amateurs de cartes apprendront avec plaisir que le euchre annuel des Typographes de Québec, aura lieu lundi le 17 février, à 8 heures du soir, à la salle des Zouaves (Halle Bertheloti). Plus d'une centaine de prix en plus de prix de présences seront mis en compétition. Ces prix seront exposés dans une des magnifiques vitrines de la Maison Chénor Ltée, coin Blvd Langelier et St-Joseph, à partir de jeudi de cette semaine. Les cartes sont en vente aux endroits suivants: J.-E. Giguère, tabaconiste, 233 et 357 rue St-Joseph; à la Tabagie du Club des Marchands, coin de la Couronne et Blvd Charest; Jos Hunt, tabaconiste, 276 rue St-Jean; Edgar Langlois, tabazoniste, 40 St-Jean; La Tabagie Gravel, 175 3ième Avenue Limoilou; à la Salle des Zouaves et à la Pharmacie Dubé, 132 rue St-Jean. Le nombre de cartes étant limité, les amateurs de euchre ou de bridge feraient bien de s'en procurer le plus tôt possible.

(Communiqué)

Une assemblée pour les plombiers et tuyauteurs

Tous les plombiers, tuyauteurs et steam-fitters sont priés de se rendre aux quartiers généraux des unions internationales, vendredi soir, à 8 heures, où il y aura une assemblée du local 511. Des orateurs de Montréal adresseront la parole; ce sont MM. Guérard et Gault. Parleront également MM. Joseph Matte, président du Conseil Fédéré et échevin du quartier St-Roch, Albert Lamonde, vice-président du Conseil Fédéré et nouvel organisateur de la Fédération américaine du Travail. Que tous se fassent un devoir d'assister à cette assemblée.

Gaudiose DESBIENS,
sec.-correspondant.

Mille avions abattus

Le Caire, 13. (P.A.) — Selon un rapport émanant de sources britanniques autorisées on estime à plus de 1,000 le nombre des avions de l'axe qui ont été descendus depuis le début de la guerre d'Afrique.

Maire d'Arvida

Chicoutimi, 13. (D.N.C.) — Le conseil de la cité d'Arvida a élu, hier, M. J.-Louis Fay, maire de la cité, et M. R.-R. Pednault, pro-maire. M. Fay, qui est un Canadien français très estimé, était échevin d'Arvida depuis 11 ans.

Fini l'eczéma
Voici un antiseptique propre, pénétrant, ne tachant rien, que les pharmaciens distribuent aujourd'hui pour une bagatelle.
Cette excellente huile antiseptique fait non seulement fermer de façon rapide et saine les plaies et les blessures ouvertes, mais elle soulage encore et fait nettement disparaître les clous et les ulcères simples.
Dans les cas d'affections cutanées, la démangeaison de l'eczéma cesse à l'instant. Boutons — éruptions de la peau sèchent et les écailles tombent en peu de jours. La même chose est vraie du mal de barbe, de l'herpes, de la démangeaison aux pieds et aux orteils et des autres désordres inflammatoires de peau.
Vous pouvez vous procurer l'Huile Emeraude de Moone (pleine force) dans sa bouteille d'origine à n'importe quelle pharmacie moderne. Satisfaction garantie ou argent remis. ANN
Brunet et Compagnie
Pharmacie Livernois

Le travail en temps de guerre

Ottawa, 13. — Pour la durée de la guerre et peut-être plus longtemps, une commission mixte, dans laquelle seront représentés patrons et employés, réglera les salaires, heures et conditions de travail dans l'industrie du bâtiment, a-t-on décidé hier à la fin d'une conférence réunissant les groupes intéressés dans cette industrie. La conférence, convoquée par le Conseil national de la main d'oeuvre, fut la première d'un certain nombre de réunions pareilles, qui pourront avoir lieu pour amener patrons et employés à stabiliser les salaires et les prix, contribuant ainsi au maintien de la paix industrielle au Canada pendant la guerre.

C'est une nouvelle phase des relations industrielles au Canada, en ceci que la commission mixte proposée sera un organe autonome dans lequel le capital et le travail seront également représentés. Le ministre du travail, M. McLarty, a exprimé l'espoir que d'autres industries suivraient l'exemple donné par l'industrie du bâtiment.

Entre autres décisions de la conférence, il y eut celle de réclamer la mise à exécution d'un vaste programme de construction et d'amélioration pour employer les ouvriers du bâtiment après la guerre; l'aide gouvernementale à l'enseignement technique et l'adoption dans les autres provinces de la loi ontarienne de l'apprentissage.

La conférence a exprimé l'avis que les méthodes employées pour accélérer la formation des ouvriers aux fabrications de guerre ne conviennent pas à l'industrie du bâtiment.

L'enrôlement des volontaires se poursuit à Malte

La Valette, Malte, 13. — (P. A.) Un communiqué anglais a annoncé hier soir que des avions "ennemis" avaient effectué plusieurs raids contre cette île fortifiée au cours de la nuit de mardi, mais sans causer de dommages ni faire de victimes.

Dans l'après-midi de mardi, dit le communiqué, un raid contre un détachement de la Royal Air Force ne causa aucun dommage appréciable. Un des avions assaillants fut endommagé.

On a aussi annoncé que la conscription des hommes pour les services combattants et non-combattants entrera en vigueur bientôt. L'enrôlement volontaire est continué.

L'épargne de guerre chez les membres des clubs Rotary et Kiwanis

Les membres des clubs Rotary et Kiwanis continuent activement leur campagne en faveur de la vente des certificats d'épargne de guerre, nous confiait hier le secrétaire du comité, M. Lorenzo Masson, également secrétaire du club Rotary. Au cours de la dernière réunion conjointe, les membres ont acheté des certificats en bon nombre, et plusieurs d'entre eux ont promis leur concours au succès de la campagne de février.

Au cours du déjeuner, M. Victor de Waele a adressé la parole en anglais et M. Arthur Lagueux, l'un des chefs du mouvement, a parlé en français aux convives qui étaient venus au nombre de plus d'une centaine. Les orateurs ont invité les assistants à descendre la côte de la Montagne pour visiter le bureau du comité d'épargne de guerre, au numéro 105.

Au nombre des principaux invités au déjeuner on remarquait le consul américain à Québec, M. Winslow; M. Anatole Désy, ancien président de l'école des H.E.C., de Montréal; M. Hector Faber et M. H.-H. Upham, officier d'aviation de West Point, qui suit actuellement des cours de français à Laval, et quelques autres.

Heure sainte

Ce soir, à 10 heures, dans la crypte de l'église St-Roch, aura lieu une heure d'adoration solennelle pour tout le public, mais particulièrement les paroissiens et paroissiennes. Programme de musique et de chant spécial par la foule.

DEWEY SUIT L'EXEMPLE DE WILLKIE

(Suite de la 1ère page)

l'on se demande si les Etats-Unis ne pourraient pas donner à l'Angleterre quelques-uns des 45 destroyers qui ont été convertis en balayeurs et mouilleurs de mines et vaisseaux de transport depuis le début du programme de défense.

Ces vaisseaux sont du même type que les 50 contre-torpilleurs déjà transférés à l'Angleterre.

Une concession

Washington, 13, (P. A.) — (Par Richard-L. Turner, de la Presse Associée.) — Cherchant à s'assurer de nouveaux votes en faveur du bill de prêt-location, les chefs de l'administration au Sénat américain ont offert hier à leurs adversaires une concession qui, dirent-ils, assurerait au Congrès un contrôle financier plus ferme sur tout le programme d'aide à l'Angleterre.

Dans l'essence, leur proposition approuvée hier après-midi par un sous-comité des relations étrangères du Sénat, obligerait le président à obtenir à la fois des "autorisations" et des "crédits" du Congrès. Le sénateur Alben Barkley, du Kentucky, leader démocrate, explique que d'abord le président pourrait demander la permission de passer des contrats pour la fabrication de matériel de guerre et sa livraison à l'Angleterre. Ensuite, il lui faudrait demander des crédits spécifiques, en faisant connaître les quantités et la nature de cet équipement.

De cette manière, dirent les proposeurs de cette concession, nul ne pourra prétendre que le bill de prêt-location est un blanc-seing confié au président l'autorisant à dépenser des sommes illimitées pour fournir du matériel de guerre aux pays dont la défense semble essentielle à la défense propre des Etats-Unis.

Le comité sénatorial des relations étrangères s'est réuni hier matin, et, les forces administratives disposant d'une majorité facile, il rejeta un certain nombre d'amendements de l'opposition au bill de prêt location.

LES ANGLAIS OCCUPENT AFMADOU

(Suite de la 1ère page)

Mersa Taclai, sur la Mer Rouge, et sont maintenant à moins de 120 milles de Massaouah, principal port de l'Erythrée. Le haut commandement du Moyen-Orient a annoncé que ces troupes avaient capturé avant-hier la ville d'Elgena, à 25 milles dans l'intérieur des terres au sud-ouest de Mersa Taclai, et à 30 milles au sud de la frontière soudanaise.

Les opérations des forces écossaises et hindoues qui assiègent déjà Cheren, à 42 milles au nord-ouest d'Asmara, la capitale, se développent d'une manière satisfaisante, dit le bulletin publié hier, cependant qu'une deuxième colonne opérant au sud de Cheren "a pénétré plus avant en territoire ennemi".

Ceci signifie peut-être que ces dernières forces, qui ont pris 80 canons italiens, sont plus près d'Asmara que les autres dans la région de Cheren.

L'armée de l'air anglaise dans le Moyen-Orient a porté de durs coups aux bases d'avions plongeurs allemands en Sicile — à Catane et Comiso. Durant cinq heures les avions anglais surgirent au dessus de leurs objectifs à des intervalles de 20 minutes lâchant des bombes incendiaires et explosives.

Les incendies allumés furent aperçus à 80 milles de distance.

Au moins quatre avions furent détruits sur le sol à Catane, et à Comiso un hangar fut réduit en miettes. Tous les avions anglais revinrent indemnes de ce raid.

La R. A. F. avait annoncé précédemment que l'infanterie anglaise avait trouvé 86 avions italiens et allemands hors de service à l'aéroport de Benghazi, ville libyenne capturée vendredi dernier.

Des avions anglais soutinrent l'action dans le secteur de Cheren, hier, mitraillant et bombardant les convois motorisés italiens en route de cette ville pour Asmara, tandis que les troupes de terre attaquaient les défenseurs italiens avec leur artillerie et leurs chars de combat.

Dans les duels aériens au-dessus d'Asmara, des avion sud-africains descendirent deux avions de combat italiens. D'autres avions sud-africains effectuèrent un raid au-dessus d'Addis Abéba, capitale de l'Ethiopie, et atteignirent des aérodromes militaires à cet endroit. (Le commandement italien dit que neuf indigènes furent tués).

L'un des plus gros raids accomplis jusqu'ici par l'aviation sud-africaine le fut contre Afmadou, en Somalie italienne (que les Italiens admettent avoir été capturée par les Anglais).

Elgena fut prise pratiquement sans résistance. Environ 200 Italiens furent fait prisonniers.

SERVICES SPÉCIALISÉS
AU SALON FLEURI Enrg.
Fleurs Naturelles, Artificielles
362 rue St Joseph. Tél.: 5068
Mme C. BLANCHET, prop.
18Jan au 3 mai-Serv.Spéc.H—70584-C

NOMBREUX PROJETS DU JEUNE COMMERCE LOCAL

(Suite de la dernière page)

de Montréal viendra en délégation à Québec, aujourd'hui, pour rencontrer les membres du cabinet provincial.

Voici le programme de cette journée:

12.30 p.m.—Arrivée à Québec.

1.00 p.m.— Lunch dans le salon "River View" du Château Frontenac. La Chambre reçoit les conseillers législatifs et les députés de la région de Montréal.

2.30 p.m.—Visite du Parlement.

4.00 p.m.—Séance de l'Assemblée législative.

6.00 p.m.—Réception du président de l'Assemblée législative.

7.00 p.m.—Banquet au Café du Parlement. La Chambre reçoit le premier ministre et son conseil.

11.55 p.m.—Départ de Québec en wagons-lits.

Les presidents de la Chambre de Commerce de Québec, Jr et Sr, seront les invités d'honneur au lunch, et les membres de ces deux Chambres seront également les bienvenus au lunch. On s'attend à ce qu'il y ait une délégation d'environ 200 membres.

Des délégués de la Chambre Jr de Montréal seront présents de même que des officiels de la Fédération des Chambres de Commerce Srs de la province de Québec et des délégués d'autres Chambres des environs de Montréal et d'ailleurs.

Des discours seront prononcés au Château par les officiels de la délégation. Au Café du Parlement, des officiels de la délégation adresseront également la parole, de même que quelques ministres.

Un vestiaire a été mis à la disposition des délégués au Parlement.

Le Plus Doux Le Plus Sûr
et le plus ÉCONOMIQUE!
750 feuilles, blanches comme neige, de ce *doux* papier de la plus haute qualité sont enroulés, dans chaque rouleau. Pourquoi accepter une qualité ordinaire alors que vous pouvez obtenir cette valeur sans égale? Inscrivez *aujourd'hui* Eddy's White Swan sur votre liste d'achats!
MAINTENANT 3 ROULEAUX 2250 FEUILLES 25¢
750 SHEETS WHITE SWAN EMBOSSED TISSUE
EDDY EDDY EDDY EDDY
41-1F
Protégez les vôtres par l'usage de ce papier hygiénique et doux

VOICI LE NOUVEAU NETTOYEUR OLD DUTCH AMÉLIORÉ
FABRICATION CANADIENNE
NOUVEL INGRÉDIENT QUASI-MAGIQUE QUI DISSOUT D'EMBLÉE LA GRAISSE TENACE.
MET FIN À UNE CORVÉE INUTILE ET À LA FATIGUE DES COUDES.
DIMINUE PRESQUE DE MOITIÉ LE TEMPS DU NETTOYAGE.
50% PLUS VITE
C'est le Nettoyeur de demain—qui vous est présenté *aujourd'hui!* Car le Nouveau Nettoyeur Old Dutch Amélioré contient un nouvel ingrédient quasi-magique, et fait trois choses surprenantes: (1) Nettoie 50% plus vite que le fameux Old Dutch qui a toujours été le favori au Canada! (2) Dissout la graisse d'emblée—faisant un nettoyage à *double-action!* Quelques coups seulement, et les éviers, poêles et baignoires brillent—et sont d'une propreté immaculée. S'emploie sans danger sur la porcelaine, le métal et les surfaces peintes, parce qu'il n'égratigne pas.
Essayez-le! La boite est la même—la différence est à l'intérieur.

JIGGS — par Geo. McManus

JACQUES L'AVIATEUR — CONTRE-ATTAQUE — Par FRANK TINSLEY

Le gouvernement va régler le problème de l'Université de Montréal tout en lui laissant le soin de se gouverner

Le chef du gouvernement et le leader de l'Opposition prennent part au débat sur l'Université de Montréal. — L'Union Nationale a passé une loi, mais elle ne l'a jamais appliquée, dit M. Godbout. — M. Duplessis dit qu'il entend garder intact le nom que lui laissa son père. — La Chambre tient sa première session du soir.

Le gouvernement libéral, qui est dans l'obligation de rétablir les finances de la province et de supporter l'effort de guerre, va régler le problème de l'université de Montréal et il va laisser à l'université le soin de se gouverner elle-même." C'est ce qu'a déclaré l'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province, lors du débat qui s'est élevé, hier soir, sur un bill privé d'apparence anodine au sujet du collège d'Amos.

Au cours de ce débat, l'atmosphère de la Chambre qui siégeait pour la première fois dans la soirée est devenue particulièrement belliqueuse et les échanges violents n'ont pas manqué. Au cours de cette séance, la Chambre a adopté six bills privés et a terminé le débat engagé dans l'après-midi sur les salaires des bûcherons.

Au cours du débat accessoire qui s'est greffé sur le bill du collège d'Amos, le premier ministre dit que l'Union nationale se vante d'avoir réglé le problème de l'université de Montréal, alors qu'elle n'a rien fait pour appliquer sa loi.

"Le chef de l'opposition, dit M. Godbout, veut toujours nous faire passer pour des anticléricaux. Nous respectons les autorités religieuses autant que le chef de l'Opposition. Ce dernier ne peut plus jouer cette méthode depuis ses trois années d'administration. Il a surpris une fois la bonne foi de la province, qui s'est maintenant reprise.

"Je reconnais au chef de l'Opposition du patriotisme et de la sincérité. Mais si ce n'étaient de ses intentions mauvaises, nous pourrions aller beaucoup plus loin. Le projet de loi de Mgr Desmarais pour le collège d'Amos, nous l'acceptons tel que Son Excellence nous l'a soumis. J'aime autant être catholique comme Mgr Desmarais que d'être catholique comme le chef de l'Opposition.

M. Duplessis. — "Le premier ministre vient de faire des déclarations d'invectives et des personnalités. Il a parlé d'amitié pour moi. Son amitié ne m'intéresse pas.

"Le chef du gouvernement a omis de dire que la question de l'université de Montréal a existé durant les six années qu'il a été ministre dans l'ancien gouvernement libéral et qu'il n'a rien fait pour la régler.

"Il a fallu l'Union Nationale pour poser un acte que l'ancien gouvernement n'a pas eu le courage de poser. Le problème était complexe. Nous devions le considérer dans son ensemble. Il a fallu établir des bases de contribution pour les autres universités.

"Nous ne pouvions tout faire en trois ans. Mais c'est nous qui avons posé l'action salvatrice. Tout ce que le gouvernement actuel a à faire, c'est d'exécuter l'oeuvre de l'Union Nationale.

M. Godbout. — "Le problème de l'Université de Montréal eut été réglé en 1936, s'il n'était arrivé alors le temps de la grande terreur et de la grande noirceur. Cette question aurait été réglée dans le temps avec le problème des Sulpiciens. Le projet était tout prêt.

"Je sais qu'il se trouvait dans la loi de l'Union Nationale tout ce qu'il fallait pour régler le problème de l'Université. Mais ce qu'il a manqué à l'Union Nationale, ce fut de remplir ses promesses. Nous remplirons ses promesses comme dans bien d'autres cas.

"Personne ne peut m'accuser de faire des personnalités. Je ne prête pas des intentions mauvaises à nos adversaires.

"Malgré la campagne qu'il se fait contre moi dans les rangs du parti du chef de l'Opposition, je ne faillirai pas à mon devoir. Cette campagne contre moi est menée par des gens qui sont tellement bas que l'on ne peut les nommer. Je n'ai pas peur des personnalités dans le genre de celles qui ont été faites contre nous en 1935 et en 1936. Pendant des années, nos amis d'en face ont été des voleurs de réputation. Ils ont fait souffrir bien des familles.

"Le chef de l'Opposition ne m'empêchera pas de dire ce que je pense. Mes enfants, durant les huit années de ma vie publique, ont parfois été privés du nécessaire. Mais je ne permettrai pas que l'on ternisse ma réputation".

M. Duplessis. — "Franchement, pour celui qui n'aurait jamais entendu parler le premier ministre, il croirait de prime abord que c'est la personne la plus douce et la plus suave.

"Mais le chef du gouvernement est reconnu, aujourd'hui, par toute la province, comme celui qui a fait contre moi la pire campagne de dénigrement en 1939. Personne plus que moi n'a été en butte aux plus atroces calomnies et aux rapports les plus faux et les plus bas et ce durant les 38 mois de mon administration.

"Comme chef du gouvernement, j'ai été appelé à manier des millions. Je défie un ministériel de prouver que j'ai volé un seul centin.

"Le premier ministre a dit qu'il avait droit à sa réputation. J'ai droit à la mienne, qui vaut la sienne. Je n'ai pas d'enfants. Mais j'ai un nom à protéger, un nom qui m'a été légué intact par mon père et par ma mère".

Des discours de M. Duplessis, de M. Thomas Lapointe, député de Wolfe, et de l'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, ont terminé le débat sur le salaire des bûcherons, avant l'ajournement de 11 heures.

L'affaire de Rimouski

Le propriétaire de l'hôtel des Vagues impliqué dans le drame par un témoin

Lessard aurait déclaré à un pensionnaire de l'hôtel "qu'il était très possible que l'établissement soit incendié". — Ange-Aimé Lévesque déclare que Elysée Roy, le propriétaire, et Dallaire étaient allés aux Etats-Unis se procurer les substances nécessaires à mettre le feu. — Quinze témoins entendus.

Deux témoignages importants ont été entendus hier à l'enquête préliminaire de Roland Dallaire et de Emile Lessard, accusés de six meurtres, en rapport avec l'incendie qui a détruit, le 11 septembre 1938, l'hôtel des Vagues, à Rimouski-est, et causé la mort de six personnes.

Le premier est celui de Ange-Aimé Lévesque, marchand-tailleur de Rimouski. Sa déclaration implique le propriétaire de l'hôtel M. Elysée Roy, dans l'incendie criminel. Il aurait reçu la visite de Ledoux, quelques jours avant le drame, et lui aurait déclaré que "Roland Dallaire et le propriétaire de l'hôtel, Elysée Roy, étaient partis pour les Etats, afin de se procurer les substances nécessaires pour incendier l'hôtel."

Le second témoignage capital de la journée est celui de M. Albert Roy, de Notre-Dame-du-Lac, qui se trouvait à l'hôtel la nuit de l'incendie. Emile Lessard, qui s'y trouvait également, à titre de pensionnaire, lui offrit deux verres de bière. Lessard, qui se faisait appeler alors Ledoux, lui déclara tout à coup qu'il était très possible que l'hôtel soit incendié de fond en comble."

A la suite des deux séances de la journée, hier, l'enquête a été ajournée au 25 février, alors que d'autres témoignages importants seront entendus. Trois témoins qui avaient été assignés pour hier, n'ont pas comparu. Ce sont Mlle Alma Roy, de Notre-Dame-du-Lac, retenue à l'hôpital, M. Noël Banville, de Rimouski-est et Mme Milliard, qui n'ont pu se présenter.

Nous donnons ci-après le récit des deux séances de la journée :

Quinze témoins ont été entendus pendant les deux séances de la journée. L'enquête s'est ouverte à dix heures du matin au Palais de Justice de Rimouski, sous la présidence du juge Antonio Couillard, siégeant en cour de magistrat. Deux des témoignages entendus ont révélé qu'il avait été question de l'incendie de l'Hôtel des Vagues avant que la catastrophe se produise. Le témoignage le plus sensationnel de la journée fut celui de Ange-Aimé Levesque, marchand-tailleur de Rimouski. Il a déclaré que trois ou quatre jours avant l'incendie, il a reçu à son magasin la visite de Henri Ledoux, un des deux accusés. Il ne connaissait pas Ledoux et ce dernier se rendit à son magasin par affaires. Lévesque constata à un moment que Ledoux pleuriat. Il lui demanda la cause de son chagrin. Ledoux répondit ce qui suit : "Elisée Roy et Roland Dallaire sont partis de l'autre côté, pour les Etats-Unis, afin d'aller chercher des ingrédients pour incendier l'Hôtel des Vagues". Notons que Elisée Roy était le propriétaire de l'Hôtel des Vagues et Roland Dallaire un des deux accusés.

Un autre témoignage qui se relie à celui-ci a été rendu par M. Albert Roy, de Notre-Dame du Lac, qui était couché à l'Hôtel le soir du feu et qui se sauva en sautant par une fenêtre. Roy a raconté qu'il est arrivé à l'Hôtel vers les dix heures le soir. Il a mangé et Henri Ledoux qui se trouvait là également lui paya deux verres de bière. Tout en buvant cette bière, Ledoux lui a dit sans préambule qu'il se pourrait que l'Hôtel soit incendié de fond en comble.

Dès l'ouverture de l'enquête, après que le président du tribunal eut donné lecture de l'acte d'accusation, le procureur de la Couronne, Me Amédée Caron, C.R., s'est levé pour donner quelques explications préliminaires. "Nous tenterons de prouver, a-t-il dit, que les deux accusés ont mis le feu lors qu'ils savaient que l'hôtel était occupé. Nous tenterons également d'établir que le feu n'a pu avoir d'autre origine qu'une origine criminelle". Il a ensuite informé le tribunal que trois témoins importants, Mlle Alma Roy de Notre-Dame du Lac, M. Noel Banville, de Rimouski-est et Mme Milliard, n'avaient pu se rendre pour assister à cette séance de l'enquête.

Les témoins furent ensuite appelés et ils durent se retirer dans une salle attenante. Le premier entendu, Mme Napoléon Dumont, a déclaré avoir été éveillée par le bruit du feu vers 3.40 heures du matin le 11 septembre 1938. Elle a constaté par la suite que l'Hôtel brûlait rapidement. Le témoin suivant, M. Wellie Goulet, de Rimouski-est, a également été éveillé par le feu. Il demeurait voisin de l'Hôtel. Il sortit aussitôt et fit la rencontre du propriétaire de l'hôtel, M. Elisée Roy et d'un des accusés Henri Ledoux. Ceux-ci ont déclaré qu'ils se rendaient chez lui pour lui demander du secours. Ledoux était en combinaison a-t-il dit, et son compagnon était en chemise. Il déclare lui aussi que le feu a éclaté plus vite qu'à l'ordinaire.

M. Georges-Henri Beaudin, de même que M. et Mme Ovide Boucher, qui ont ensuite été entendus, ont déclaré demeurer non loin de l'hôtel et qu'ils ont constaté que le feu se propageait à une vitesse non ordinaire. Ce fut aussi le témoignage de Mlle Goulet, qui regarda la scène de la fenêtre de sa chambre. Elle vit deux personnes sauter du deuxième étage. Il était alors 3.35 ou 3.45 heures du matin.

M. P.-E. Gasse demeure à deux cents pieds de l'hôtel. Il a été éveillé par Adélard Ross, alors qu'à l'hôtel le feu sortait déjà par les fenêtres.

Une photographie de l'hôtel, de même que des plans et devis du même établissement ont été ensuite produits comme exhibits par M. Charles Beaupré, de la commission des incendies. La défense, représentée par Me Alphonse Garon, C. R., s'est objectée à la production de ces exhibits, mais le juge a renversé l'objection.

Le plus long témoignage a été rendu par M. Herménégilde Girard, de Mont-Joli, lequel était gérant de l'hôtel des Vagues à l'automne de 1938.

Voici une partie de son témoignage en réponse aux questions du procureur de la Couronne :

(Suite à la page 10, 6e col.)

Des cours de prévention industrielle

Le col. Arthur Gaboury, président de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, vient de commencer, à l'Ecole Technique de Québec, une série de cours de prévention des accidents industriels. Il y a neuf ans que le colonel fait des cours dans les écoles de ce genre, en vue d'assurer le bien de l'ouvrier.

Le col. Gaboury est le pionnier de la sécurité dans la province de Québec et ses initiatives remontent à 1913. On sait quels progrès immenses a accomplis le mouvement depuis ces dernières années et dans quelles proportions vraiment remarquables on a réduit les accidents de travail, et épargné la vie et la santé des ouvriers, grâce à des campagnes organisées à cet effet.

Nul doute que nos futurs techniciens profiteront grandement de cette série de cours préparés à leur intention.

Remise d'un insigne au chef Wagner

L'insigne des fonctions auxquelles il avait été promu en décembre est remis au chef de district Edgar Wagner, du service des incendies. — Allocutions.

Le chef de district Edgar Wagner, du service des Incendies de Québec, a reçu, hier après-midi, des mains du chef Rosaire Beaulieu, l'insigne des fonctions auxquelles il a été promu depuis décembre dernier. La remise de la plaquette en or lui a été faite en même temps qu'une bague, qui lui a été donnée par le personnel de la brigade.

Le maire de Québec, le chef de la police municipale, le capitaine A.-S. Bigaouette, l'échevin Arthur Drolet, et plusieurs membres du personnel de la brigade et d'amis personnels de M. Wagner s'étaient réunis dans le bureau du chef Beaulieu, à l'hôtel de ville, à cette occasion.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, le chef de la brigade des incendies a félicité M. Wagner de la distinction qui lui était accordée. Il a signalé que l'insigne qui lui était remis n'était qu'un témoignage rendu au travail accompli par lui dans les cadres de la brigade. Il a aussi souhaité la bienvenue au maire, à l'échevin Arthur Drolet, président du comité de police, et au chef de la police municipale, le capitaine A.-S. Bigaouette.

En lui remettant l'insigne de ses nouvelles fonctions, le chef Beaulieu a expliqué que toujours les membres de la brigade s'unissaient pour offrir un cadeau à celui d'entre eux qui était honoré d'une promotion de l'importance de celle du chef de district Wagner.

C'est S. H. le maire qui a placé l'insigne sur la poitrine du récipiendaire. L'échevin Drolet lui fit la remise de la bague.

Le maire, l'échevin Drolet et le chef Bigaouette félicitèrent successivement M. Wagner de sa promotion. Le récipiendaire remercia tout le monde des excellents sentiments dont il avait eu l'expression au cours de la réunion, et assura ses chefs de son entière collaboration dans l'avenir.

Le chef de district Wagner est au service de la brigade des Incendies depuis vingt-neuf ans. Depuis qu'il est dans le service, ses chefs n'ont eu qu'à se louer de ses services. Il a été promu lieutenant en 1930, et capitaine un an plus tard. Sa dernière nomination au poste de chef de district remonte au mois de décembre dernier.

Elu président



M. J.-H. PAQUET a été élu, hier soir, président de l'Association des Zouaves de Québec Inc.

J.-H. Paquet réélu président des zouaves

L'Association des Zouaves de Québec Inc. a tenu, hier soir, dans son local de la salle Berthelot, une assemblée au cours de laquelle on a procédé aux élections générales annuelles des membres du conseil.

Voici les noms des nouveaux officiers : président honoraire, M. L.-A. Lefebvre; aumônier, M. l'abbé J.-A. Turmel; président, M. J.-H. Paquet; 1er vice-président, M. J.-Georges Julien; 2e vice-président, M. J.-E. Dion; secrétaire, M. Roland Croteau; assistant - secrétaire, M. Maurice Denis; trésorier, M. Philippe Dorval; assistant-trésorier, M. Roland Denis; membres du comité : MM. Lauréat Poitras, Gédéon Houde, Napoléon Gosselin, J.-A. Darveau, Jules Tanguay, A.-A. Trudel, Georges Long, Albert Lepage, G. Boivin et Chs Plamondon.

Réunions et Conférences

Médecine de guerre — Conférence du Dr Gust. Desrochers, à 8 h., à l'amphithéâtre de Médecine. "Le traitement de l'intoxication par les gaz de charbon".

Amélioration du Québec— Assemblée, ce soir, à 8 h. 30, à 91 des Oblats.

Jeudi familial — Cours du Dr Leblond; hygiène sociale, à 8 h. Cours de l'abbé L.-E. Hudon: éducation familiale, à 9 h.

Ligue catholique de l'Ancienne-Lorette — Conférence à CHRC, à 2 h. 05, par Mme Jules Hamel. Epargne de guerre.

Au Palais de Justice

La valeur de la tacite reconduction étudiée dans une décision

Un bail signé en novembre est continué de six mois en six mois. — Gain de cause à Me Edouard Laliberté. — Quelques pudeurs attentées. — 400 bouteilles confisquées. — Vol à La Tuque, sentence à Québec. — L'oignon qu'on carotte.

Lorsqu'un bail, signé au mois de novembre 1938, fut depuis renouvelé par tacite reconduction, celle-ci opère de six mois en six mois et ne renouvelle point le bail, par exemple, depuis le 1er mai, 1939, jusqu'au 1er mai, 1940, mais de mai à novembre et de novembre à mai.

Telle est la décision rendue hier à la Cour du Magistrat par M. le juge J.-A. Métayer, dans la cause de M. Herménégilde Morissette contre M. Phillas Bellemare.

Voici un résumé des faits qui ont motivé cette intéressante décision. Au mois d'octobre, 1938, le défendeur loua du demandeur le second étage d'une maison à Beaupré, le prix du loyer étant par la suite fixé à $13 par mois, payable en deux versements.

Après avoir fait l'étude des déclarations des parties, M. le juge Métayer estima "qu'il faut dire que le bail devait s'étendre jusqu'au mois de mai, que c'était un bail pour six mois". Ceci conduit les parties au mois de mai 1939, et depuis il fut admis au cours de l'enquête par les parties que le bail s'est continué par tacite reconduction.

Or, par deux avis envoyés au mois d'août et au mois d'octobre 1940, le demandeur déclara au défendeur qu'il entendait reprendre son logement et le mit en demeure de déguerpir. Le demandeur prit action contre le défendeur, par l'entremise de Mes Esnouf et Laliberté, au commencement de novembre.

"Par son plaidoyer, le défendeur a conclu au renvoi de l'action, alléguant comme raison principale que le bail a été continué par tacite reconduction du premier mai 1940, pour se terminer au premier mai 1941".

Ainsi que nous l'avons dit, M. le juge Métayer a décidé que la tacite reconduction dans ce cas n'avait opéré que de six mois en six mois.

Restait la question de l'avis d'un mois donné au locataire. Etait-il suffisant? "Dans le présent cas, a déclaré le jugement, le loyer étant payable à raison de $13 par mois, l'avis doit donc être d'un mois".

M. le juge Métayer cita plusieurs extraits de Mignault et quelques jugements et rappela "que la tacite reconduction étant fondée sur l'intention présumée des parties, tout acte qui exclut chez le locateur l'intention de relouer, exclut la tacite reconduction". Ainsi donc, "l'action signifiée au défendeur le neuf novembre l'empêche de réclamer la continuation du bail pour une autre période de six mois, vu les avis de congé dont il est question ci-dessus".

Le défendeur a donc été condamné à quitter les lieux et à payer la somme de $52 avec intérêt et dépens. Me Edouard Laliberté agissait pour le demandeur.

Attentat à la pudeur

Deux individus des environs de Québec ont été traduits hier devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la paix, sous des accusations d'attentat à la pudeur.

Le premier, qui réside à Beauport, comparut sous trois accusations d'avoir attenté, dans un premier cas, à la pudeur d'un homme et, dans les deux autres, à la pudeur d'une jeune fille. Relâché après avoir fourni un cautionnement, il devra revenir jeudi prochain, subir son enquête.

Un second, tavernier sur la rue St-Paul, et demeurant à Ste-Anne-de-Beaupré, a plaidé également non coupable à l'accusation d'avoir attenté, depuis le mois de septembre dernier jusqu'au 12 février, à la pudeur d'une jeune fille de 11 ans. C'est un grand pistolet pâle et célibataire. Il a été relâché après avoir fourni caution et son enquête fut fixée à mercredi prochain. Ces deux prévenus furent arrêtés par les détectives Rochette et Piset.

400 bouteilles saisies

Quel est le triste Québecois qui n'est jamais allé à Cap-Santé goûter aux joies les plus douces de la vie : un repas composé par un artiste, un bon vin qui le conduira vers un excellent parquet de danse — "nunc pede libero pulsanda est tellus". — car la vertu du vin n'a pas faibli depuis Horace et . . . C'est un petit coin charmant et hospitalier. Les gens y sont affables et la chair faible et déjà vaincue du steak qu'on y sert peut inspirer le plus pur lyrisme.

La cave d'un citoyen de cet endroit était d'une opulence attendrissante. Quatre cents bouteilles "d'ale pâle et blonde" composaient l'aimable réserve de cet échanson professionnel.

Mais l'Etat, qui s'apitoie vertueusement sur les difficultés qui sont faites par les trusts aux petits concurrents, élimine sans pitié celui qui patauge dans ses plates-bandes. Il confisqua donc les quatre cents bouteilles de bière de ce paroissien qui fut traduit, sur une plainte portée par la Commission des Liqueurs, à la Cour des sessions de la paix. M. le juge Hugues Fortier le condamna hier à $200 d'amende et aux frais.

(Suite à la page 9, 3e col.)

Nombreux projets du jeune commerce local

L'organisation des cours du soir ne pourra être réalisée avant le mois de septembre, par suite du service militaire. — Un programme de radio. — Visite à l'Ecole technique. — Délégation au parlement aujourd'hui.

La section des jeunes de la Chambre de Commerce de Québec a tenu son assemblée générale mensuelle, hier soir, à l'hôtel Victoria, où fut servi un dîner. Cette réunion était sous la présidence de M. J.-B. Pelletier, président de la section.

Me Jean Gagné, secrétaire, a ouvert la séance par son rapport de la dernière assemblée. M. J.-E. Monette, du comité des cours du soir, a déclaré qu'après avoir consulté Mgr Camille Roy sur ces cours, celui-ci lui aurait affirmé qu'il y était très intéressé. Cependant, ces cours devraient être retardés, jusqu'au mois de septembre, le service militaire affectant ceux qui y seraient intéressés. Afin que la section des jeunes de la Chambre de Commerce de Québec soit bien au courant de ces cours, des conférences seront données aux déjeuners de cette section de la Chambre pour leur expliquer nettement ce dont il s'agit. Ces cours porteront sur l'anglais, l'art de vendre, la comptabilité, le droit commercial, et plusieurs autres matières. On comprendra alors que ce seront plutôt des jeunes gens de bureau qui montreront le plus d'intérêt en ces cours.

MM. Paul Rolland et François Roy organisent présentement une excursion de ski qui aurait lieu, bien que ce ne soit pas encore officiel, le 22 février, au lac Lauport. Evidemment, cette excursion est pour les membres de la section des jeunes de la Chambre de Commerce de Québec, seulement.

Une autre organisation très intéressante et à la fois très importante est celle préparée par M. Félix Hudon, c'est-à-dire le programme radiophonique semblable à celui qui fut si goûté du public, la dernière fois. Ce programme aura lieu dans les prochains quinze jours.

Le comité de développement industriel, sous la direction de M. J.-O. Martin, a organisé, de concert avec les ingénieurs de Québec, une visite industrielle qui aura lieu le 28 février prochain, à l'école technique de Québec. Le programme sera publié ultérieurement.

Après le rapport de M. J.-B. Pelletier sur le comité des directeurs, la discussion se poursuivit longuement sur la constitution de la section des jeunes de la Chambre de Commerce de Québec et sur la relation qui existe entre elle et la Chambre de Commerce de Québec (sénior). Toute décision prise sera soumise au comité de révision des règlements de la Chambre de Commerce des jeunes de Québec. La Chambre de Commerce du district

(Suite à la page 15, 8e col.)

Le diplôme d'immatriculation deviendrait effectif dans nos collèges classiques

D'une source officieuse nous apprenons que des universitaires autorisés étudient en compagnie de représentants de l'autorité publique un vaste projet de réforme dans le domaine de l'enseignement secondaire. Dans l'occurence il s'agirait de rendre effectif le diplôme d'immatriculation en donnant à l'élève le droit à l'orientation après la classe de troisième. Les éducateurs par ce moyen donneraient plus de souplesse à notre système d'éducation et permettraient aux jeunes collégiens de se spécialiser plus tôt. En somme la réforme prévue placerait notre système d'enseignement sur le même pied que celui existant aux Etats-Unis et dans les autres provinces du Canada. Ajoutons que tout cela existe en France et dans la grande majorité des pays familiers avec la culture occidentale.

Ramenée à son essentiel, cette réforme peut se définir ainsi.

Dès la première année de ses études classiques, l'élève serait familiarisé avec les sciences et les lettres. L'enseignement se faisant parallèlement l'élève immédiatement après sa troisième — une fois l'immatriculation obtenue — pourraient s'orienter, faire le choix des matières qui conviennent le mieux à ses aptitudes et à ses tendances intellectuelles. Dans bien des cas cette préparation spécialisée pourrait abréger le cours d'études et permettre à l'élève d'aborder plus tôt l'enseignement supérieur et spécialisé. Il existe en effet une certaine catégorie d'élèves peu sensibles à la fréquentation trop longue des lettres et pour qui la spéculation métaphysique offre peu de charme. Par contre ils affectionnent les sciences exactes. D'autres s'accommodent mal de l'enseignement prolongé des sciences expérimentales et des mathématiques.

Pour corriger cette situation—rendre notre enseignement plus pratique et plus réaliste — l'on doserait le programme d'étude durant les premières années. Puis, après l'immatriculation, l'on passerait à la spécialisation partielle. En vrac l'on peut dire que les élèves pourraient se partager en deux grandes catégories: le premier groupe apprenant de façon plus sommaire ce qui fait la spécialisation de l'autre groupe et vice-versa.

L'on sait que l'Université d'Ottawa, en particulier, a adopté ce système en usage dans la grande majorité des collèges d'Amérique. A part quelques matières basiques, l'élève après sa troisième (son immatriculation) fait le choix des matières qu'il désir apprendre et qui, naturellement, sont apprises en prévision d'une spécialisation supérieure.

Aux Etats-Unis et en France l'on a adopté la multiplicité des enseignements. Les baccalauréats ont été multipliés de façon à satisfaire à toutes les exigences. Il s'agit en somme de multiplier les chances d'accès à l'enseignement supérieur, d'adapter l'éducation au lieu de soumettre l'enfant à une règle fixe et à une loi que seule l'habitude a rendue permanente.

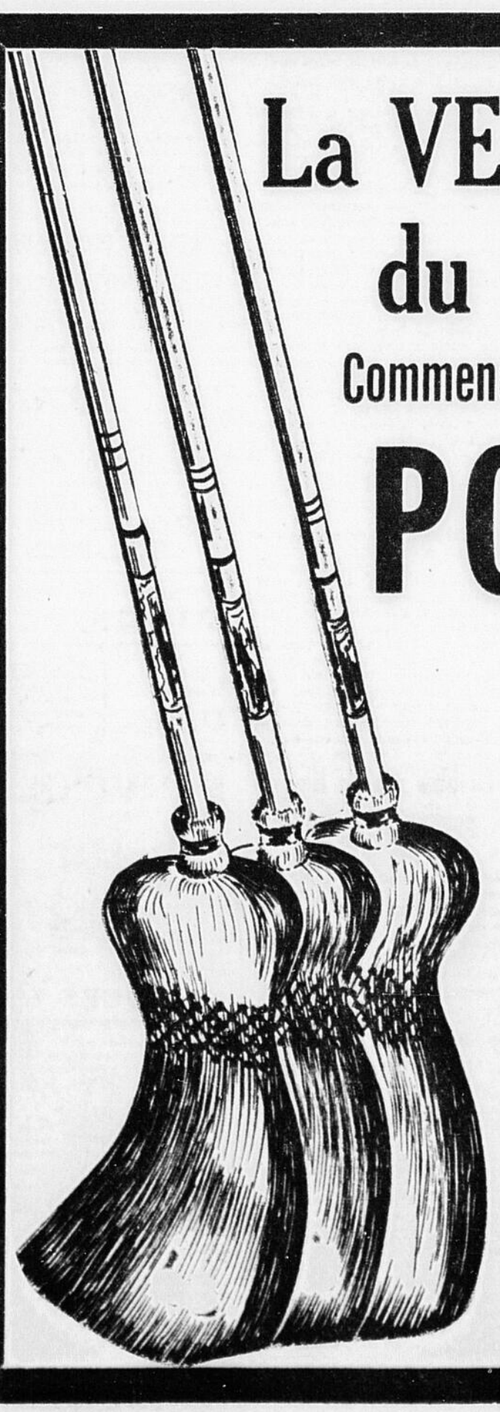
Dimanche prochain, Mgr Odilon Comtois, évêque des Trois-Rivières, présidera une initiation des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, qui aura lieu à la salle Sainte-Madeleine, au Cap-de-la-Madeleine.

Désordres nerveux? — prenez le
TONIQUE de SANTE
WORLD BRAND
Il contient la vitamine B-1
Vendu par J.-E. LIVERNOIS LTEE rue St-Jean, Québec.

LE SIROP GRAY DE GOMME D'EPINETTE ROUGE

Donnez-en aux enfants. Aide à calmer l'irritation de la gorge et à soulager les rhumes qui naissent soudainement. Protégez-vous contre d'autres complications — prenez le sirop Gray dès aujourd'hui.

AVOCAT
Geo. René Fournier
Edifice GUILMETTE
37 de la Couronne TEL. 2-1531 3-1616

La VENTE annuelle du BALAYEUR
Commence ce matin à 9 hrs chez
POLLACK

Avez-vous lu notre circulaire de 8 pages distribuée mardi et mercredi dans toute la ville et les environs . . . avez-vous examiné chaque valeur dans ces huit pages ? Des spéciaux comme vous n'avez pas encore vus cette saison! Soyez au magasin ce matin à 9 heures pour l'ouverture des portes afin de choisir dans les meilleures aubaines.